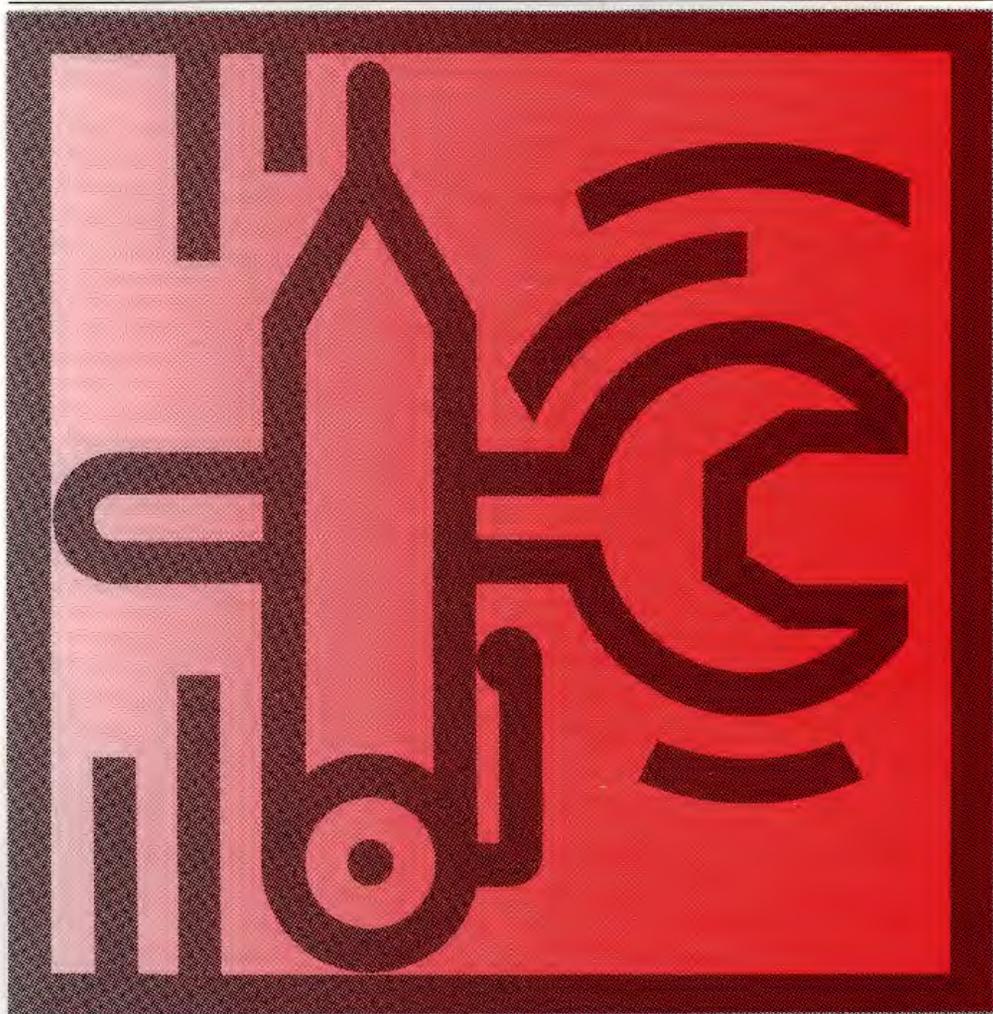


Recensement fédéral de la population 1990

# La population face au travail: disparités socio-démographiques et régionales



Bundesamt für Statistik  
Office fédéral de la statistique  
Ufficio federale di statistica  
Uffizi federal da statistica

Berne, 1997

---

La série «Statistique de la Suisse» publiée par l'Office fédéral de la statistique (OFS) couvre les domaines suivants:

- |   |                                      |    |  |
|---|--------------------------------------|----|--|
| 0 | Thèmes généraux                      | 10 | Tourisme                                       |
| 1 | Population                           | 11 | Transports et communications                   |
| 2 | Espace et environnement              | 12 | Masse monétaire, marchés financiers et banques |
| 3 | Emploi et vie active                 | 13 | Sécurité sociale et assurances                 |
| 4 | Comptes nationaux                    | 14 | Santé  |
| 5 | Prix                                 | 15 | Education et science                           |
| 6 | Production, commerce et consommation | 16 | Culture et conditions de vie                   |
| 7 | Agriculture et sylviculture          | 17 | Politique                                      |
| 8 | Energie                              | 18 | Finances publiques                             |
| 9 | Construction et logement             | 19 | Droit et justice                               |
-

# **La population face au travail: disparités socio-démographiques et régionales**

Auteurs

**Stéphane Fleury**  
**Serge-Alexandre Weygold**  
**GianNicola Ballin**  
**Antony Schneiter**

En collaboration avec

**Jan Boruvka**  
Office fédéral de la statistique

Editeur

Office fédéral de la statistique

---

**Complément d'information:** Service de renseignements sur le recensement, tél. 031 / 322 88 79

**Diffusion:** Office fédéral de la statistique  
CH-3003 Berne  
Tél. 031 / 323 60 60

**Numéro de commande:** 001-9079

**Prix:** 22 francs

**Série:** Statistique de la Suisse

**Domaine:** 3 Emploi et vie active

**Langue du texte original:** Français

**Copyright:** OFS, Berne 1997  
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales,  
si la source est mentionnée.

**ISBN:** 3-303-03080-4

---

---

## Table des matières

---

Avant-propos .....	7
Biographie des auteurs .....	8
Résumé .....	9
<i>Zusammenfassung</i> .....	13
<b>Partie I</b>	
<b>Structure socio-démographique et régionale de la population non active en Suisse .....</b>	<b>17</b>
1 Introduction.....	19
2 Structure socio-démographique de la population non active en Suisse .....	27
2.1 Panorama général de l'inactivité économique en 1990 .....	27
2.2 Les cycles de l'inactivité par âge, selon le sexe et l'origine, en 1990 .....	28
2.3 Evolution de l'inactivité depuis 1970 .....	42
2.4 Comparaison internationale des taux d'inactivité selon le sexe et l'âge.....	50
3 Disparités régionales de l'inactivité économique en Suisse .....	55
3.1 L'inactivité économique selon la région linguistique .....	55
3.2 Relations entre les fluctuations du marché de l'emploi et l'inactivité des femmes ou des hommes .....	79
3.3 Inactivité économique dans les zones urbaine et rurale .....	89
3.4 Disparités de l'inactivité économique selon le canton.....	96
3.5 Disparité de l'inactivité économique selon la région MS .....	104

4 Conclusion .....	135
Références bibliographiques .....	141
Livres et articles cités dans le texte .....	141
Livres et articles <i>non-cités</i> dans le texte .....	141
<b>Partie II</b>	
<b>La structure de l'emploi en Suisse</b> .....	143
1 Introduction .....	145
1.1 Structure de l'emploi au niveau national .....	145
1.2 Structure de l'emploi et régions .....	146
1.3 Un espace en perpétuel changement .....	147
1.4 Population de référence et nomenclature des activités éco- nomiques .....	147
2 Structure de l'emploi au niveau national .....	149
2.1 Secteurs et divisions économiques .....	149
2.2 Classes d'activité économique .....	154
2.3 Vers une indistinction entre secteurs économiques? .....	168
2.4 Emploi et sexe .....	182
2.5 Evolution de l'emploi étranger .....	196
2.6 Emploi et âge .....	206
2.7 Emploi et stratification sociale .....	216
3 Structure de l'emploi et régions .....	239
3.1 Activités économiques et régions .....	241
3.2 Professions et régions .....	253

3.3 Caractéristiques de la main-d'oeuvre dans l'espace .....	262
4 Un espace en perpétuel changement .....	273
4.1 Description de la structure socio-économique des différents types d'espace et de son évolution dans le temps .....	273
4.2 Articulation entre pôles de travail et pôles d'habitation.....	293
5 Conclusion .....	299
Références bibliographiques .....	303
Livres et articles <i>cités</i> dans le texte:.....	303
Livres <i>non cités</i> dans le texte:.....	305
Annexe: Nomenclature des activités économiques.....	307

---

## Avant-propos

---

Le recensement de la population apporte une foule d'informations dans les domaines les plus divers. Depuis 1850, il constitue une sorte de «mémoire collective» de notre Etat fédéral.

Dans le passé, l'énorme volume des données et les difficultés d'y accéder n'en permettaient pas une exploitation suffisante. Les moyens informatiques modernes facilitent l'accès aux données et le traitement des informations. Chercheurs et statisticiens se sont unis dans le cadre du programme d'exploitation du recensement de 1990 pour assurer une meilleure information des milieux politiques, scientifiques et d'un large public.

Les chercheurs traitent des questions qui relèvent de leur spécialité et, en tant qu'auteurs, sont responsables du contenu et de la forme de leurs travaux. L'Office fédéral de la statistique met les données à disposition, se charge de la coordination, propose assistance et conseils et assure la publication des différents textes. Plusieurs monographies et recueils d'analyse contenant des articles portant sur la structure de la population, la famille, les ménages, le logement, les langues, la mobilité, la vie active et la profession figurent au programme des publications.

Le présent volume regroupe deux travaux, le premier consacré à la population non active, le deuxième à la population active en Suisse. L'accent est mis sur la répartition régionale de ces deux sous-populations, sur leurs caractéristiques socio-démographiques, ainsi que sur les changements intervenus depuis 1970. En outre, l'inactivité des femmes et des hommes est analysée à la lumière de variables telles que la formation, la situation familiale, l'origine, la confession, le lieu de résidence ou encore la tension du marché de l'emploi. Les personnes actives occupées sont étudiées selon leur répartition dans les différentes branches économiques et selon leur catégorie socio-professionnelle.

Je tiens à remercier l'Institut de sociologie et de science politique de l'Université de Neuchâtel, le chef du projet, le professeur François Hainard, et les auteurs MM. GianNicola Ballin, Stéphane Fleury, Antony Schneiter, Serge-Alexandre Weygold de leur collaboration fructueuse, ainsi que Monsieur Jan Boruvka, chargé par l'OFS du suivi des travaux.

Office fédéral de la statistique  
Division de la population et de l'emploi  
Werner Haug

---

## **Biographie des auteurs**

---

### **Stéphane Fleury**

Licencié ès Sciences Sociales, Stéphane Fleury a étudié la sociologie à l'Université de Neuchâtel. Il exerce depuis 1993 l'activité de collaborateur de recherche à l'Institut de sociologie et de science politique de l'Université de Neuchâtel. Auteur d'une recherche mandatée par l'UNESCO intitulée «Etrangers et droits politiques», il travaille actuellement à une spécialisation postgrade en statistique.

### **Serge-Alexandre Weygold**

Licencié en sociologie et en sciences économiques, assistant depuis 1993 à l'*Institut de sociologie et de science politique (ISSP)* de l'Université de Neuchâtel.

### **GianNicola Ballin**

Licencié en sciences économiques, GianNicola Ballin est depuis 1995 collaborateur scientifique à l'*Institut de recherches économiques et régionales (IRER)* de l'Université de Neuchâtel. En outre, il suit actuellement une spécialisation postgrade en statistique.

### **Antony Schneiter**

Licencié en sciences économiques, assistant de 1992 à 1995 à l'*Institut de recherches économiques et régionales (IRER)* de l'Université de Neuchâtel.

---

## Résumé

---

Essentiellement descriptive, cette étude socio-économique examine, dans une perspective diachronique, la structure de l'emploi et la structure de la non-activité en Suisse, dont les évolutions respectives entre 1970 et 1990 sont analysées à partir de variables sociales, économiques et géographiques. Bien que l'emploi et la non-activité représentent deux aspects d'une même réalité, leur analyse a donné lieu, dans cette publication, à deux études distinctes.

La première partie de la **première étude**, «La structure socio-démographique et régionale de la population non active en Suisse», relève une diminution, entre 1970 et 1990, du pourcentage de personnes non actives. Si la population qui n'est pas en âge de travailler régresse en proportion, c'est que la diminution du pourcentage d'enfants âgés de 14 ans et moins dépasse l'augmentation du pourcentage de retraités. Il ressort également d'importantes transformations du rapport au travail des femmes, qui s'illustrent en priorité par la substitution progressive du travail à temps partiel à la non-activité. De plus, la population féminine se caractérise par une trajectoire économique comprenant un important retrait de la vie active entre 25 et 39 ans. Au niveau international, il apparaît en particulier qu'en Suisse, la population masculine entre plus rapidement dans la vie active et en sort plus tardivement que dans les autres pays comparés.

En soulignant leur variabilité selon les régions (régions linguistiques, cantons, zones urbaine et rurale, régions MS), la seconde partie de cette étude montre cependant qu'il convient de relativiser les statistiques globales calculées au niveau national. Les disparités régionales s'avèrent importantes, notamment en ce qui concerne les rythmes d'entrée et de sortie de la vie active, de même que les trajectoires économiques des femmes, lesquelles varient sensiblement en fonction du modèle familial dominant dans les différentes régions. La comparaison régionale mène également à réfuter la thèse d'une relation positive entre taux de chômage et non-activité chez les femmes, tout en la confirmant pour les hommes.

**La seconde étude**, «La structure de l'emploi en Suisse», débute par l'examen de l'évolution, de 1970 à 1990, de la structure de l'emploi par branche d'activité économique. Si la tertiarisation de l'emploi constitue certes la tendance lourde, les variations s'avèrent d'ampleur sensiblement différentes selon les postes retenus. L'analyse de la main-d'oeuvre par profession exercée confirme quant à elle la thèse d'une interpénétration croissante des secteurs économiques.

Dans le volet consacré à de la division sexuelle du travail, il est montré que, d'une part, les comportements d'activité des hommes et des femmes tendent à s'homogénéiser (mouvement de féminisation de la population occupée), mais que, d'autre part, la grande majorité des nouvelles places de travail occupées par des femmes dérogent aux normes d'emploi traditionnelles et que subsistent des disparités entre genres dans le monde du travail rémunéré. L'étude de la segmentation de la main-d'oeuvre selon son origine met en évidence qu'à la phase de «rotation» des effectifs étrangers a succédé une période de «sédentarisation», la proportion de non-nationaux dans l'emploi total atteignant en 1990 un niveau quasi identique à celui de 1970. Malgré tout, les disparités entre nationaux et non-nationaux restent marquées, illustrées notamment par la concentration des effectifs étrangers dans certaines branches d'activité.

En ce qui concerne la pyramide des âges de la main-d'oeuvre, on remarque un net rétrécissement de sa base et de son sommet (raccourcissement de la période durant laquelle une personne travaille). Cependant, l'âge de sortie de la vie active diverge fortement en fonction du niveau de formation, de la situation professionnelle et de la profession exercée. La première partie de l'étude se termine par une section consacrée à la stratification sociale de la population ayant une occupation, laquelle fait ressortir que les deux dernières décennies ont donné lieu à une recomposition sociale de l'emploi allant dans le sens d'une égalisation des conditions socio-professionnelles des travailleurs. En affinant l'analyse (examen des chiffres globaux selon le sexe, l'origine ou les branches d'activité), on se rend toutefois compte que, dans certains cas, les inégalités demeurent flagrantes.

La deuxième partie de cette étude expose tout d'abord la logique selon laquelle les activités économiques se localisent en Suisse, selon différents découpages géographiques, et montre que les différentes régions n'ont pas toutes connu le même dynamisme économique entre 1970 et 1990. L'analyse de la répartition géographique des divers groupes de professions (professions du primaire, du secondaire et du tertiaire) permet de conclure qu'il existe une relation étroite entre la localisation des professions et celle des activités économiques. Par ailleurs, les zones d'habitation et les zones de travail varient notablement selon les professions.

Finalement, la troisième partie de cette étude présente une synthèse décrivant l'évolution de la structure socio-économique des différents types d'espace et procède à une analyse de l'articulation entre lieux de travail et lieux d'habitation permettant de mettre en évidence l'existence de pôles de travail et de pôles d'habitation.

---

## Zusammenfassung

---

Die vorliegende, im wesentlichen deskriptive sozioökonomische Untersuchung beleuchtet die Beschäftigungsstruktur und die Struktur der Nichterwerbstätigkeit in der Schweiz aus diachronischer Sicht, indem deren jeweilige Entwicklung zwischen 1970 und 1990 mit Hilfe von sozialen, wirtschaftlichen und geographischen Variablen untersucht wird. Obwohl Beschäftigung und Nichterwerbstätigkeit zwei verschiedene Aspekte derselben Wirklichkeit sind, werden sie in dieser Publikation im Rahmen von zwei getrennten Studien behandelt.

Der erste Teil der **ersten Studie** (Struktur der nichterwerbstätigen Bevölkerung) zeigt, dass der Anteil der Nichterwerbspersonen von 1970 bis 1990 gesunken ist. Die Bevölkerung im nichterwerbsfähigen Alter nahm im Verhältnis ab, was darauf zurückzuführen ist, dass der Rückgang des Anteils der bis 14jährigen bedeutender ausfiel als die Zunahme des Rentneranteils. Erhebliche Veränderungen ergaben sich auch in bezug auf die Arbeitsmarktsituation der Frauen, die im wesentlichen durch eine allmähliche Ablösung der Nichterwerbstätigkeit durch die Teilzeiterwerbstätigkeit geprägt ist. Die Erwerbslaufbahn der weiblichen Bevölkerung in der Schweiz ist zudem gekennzeichnet durch einen weitgehenden Ausstieg der 24-39jährigen aus dem Erwerbsleben. In internationaler Hinsicht fällt auf, dass die männliche Bevölkerung in der Schweiz rascher ins Erwerbsleben eintritt und später daraus austritt als in den übrigen Vergleichsländern.

Der zweite Teil der Untersuchung macht die starken Abweichungen nach Regionen (d.h. nach Sprachregionen, Kantonen, städtischen und ländlichen Gebieten sowie MS-Regionen) sichtbar und zeigt somit, dass es sich empfiehlt, die auf landesweiter Ebene berechneten Pauschalstatistiken zu relativieren. In gewissen Fällen sind die regionalen Unterschiede erheblich, vor allem in bezug auf das Eintritts- und Austrittsalter aus dem Erwerbsleben sowie bei den Erwerbslaufbahnen der Frauen, die je nach dem dominanten Familienmodell der verschiedenen Regionen merklich variieren. Dieser regionale Vergleich widerlegt im Falle der Frauen auch den Zusammenhang zwischen Erwerbslosenquote und Nichterwerbstätigkeit, während er bei den Männern bestätigt wird.

*Die zweite Studie (die Struktur der Beschäftigung in der Schweiz) beginnt mit einer Analyse der Entwicklung der Beschäftigungsstruktur nach Wirtschaftsabteilungen von 1970 bis 1990. Obwohl die Tertiärisierung der Beschäftigung sicher den Haupttrend darstellt, sind je nach Posten unterschiedlich grosse Schwankungen auszumachen. Die Analyse der Arbeitskräfte nach ausgeübten Berufen bestätigt andererseits die These einer zunehmenden Verflechtung der Wirtschaftssektoren.*

*Ein Abschnitt über die geschlechterspezifische Verteilung der Arbeit macht deutlich, dass ein Trend zur Angleichung des Erwerbsverhaltens von Männern und Frauen besteht (Feminisierung der Erwerbsbevölkerung), dass andererseits jedoch ein Grossteil der neuen, von Frauen besetzten Stellen von den herkömmlichen Beschäftigungsnormen abweicht und dass die geschlechterspezifischen Unterschiede in der Erwerbswelt weiterbestehen. Eine Gliederung der Erwerbstätigen nach ihrer Herkunft zeigt, dass die Phase der «Rotation» der ausländischen Beschäftigten durch eine Periode der «Sesshaftwerdung» abgelöst wurde, wobei der Ausländeranteil an der Erwerbsbevölkerung 1990 praktisch auf demselben Niveau lag wie 1970. Es bestehen aber weiterhin grosse Unterschiede zwischen Schweizern und Ausländern, die namentlich in der Konzentration der ausländischen Arbeitskräfte in gewissen Branchen zum Ausdruck kommen.*

*Bei der Alterspyramide der Erwerbsbevölkerung ist eine deutliche Schrumpfung ihres Sockels und ihres Gipfels auszumachen (Verkürzung des Zeitraums, währenddem jemand arbeitet). Allerdings divergiert das Erwerbsaustrittsalter je nach Bildungsstand, beruflicher Position und ausgeübtem Beruf stark. Der erste Teil der Studie schliesst mit einem Abschnitt über die soziale Schichtung der Erwerbstätigen, die zeigt, dass in den vergangenen zwei Jahrzehnten eine soziale Umbildung der Beschäftigung stattgefunden hat, und zwar im Sinne einer Angleichung der sozioprofessionellen Verhältnisse der Arbeitnehmer. Eine detailliertere Analyse (Untersuchung der Gesamtzahlen nach Geschlecht, Herkunft oder Wirtschaftsabteilungen) macht jedoch deutlich, dass in gewissen Fällen nach wie vor krasse Ungleichheiten bestehen.*

*Im zweiten Teil dieser Studie wird zunächst dargelegt, nach welcher Logik die Wirtschaftsaktivitäten in der Schweiz lokalisiert sind, mit Hilfe verschiedener geographischer Gliederungen, und es zeigt sich, dass die verschiedenen Regionen zwischen 1970 und 1990 nicht dieselbe wirtschaftliche Dynamik entwickelten. Die Analyse der geographischen Verteilung der verschiedenen Berufsgruppen (Berufe des ersten, zweiten und dritten Sektors) lässt den Schluss zu, dass ein enger Zusammenhang zwischen der Lokalisierung der Berufe und jener der wirtschaftlichen Aktivitäten besteht. Überdies variieren die Wohngebiete und die Arbeitsgebiete je nach Berufen beträchtlich.*

*Der dritte Teil der Studie schliesslich enthält einen Überblick über die Entwicklung der sozioökonomischen Struktur der verschiedenen räumlichen Gebilde und untersucht die Verbindung zwischen Wohn- und Arbeitsorten, woraus hervorgeht, dass klar getrennte Wohn- und Arbeitsgebiete existieren.*

# Partie I

**Structure socio-démographique et régionale  
de la population non active en Suisse**

---

## 1 Introduction

---

Dans l'ombre des débats économiques, l'analyse de la population non active n'a jusqu'à présent guère été développée en Suisse. Les structures de la non-activité font certes l'objet de quelques statistiques annexées aux analyses de l'emploi ou du chômage, mais elles constituent rarement un objet d'étude en tant que tel. Ce no-mans-land de la recherche scientifique est en tout point regrettable. Comme nous le constaterons, l'analyse détaillée de la population non active et de son évolution, basée sur les résultats des recensements fédéraux de la population de 1970, 1980 et 1990, s'avère une source extrêmement riche d'informations sociales, économiques et démographiques.

Notre analyse de la population non active s'est structurée autour de l'idée que tout «travail» (dans un sens large), que ce soit un travail salarié ou domestique, une formation ou un apprentissage, est une activité socialement organisée. Dans cette perspective, tous les rapports aux différentes formes de travail, i.e. le temps que l'on y consacre, les priorités données aux travaux salariés, domestiques ou aux formations, et les manières de les envisager, participent aux enjeux sociaux dans leur ensemble (lutte de pouvoir, reproduction sociale, affirmation d'une appartenance sociale, etc.). Cela signifie par exemple que par ses rapports au travail, un individu affiche et renouvelle son appartenance sociale, participe à la reproduction et à la transformation de modes de vie, de systèmes de valeurs ou, plus globalement, agit sur l'ordre social. Plus précisément, les rapports au travail des femmes sont nuancés socialement, historiquement, et régionalement, non pas de manière neutre, mais en entraînant diverses luttes de pouvoir symbolique. Les individus, structurés en groupes sociaux (famille, amis, classe sociale, etc.), développent, transmettent, transforment et intériorisent des valeurs et des rôles types, qu'ils opposent ensuite à ceux d'autres groupes sociaux dont ils désirent se démarquer. Pour se convaincre de ces processus, il suffit de prêter oreille aux remarques d'un groupe de femmes accompagnant leurs enfants sur une place de jeu, et observant passer d'un pas pressé une voisine avocate menant sa fille à la crèche avant d'aller travailler. Les rapports au travail des hommes se trouvent également socialement organisés. Bien que les différences s'avèrent a priori moins prononcées que pour les femmes, les projets de

formation, les rythmes de sortie de la vie active ou encore l'importance du travail à temps partiel chez les hommes ne sont pas identiques dans tous les groupes sociaux.

Parler de rapports au travail dans le cadre d'une analyse de la population non active peut paraître étonnant. Or, comme nous l'avons déjà mentionné, nous interprétons le concept de rapport au travail dans un sens large. Etre en formation, travailler aux tâches domestiques dans son propre ménage, exercer une profession à temps complet ou à temps partiel, bénéficier d'une retraite, constituent des séquences particulières de ce que nous appelons «rapports au travail».

En résumé, nous considérons que les rapports au travail sont étroitement influencés par les systèmes de valeurs et de rôles socialement transmis et perpétuellement renégociés, systèmes de valeurs et de rôles plus ou moins spécifiques à chaque groupe social. Ces groupes sociaux peuvent se concevoir en tant que classe sociale ou toutes autres entités participant à une organisation hiérarchique et stratifiée de la société. Par ailleurs, et de surcroît pour la Suisse, ces «groupes sociaux» peuvent prendre la forme de «micro-sociétés régionales». Il va relativement de soi que la société helvétique comporte, en raison de son histoire, certaines divisions régionales qui correspondent à des systèmes culturels spécifiques. Cela nous suggère que les rapports au travail divergent significativement selon les régions.

Afin de structurer géographiquement la société suisse, nous avons retenu diverses clefs de régionalisation:

#### **Types de régionalisation**

- 1) les régions linguistiques
- 2) les cantons
- 3) zone urbaine et zone rurale
- 4) les régions centrales et périphériques

#### **Critère de régionalisation**

- culturel
- administratif
- socio-économique
- socio-économique

L'analyse de la population non active que nous proposons tente de mettre à jour la diversité des rapports au travail tant en fonction de critères d'appartenance sociale d'ordre hiérarchique qu'en fonction de critères

«d'appartenance régionale». Dans notre perspective, l'appartenance à une région du territoire suisse sera toujours appréhendée en fonction du lieu de domicile au moment des différents recensements fédéraux de la population.

Un des objectifs prioritaires de notre recherche consiste à décrire et commenter les disparités des rapports au travail selon des critères régionaux et/ou sociaux (sexe, âge, origine, niveau de formation, situation familiale). Sous cet angle, notre analyse ambitionne de caractériser les groupes sociaux et les populations de régions données selon leurs spécificités de comportement liées aux statuts d'activité économique ou de non-activité économique. Au travers de cette description des disparités sociales et régionales des rapports au travail, nous ambitionnons également à mieux comprendre quelles variables statistiques permettent d'expliquer les comportements d'activité ou d'inactivité.<sup>1</sup> L'enjeu devient alors d'identifier les facteurs pertinents pour expliquer les différences de comportement face au travail, et de préciser comment ces variables explicatives sont reliées entre elles. Par ce deuxième aspect, notre analyse vise une meilleure connaissance générale du phénomène social de l'activité et de l'inactivité économique.

Afin de mieux préciser ce que nous entendons par statut d'activité ou de non-activité, le schéma suivant résume les distinctions proposées dans les recensements fédéraux de la population de 1970, 1980 et 1990.

---

<sup>1</sup> Les termes de *non-activité* et d'*inactivité* seront considérés comme synonymes et désignerons toujours une non-activité ou inactivité économique.

<ul style="list-style-type: none"> <li>* personnes travaillant à plein temps</li> <li>* personnes travaillant à temps partiel</li> <li>* personnes au chômage</li> </ul>	→	<p>PERSONNES ACTIVES</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>* enfants en âge préscolaire</li> <li>* enfants en âge scolaire</li> <li>* personnes en formation dès 15 ans</li> <li>* retraités/es et rentiers/ères</li> <li>* personnes en âge de travailler dont l'activité est centrée exclusivement sur leur foyer</li> <li>* autres personnes non actives, soit les personnes en âge de travailler qui ont déclaré n'être «ni occupées, ni en quête d'un emploi»</li> </ul>	→	<p>PERSONNES NON ACTIVES</p>

Les outils statistiques mis en oeuvre pour notre analyse devaient être simples et facilement compréhensibles. De ce fait, nous nous sommes appuyés sur des statistiques descriptives prenant essentiellement la forme de tableaux de fréquences absolues ou relatives. Afin de faire ressortir les informations les plus significatives, nous avons représenté ces tableaux de contingence par divers graphiques (histogrammes, courbes, aires, nuages de points...). Travaillant principalement avec des tableaux de fréquences relatives (pourcentages), nous avons employé deux mesures pour caractériser les écarts entre diverses fréquences relatives. Par exemple, le pourcentage de femmes en formation entre 15 et 61 ans s'élève en 1990 à 9,8% dans le canton de Genève et 3,9% dans le canton de Glaris. Pour qualifier cet écart, la *différence arithmétique* ( $X-Y$ ) nous indique une distance d'environ 6 points entre les proportions de femmes en formation à Genève et à Glaris. Cela signifie que sur 1000 femmes âgées entre 15 et 61 ans, le canton de Genève recense 60 femmes en formation de plus que le canton de Glaris. Par ailleurs, la *différence géométrique* ( $X/Y$ ) nous informe qu'il y a proportionnellement 2,5 fois plus de femmes en formation entre 15 et 61 ans à Genève qu'à Glaris. Il convient d'être prudent dans l'interprétation de ces deux mesures de la distance entre deux va-

leurs. En effet, pour les pourcentages élevés, la différence arithmétique donne l'impression d'un écart plus grand que la différence géométrique. A l'inverse, pour les petits pourcentages, la différence géométrique fait apparaître une distance nettement plus élevée que la différence arithmétique.

Pour plus de clarté, précisons que le taux d'inactivité d'une population donnée indique le rapport entre le nombre de personnes économiquement inactives et le nombre total d'individus de la dite population. Nous utiliserons le terme de «*taux brut d'inactivité*» pour désigner les taux d'inactivité calculés sans distinction d'âge. Ainsi, le taux brut d'inactivité des femmes correspond au rapport entre le nombre de femmes économiquement inactives (quel que soit leur âge) et le nombre total de femmes domiciliées en Suisse. Le concept de «*taux net d'inactivité*» fait quant à lui référence au taux d'inactivité d'une population en âge d'être active. Ainsi, le taux net d'inactivité des femmes (sans précisions d'une tranche d'âge plus restrictive) se réfère au rapport entre le nombre de femmes économiquement inactives âgées entre 15 et 61 ans et le nombre total de femmes âgées entre 15 et 61 ans. Pour les hommes, les taux nets d'inactivité (sans précision d'une tranche d'âges plus restrictive) sont donc calculés pour la période allant de 15 à 64 ans. Lorsqu'une tranche d'âges plus restrictive est mentionnée dans le texte, nous utiliserons le terme de «*taux d'inactivité*» (par exemple, taux d'inactivité des hommes âgés entre 15 et 24 ans).

Ces précisions de calcul nous permettent d'introduire les problèmes d'interprétation et d'explication des résultats statistiques. En général, il n'existe pas d'explication simple et unidimensionnelle des écarts statistiques, et d'autant moins dans un domaine complexe tel que les rapports au travail. Il convient alors de faire intervenir une multitude de variables explicatives qui se combinent avec différentes pondérations. Dans l'analyse statistique descriptive simple, telle que nous la proposons, il est fréquent qu'une partie des variables explicatives soit inconnue ou inaccessible, et que les combinaisons et pondérations entre les variables explicatives soient également inconnues. L'enseignement que nous tirons de cet état de fait est qu'il convient de privilégier l'émission d'hypothèses explicatives. Bien que des assertions explicatives tranchées et affirmatives

soient plus attractives, et surtout bien qu'elles renferment a priori plus de crédit, car faisant figure de verdicts d'experts, nous avons préféré les formulations d'hypothèses explicatives qui se veulent partielles et indicatives.

Dans le chapitre consacré à la structure de la population non active en Suisse, nous proposons une analyse détaillée de la non-activité en 1990, selon les variables «sexe», «âge», «origine», «état civil», «niveau de formation» et «situation familiale». Nous constaterons l'ampleur des écarts entre les rapports au travail développés par les hommes ou les femmes, selon l'origine, le niveau de formation et la situation dans le ménage. Afin d'ajouter une perspective historique à cette première description de l'inactivité en 1990, nous suggérons une analyse des évolutions de ces différents rapports au travail depuis 1970. Ce regard historique souligne l'importance des transformations sociales et économiques qu'a subies la société suisse, notamment concernant les comportements d'activité ou d'inactivité. L'analyse historique est primordiale puisqu'elle permet de mettre en contexte la situation de 1990. En revanche, cette contextualisation des statistiques de 1990 ne serait pas suffisante sans une comparaison internationale de l'inactivité pour 1990. Cette comparaison internationale des taux d'inactivité, selon le sexe et l'âge, montre la proximité des rapports au travail développés en Suisse et au Japon.

La deuxième partie de notre analyse se concentre entièrement sur la description et l'interprétation des disparités régionales des rapports au travail. Commencant par une régionalisation en termes de régions linguistiques, nous poursuivons avec les partitions régionales entre zones urbaine et rurale, entre cantons puis entre régions MS (centre/périphérie). Ces différentes analyses régionales de l'activité et de l'inactivité selon diverses variables sociales offrent une description détaillée des spécificités régionales quant aux rapports au travail. De par l'ampleur des disparités régionales observées, il apparaît fortement discutable de se tenir à des indicateurs nationaux pour décrire un phénomène social en relation avec les rapports au travail. Dans un tel cas, les données sociales recueillies n'en seraient que trop simples et trompeuses.

Dans le cadre de ces analyses régionales, nous avons également étudié les relations entre les taux de chômage et les taux d'inactivité régionaux. Cette analyse a pour objectif de tester l'hypothèse d'un effet répulsif hors de l'activité économique, induit par la saturation du marché de l'emploi. Pour les femmes, il s'agit d'examiner si le pourcentage de femmes au foyer augmente lorsque le taux de chômage progresse. Pour les hommes, nous avons étudié la relation entre les taux de chômage régionaux et les prolongations des études (recul de l'entrée dans la vie active) ou les interruptions précoces de l'activité professionnelle. Toute au long de notre étude, nous privilégions les variables sociales et culturelles pour mettre en scène les disparités des rapports au travail en Suisse. Or, le contexte économique doit également figuré parmi les variables explicatives des comportements liés au travail. En insistant sur les variables sociales et régionales, notre objectif n'est nullement de nier l'influence des variables économiques, mais plutôt de les nuancer, voire de les compléter.

---

## 2 Structure socio-démographique de la population non active en Suisse

---

### 2.1 Panorama général de l'inactivité économique en 1990

Avec une population résidente de 6'873'687 personnes en 1990, la Suisse compte 3'217'198 personnes économiquement non actives, ce qui représente 46,8% de la population. Depuis 1970, le volume de la population non active a légèrement baissé en nombre absolu, et plus fortement en pourcentage. Entre 1970 et 1980, le nombre d'inactifs est resté presque stable (- 461 unités), mais il a davantage diminué entre 1980 et 1990 (- 57'068 unités).

Il convient de relativiser cette dernière diminution, puisqu'elle se trouve en partie expliquée par le changement de définition des non-actifs intervenu lors du recensement de 1990. En 1970 et 1980, les personnes travaillant entre 1 et 5 heures hebdomadaires n'étaient pas comptées parmi les actifs, alors qu'en 1990, toutes les personnes travaillant une heure hebdomadaire au moins étaient tenues pour actives. Au dernier recensement (1990), on dénombrait 30'399 personnes travaillant entre 1 et 5 heures par semaine, dont 2'221 hommes et 28'178 femmes. Ainsi, selon la définition de la population non active de 1980 (abolie en 1990), la baisse du nombre d'inactifs entre 1980 et 1990 ne s'élève plus qu'à 26'669 unités (au lieu de 57'068).

Durant ces deux dernières décennies, le nombre d'inactifs pour une personne active diminue pour finalement être inférieur à l'unité en 1990 (0,88 inactif pour 1 actif). Sans distinction d'âge, ni de statut d'inactivité, on remarque que cette baisse du poids relatif des inactifs par rapport aux actifs est avant tout due à l'insertion économique croissante des femmes.

#### *Résorption lente des importants écarts de taux brut d'inactivité, selon le sexe et l'origine*

Le tableau 1 montre que les femmes ont une propension à l'inactivité plus forte que les hommes, et les Suisses une propension plus élevée que

les étrangers. Notons tout de même que ces écarts diminuent, et ceci particulièrement entre les femmes et les hommes. En 1990, la Suisse dénombre 114'582<sup>1</sup> femmes non actives de moins qu'en 1970, et 57'053<sup>2</sup> hommes inactifs en plus. Si le taux brut d'inactivité des femmes était 1,88 fois plus élevé que celui des hommes en 1970, il ne l'est plus que de 1,69 fois en 1990.

**Tableau 1: Population non active, selon le sexe et l'origine, de 1970 à 1990, en nombres absolus et en pour cent**

	1970		1980		1990	
	Nombre absolu	Taux brut d'inactivité	Nombre absolu	Taux brut d'inactivité	Nombre absolu	Taux brut d'inactivité
Femmes	2 158 344	67,9	2 133 211	65,6	2 043 762	58,7
Hommes	1 116 383	36,1	1 141 055	36,6	1 173 436	34,6
Suisses	2 851 519	54,9	2 898 444	53,5	2 786 938	49,5
Étrangers	423 208	39,2	375 822	39,8	430 260	34,6
Femmes suisses	1 902 805	70,4	1 905 876	67,2	1 792 932	60,5
Femmes étrangères	255 539	53,6	227 335	54,8	250 830	48,2
Hommes suisses	948 714	38,2	992 568	38,4	994 006	37,3
Hommes étrangers	167 669	27,8	148 487	28,0	179 430	24,8
Total	3 274 727	52,2	3 274 266	51,4	3 217 198	46,8

**Remarque:**

Les taux bruts d'inactivité donnent la proportion de personnes non actives (sans distinction d'âges) dans la population totale.

Source: OFS, Recensements fédéraux de la population

## 2.2 Les cycles de l'inactivité par âge, selon le sexe et l'origine, en 1990

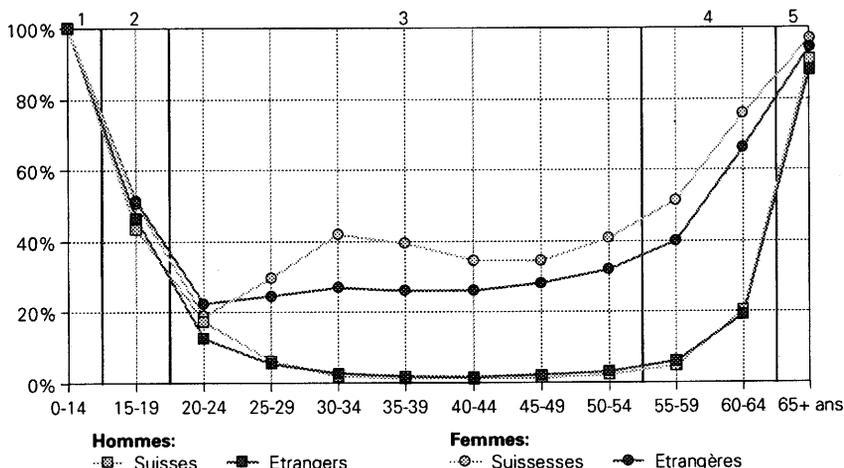
Pour cette analyse des taux d'inactivité par groupes d'âges quinquennaux, nous suggérons cinq phases, chacune concernant une étape spécifique de la trajectoire économique. Dans la première période, allant de 0 à

<sup>1</sup> Cette diminution est sur-évaluée des 28'178 femmes qui travaillent entre 1 et 5 heures par semaine en 1990.

<sup>2</sup> Cette augmentation est sous-évaluée par les 2'221 hommes travaillent en 1990 entre 1 et 5 heures par semaine.

14 ans, toutes les personnes sont par définition inactives. Durant la seconde période, de 15 à 19 ans, la population se répartit entre la formation et l'activité professionnelle. Les apprentis figurent parmi les personnes actives, au contraire des étudiants. La troisième période, de 20 à 54 ans, se caractérise pour les hommes par des taux d'inactivité économique très faibles. Durant cette troisième période, les femmes se répartissent quant à elles entre le travail dans leur propre ménage et l'activité professionnelle. Dans la quatrième phase, de 55 à 64 ans, nous observons les débuts du processus de retrait de la vie active. Au-delà de 65 ans (période 5), les taux d'inactivité approchent à nouveau les 90-100%. Ainsi, les périodes 2 et 4 sont des périodes de transition: vers l'activité pour la première, et vers l'inactivité pour la seconde.

**Graphique 1: Taux d'inactivité selon les groupes d'âges quinquennaux, le sexe et l'origine, en 1990**



**Remarque:**

Le taux d'inactivité est la proportion de personnes non actives par rapport à la population totale.

Dans le graphique 1, on relève que les taux d'inactivité restent relativement groupés jusqu'à 20-24 ans (phases 1 et 2) quels que soient le sexe et l'origine. La rupture entre les hommes et les femmes et entre les fem-

mes suisses et les femmes étrangères s'opère dans le groupe d'âges des 25-29 ans, et perdure jusqu'à 65 ans. Par ailleurs, nous remarquons qu'entre 20 et 24 ans, environ 80% des femmes travaillent (ou sont au chômage), i.e. sont économiquement actives, ceci quelle que soit leur origine.

### *Influence plus importante du cycle de la vie familiale sur l'inactivité des femmes suisses que sur celle des femmes étrangères*

Les taux d'inactivité par âge des *femmes suisses* fluctuent relativement fortement en fonction des cycles de la vie familiale. Ainsi, de 20-24 ans à 30-34 ans, le taux d'inactivité des femmes suisses se trouve largement doublé. Après 34 ans, les femmes suisses marquent un léger mouvement de reprise d'une activité économique. Ce mouvement de réinsertion professionnelle des Suissesses reste néanmoins de faible envergure. Sur 1000 femmes suisses, on dénombre seulement 75 femmes inactives en moins dans la classe d'âges de 45-49 ans que dans celle de 30-34 ans. Il faut toutefois considérer ces données avec prudence, puisque nous comparons le comportement de femmes qui n'appartiennent pas à la même génération.

Les cycles de l'inactivité économique par âge des *femmes étrangères* sont eux nettement moins prononcés et dépendent donc moins du cycle familial. Depuis l'âge de 25-29 ans, les femmes étrangères sont plus actives que les femmes suisses. Passant à son minimum entre 20 et 24 ans (22,4%), le taux d'inactivité des femmes étrangères stagne ensuite jusqu'à 40-44 ans (26,0%). Notons également que le processus de retrait de la vie active se déclenche plus ou moins au même moment pour les femmes suisses et étrangères, c'est-à-dire à 50-54 ans. Il se déroule approximativement au même rythme, mais à un niveau restant inférieur d'environ 10 pour cent pour les femmes étrangères.

On pourrait a priori imputer la faible importance des taux d'inactivité des femmes étrangères à la présence de saisonnières, pour lesquelles l'activité économique est une condition nécessaire à leur présence en Suisse. Or, il n'en est rien. Bien que les saisonnières se concentrent, en

décembre 1990, dans les classes d'âges de 20 à 34 ans (82% des saisonnières; 6'701 personnes), elles ne contribuent que très faiblement à tirer les taux d'inactivité des étrangères entre 20 et 34 ans vers le bas. En effet, les saisonnières, âgées de 20 à 34 ans, ne représentaient à cette date que 4,1% des étrangères de la même tranche d'âges.

En Suisse, 70,5% des étrangères ont un permis C et 20,2% un permis B.<sup>1</sup> Dans toutes les classes d'âges dès 15 ans, les étrangères avec un permis B présentent des taux d'inactivité légèrement plus élevés que les étrangères ayant un permis C. Entre 15 et 24 ans, cela s'explique avant tout par le fait que les étrangères venant suivre une formation en Suisse sont généralement au bénéfice d'un permis B. Dans les classes d'âges suivantes, cet écart de taux d'inactivité est d'une part lié aux difficultés d'insertion sociale et professionnelle rencontrées par les étrangères qui sont installées en Suisse depuis peu et cela par la possibilité du regroupement familial. D'autre part, les obstacles administratifs imposés par le permis B découragent sans doute l'intégration économique des femmes étrangères bénéficiant d'un permis B et dont le mari étranger travaille. A ce sujet, la loi précise clairement que «la permission d'exercer une activité lucrative liée à une autorisation familiale de séjour (...) n'est valable, sauf décision contraire, que pour le chef de famille».<sup>2</sup>

Afin d'expliquer plus globalement pourquoi les femmes étrangères sortent moins de la vie active entre 25 et 34 ans que les Suissesses, il convient par conséquent de comprendre pourquoi les étrangères au bénéfice d'un permis C, et séjournant de ce fait depuis plusieurs années en Suisse, n'interrompent guère leur activité économique entre 25 et 34 ans. Un double processus semble intervenir, concernant d'une part l'évolution des projets de vie, et d'autre part les contraintes de vie. Premièrement, notons que la longue durée de résidence en Suisse dont témoigne le permis C forme un paramètre important dans l'évolution des projets de vie des

---

<sup>1</sup> Le permis B est un permis de séjour annuel permettant le regroupement familial, mais devant être reconduit chaque année. Le Permis C est lui un permis d'établissement, obtenu après plusieurs années de résidence en Suisse.

<sup>2</sup> Séjour et établissement des étrangers, 142.201 Règlement d'exécution du 1er mars 1949 de la loi fédérale sur le séjour et l'établissement des étrangers, art. 9, al. 2.

étrangers. Pour beaucoup, l'émigration de type «ruée vers l'or» se transforme en une émigration d'installation à long terme dans le pays d'accueil.<sup>1</sup> Les statistiques de l'inactivité semblent révéler à ce sujet que le changement des projets de vie ne comprend pas une modification radicale du rôle de la femme étrangère, qui se maintient dans la sphère professionnelle. Même si l'idée d'un retour au pays d'origine perd de son intensité, la logique du travail féminin perdure, visant peut-être une meilleure installation en Suisse. Du côté des contraintes de vie, on peut invoquer l'insertion précaire des femmes étrangères, de même d'ailleurs que des étrangers.<sup>2</sup> De cette situation économique précaire, il découle que l'interruption momentanée de l'activité professionnelle de la femme étrangère, suite par exemple à une naissance, apparaît plus risquée pour l'équilibre à court terme du ménage, de même que pour les éventuelles chances de retrouver du travail par la suite.

### ***Fortes variations des rapports au travail développés par les femmes selon l'état civil et le niveau de formation***

Diverses études longitudinales<sup>3</sup> signalent que la propension à l'inactivité économique des femmes peut se comprendre à travers deux événements clefs: le passage à la vie de couple et la naissance du premier enfant. L'alternative activité/non-activité se négocierait alors principalement dans ces deux moments clefs, et ceci en fonction de différents facteurs tels que la biographie de la mère et de la belle-mère, la situation professionnelle du mari, du père et du beau-père, le niveau de formation de la femme, les rapports à l'activité économique antérieure de la femme (a-t-elle déjà travaillé, dans quel domaine, avec quelles perspectives professionnelles, etc.). Pour notre part, nous avons choisi de mettre en évidence les différences statistiques de l'inactivité féminine selon la situation familiale, puis selon le niveau de formation.

---

<sup>1</sup> Poglia F., 1992.

<sup>2</sup> En 1990, l'individu médian, selon la hiérarchie des catégories socio-professionnelles, se trouve pour les hommes suisses dans les professions intellectuelles, d'encadrement et intermédiaires; pour les femmes suisses dans les professions non-manuelles qualifiées, pour les hommes étrangers dans les professions manuelles qualifiées et pour les femmes étrangères dans les professions non qualifiées.

<sup>3</sup> De Coninck, Godard, 1992; Bloch, Buisson, Mermet, 1991; Chastand, Grignon, 1990.

**Tableau 2: Femmes âgées de 15 à 61 ans selon le statut d'activité et l'état civil, en 1990, en nombres absolus et en pour cent**

	Célibataires		Mariées		Divorcées		Veuves	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
<b>Actives</b>	<b>547 475</b>	<b>77,0</b>	<b>698 604</b>	<b>53,2</b>	<b>123 166</b>	<b>88,8</b>	<b>35 306</b>	<b>60,6</b>
Plein temps	466 483	65,6	262 817	20,0	79 019	57,0	14 848	25,5
Temps partiel	65 721	9,3	417 794	31,8	40 550	29,2	19 615	33,7
Chômage	15 271	2,1	17 993	1,4	3 597	2,6	843	1,4
<b>Non actives</b>	<b>163 227</b>	<b>23,0</b>	<b>613 458</b>	<b>46,8</b>	<b>15 572</b>	<b>11,2</b>	<b>22 920</b>	<b>39,4</b>
En formation	138 324	19,5	4 578	0,4	582	0,4	77	0,1
Au foyer	11 629	1,7	590 374	45,0	10 764	7,7	15 625	26,9
Rentières	6 639	0,9	10 240	0,8	3 005	2,2	6 622	11,4
Autres	6 635	0,9	8 266	0,6	1 221	0,9	596	1,0
<b>Total</b>	<b>710 702</b>	<b>100</b>	<b>1 312 062</b>	<b>100</b>	<b>138 738</b>	<b>100</b>	<b>58 226</b>	<b>100</b>

**Remarque:**

La ligne du tableau consacrée au «chômage» donnent les pourcentages de femmes au chômage, âgées de 15 à 61 ans, dans la population totale des femmes âgées de 15 à 61 ans. Le pourcentage de personnes au chômage dans une population totale donnée ne doit pas être confondu avec le taux de chômage dans cette population. En effet, les taux de chômage sont calculés par le rapport, en pour cent, entre le nombre de chômeuses âgées de 15 à 61 ans et le nombre de femmes actives âgées entre 15 et 61 ans. Parmi les femmes actives, on retient à la fois les femmes travaillant à temps partiel et à plein temps ainsi que les femmes au chômage. Dans notre cas, les taux de chômage s'élevaient, en 1990, à 2,8% chez les femmes célibataires, 2,6% chez les femmes mariées, 2,9% chez les femmes divorcées et 2,4 % chez les veuves.

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

A la lecture du tableau 2, nous remarquons que les femmes mariées âgées de 15 à 61 ans sont environ 4,2 fois plus inactives que les femmes divorcées, et environ 2 fois plus que les femmes célibataires. De plus, la semi-activité (temps partiel) s'avère environ 3,5 fois plus fréquente chez les femmes mariées ou veuves que chez les femmes célibataires. Ainsi, on devine déjà l'importance du travail à temps partiel en tant que substitut à l'inactivité féminine. En effet, chez les femmes mariées actives occupées entre 15 et 61 ans, on dénombre 61,4% de femmes qui travaillent à temps partiel, alors que ce taux ne se monte qu'à 12,3% pour les femmes célibataires. En cumulant le travail à plein temps et le travail à temps partiel, ce sont les femmes divorcées qui sont proportionnellement les plus nombreuses à travailler, puis viennent les femmes célibataires, les femmes veuves et en dernier les femmes mariées. La très forte activité des femmes divorcées témoigne de leur situation socio-économique peu favorable. Nous considérons en effet que le fort taux net d'activité des femmes divorcées s'explique davantage par des contraintes socio-économiques plutôt que par un libre choix résultant de projets de vie.

Concernant le chômage et afin de comparer les différences du risque de chômage des femmes selon l'état civil, il convient de se baser sur les taux de chômage<sup>1</sup> par état civil plutôt que sur les pourcentages de chômeuses<sup>2</sup> par état civil. En effet, lorsque dans un groupe de femmes donné peu de femmes travaillent, le pourcentage de chômeuses y sera normalement faible. Si l'on compare les taux de chômage des femmes selon l'état civil, on s'aperçoit que les femmes mariées et les veuves sont légèrement moins exposées au risque du chômage que les femmes célibataires ou divorcées. En outre, l'importance du taux de chômage des femmes par état civil semble augmenter lorsque le pourcentage de femmes actives occupées augmente. En effet, les femmes célibataires ou divorcées présentent les taux d'occupation et les taux de chômage les plus élevés. Ce lien entre chômage et non-activité se trouve développé dans la partie consacrée aux «Relations entre les fluctuations du marché de l'emploi et l'inactivité des femmes ou des hommes».

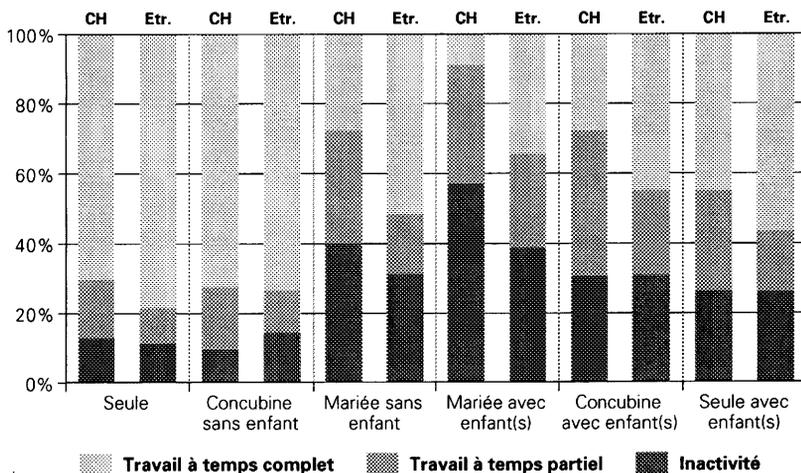
Les cycles de l'inactivité par groupes d'âges quinquennaux s'avèrent plus ou moins identiques pour les femmes célibataires et les femmes divorcées. Elles présentent toutes deux une courbe d'inactivité en U, plus ou moins similaire à celle des hommes. Le minimum se fixe à 7,2% pour les femmes célibataires (35-39 ans) et à 7,7% pour les femmes divorcées (40-44 ans). En revanche, la courbe d'inactivité par groupes d'âges quinquennaux des femmes mariées forme un W, avec une phase de croissance entre 20-24 ans (35,7%) et 30-34 ans (50,4%). Durant cette même période, on observe une importante augmentation de la proportion de femmes mariées travaillant à temps partiel (16,7% entre 20-24 ans et 28,3% entre 30-34 ans). Après 30-34 ans, l'augmentation de l'insertion professionnelle des femmes mariées se réalise entièrement par l'accroissement du travail à temps partiel. De 30-34 ans à 45-49 ans, le pourcentage de femmes mariées au foyer passe de 49,2 à 39,4; celui de femmes mariées travaillant à temps partiel de 28,3 à 39,9; alors que la proportion de femmes mariées travaillant à plein temps diminue légèrement (19,6% à 18,7%).

---

<sup>1</sup> Taux de chômage = nombre de personnes au chômage/nombre de personnes actives de la population considérée.

<sup>2</sup> Pourcentage de chômeurs = nombre de personnes au chômage/total de la population considérée.

**Graphique 2: Femmes âgées de 15 à 61 ans selon la situation familiale, l'origine et le statut d'activité, en 1990**



**Remarque:**

L'origine: Suisse (CH) - Etranger (Etr.)

Le graphique 2 souligne une relation plus forte entre la situation familiale et l'inactivité ou la semi-activité des femmes chez les Suissesses que chez les étrangères. Dans les deux cas ce sont les femmes mariées avec ou sans enfant(s) qui sont les plus inactives. Si le mariage et/ou les enfants constituent des facteurs qui augmentent l'inactivité des femmes, ils augmentent également la part du travail à temps partiel. Les différences essentielles entre Suissesses et étrangères se situent à deux niveaux:

- 1) parmi les femmes seules avec ou sans enfant(s) et les concubines (femmes non mariées vivant en couple) avec ou sans enfant(s), les Suissesses présentent des taux de semi-activité supérieurs à ceux de leurs homologues étrangères;
- 2) parmi les femmes mariées avec ou sans enfant(s), les Suissesses sont d'une part plus inactives et travaillent d'autre part davantage à temps partiel que les étrangères.

### *Le niveau de formation des femmes, une variable explicative de l'inactivité féminine*

Le niveau de formation est un indicateur social complexe. Il fournit des informations permettant d'appréhender plus ou moins précisément différents aspects, tels que la position dans la stratification sociale, les référents culturels liés au cursus scolaire, l'origine sociale ou encore la catégorie socio-professionnelle réalisée ou potentiellement réalisable.

Pour les femmes âgées entre 15 et 61 ans, on observe deux relations claires:

- 1) lorsque le niveau de formation augmente, la proportion de femmes au foyer diminue (34,7% de femmes *sans formation* restent au foyer; *scolarité obligatoire*: 31,9%; *formation professionnelle*: 29,3%; *formation professionnelle supérieure*: 19,2% et *université, haute école*: 17,5%);
- 2) lorsque le niveau de formation des femmes augmente, le pourcentage de femmes semi actives augmente (19,3% de femmes *sans formation* travaillent à temps partiel; *scolarité obligatoire*: 20,2%; *formation professionnelle*: 27,2%; *formation professionnelle supérieure*: 31,2%; *université, haute école*: 33,1%).

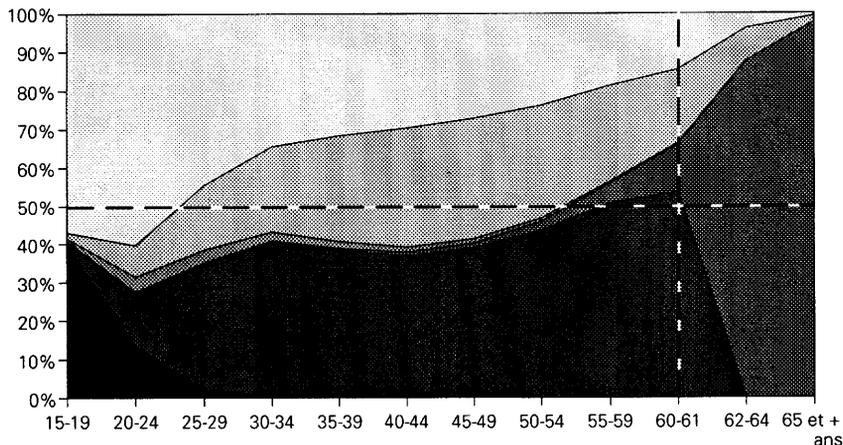
Relevons également que les difficultés d'insertion professionnelle sont maximales pour les femmes universitaires, puisque leur taux de chômage s'élève à 13,1% entre 20 et 24 ans et à 7,6% entre 25 et 29 ans. A l'opposé, les taux de chômage des femmes ayant suivi une formation professionnelle ne se montent qu'à 3,4% entre 20-24 ans et 2,7% entre 25-29 ans.

En observant les taux d'inactivité et de semi-activité des femmes par groupes d'âges quinquennaux, selon le niveau de formation (*Graphique 3*), on relève les disparités suivantes:

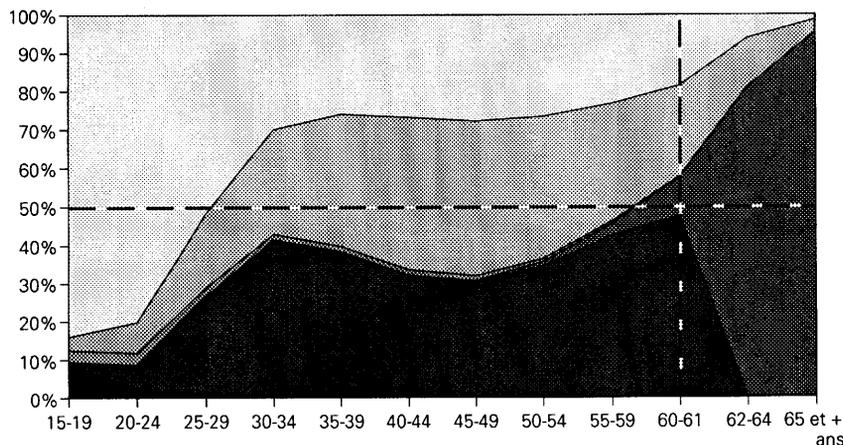
- 1) entre 20-24 ans et 30-34 ans, les sorties de la vie active ou les non-entrées dans la vie active pour raisons familiales sont plus fréquentes chez les femmes ayant un niveau de formation de base ou ayant suivi un apprentissage (*scolarité obligatoire* ou *formation professionnelle*);

**Graphique 3: Femmes selon les groupes d'âges quinquennaux, le statut d'activité et le niveau de formation le plus élevé, en 1990**

**Scolarité obligatoire (N= 1'160'415)**



**Formation professionnelle (N= 1'226'330)**



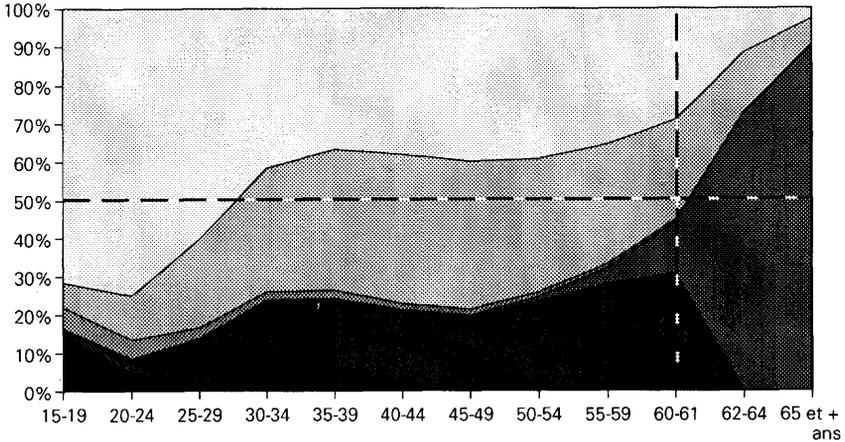
- Temps complet
- Chômage
- Au foyer
- Temps partiel
- Rentière, retraitée
- En formation

**Remarque:**

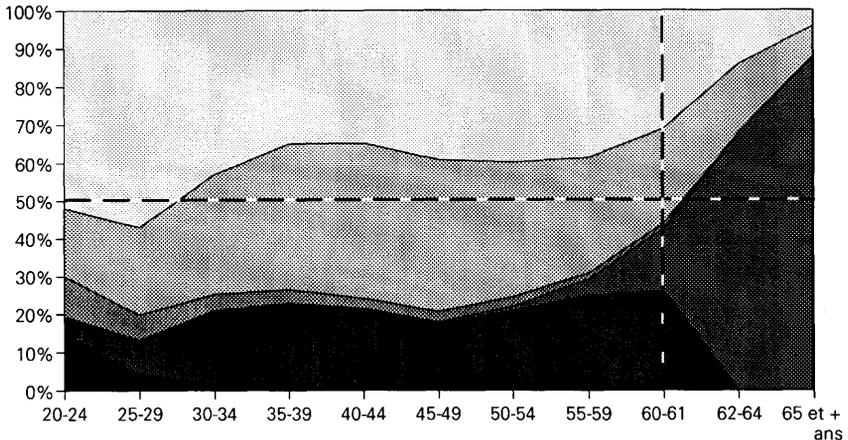
Les femmes au foyer âgées de 62 ans ou plus sont comptées au nombre des retraitées.

**Graphique 3: Femmes selon les groupes d'âges quinquennaux, le statut d'activité et le niveau de formation le plus élevé, en 1990**

**Formation professionnelle supérieure (N= 87'469)**



**Université et haute écoles (N= 77'818)**



- Temps complet
- Chômage
- Au foyer
- Temps partiel
- Rétière, retraitée
- En formation

**Remarque:**  
Les femmes au foyer âgées de 62 ans ou plus sont comptées au nombre des rétiérées.

- 2) de 20-24 ans à 30-34 ans, outre l'augmentation du pourcentage de femmes au foyer, on remarque une baisse du travail à plein temps et une augmentation du travail à temps partiel ceci quel que soit le niveau de formation. Pour les niveaux de formation inférieurs et moyens, la diminution du travail à plein temps de 20-24 ans à 30-34 ans s'avère plutôt compensée par l'augmentation de la proportion de femmes au foyer. Or, pour les niveaux de formation supérieurs, cette baisse du travail à plein temps est plutôt accompagnée d'une augmentation de la semi-activité;
- 3) les mouvements de réinsertion professionnelle après 30-34 ans sont plus forts dans les niveaux de formation intermédiaires (formation professionnelle ou maturité). Les femmes sans formation ou ayant terminé la scolarité obligatoire, ainsi que les femmes au bénéfice d'une formation supérieure se caractérisent par un mouvement de réinsertion professionnelle après 34 ans qui reste faible ou presque nul;
- 4) la sortie de la vie active est plus lente et plus tardive pour les femmes ayant une formation supérieure.

***Faibles écarts entre les taux d'inactivité par âge des hommes suisses et des hommes étrangers***

Le graphique 1 souligne que les hommes suisses et étrangers ont des taux d'inactivité par âge relativement similaires. En comparant le tableau 1 avec le graphique 1, il semble y avoir contradiction. Dans le tableau 1, on remarque que le taux brut d'inactivité des hommes suisses se situe largement en dessus de celui des hommes étrangers (différence de 12,5 points). Or, dans le graphique 1, il ressortait que les hommes suisses avaient des taux d'inactivité par classes d'âges quinquennales presque semblables à ceux des étrangers. En effet, la somme des écarts de taux d'inactivité des Suisses et des étrangers par classes d'âges s'élève à 1,75 points. Et de 30-34 ans à 55-59 ans, les taux d'inactivité des Suisses sont même légèrement inférieurs à ceux des étrangers. *Cette situation signifie que les comportements par classes d'âges des hommes étrangers face à l'activité économique ressemblent fortement à ceux des hommes suisses. En revanche, les distributions par classes d'âges quinquennales*

*sont elles significativement différentes selon l'origine.* C'est précisément la différence de distribution par âge qui explique l'écart important des taux bruts d'inactivité entre les hommes suisses et les hommes étrangers. En effet, 72,6% des hommes étrangers résidant en Suisse ont entre 20 et 59 ans, contre seulement 56,5% des hommes suisses. C'est entre 20 et 59 ans que les hommes sont les plus actifs, ceci quelle que soit leur origine. Deux phénomènes expliquent pourquoi la population étrangère masculine recense proportionnellement plus d'hommes âgés entre 20 et 59 ans que la population suisse masculine:

- 1) un certain nombre d'étrangers travaillent en Suisse sans que leur famille réside dans le pays, par choix ou par contrainte;
- 2) un certain nombre d'étrangers arrivés à l'âge de la retraite ou proches de cet âge retournent dans leur pays d'origine. Ce phénomène de retour est observable au travers de la baisse du pourcentage d'étrangers par classes d'âges quinquennales depuis l'âge de 50 ans. En effet, la proportion d'étrangers parmi la population masculine résidant en Suisse passe successivement de 26,1% dans la classe d'âges de 50-54 ans, à 20,0% entre 55-59 ans, puis à seulement 12,8% entre 60-64 ans et 5,5% de 65 ans et plus. Ainsi, la proportion d'étrangers s'avère presque cinq fois inférieure dans la classe d'âges de 65 ans et plus que dans celle de 50-54 ans.

Un autre effet de distribution, beaucoup moins important que le premier, concerne les populations inaptes au travail (handicapés, invalides, malades...). La population étrangère, en grande partie issue d'une migration de travail, compte de ce fait proportionnellement moins de personnes inaptes au travail. Lorsque cette inaptitude survient par accident ou par maladie en Suisse, une partie des étrangers concernés retourne dans leur pays d'origine.

Malgré ces effets de distribution, on remarque dans le graphique 1 que les hommes suisses entrent légèrement plus tardivement dans la vie active et en sortent légèrement plus rapidement que les hommes étrangers. Entre 20 et 24 ans, le taux d'inactivité des hommes étrangers est de 12,7%, alors que celui des hommes suisses s'élève à 22,4%. Les différences

d'accès aux formations longues entre les Suisses et les étrangers expliquent sans doute cet écart. Les minimums du taux d'inactivité des hommes suisses et étrangers se trouvent dans la classe d'âges de 40-44 ans (1,2% pour les Suisses et 1,7% pour les étrangers). Le processus de retrait de la vie active se déclenche au même moment (60-64 ans), mais il se développe plus rapidement pour les hommes suisses. En effet, le taux d'inactivité des hommes suisses est 4 fois plus élevé entre 60-64 ans (20,4%) qu'entre 55-59 ans (4,9%), alors qu'il n'est que 3 fois plus élevé pour les étrangers (6,2% à 55-59 ans et 19,1% à 60-64 ans). Cet écart ne signifie pas obligatoirement que les étrangers ont moins recours à la retraite anticipée. Cette différence s'explique également par les retours de retraités étrangers dans leur pays d'origine. Dans l'analyse de l'occurrence des retraites anticipées, il convient de mentionner qu'une préretraite peut s'envisager de différentes manières. Elle peut être choisie et vécue comme un privilège ou signifier une exclusion précoce du marché de l'emploi (alternative au chômage) et donc être vécue comme une contrainte. Même si cette nuance ne peut pas s'observer dans les présentes statistiques, il s'agit de s'en souvenir dans nos interprétations.

En plus de la distinction Suisse/Etranger, il nous semble intéressant d'observer quelles sont les catégories socio-professionnelles les plus concernées par le phénomène des retraites anticipées. Etant donné que la variable «catégorie socio-professionnelle» ne peut pas s'appliquer aux personnes inactives, nous avons choisi la variable «niveau de formation le plus élevé» comme indicateur social évaluant l'appartenance socio-professionnelle.

Le phénomène de préretraite (de 50 à 64 ans) apparaît plus faible pour les hommes ayant suivi une formation supérieure (*Tableau 3*). Cela signifie que chez les hommes, la fréquence des retraites anticipées augmente lorsque le niveau de formation diminue. Si l'on admet, qu'en général, les professions associées aux formations supérieures sont plus attrayantes, plus intéressantes et plus valorisantes, on peut expliquer le faible taux de préretraites chez les hommes bénéficiant d'une formation supérieure par les diverses formes de bénéfices retirés de l'activité professionnelle. A l'opposé, l'épuisement, le découragement et les faibles profits associés

aux professions à faibles niveaux de formation expliqueraient alors les sorties de la vie active plus rapides pour les hommes à niveau de formation faible ou moyen. D'autres interprétations sont néanmoins envisageables. En supposant que les préretraites soient davantage le résultat d'une contrainte que d'un libre choix, les résultats du tableau 3 signifieraient un plus grand risque d'exclusion professionnelle précoce pour la main-d'oeuvre à faible formation. Il faut également mentionner que si les hommes à faibles niveaux de formation sortent plus rapidement de la vie active, cela ne signifie pas que la durée de leur insertion professionnelle soit moins importante que celle des hommes à niveau de formation élevé. En effet, leur entrée dans la vie active se fait nettement plus tôt que celle des hommes à niveau de formation supérieure.

**Tableau 3: Hommes rentiers et retraités par classes d'âges quinquennales dès 50 ans, selon le niveau de formation, en 1990, en nombres absolus et en pour cent**

	Hommes rentiers, retraités					
	50-54 ans		55-59 ans		60-64 ans	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Sans formation	398	6,9	548	10,3	1 329	30,5
Scolarité obligatoire	1 600	3,5	3 075	6,9	9 661	23,1
Formation professionnelle	1 253	1,3	2 898	3,3	12 680	17,4
École préparant à la maturité	51	1,3	156	4,6	659	23,1
Formation et école professionnelle supérieure	196	0,7	515	2,3	2 638	14,4
Université, haute école	86	0,5	247	1,9	1 607	14,1
Total	3 584	1,8	7 439	4,2	28 574	18,7

**Remarque:**

Les pourcentages indiquent les proportions d'hommes rentiers et retraités dans la population masculine totale, selon la classe d'âges et le niveau de formation retenu. Il y a par exemple 6,9% d'hommes rentiers, retraités parmi les hommes sans formation âgés de 50-54 ans.

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

### 2.3 Evolution de l'inactivité depuis 1970

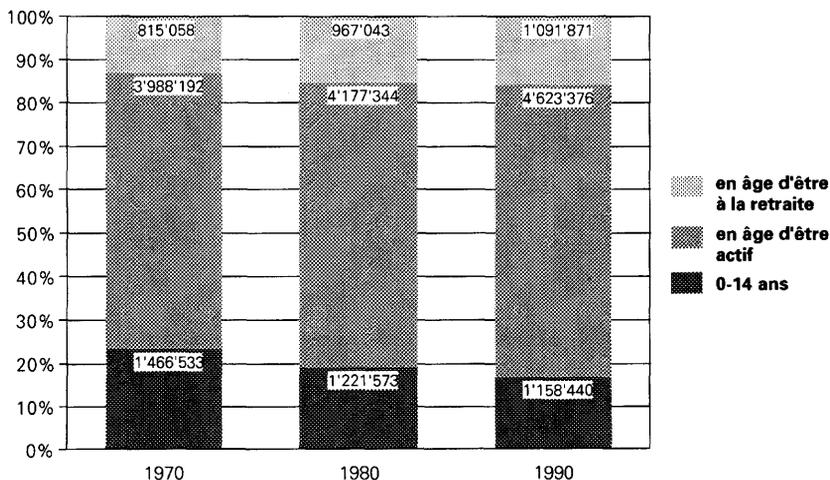
Le tableau 1 nous a permis de remarquer que les taux bruts d'inactivité ont sensiblement diminué depuis 1970. Comme nous l'avons déjà souli-

gné, la comparaison des recensements fédéraux comporte quelques pièges. Il convient notamment de ne pas oublier que la définition minimale de l'activité est passé de 6 heures hebdomadaires (1970 et 1980) à 1 heure hebdomadaire (1990).

### Viellissement de la population et diminution des inactifs fixes

Ce que nous appelons les inactifs fixes comprend les personnes auxquelles la loi attribue un statut d'inactif en raison de leur âge. Il s'agit des enfants âgés de 14 ans et moins et des personnes ayant atteint l'âge de la retraite (62 ans pour les femmes et 65 ans pour les hommes).

**Graphique 4: Rapports entre inactifs fixes et personnes en âge d'être actives, de 1970 à 1990**



Si le nombre d'enfants a diminué ces vingt dernières années, tel n'a pas été le cas pour les personnes en âge de retraite. La population résidant en Suisse présente, de 1970 à 1990, un accroissement de 34,0% du nombre de personnes qui ne sont *plus* en âge d'être actives. Le nombre de person-

nes ayant atteint l'âge de la retraite a augmenté de 276'813 personnes pour se fixer à plus d'un million en 1990 (*Graphique 4*). Cette transition démographique s'est avérée plus importante entre 1970 et 1980 qu'entre 1980 et 1990.

Finalement, la baisse du nombre d'enfants s'est avérée plus conséquente que l'augmentation du nombre de retraités. De 1970 à 1990, la Suisse enregistre donc une diminution d'inactifs fixes de 31'280 personnes. Après une importante réduction du nombre d'inactifs fixes entre 1970 et 1980, le nombre de personnes en âge d'être inactives a cependant augmenté de 1980 à 1990 pour s'établir à 2'250'311 personnes en 1990. Compte tenu de l'importante augmentation de la population totale entre 1980 et 1990, le pourcentage d'inactifs fixes a tout de même diminué durant ces deux périodes (36,4% d'inactifs fixes en 1970; 34,4% en 1980 et 32,7% en 1990). Ainsi, en 1970, la Suisse dénombrait sur 100 personnes 23 enfants âgés de moins de 15 ans et 13 personnes ayant atteint l'âge de la retraite (36 inactifs fixes). En 1990, la Suisse recense sur 100 personnes 17 enfants et 16 «retraités» (33 inactifs fixes). Parallèlement à l'augmentation du nombre de retraités, on observe une baisse importante des prolongations de l'activité professionnelle après l'âge de la retraite. En effet, les taux d'inactivité des femmes de 62 ans et plus passent de 90,3% en 1970 à 96,2% en 1990. Ceux des hommes âgés de 65 ans et plus passent eux de 68,3% à 90,8%.

### **Trajectoire économique des femmes en pleine mutation depuis 1970**

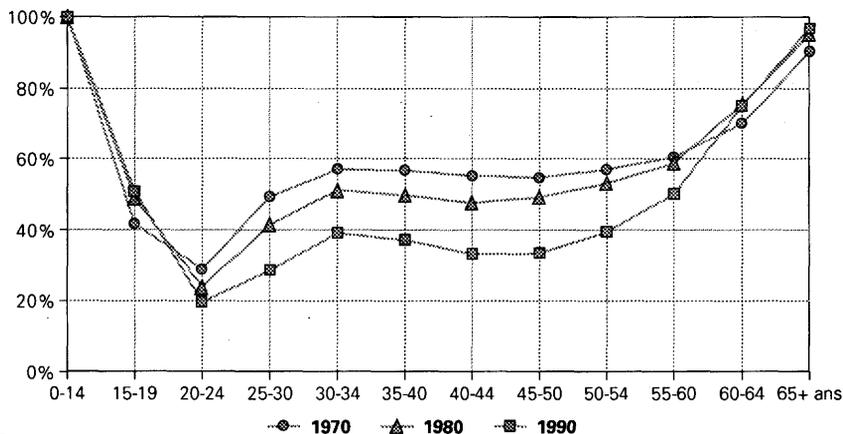
Durant ces vingt dernières années, les femmes résidant en Suisse ont modifié de manière assez radicale leur comportement vis-à-vis de l'activité professionnelle.

De 1970 à 1990, l'activité économique des femmes a considérablement progressé. Le graphique 5 souligne trois évolutions importantes de l'inactivité féminine depuis 1970:

- 1) diminution des entrées rapides dans la vie active entre 15 et 19 ans;

- 2) augmentation de l'insertion économique des femmes entre 20 et 24 ans, puis diminution de la sortie de la vie active entre 25 et 34 ans;
- 3) accentuation du mouvement de réinsertion professionnelle des femmes après 30-34 ans.

**Graphique 5: Taux d'inactivité des femmes selon les groupes d'âges quinquennaux, de 1970 à 1990**



**Remarques:**

Le taux d'inactivité des femmes est la proportion de femmes non actives par rapport au total des femmes.

Base des données: fichiers harmonisés, élaborés dans le but de comparer les résultats des recensements de 1970, 1980 et 1990.

De 15 à 19 ans, la baisse de l'inactivité des femmes s'explique en grande partie par l'augmentation de la fréquentation des formations post-secondaires à plein temps, par rapport aux apprentissages ou aux entrées dans la vie active sans formation. Derrière la *diminution des taux féminins d'inactivité entre 20-24 ans et 30-34 ans* se cachent deux phénomènes importants.

- 1) D'une part, on observe depuis 1970 un recul considérable du pourcentage de femmes mariées entre 20 et 24 ans. Ce processus s'avère plus marqué pour les Suissesses que pour les étrangères. En 1970, les Suissesses âgées de 20 à 24 ans comptaient 18,1% de femmes mariées sans enfant, contre seulement 8,3% en 1990. De plus, 22,7% des femmes

suisses de cette même tranche d'âges étaient mariées avec enfant(s) en 1970, contre seulement 6,9% en 1990. La baisse de l'inactivité des femmes âgées de 20 à 24 ans s'explique donc en grande partie par le recul de la proportion de femmes mariées (catégorie à fort taux d'inactivité), se combinant avec une augmentation du pourcentage de femmes seules ou concubines sans enfant (catégories à faibles taux d'inactivité). Si la diminution du nombre de femmes mariées sans enfant se fait principalement sentir dans la classe d'âges de 20-24 ans, celle des femmes mariées avec enfant(s) se prolonge également entre 25 et 29 ans, (56,2%<sup>1</sup> en 1970 et 32,4% en 1990) ainsi qu'entre 30 et 34 ans (72,9%<sup>2</sup> en 1970 et 56,8% en 1990).

- 2) Le second phénomène relate une baisse de la propension à l'inactivité des Suissesses mariées âgées entre 20 et 34 ans. Les femmes suisses mariées sans enfant sont les plus concernées par ce phénomène (taux d'inactivité des Suissesses mariées sans enfant, âgées entre 20 et 34 ans, passant de 32,6% en 1970 à 17,2% en 1990). Notons également que cette diminution n'est presque en rien due à l'inclusion parmi les actives des femmes travaillant entre 1 et 5 heures hebdomadaires, puisque seules 0,5% des femmes suisses mariées sans enfant et âgées entre 20 et 34 ans sont concernées.

Au sujet de l'*accentuation du mouvement de réinsertion professionnelle des femmes après 30-34 ans*, nous observons depuis 1970 une importante substitution de l'inactivité des femmes après 34 ans par le travail à temps partiel. A l'apogée du mouvement de réinsertion professionnelle, c'est-à-dire entre 40 et 44 ans, la semi-activité des femmes s'est multipliée par deux ou plus depuis 1970, ceci quelle que soit l'origine ou la situation familiale. L'importance du temps partiel reste toutefois différente selon l'origine et la situation dans le ménage. Entre 40 et 44 ans, les Suissesses sont proportionnellement plus nombreuses à travailler à temps partiel que les étrangères. Par ailleurs, les femmes mariées et les femmes avec enfant(s) présentent des taux de semi-activité environ deux fois plus élevés que les femmes seules ou les concubines sans enfant.

---

<sup>1</sup> Pourcentage de femmes mariées avec enfant(s) parmi les Suissesses âgées de 25-29 ans.

<sup>2</sup> Pourcentage de femmes mariées avec enfant(s) parmi les Suissesses âgées de 30-34 ans.

D'une manière plus générale, ces trois évolutions témoignent d'un *changement du rôle social des femmes*. Alors que le modèle traditionnel de la famille privilégiait le travail des femmes dans la sphère privée (ménage, enfants, éducation...), le modèle qui semble ressortir en 1990 suggère plutôt une combinaison entre vie familiale et vie professionnelle. Il paraît certain qu'une part de cette évolution peut s'expliquer par les changements des projets de vie et des valeurs qui y sont attachées, changements qui sont au demeurant défendus et revendiqués par les femmes. On peut également invoquer le besoin croissant d'un revenu supplémentaire dans le ménage. Par ailleurs, dans certaines situations, cette combinaison entre vie familiale et vie professionnelle semble s'imposer aux femmes plutôt que d'être choisie. On peut par exemple penser aux femmes divorcées, qui sont 2,3 fois plus nombreuses en 1990 qu'en 1970. En outre, cette évolution ne dit rien quant aux conditions d'insertion professionnelle des femmes et ne permet donc nullement de conclure à une amélioration de la condition féminine ou même à une progression de l'égalité homme/femme.

### **Doublement de la semi-activité des femmes depuis 1970**

Le travail à temps partiel apparaît clairement comme le substitut à l'inactivité des femmes âgées entre 15 et 61 ans. La progression du nombre de femmes actives occupées entre 1970 et 1990 s'élève à 414'605 personnes. Notons que 70,5% de cette augmentation est due à la progression du travail à temps partiel (*Tableau 4*).

Pour les Suissesses en âge d'être actives, la baisse du taux net d'inactivité se trouve compensée par la progression du travail à temps partiel, et principalement des emplois à temps partiel de 6 à 24 heures par semaine. Concernant les étrangères âgées de 15 à 61 ans, leur taux net d'inactivité restant plus ou moins stable, l'augmentation du travail à temps partiel est alors accompagnée par une baisse du travail à plein temps. Bien que restant à des niveaux inférieurs, le travail à temps partiel des étrangères a davantage progressé en termes de multiplicateur depuis 1970 (2,16 fois plus important en 1990 qu'en 1970 pour les étrangères et 1,86 fois pour les Suissesses).

**Tableau 4: Femmes âgées de 15 à 61 ans, selon le statut d'activité et l'origine, de 1970 à 1990, en nombres absolus et en pour cent**

	Suisseuses			Étrangères		
	1970	1980	1990	1970	1980	1990
<b>Non actives</b>						
Nombre	882 569	859 434	700 554	101 439	104 657	114 623
En pour cent	54,5	49,0	38,1	31,8	36,1	30,1
<b>Chômeuses</b>						
Nombre	1 974	8 333	27 009	235	1 637	10 695
En pour cent	0,1	0,5	1,5	0,1	0,6	2,8
Taux de chômage	0,3	0,9	2,4	0,1	0,9	4,0
<b>Temps partiel total</b>						
Nombre	224 861	299 902	475 525	26 367	38 106	68 155
En pour cent	13,9	17,1	25,9	8,3	13,2	17,9
Détail du temps partiel en nombre d'heures hebdomadaires						
1h.-5h. <sup>1</sup>			26 259			1 919
			1,4			0,5
6h.-24h. <sup>2</sup>			91 736	167 351	271 364	10 979
	5,7	9,6	14,8	3,4	7,2	9,9
>25h. <sup>3</sup>			117 360	87 729	132 231	13 357
	7,2	5,0	7,2	4,2	4,2	5,9
Sans indication			15 765	44 822	45 671	2 031
	1,0	2,6	2,5	0,6	1,8	1,6
<b>Plein temps</b>						
Nombre	510 608	584 359	635 288	190 406	145 196	187 879
En pour cent	31,5	33,4	34,5	59,8	50,1	49,2
<b>Total</b>	1 620 012	1 752 028	1 838 376	318 447	289 596	381 352

**Remarques:**

<sup>1</sup> En 1970 et 1980, les personnes travaillant de 1h. à 5 h. hebdomadaires étaient considérées comme non actives.

<sup>2</sup> En 1970, le temps partiel à « faible nombre d'heures hebdomadaires » allait de 6 à 19 heures par semaine, au lieu de 6 à 24 heures comme cela a été le cas pour 1980 et 1990.

<sup>3</sup> En 1970, le temps partiel à « fort nombre d'heures hebdomadaires » allait de 20 heures par semaine et plus, au lieu de 25 heures et plus comme cela a été le cas en 1980 et 1990.

Source: OFS, Recensements fédéraux de la population

Parallèlement à l'augmentation du travail à temps partiel chez les femmes, on observe une importante augmentation du chômage. Les pourcentages de chômeuses étant mathématiquement influencés par l'évolution de l'insertion économique des femmes, il convient de s'arrêter sur l'évolution des taux de chômage. Ces derniers ont également progressé depuis 1970, et de manière plus prononcée pour les femmes étrangères.

Depuis vingt ans, on constate par conséquent que les femmes travaillent davantage et sont plus exposées au risque du chômage. Cette évolution semble désavouer l'explication de la baisse de l'inactivité des femmes par l'effet d'attraction d'un marché du travail plus ouvert aux femmes. En revanche, l'hypothèse de la priorité explicative du facteur culturel, c'est-à-dire de l'évolution culturelle des rôles types attribués ou revendiqués par les femmes, apparaît renforcée. Pour plus de détails concernant la relation chômage-inactivité, il faut se reporter à la section intitulée «Relations entre les fluctuations du marché de l'emploi et l'inactivité des femmes ou des hommes».

### **Entrée dans la vie active des hommes légèrement plus tardive et sortie légèrement plus rapide par rapport à 1970**

L'évolution des taux d'inactivité par âge des hommes est nettement moins marquée qu'elle ne l'est pour les femmes. Depuis 1970, on observe d'une part une faible augmentation des taux d'inactivité entre 15 et 24 ans, et d'autre part une progression plus conséquente de l'inactivité masculine dès 60 ans:

- 15-19 ans: 37,2%<sup>1</sup> en 1970 et 44,0%<sup>2</sup> en 1990,
- 20-24 ans: 12,3% en 1970 et 16,2% en 1990,
- 60-64 ans: 12,7% en 1970 et 22,2% en 1990,
- 65 ans et plus: 68,3% en 1970 et 90,8% en 1990.

Que ce soit pour l'entrée ou la sortie de la vie active, une grande partie des changements s'est opérée entre 1970 et 1980. De 1980 à 1990, les variations sont extrêmement faibles voire insignifiantes. Entre 15 et 24 ans, les changements s'expliquent essentiellement par l'accroissement du temps de formation (prolongement de la durée des formations et augmentation de la fréquentation des écoles post-secondaires). Entre 60 et 64 ans, on observe une augmentation des retraites anticipées, et après 64 ans une forte diminution des prolongements d'une activité professionnelle.

<sup>1</sup> Taux d'inactivité des hommes âgés de 15 à 19 ans, en 1970.

<sup>2</sup> Taux d'inactivité des hommes âgés de 15 à 19 ans, en 1990.

## 2.4 Comparaison internationale des taux d'inactivité selon le sexe et l'âge

Il convient d'être prudent lorsqu'on compare les statistiques nationales de différents pays. Dans cette comparaison internationale interviennent des biais statistiques liés aux différences de définition de la population active et non active. Les femmes travaillant sans rémunération dans l'exploitation familiale, les chômeurs n'ayant jamais travaillé, les personnes travaillant à temps partiel forment quelques-unes des catégories qui ne sont pas traitées de la même manière dans tous les pays. Un autre problème inhérent à cette comparaison internationale tient aux différences de procédures d'élaboration des statistiques analysées. Dans certains cas, il s'agit de recensements exhaustifs, dans d'autres d'enquêtes par sondage, ou encore d'évaluations officielles. Compte tenu des difficultés d'une comparaison internationale, nous relèverons uniquement les grands écarts de l'inactivité par âge et par sexe, et les différences de taux bruts d'inactivité les plus importantes (tous âges confondus). Pour ce faire, les statistiques proposées par le BIT dans *l'Annuaire des statistiques du travail* (BIT, 1992) sont les plus appropriées.

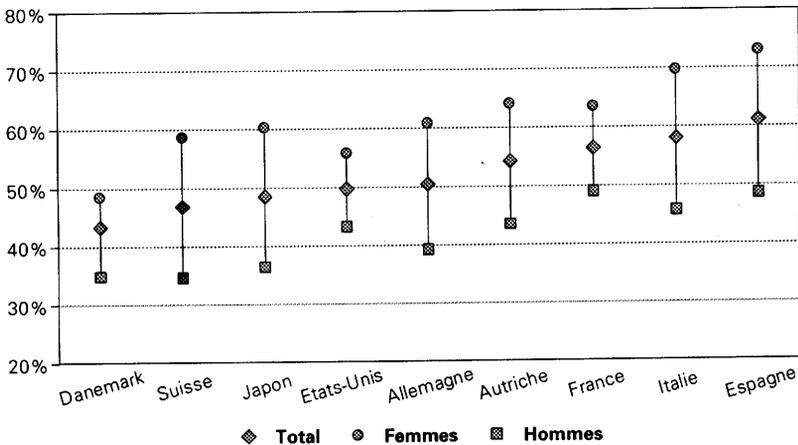
Afin de mettre en perspective mondiale l'inactivité de la population résidant en Suisse, nous avons retenu le Japon, les Etats-Unis, l'Allemagne, l'Autriche, la France, l'Italie, l'Espagne et le Danemark.

### Taux bruts d'inactivité: la Suisse proche du modèle japonais

Si l'on se réfère au niveau des taux bruts d'inactivité généraux et par sexe, ainsi qu'à l'écart des taux d'inactivité entre hommes et femmes, la Suisse se rapproche fortement du Japon, voire de l'Allemagne (*Graphique 6*). Parmi les neuf pays comparés, la Suisse se caractérise par de faibles taux bruts d'inactivité. La proportion d'hommes inactifs en Suisse est la plus faible des neufs pays comparés (34,6%). Le pourcentage d'hommes inactifs est en revanche le plus élevé en France (49,0%). L'inactivité brute des femmes en Suisse (58,7%) est la troisième plus faible, après le Danemark (48,5%) et les Etats-Unis (55,8%). C'est en Espagne que les femmes sont les plus inactives puisque plus de 7 femmes sur 10 sont inactives

(tous âges confondus). Globalement, le poids des personnes économiquement inactives reste relativement faible en Suisse, où moins de 5 personnes sur 10 sont inactives. Seul le Danemark comprend une population inactive proportionnellement moindre (43,3%). En Espagne, ce taux brut d'inactivité est maximal avec 61,1%, puis viennent l'Italie (58,0%) et la France (56,4%).

**Graphique 6: Taux d'inactivité selon le sexe dans neuf pays**



**Remarques:**

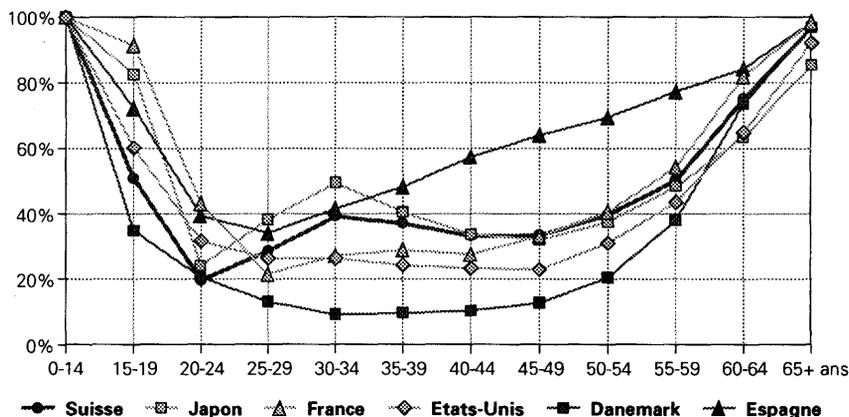
Le taux d'inactivité est la proportion de personnes non actives par rapport à la population totale. Les chiffres concernant la Suisse sont tirés du recensement fédéral de la population de 1990 (RFP, 1990). Les autres séries sont tirées de l'Annuaire des statistiques du travail de 1992 (BIT, 1992).

Le graphique 6 souligne également que l'écart entre les taux d'inactivité des hommes et des femmes s'avère relativement important en Suisse, tout comme au Japon, en Italie et en Espagne (environ 24 points). Aux Etats-Unis, au Danemark et en France, les écarts entre les taux bruts d'inactivité des femmes et des hommes sont nettement plus petits, puisqu'ils se montent à environ 13 points.

## Très fortes variations internationales de l'inactivité des femmes par classes d'âges quinquennales

Parmi les pays comparés, les courbes d'inactivité féminine par classes d'âges quinquennales varient non seulement de niveau, mais présentent d'importantes différences de forme (*Graphique 7*). Cela indique que les rapports au travail des femmes selon l'âge fluctuent fortement d'un pays à l'autre.

**Graphique 7: Taux d'inactivité des femmes selon les groupes d'âges quinquennaux dans six pays, en 1990 ou 1992**



### Remarques:

Le taux d'inactivité des femmes est la proportion de femmes non actives par rapport au total des femmes.

Les chiffres concernant la Suisse sont tirés du recensement fédéral de la population de 1990 (RFP, 1990). Les autres séries sont tirées de l'Annuaire des statistiques du travail de 1992 (BIT, 1992).

L'entrée dans la vie active des femmes âgées de 15 à 24 ans est relativement importante en Suisse, mais n'oublions pas que les apprentissages sont fréquents en Suisse et que les apprenties sont considérées comme actives. Aux extrêmes, relevons qu'en France, avec un taux d'inactivité de 91,5%, les femmes âgées de 15 à 19 ans sont presque trois fois plus inactives qu'au Danemark (34,8%). Le Danemark se distingue des autres pays comparés par une courbe du taux d'inactivité des femmes presque identique à celle des hommes (courbe en U et non en W). Aux Etats-Unis, les

femmes ont tendance à augmenter leur insertion professionnelle jusqu'à 45-49 ans, mais sans atteindre le niveau d'activité des femmes au Danemark. Du reste, aux Etats-Unis comme au Danemark, les femmes ne sortent guère de la vie active pour raisons familiales. Avec l'Espagne, on voit se dessiner un modèle «méditerranéen» de l'inactivité féminine, qui consiste en un long retrait progressif de la vie active dès 25-29 ans. En Italie, la courbe d'inactivité des femmes ressemble fortement à celle de l'Espagne. Dans ces deux pays, l'insertion économique des femmes se réalise essentiellement entre 20 et 29 ans et reste relativement faible, puisque les minimums des taux d'inactivité des femmes se fixent aux environs de 34%. En France, les femmes se rapprochent de ce modèle dit «méditerranéen», mais avec quelques nuances. En premier lieu, bien que situé dans la même classe d'âges (25-29 ans), le minimum du taux d'inactivité y est plus faible (21,5%). En second lieu, le mouvement de sortie progressive de la vie active dès 30-34 ans y est beaucoup plus modéré. En Suisse, les cycles de l'inactivité économique des femmes forment une courbe en W, tout comme au Japon, en Autriche et en Allemagne. Le mouvement de sortie de la vie active des femmes de 25 à 34 ans est le plus marqué au Japon, suivi par la Suisse.

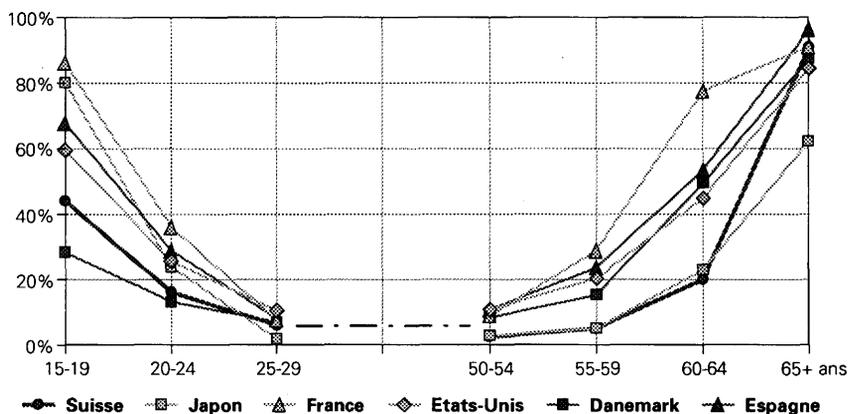
### **Rythmes différents d'entrée et de sortie de la vie active pour les hommes**

En comparaison des femmes, les propensions à l'inactivité des hommes par groupes d'âges quinquennaux présentent relativement moins de différences entre les pays retenus. Ces écarts de taux d'inactivité se marquent principalement dans les articulations «formation/vie professionnelle» ou «vie active/retraite».

Le graphique 8 souligne qu'en Suisse les hommes entrent plus rapidement dans la vie active que dans les autres pays (hormis au Danemark), et en ressortent plus tardivement (hormis au Japon). Par rapport à la France, ces écarts sont particulièrement importants. De 15 à 19 ans, près de 9 hommes sur 10 sont inactifs en France, contre moins de 5 sur 10 en Suisse. L'importance de cet écart s'explique en partie par les différences dans les systèmes de formation post-secondaire suisse et français. Les jeunes Français semblent donner la priorité aux écoles post-secondaires et

supérieures plutôt qu'aux apprentissages. En France, seuls 4,3%<sup>1</sup> des jeunes âgés de 16 à 21 ans suivent un apprentissage. Pour la Suisse, ce pourcentage s'élève à 32,2%. Parallèlement, de 60 à 64 ans, presque 8 hommes sur 10 sont inactifs en France contre seulement 2 hommes sur 10 en Suisse. A ce sujet, il faut noter qu'en France l'âge de la retraite est fixé à 64 ans pour les hommes et les femmes, mais que les systèmes de pré-retraite y sont plus développés et plus avantageux qu'en Suisse.

**Graphique 8: Taux d'inactivité des hommes selon les groupes d'âges quinquennaux dans six pays, en 1990 ou 1992**



**Remarques:**

Le taux d'inactivité des hommes est la proportion d'hommes non actifs par rapport au total des hommes. Les chiffres concernant la Suisse sont tirés du recensement fédéral de la population de 1990 (RFP, 1990). Les autres séries sont tirées de l'Annuaire des statistiques du travail de 1992 (BIT, 1992).

<sup>1</sup> INSEE, 1989, p.9.

---

### 3 Disparités régionales de l'inactivité économique en Suisse

---

Dans le chapitre précédent, nous avons pu constater d'importantes évolutions historiques de l'inactivité en Suisse, ainsi que de substantiels écarts d'inactivité entre nations en 1990. Dans ce chapitre, nous proposons d'observer les différences de l'inactivité en 1990 selon divers découpages régionaux du territoire suisse. La première constatation est que la répartition spatiale de la population non active n'est de loin pas homogène. Le poids relatif des non-actifs, la structure de la population non active ainsi que les taux d'inactivité diffèrent d'une région à l'autre. Quatre clefs de régionalisation ont été envisagées:

- 1) les régions linguistiques;
- 2) les zones urbaine et rurale;
- 3) les cantons;
- 4) les régions MS.

Les analyses régionales qui suivent ont en priorité deux objectifs. D'une part, elles décrivent les différences démographiques d'ordre structurel en termes d'activité, de semi-activité et d'inactivité. D'autre part, elles permettent d'identifier les éventuelles divergences régionales de comportement face au travail de certains groupes socio-culturels définis.

#### 3.1 L'inactivité économique selon la région linguistique

##### 3.1.1 *Présentation générale des différences*

Le découpage régional en termes de région linguistique présente l'avantage de la clarté. Le critère linguistique se trouve en effet couramment invoqué pour structurer la Suisse, tant dans les analyses politiques, économiques, sociologiques que dans le langage commun. De plus, le découpage linguistique du territoire suisse permet de structurer la société suisse selon les différences culturelles attachées à l'appartenance linguistique, passant par des variations dans les systèmes de valeurs, les projets de vie, l'organisation sociale, les styles de vie, etc. Néanmoins, les comparai-

sons entre régions linguistiques renferment quelques pièges. Notons tout d'abord que les quatre régions linguistiques ont été élaborées à partir de la prédominance linguistique de chaque commune. Il ne convient donc pas de penser les régions linguistiques en termes de canton. En effet, les communes des cantons de Berne, Fribourg, Grisons, Tessin, Valais et Jura se trouvent réparties dans deux ou trois régions linguistiques différentes. La ville de Bienne est alémanique et celle de Fribourg romande. Le canton des Grisons est en partie alémanique (Davos, Coire...), en partie romanche ainsi qu'italophone (Brusio, Poschiavo, district de Moësa...). Bosco/Gurin dans le canton du Tessin fait partie de la région linguistique alémanique. Le Haut-Valais est alémanique et le Bas-Valais romand. Pour terminer, mentionnons qu'Ederswiler dans le canton du Jura est à majorité alémanique. Par ailleurs, les quatre régions linguistiques présentent des différences extrêmement importantes quant à l'envergure de leur population (Suisse alémanique: 4'945'834 personnes, Suisse romande: 1'606'732, Suisse italienne: 294'804 et Suisse romanche: 26'317 personnes). Les degrés d'homogénéité des régions linguistiques au niveau économique, social ou territorial sont très divers, et l'articulation villes/campagnes diffère fortement d'une région linguistique à l'autre.

**Tableau 5: Population non active, selon le sexe et l'origine, par région linguistique, en 1990, en nombres absolus et en pour cent**

	Suisse		Suisse alémanique		Suisse romande		Suisse italienne		Suisse romanche	
	Nombre	Taux brut	Nombre	Taux brut	Nombre	Taux brut	Nombre	Taux brut	Nombre	Taux brut
Femmes	2 043 762	58,7	1 454 070	58,3	481 069	58,5	99 569	64,4	9 054	69,2
Hommes	1 173 436	34,6	836 506	34,1	282 116	35,9	49 530	35,3	5 284	39,9
Suisses	2 786 938	49,5	2 038 184	48,8	614 650	50,9	120 191	54,4	13 913	56,3
Étrangers	430 260	34,6	252 392	32,8	148 535	37,2	28 908	39,2	425	26,4
Total	3 217 198	46,8	2 290 576	46,3	763 185	47,5	149 099	50,6	14 338	54,5

**Remarque:**

Les taux bruts représentent les taux bruts d'inactivité, i.e. les proportions de personnes non inactives (sans distinction d'âges) dans la population totale.

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Dans le tableau 5, on relève l'importance des écarts quant au poids relatif des non-actifs d'une région linguistique à l'autre. Par ordre croissant

des taux bruts d'inactivité, nous avons la Suisse alémanique, romande, italienne puis romanche. Ces différences régionales de taux bruts d'inactivité ne sont pas de même ampleur selon le sexe et l'origine. En effet, elles s'avèrent plus conséquentes pour les étrangers et pour les femmes. Mais avant de poursuivre, il convient de mentionner que l'analyse des variations régionales de l'inactivité se doit de distinguer les écarts régionaux de distribution (variation de structure) des écarts régionaux de comportement.

Les *écarts de distribution* soulignent les différences de structure des populations régionales (pourcentage de femmes; pourcentage des personnes âgées de 14 ans et moins, de 65 ans et plus; pourcentage d'étrangers). Etant donné que ces catégories de personnes présentent des rapports au travail tout à fait spécifiques, leur poids relatif régional permet d'expliquer une partie des différences de taux bruts d'inactivité entre régions.

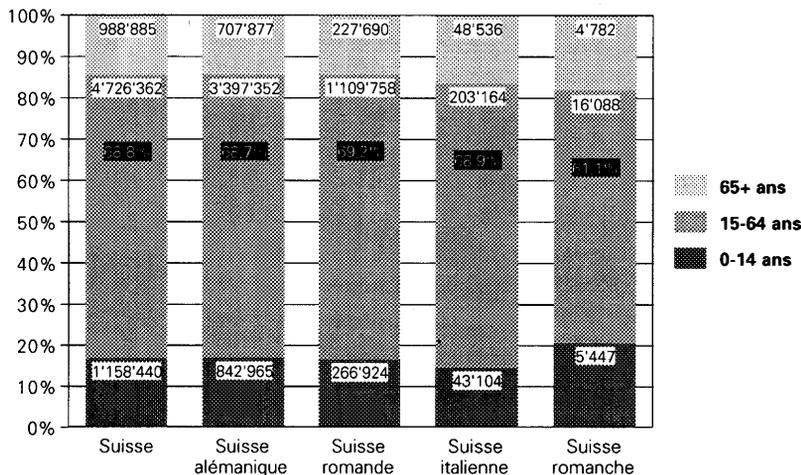
Les *différences de comportement* expriment quant à elles les écarts, d'une région à l'autre, dans les propensions de ces différentes catégories de personnes à être économiquement inactives.

### ***Proportions d'enfants et de personnes âgées différentes selon la région linguistique***

Parmi les effets de distribution, nous retiendrons en priorité l'importance relative des enfants âgés de 14 ans et moins et des personnes âgées de 65 ans et plus dans chaque région linguistique.

Sur l'ensemble de la Suisse, on dénombre 16,9% d'enfants âgés de 14 ans et moins ainsi que 14,4% de personnes ayant 65 ans et plus. Ces proportions varient légèrement selon la région linguistique.

La région romanche se caractérise par des proportions d'enfants et de personnes âgées plus importantes que les autres régions linguistiques. La Suisse romande et la Suisse alémanique comptent environ 17% d'enfants âgés de 0 à 14 ans et environ 14% de personnes âgées de 65 ans et plus. La proportion d'enfants en Suisse romanche atteint presque 21%, alors que celle de personnes âgées dépasse 18%.

**Graphique 9: Population résidante par groupes d'âges, selon la région linguistique, en 1990**


© Office fédéral de la statistique

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

La Suisse italienne présente un pourcentage de personnes âgées entre 15 et 64 ans très proche de la moyenne suisse. En revanche, la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus y est plus élevée (16,5%) et celle d'enfants âgés de 14 ans et moins y est plus faible (14,6%).

### 3.1.2 Disparités de l'inactivité nette féminine par région linguistique, en 1990

Le tableau 6, soulignant les différences de taux nets d'inactivité<sup>1</sup> des femmes par région linguistique, permet d'atténuer certains effets de distribution, notamment ceux qui sont dus aux distributions régionales de la population n'étant pas en âge d'être active. On remarque que de 15 à 61 ans, les femmes sont moins inactives en Suisse alémanique et romande qu'en Suisse italienne et romanche. En ne retenant que les Suissesses, on relève que *les femmes helvétiques âgées de 15 à 61 ans sont environ*

<sup>1</sup> Les taux nets d'inactivité des femmes indiquent les proportions d'inactives, âgées de 15 à 61 ans, dans la population féminine totale, âgées de 15 à 61 ans.

**10% de plus à travailler en Suisse alémanique et romande que dans le reste du pays.** Malgré la restriction aux femmes en âge d'être actives, certains effets de distribution subsistent. Par exemple, en Suisse romande le pourcentage d'étrangères parmi les femmes âgées de 15 à 61 ans s'avère le plus élevé du pays. En revanche, les comportements de la population féminine étrangère se rapprochent plus de ceux des Suissesses en Roman-die. Cette relative similarité des taux nets d'inactivité témoigne en partie d'une meilleure intégration sociale des étrangères en Suisse romande. En effet, on peut supposer que si le comportement économique des étrangères ressemble davantage à celui des Suissesses c'est que leurs statuts socio-professionnels se rapprochent également de ceux des Suissesses.

**Tableau 6: Population féminine âgée de 15 à 61 ans, selon le statut d'activité, l'origine et la région linguistique, en 1990**

	Suisse		Suisse alémanique		Suisse romande		Suisse italienne		Suisse romanche	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
<b>Femmes</b>										
<b>non actives<sup>1</sup></b>	<b>815 177</b>	<b>36,7</b>	<b>572 323</b>	<b>36,1</b>	<b>195 095</b>	<b>36,9</b>	<b>44 308</b>	<b>45,3</b>	<b>3 451</b>	<b>47,1</b>
- suisses	700 554	38,3	507 584	37,6	153 576	38,4	36 034	47,8	3 360	49,0
- étrangères	114 623	29,4	64 739	27,3	41 519	32,2	8 274	36,8	91	20,0
<b>Chômeuses<sup>2</sup></b>	<b>37 704</b>	<b>1,7</b>	<b>22 312</b>	<b>1,4</b>	<b>13 476</b>	<b>2,6</b>	<b>1 808</b>	<b>1,8</b>	<b>108</b>	<b>1,5</b>
- suisses	27 009	1,5	16 916	1,2	8 821	2,2	1 177	1,6	95	1,4
- étrangères	10 695	2,8	5 396	2,3	4 655	3,7	631	2,8	13	3,2
<b>Femmes</b>										
<b>semi-actives<sup>3</sup></b>	<b>543 680</b>	<b>24,5</b>	<b>406 640</b>	<b>25,6</b>	<b>119 618</b>	<b>22,6</b>	<b>15 931</b>	<b>16,3</b>	<b>1 491</b>	<b>20,4</b>
- suisses	475 525	26,0	364 232	27,0	97 444	24,4	12 394	16,4	1 455	21,2
- étrangères	68 155	17,5	42 408	17,9	22 174	17,2	3 537	15,8	36	7,9
<b>Femmes actives à plein temps<sup>2</sup></b>	<b>823 167</b>	<b>37,1</b>	<b>584 706</b>	<b>36,9</b>	<b>200 330</b>	<b>37,9</b>	<b>35 865</b>	<b>36,6</b>	<b>2 266</b>	<b>31,0</b>
- suisses	635 288	34,6	465 331	34,4	141 808	35,3	26 145	34,5	2 004	29,0
- étrangères	187 879	49,3	119 375	51,5	58 522	46,1	9 720	43,9	262	65,2
<b>Total</b>	<b>2 219 728</b>	<b>100,0</b>	<b>1 585 981</b>	<b>100,0</b>	<b>528 519</b>	<b>100,0</b>	<b>97 912</b>	<b>100,0</b>	<b>7 316</b>	<b>100,0</b>
Étrangères <sup>3</sup>	381 352	17,2	231 918	14,6	126 870	24,0	22 162	22,6	402	5,5

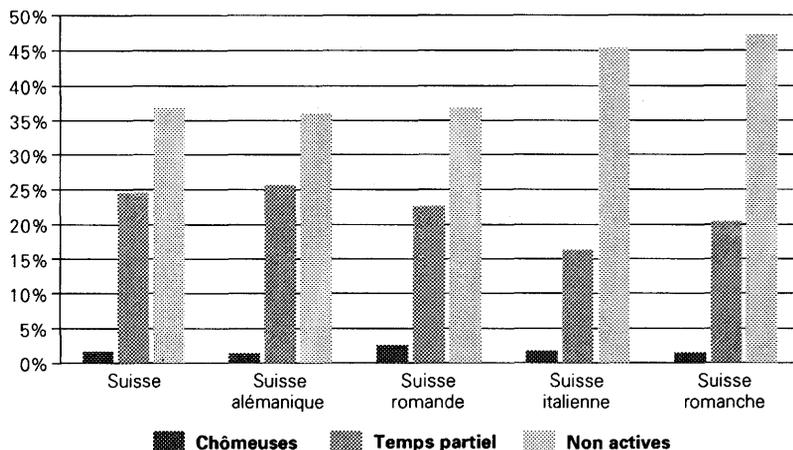
**Remarques:**

<sup>1</sup> Les pourcentages des trois premières lignes (femmes non actives) représentent les taux nets d'inactivité des femmes selon la région linguistique, i.e. les proportions de femmes économiquement inactives, âgées de 15 à 61 ans, dans la population totale de femmes, âgées de 15 à 61 ans, selon la région linguistique.

<sup>2</sup> Les autres pourcentages indiquent les proportions de femmes, âgées de 15 à 61 ans, travaillant à temps partiel, à plein temps, ou étant au chômage, dans la population totale de femmes âgées de 15 à 61 ans, selon la région linguistique.

<sup>3</sup> Volume de la population féminine étrangère âgée de 15 à 61 ans, selon la région linguistique, en nombres absolus et en pour cent dans la population féminine totale âgée de 15 à 61 ans.

**Graphique 10: Femmes âgées de 15 à 61 ans par statut d'activité, selon la région linguistique, en 1990**



**Remarque:**

Les femmes actives occupées à plein temps ne sont pas représentées dans ce graphique.

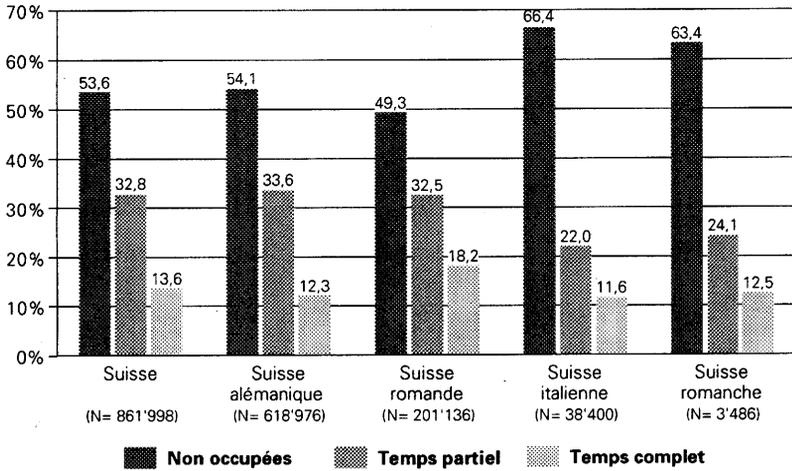
Le tableau 6 et le graphique 10 indiquent également que l'importance régionale de la semi-activité des femmes évolue plus ou moins inversement avec l'importance régionale de l'inactivité nette des femmes. Ainsi, le travail à temps partiel des femmes âgées de 15 à 61 ans est plus fréquent en Suisse alémanique et romande, deux régions où les taux nets d'inactivité des femmes sont les plus faibles du pays. Ce fait renforce donc l'hypothèse de la substitution de l'inactivité féminine par la semi-activité, hypothèse que nous avons déjà vérifiée historiquement depuis 1970.

***Comportements économiques des femmes selon les situations familiales fortement différents selon la région linguistique de domicile***

Ainsi que nous l'avons remarqué au niveau suisse, la situation familiale et le niveau de formation constituent deux variables explicatives essentielles des rapports au travail des femmes. Ce fait se trouve également

vérifié au niveau des régions. En revanche, ces deux variables n'agissent pas de la même manière sur l'inactivité des femmes d'une région linguistique à l'autre.

**Graphique 11: Femmes mariées avec enfant(s) âgées de 15 à 61 ans par statut d'activité, selon la région linguistique, en 1990**



**Remarque:**

Le terme «non occupées» désigne les femmes mariées âgées de 15 à 61 ans non actives ou au chômage.

Entre les quatre régions linguistiques, la distribution des types de situations familiales s'avère relativement semblable. La seule différence significative réside dans la plus grande proportion de femmes mariées en Suisse romanche et surtout la plus grande proportion de femmes mariées avec enfant(s) (47,6% des femmes âgées entre 15 et 61 ans sont mariées avec enfant(s) en Suisse romanche, au lieu de 38,8% en moyenne pour la Suisse). Ce qui est en revanche plus significatif, ce sont les différences régionales de comportements économiques des femmes selon leur situation familiale. Les écarts régionaux de comportement sont maximaux pour les femmes avec enfant(s) (mariées ou concubines). Les femmes en âge d'être actives, vivant en couple avec enfant(s), sont assez nettement moins inactives en Romandie que dans le reste de la Suisse. Comme on le constate

dans le graphique 11, le faible pourcentage en Suisse romande de femmes non occupées mariées avec enfant(s) ne s'explique nullement par un pourcentage plus élevé de femmes travaillant à temps partiel, mais bien par une plus forte proportion de femmes qui travaillent à plein temps. Cette constatation est par ailleurs également vérifiée pour les femmes vivant en union libre avec enfant(s).

Les statistiques précédentes se basent sur la variable «situation familiale». En considérant, cette fois-ci la variable «état civil», il ressort que les femmes mariées (avec ou sans enfant) âgées de 15 à 61 ans sont également moins inactives en Suisse romande. D'une part, le pourcentage d'étrangères parmi les femmes mariées est plus élevé en Suisse romande (24,8% contre 15,7% en Suisse alémanique). Mais d'autre part, les Suissesses mariées résidant en Romandie sont les moins inactives du pays (43,9% contre 58,8% en Suisse italienne).

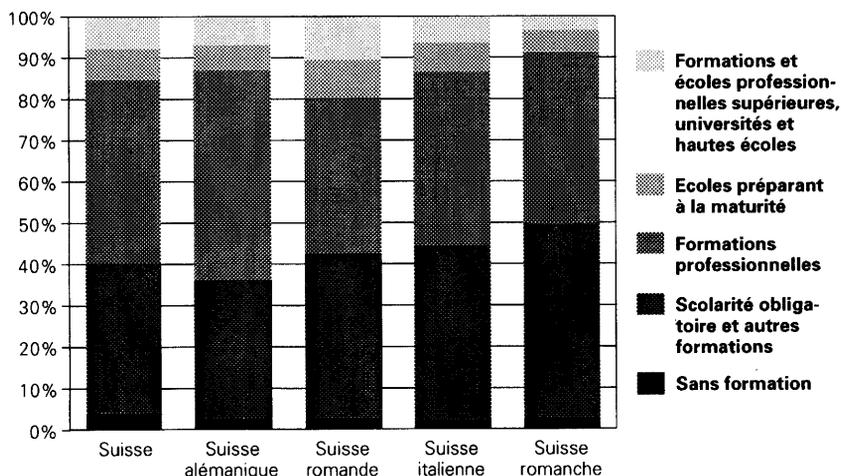
En résumé, les femmes mariées et/ou avec enfant(s) sont moins inactives en Suisse romande que dans le reste du pays, d'une part en raison d'un effet de distribution (plus d'étrangères), et d'autre part en raison d'un effet de comportement (les Suissesses mariées et/ou avec enfant(s) s'insèrent davantage dans la vie active en Suisse romande que dans le reste du pays). Ce dernier élément témoigne des différences culturelles entre régions linguistiques, notamment quant aux rôles types des femmes ainsi qu'aux valeurs qui y sont attachées.

### *Divergence de distributions des niveaux de formation des femmes âgées de 15 à 61 ans d'une région linguistique à l'autre*

L'importance donnée à la formation constitue à nos yeux un bon indicateur permettant d'évaluer quel type de modèles familiaux se trouve privilégié par la population féminine d'une région donnée. Nous retiendrons deux types de modèles familiaux, celui où la femme s'oriente principalement vers les tâches domestiques et celui où la femme combine activité professionnelle rémunérée et vie familiale. Il est à ce sujet tout à fait révélateur que la distribution des niveaux de formation soit assez fortement différente entre les régions linguistiques (*Graphique 12*). En effet,

entre 15 et 61 ans, la proportion de femmes n'ayant pas poursuivi de formation au-delà de la scolarité obligatoire est croissante lorsqu'on passe de la Suisse alémanique, à la Suisse romande, à la Suisse italienne puis à la Suisse romanche. Si moins de 36% des femmes résidant en Suisse alémanique n'ont soit aucune formation soit seulement une formation scolaire obligatoire, elles sont presque 50% en Suisse romanche. La Suisse alémanique se caractérise par une très forte proportion de femmes ayant terminé une formation professionnelle (près de 50%). Par ailleurs, c'est en Suisse romande que le pourcentage de femmes au bénéfice d'une formation post-secondaire ou supérieure<sup>1</sup> est la plus élevée (19,8% contre 13,1% en Suisse alémanique et 8,8% en Suisse romanche).

**Graphique 12: Femmes âgées de 15 à 61 ans par niveau de formation le plus élevé, selon la région linguistique, en 1990**



Il faut tout de même souligner que les répartitions des femmes en âge d'être actives selon leur niveau de formation et par région ne sont pas

<sup>1</sup> Par formation post-secondaire et supérieure nous entendons les écoles préparant à la maturité, les formations et écoles professionnelles supérieures, les universités et hautes écoles.

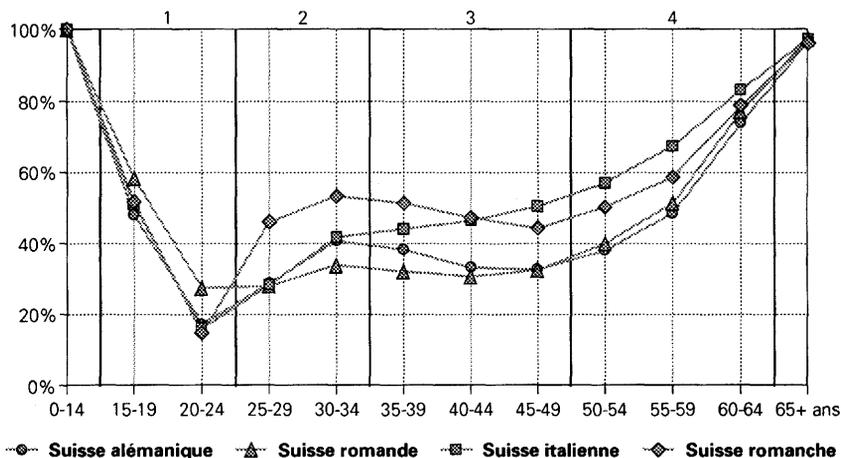
uniquement influencées par les spécificités régionales des modèles féminins d'insertion sociale et économique. La situation économique régionale ainsi que l'offre de formation sont également des facteurs importants. Néanmoins, ces deux facteurs n'agissent pas indépendamment des modèles culturels féminins régionaux. On pourrait par exemple supposer que les fortes proportions de femmes avec une formation post-secondaire ou supérieure en Suisse romande soient en partie liées aux plus grandes difficultés de trouver une place d'apprentissage en Romandie que ce ne serait le cas en Suisse alémanique (taux de chômage différents). Or, comme on le verra dans une section suivante, ce lien entre taux de chômage et inactivité des femmes ne se vérifie pas réellement en 1990. Dans tous les cas, même si ce facteur de type économique joue un certain rôle, il se combine sans aucun doute avec un facteur culturel lié aux différences de valorisation de la formation des femmes d'une région à l'autre, elles-mêmes imbriquées dans les spécificités régionales des modèles d'insertion sociale des femmes. On peut donc supposer qu'en Suisse romande les femmes (ou l'ensemble du corps social) attribuent une plus grande valeur au fait qu'une femme suive une formation post-secondaire et supérieure que dans le reste du pays, ceci que ce soit dans un objectif d'insertion professionnelle future ou simplement d'émancipation.

### *Divergences des cycles économiques des femmes par classes d'âges quinquennales selon la région linguistique*

Dans le graphique 13, on voit que les différences régionales du taux d'inactivité des femmes par âge s'étendent sur toute la période durant laquelle les femmes sont en âge de travailler.

Si les taux d'inactivité des femmes âgées de 15 à 24 ans se suivent de près en Suisse alémanique, italienne, et romanche, ils s'établissent à des niveaux plus élevés en Suisse romande. Entre 15 et 24 ans, les femmes résidant en Romandie sont environ 10% de moins à entrer dans la vie active que les femmes de Suisse alémanique du même groupe d'âges. On retrouve donc le fait qu'en Romandie, les jeunes femmes fréquentent plus largement les écoles post-secondaires et supérieures que dans le reste du pays.

**Graphique 13: Taux d'inactivité des femmes par groupes d'âges quinquennaux, selon la région linguistique, en 1990**



**Remarque:**

Le taux d'inactivité des femmes est la proportion de femmes non actives par rapport au total des femmes.

**Forte insertion économique des femmes entre 20 et 24 ans dans les quatre régions linguistiques**

Quelle que soit la région linguistique, le minimum absolu du taux d'inactivité des femmes se situe dans le groupe d'âges de 20-24 ans. Mais la Suisse romande se distingue par un minimum du taux d'inactivité des femmes supérieur de plus de 10 points à celui du reste de la Suisse. Ce minimum est de 14,8% en Suisse romanche, 16,1% pour les régions italo-phones, 17,3% en Suisse alémanique et 27,4% en Suisse romande.

**Priorité à la vie familiale en pays romanche**

Dans la région romanche, les taux d'inactivité féminins forment deux creux bien marqués. Le parcours type des femmes romanches comprend une courte période de formation après 15 ans, suivie d'une période d'activité professionnelle jusqu'aux environs de 24 ans. Entre 30 et 34

ans, elles sont moins d'une sur deux à exercer une activité professionnelle. De 20-24 ans à 30-34 ans, le taux d'inactivité des femmes romanches s'est donc multiplié par 3,4. Cette situation indique l'importance du rôle traditionnel de la femme au foyer dans la région romanche, par ailleurs fortement rurale. Après 35 ans, on observe une légère reprise d'activité économique des femmes, certainement suite à l'indépendance croissante des enfants. Le taux d'inactivité des femmes en Suisse romanche baisse de 16,9% (9 points) entre 30-34 ans et 45-49 ans.

### *Modèle adouci de la famille traditionnelle en Suisse alémanique*

Pour les femmes alémaniques, les deux creux du taux d'inactivité sont relativement moins importants. Le processus de retrait des femmes de la vie active entre 25 et 34 ans y est moins prononcé qu'en Suisse romanche. En effet, le taux d'inactivité des femmes résidant en Suisse alémanique n'est multiplié que par 2,3 entre la classe d'âges 20-24 ans (17,3%) et celle de 30-34 ans (40,6%). Le mouvement de reprise d'une activité économique de la part des femmes après 35-39 ans est légèrement plus marqué en Suisse alémanique qu'en Suisse romanche. Le taux d'inactivité des femmes résidant dans les régions alémaniques baisse de 19,7% (8 points) entre 30-34 ans et 45-49 ans.

### *L'inactivité économique des femmes moins dépendante de la vie familiale en Suisse romande (modèle français)*

En Romandie, le taux d'inactivité des femmes par âge ne forme pas une courbe en W caractéristique de la trajectoire traditionnelle des femmes. Dans la tranche d'âges 15-24 ans, les femmes romandes sont proportionnellement les plus inactives de Suisse, alors que dans la tranche d'âges 30-49 ans, elles sont proportionnellement les plus actives. Il en ressort que l'inactivité des femmes en Suisse romande varie peu en fonction des cycles de la vie familiale. En effet, la progression du taux d'inactivité féminin de 20-24 ans à 30-34 ans s'avère très faible en Suisse romande (fois 1,2).

### ***Sortie progressive des femmes de la vie active en Suisse italienne (modèle méditerranéen)***

En Suisse italienne, le taux d'inactivité des femmes ne cesse de croître dès 20-24 ans, mais à des rythmes différents selon les périodes. De 20-24 ans à 30-34 ans, la propension à l'inactivité économique des femmes augmente de 13 points par 5 ans (fois 2,6 entre 20-24 ans et 30-34 ans), et de 35-39 ans à 45-49 ans, seulement de 3 points par 5 ans.

Ces importantes différences de comportement des femmes face au travail d'une région linguistique à l'autre peuvent se comprendre sous différents angles:

- celui des *différences culturelles*. Les rôles types de la femme et les valeurs qui y sont associées, culturellement et socialement définis, sont différents d'une région linguistique à l'autre, ce qui influence également les rapports des femmes au mariage, aux maternités et à la formation;
- celui des *différences d'urbanisation* entre régions linguistiques. Il s'agit ici d'opposer, non plus les divergences des systèmes culturels entre régions linguistiques, mais entre les régions urbaine et rurale;
- celui des *opportunités de travail* (à plein temps ou à temps partiel). Les situations conjoncturelles et le poids relatif des secteurs d'activité dans les économies régionales influencent les possibilités d'insertion des femmes dans la vie active;
- celui de la *distribution des femmes par nationalité*. Une proportion élevée de femmes étrangères contribue à aplanir la courbe des taux d'inactivité par âge des femmes.

#### ***3.1.3 Disparités de l'inactivité des hommes selon la région linguistique en 1990***

Compte tenu de l'ordre de grandeur des taux d'inactivité des hommes âgés entre 15 et 64 ans, les différences par région linguistique sont également importantes. C'est dans les régions latines que les taux nets

d'inactivité des hommes s'avèrent les plus élevés. Les hommes âgés de 15 à 64 ans et résidant en Suisse romande sont 1,6 fois plus inactifs qu'en Suisse romanche. En termes de volume de main-d'œuvre, cette différence apparaît néanmoins plus modeste, puisque sur 1000 hommes en âge d'être actifs, la Romandie comprend 41 inactifs de plus que la Suisse romanche. Dans les quatre régions linguistiques, les étrangers présentent des taux nets d'inactivité plus faibles que les Suisses. Les écarts entre Suisses et étrangers résidant dans une même région linguistique oscillent entre 1,7 et 3 points (respectivement pour la Suisse allemande et la Suisse italienne).

**Tableau 7: Population masculine âgée de 15 à 64 ans, selon le statut d'activité, l'origine et la région linguistique, en 1990, en nombres absolus et en pour cent**

	Suisse		Suisse alémanique		Suisse romande		Suisse italienne		Suisse romanche	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
<b>Hommes</b>										
<b>non actifs<sup>1</sup></b>	<b>222 977</b>	<b>9,3</b>	<b>148 166</b>	<b>8,5</b>	<b>63 453</b>	<b>11,4</b>	<b>10 751</b>	<b>10,7</b>	<b>607</b>	<b>7,3</b>
- suisses	174 759	9,6	121 109	8,9	45 245	12,0	7 850	11,7	555	7,5
- étrangers	48 218	8,2	27 057	7,2	18 208	10,0	2 901	8,7	52	5,7
<b>Chômeurs<sup>2</sup></b>	<b>37 872</b>	<b>1,6</b>	<b>22 333</b>	<b>1,3</b>	<b>13 262</b>	<b>2,3</b>	<b>2 185</b>	<b>2,2</b>	<b>92</b>	<b>1,1</b>
- suisses	22 853	1,3	14 607	1,1	6 854	1,8	1 315	2,0	77	1,0
- étrangers	15 019	2,5	7 726	2,1	6 408	3,5	870	2,6	15	1,6
<b>Hommes</b>										
<b>semi actifs<sup>2</sup></b>	<b>88 886</b>	<b>3,7</b>	<b>60 599</b>	<b>3,5</b>	<b>24 417</b>	<b>4,4</b>	<b>3 591</b>	<b>3,6</b>	<b>279</b>	<b>3,4</b>
- suisses	70 609	3,9	49 743	3,7	17 916	4,8	2 686	4,0	264	3,6
- étrangers	18 277	3,1	10 856	2,9	6 501	3,6	905	2,7	15	1,6
<b>Hommes actifs à</b>										
<b>plein temps<sup>2</sup></b>	<b>2 053 913</b>	<b>85,4</b>	<b>1 506 526</b>	<b>86,7</b>	<b>456 495</b>	<b>81,9</b>	<b>83 550</b>	<b>83,5</b>	<b>7 342</b>	<b>88,2</b>
- suisses	1 554 359	85,2	1 177 039	86,4	305 848	81,4	54 965	82,3	6 507	87,9
- étrangers	509 554	86,2	329 487	87,8	150 647	82,9	28 585	85,9	835	91,1
<b>Total</b>	<b>2 403 648</b>	<b>100,0</b>	<b>1 737 624</b>	<b>100,0</b>	<b>557 627</b>	<b>100,0</b>	<b>100 077</b>	<b>100,0</b>	<b>8 320</b>	<b>100,0</b>
Étrangers <sup>3</sup>	591 068	24,6	375 126	21,6	181 764	32,6	33 261	33,2	917	11,0

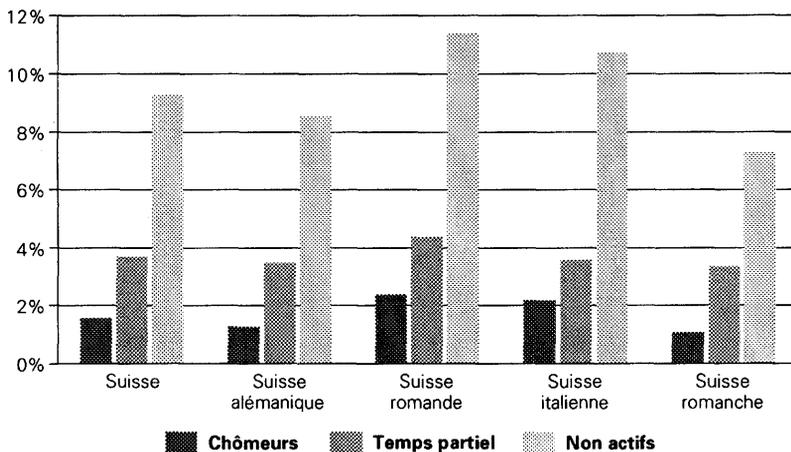
**Remarques:**

<sup>1</sup> Les pourcentages des trois premières lignes (hommes non actifs) représentent les taux nets d'inactivité des hommes selon la région linguistique, i.e. les proportions d'hommes économiquement inactifs, âgés de 15 à 64 ans, dans la population totale d'hommes, âgés de 15 à 64 ans, selon la région linguistique.

<sup>2</sup> Les autres pourcentages indiquent les proportions d'hommes, âgés de 15 à 64 ans, travaillant à temps partiel, à plein temps, ou étant au chômage, dans la population totale d'hommes âgés de 15 à 64 ans, selon la région linguistique.

<sup>3</sup> Volume de la population masculine étrangère âgée de 15 à 64 ans, selon la région linguistique, en nombres absolus et en pour cent dans la population masculine totale âgée de 15 à 64 ans.

**Graphique 14: Hommes âgés de 15 à 64 ans par statut d'activité, selon la région linguistique, en 1990**



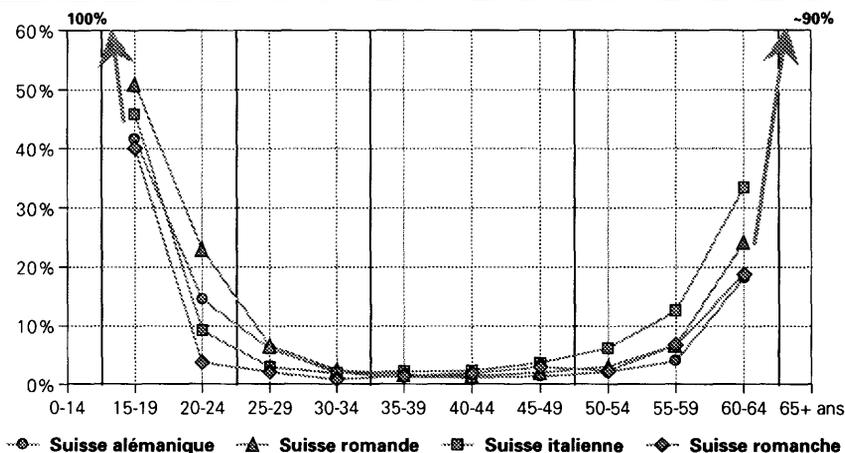
**Remarque:**

Les hommes actifs occupés à plein temps ne sont pas représentés dans ce graphique.

Dans le tableau 7 et le graphique 14, on observe une relation positive entre les pourcentages régionaux de chômeurs et d'hommes inactifs. En Romandie et en Suisse italienne, les taux nets d'inactivité masculine ainsi que les pourcentages de chômeurs dépassent la moyenne suisse. Nous n'approfondirons pas ici l'analyse du lien entre chômage et inactivité puisque ce dernier fait l'objet d'une section particulière. Concernant le travail à temps partiel des hommes, celui-ci s'avère plus fréquent en Suisse romande puis en Suisse italienne. Rappelons que les pourcentages de semi-activité chez les femmes étaient plus élevés en Suisse alémanique et romande. Ceci fait que l'écart entre l'importance de la semi-activité des hommes et des femmes est maximal en Suisse alémanique où le nombre de femmes travaillant à temps partiel est environ 7 fois supérieur à celui des hommes. Tout comme c'était le cas pour les femmes, la semi-activité des hommes en âge d'être actifs s'avère plus fréquente pour les Suisses que pour les étrangers, ceci quelle que soit la région linguistique. En revanche, les étrangers sont plus exposés au chômage, ceci dans les quatre régions linguistiques. Toujours au chapitre du chômage, mais en comparant cette

fois-ci les pourcentages de personnes au chômage dans le tableau 6 et le tableau 7, on serait tenté de conclure que dans la plupart des régions linguistiques l'exposition au chômage des hommes et des femmes ne diffère pas significativement. Or, cette interprétation n'est pas pertinente si l'on prend en compte les différences d'insertion économique entre hommes et femmes. Ainsi, en calculant les taux de chômage<sup>1</sup> et non les proportions de personnes au chômage dans la population en âge d'être active,<sup>2</sup> on en déduit que dans les quatre régions linguistiques de Suisse les risques de chômage sont plus conséquents, en 1990, pour les femmes que pour les hommes.

**Graphique 15: Taux d'inactivité des hommes par groupes d'âges quinquennaux, selon la région linguistique, en 1990**



**Remarque:**

Le taux d'inactivité des hommes est la proportion d'hommes non actifs par rapport au total des hommes.

Le graphique 15 met en évidence l'hétérogénéité des comportements masculins face à l'activité économique d'une région linguistique à l'autre,

<sup>1</sup> Taux de chômage = nombre de personnes au chômage/nombre de personnes actives.

<sup>2</sup> Proportion de personnes au chômage de 15 à 64 ans = nombre de personnes au chômage/total de la population âgées de 15 à 64 ans.

ceci principalement durant les deux périodes de transition, c'est-à-dire de 15 à 24 ans et de 50 à 64 ans.

La première période de transition, caractérisée par un mouvement d'entrée dans la vie active, se divise en deux sous-périodes:

- 1) 15-19 ans; premières formations post-secondaires «à plein temps» // apprentissages ou entrées dans la vie active sans formation;
- 2) 20-24 ans; formations supérieures longues // activités professionnelles.

Les différences de taux d'inactivité des *hommes âgés entre 15 et 19 ans* signifient que les apprentissages et les entrées rapides ou sans formation dans la vie active sont plus fréquents dans la partie alémanique et romanche qu'en Suisse romande et italienne.

*Les jeunes hommes de 20-24 ans* présentent des taux d'inactivité «logiquement» plus élevés dans les régions universitaires (Suisse alémanique et romande). En effet, 23,0% des jeunes hommes âgés de 20 à 24 ans et résidant en Suisse romande étaient inactifs en 1990, contre 14,5% en Suisse alémanique, 9,2% en Suisse italienne, et seulement 3,8% en Suisse romanche. Ces importantes différences peuvent s'expliquer par au moins trois effets:

- 1) «Emigration» des étudiants vers les régions où se concentre l'offre en formations longues (Universités, Ecoles polytechniques fédérales).
- 2) La proximité de l'offre de formations longues augmente la propension des jeunes habitants de la région à suivre de telles études. Plusieurs phénomènes peuvent expliquer ce processus. a) La proximité de l'offre tend à diminuer les coûts personnels anticipés ou effectifs de la formation (coûts tant financiers que psycho-sociologiques). b) On peut supposer l'existence d'une valorisation sociale des formations longues plus marquée dans les régions universitaires.
- 3) Les différences régionales de structures sociales, en termes de distribution des catégories socio-professionnelles ou des niveaux de formation, influencent les propensions moyennes des populations régionales à suivre des formations longues. Par l'analyse des processus de reproduction sociale, certains sociologues tels que P. Bourdieu (1970)

ou R. Boudon (1973) ont montré que la formation des enfants était fortement corrélée avec celle des parents ou du chef de famille.

***Les jeunes romands privilégient les formations post-secondaires et supérieures aux entrées rapides dans la vie active***

Les données ci-dessus indiquent clairement que les jeunes romands (15-24 ans) entrent proportionnellement moins rapidement dans la vie active que les jeunes du reste de la Suisse. Par ailleurs, on a constaté la même relation pour les jeunes femmes (*Graphique 15*). Nous en déduisons que les formations «à plein temps» sont particulièrement suivies en Suisse romande. Cette entrée plus tardive dans la vie active des jeunes romands est la cause principale du niveau relativement élevé du taux net d'inactivité des hommes en Suisse romande. Comme nous le proposons dans la section suivante, le poids régional des personnes en formation peut être mis en relation avec l'importance régionale du chômage. Une autre explication possible de la fréquentation particulière des formations post-secondaires et supérieures en Romandie fait référence au processus de reproduction sociale. En Suisse romande, la proportion d'hommes universitaires parmi les actifs âgés de 15 à 64 ans se monte à 9,8%, ce qui est 2,7 fois plus élevé qu'en Suisse romanche et environ 1,5 fois plus élevé qu'en Suisse alémanique et italienne. Parallèlement, si plus de la moitié des actifs en Suisse alémanique et romanche ont une formation professionnelle (apprentissage), ils ne sont que 42,5% en Suisse romande. Ainsi, les fréquentations régionales des formations ne sont pas sans relation avec les structures régionales de formation des hommes actifs (ou des pères). Un autre phénomène significatif peut s'observer chez les hommes en âge d'être actifs qui ont terminé une école préparant à la maturité (en tant que formation achevée la plus élevée). D'une part, ils sont proportionnellement plus nombreux en Suisse romande (5,4% au lieu de 3,8% en Suisse alémanique). D'autre part, la maturité apparaît davantage comme une étape de formation intermédiaire en vue d'une formation supérieure en Suisse romande. En effet, presque 40% des hommes ayant un baccalauréat se déclarent en formation en Romandie, contre 35,3% en Suisse alémanique, 9,3% en Suisse italienne et 4,9% en Suisse romanche.

### *Retrait plus rapide de la vie active en Suisse italienne*

La sortie de la vie active des hommes est plus précoce, et proportionnellement plus rapide, en Suisse italienne que dans les autres régions linguistiques. Le décollage du taux d'inactivité des hommes résidant en Suisse italienne s'amorce déjà dans la classe d'âges de 50-54 ans. Afin de mieux détailler les écarts régionaux quant à l'importance des préretraites, examinons les différences selon le niveau de formation et l'origine.

**Tableau 8: Hommes rentiers et retraités dès 50 ans par groupes d'âges quinquennaux, selon la région linguistique et l'origine, en 1990, en nombres absolus et en pour cent**

	50-54 ans		55-59 ans		60-64 ans		65 ans et plus	
	Nombre	% de retraités	Nombre	% de retraités	Nombre	% de retraités	Nombre	% de retraités
<b>Suisse</b>								
Suisses	2 363	1,6	5 680	4,0	25 337	19,0	338 036	91,0
Étrangers	1 246	2,4	1 816	5,2	3 416	17,5	19 040	88,0
<b>Suisse alémanique</b>								
Suisses	1 306	1,2	3 079	2,9	16 707	16,9	247 835	90,8
Étrangers	679	2,1	966	4,5	1 661	14,6	8 858	87,1
<b>Suisse romande</b>								
Suisses	678	2,2	1 814	5,9	6 786	23,6	74 313	91,4
Étrangers	359	2,5	566	5,3	1 276	19,6	7 432	87,9
<b>Suisse italienne</b>								
Suisses	368	5,9	750	12,5	1 743	33,2	14 072	92,1
Étrangers	206	5,5	283	10,5	475	28,6	2 704	91,7
<b>Suisse romanche</b>								
Suisses	11	1,7	37	6,1	101	17,4	1 816	88,8
Étrangers	2	2,5	1	2,3	4	18,2	46	92,0

**Remarque:**

<sup>1</sup> Signifie que parmi les hommes suisses âgés de 50 à 54 ans, 1,6% sont rentiers/retraités, ce qui représentent 2363 personnes.

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Du tableau 8, on peut conclure que les importants taux d'inactivité des hommes dès 50-54 ans en Suisse italienne ne s'expliquent pas exclusivement par la présence d'étrangers qui auraient choisi de résider en Suisse italienne pour leur retraite. Les hommes suisses âgés de 50 à 64 ans recourent significativement plus fréquemment à la préretraite en Suisse

italienne que dans le reste du pays. Bien que les proportions de rentiers/retraités en Suisse italienne soient effectivement plus faibles chez les étrangers que chez les Suisses, elles sont pour les Suisses comme pour les étrangers au minimum deux fois plus élevées que dans les autres régions linguistiques de Suisse.

L'hypothèse que certains étrangers choisissent les régions tessinoises pour leur retraite ou que moins d'étrangers quittent la Suisse italienne une fois à la retraite se vérifie si l'on s'arrête aux pourcentages d'étrangers par classes d'âges dès 50 ans. En effet, la baisse du pourcentage d'étrangers par classes d'âges à mesure que l'âge augmente est inférieure en Suisse italienne que dans le reste du pays. C'est en Suisse alémanique que ce processus de retour des étrangers retraités dans leur pays d'origine est le plus important. Le pourcentage d'hommes étrangers passe de 23,3% entre 50 et 54 ans à 3,6% de 65 ans et plus en Suisse alémanique, ce qui représente un quotient de 6,5. Dans la région italophone, ces mêmes proportions passent de 37,5% à 16,2%, ce qui ne représente qu'un quotient de 2,3. En revanche, le tableau 8 n'indique rien quant aux éventuelles migrations vers la région italophone de retraités suisses provenant d'autres régions linguistiques.

En se basant sur la langue principale (langue maternelle) des hommes rentiers/retraités, on relève une migration relativement forte de retraités suisses allemands vers la Suisse italienne. En effet, entre 60 et 64 ans, 9,6% des rentiers/retraités résidant en Suisse italienne déclarent l'allemand comme langue maternelle. Cette proportion passe à 15,5% parmi les Suisses retraités âgés de 65 ans et plus et résidant en Suisse italienne. Cela représente un volume de 2179 retraités suisses germanophones qui résident en Suisse italienne. Quant aux rentiers suisses romands âgés de 65 ans et plus, ils ne sont que 272 à résider en Suisse italienne, ce qui ne représente que 1,9% des retraités domiciliés en Suisse italienne. Par ailleurs, le même processus de migration vers la Suisse italienne s'observe pour les femmes retraitées, mais avec une proportion légèrement plus élevée de francophones. Cela a pour conséquence que sur les 45'813 retraité(e)s suisses domicilié(e)s en Suisse italienne et âgé(e)s de 60 ans et plus, 6749 sont germanophones et 1123 sont francophones.

Nous constatons également que les écarts régionaux de propension à la préretraite, en termes de distance géométrique ( $X/Y$ ), sont plus élevés entre 50-59 ans qu'après 60 ans. Néanmoins, l'envergure statistique des préretraites reste très modeste avant 60 ans. Ainsi, même si la proportion de préretraites chez les hommes suisses âgés de 50-54 est 4,9 fois plus grande en Suisse italienne qu'en Suisse alémanique, cela ne représente qu'une augmentation de 470 préretraités pour 10'000 hommes. Concernant l'activité économique après 64 ans, on ne peut pas affirmer qu'elle soit réellement plus fréquente pour les étrangers que pour les Suisses, en regard du biais introduit par les retours des étrangers retraités dans leur pays d'origine.

Examinons maintenant quelles sont les différences régionales de recours à la préretraite chez les hommes selon un indicateur de hiérarchie sociale. Il aurait été idéal d'utiliser la variable «catégorie socio-professionnelle» comme indicateur de hiérarchie sociale. Malheureusement, lorsqu'une personne est inactive la variable catégorie socio-professionnelle n'indique que son statut d'inactivité. Comme indicateur de hiérarchie sociale, nous avons choisi la variable «niveau de formation achevée le plus élevé», en supposant une forte corrélation entre les niveaux de formation et les niveaux de profession exercée.

Le tableau 9 indique que dans les quatre régions linguistiques, la fréquence des préretraites chez les hommes augmente globalement lorsque le niveau de formation diminue. Dans cette comparaison régionale nous ferons abstraction de la Suisse romanche du fait du trop petit nombre d'individus par niveau de formation dans les classes d'âges retenues. On relève donc qu'en Suisse italienne les retraites anticipées sont plus fréquentes que dans le reste du pays, ceci de 50 à 64 ans et plus ou moins pour tous les niveaux de formation. Quant aux hommes domiciliés en Suisse romande, ils se comportent dans un premier temps (de 50-54 ans) de manière quasi identique à leurs homologues de Suisse alémanique. Par la suite (55-59 ans et 60-64 ans) les proportions de préretraites augmentent progressivement en Suisse romande par rapport à la Suisse alémanique.

**Tableau 9: Hommes rentiers et retraités par groupes d'âges quinquennaux dès 50 ans, selon le niveau de formation et la région linguistique en 1990, en nombres absolus et en pour cent**

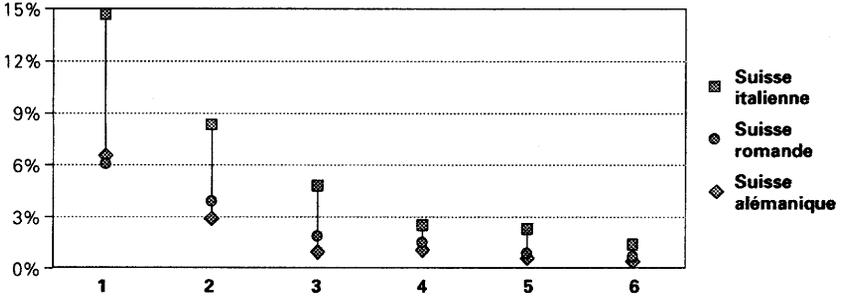
	Suisse alémanique		Suisse romande		Suisse italienne		Suisse romanche	
	Nombre	% de retraités	Nombre	% de retraités	Nombre	% de retraités	Nombre	% de retraités
<b>50-54 ans</b>								
1 Sans formation	254	16,6	97	6,0	44	14,7	3	14,3
2 Scolarité obligatoire	829	2,9	493	3,9	274	8,3	4	1,8
3 Formation professionnelle	693	1,0	339	1,8	216	4,8	5	1,3
4 École préparant à la maturité	26	1,1	18	1,5	7	2,5	0	0,0
5 Formation et école professionnelle supérieure	126	0,6	49	0,8	21	2,3	0	0,0
6 Université, haute école	43	0,4	34	0,7	8	1,4	1	4,0
Total	1 985	1,4	1 037	2,3	574	5,8	13	1,8
<b>55-59 ans</b>								
1 Sans formation	347	9,4	142	10,7	56	20,7	3	13,6
2 Scolarité obligatoire	1 518	5,4	1 044	8,0	493	16,6	20	7,5
3 Formation professionnelle	1 670	2,5	815	4,8	400	10,2	13	5,0
4 École préparant à la - maturité	66	3,1	76	7,2	13	5,6	1	5,3
5 Formation et école professionnelle supérieure	115	1,4	112	2,8	20	3,9	0	0,0
6 Université, haute école	304	1,8	165	3,5	45	6,5	1	2,2
Total	4 045	3,2	2 380	5,7	1 033	11,9	38	5,9
<b>60-64 ans</b>								
1 Sans formation	849	28,0	381	34,7	91	43,3	8	38,1
2 Scolarité obligatoire	5 319	20,1	3 318	26,6	976	38,3	48	17,8
3 Formation professionnelle	8 889	15,8	2 862	21,2	892	30,7	37	15,6
4 École préparant à la maturité	374	21,2	219	25,4	63	30,0	3	15,8
5 Formation et école professionnelle supérieure	1 881	13,4	629	17,1	123	21,5	5	16,7
6 Université, haute école	957	12,6	586	17,3	60	14,0	4	16,0
Total	18 368	16,7	8 062	22,8	2 218	32,1	105	17,4

**Remarque:**

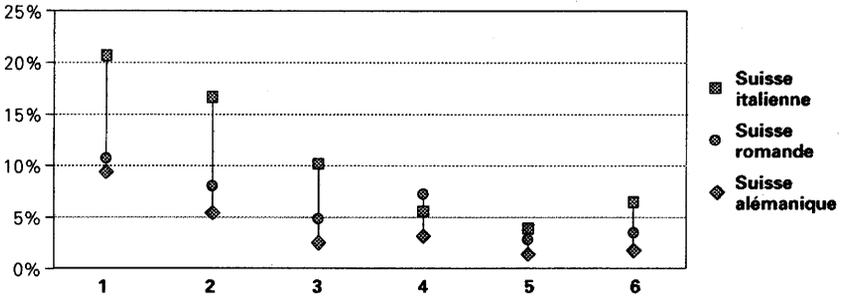
<sup>1</sup> Représente le pourcentage d'hommes rentiers et retraités sans formation, âgés de 50-54 ans, domiciliés en Suisse alémanique, parmi la population masculine de Suisse alémanique de la même tranche d'âges et n'ayant pas de formation.

**Graphique 16: Hommes préretraités par niveau de formation le plus élevé, selon la région linguistique, en 1990**

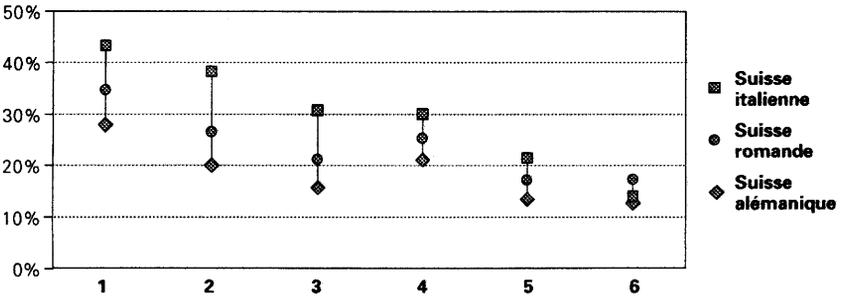
**Rentiers âgés de 50 à 54 ans**



**Rentiers âgés de 55 à 59 ans**



**Rentiers âgés de 60 à 64 ans**



- |                             |   |
|-----------------------------|---|
| 1 Sans formation            | 4 Ecole préparant à la maturité                 |
| 2 Scolarité obligatoire     | 5 Formation et école professionnelle supérieure |
| 3 Formation professionnelle | 6 Université, haute école                       |

**Remarque:**

La Suisse romanche n'est pas représentée parce que les effectifs par catégorie sont trop faibles.

Dans les graphiques 16a,b,c, les écarts régionaux s'accroissent (différence arithmétique) lorsque le niveau de formation de référence diminue. Ceci signifie que ce sont essentiellement les hommes ayant un niveau de formation «inférieur ou moyen» qui se comportent différemment d'une région linguistique à l'autre quant au «choix» d'une retraite anticipée.<sup>1</sup> De 50 à 54 ans, la quasi-totalité de l'écart régional se réalise chez les hommes bénéficiant d'un niveau de formation «faible ou moyen». Par la suite, c'est-à-dire entre 55 et 59 ans ou entre 60 et 64 ans, les différences régionales s'équilibrent quelque peu, mais en augmentant tout de même lorsque les niveaux de formation diminuent. L'opposition entre la Suisse italienne et le reste de la Suisse se trouve également moins prononcée de 55 à 64 ans. Les proportions de préretraités en Suisse romande sont les plus élevées de Suisse chez les hommes âgés de 55-59 ans avec un baccalauréat et chez les universitaires âgés de 60-64 ans.

Afin de comparer l'importance des écarts régionaux quant aux fréquences de préretraites selon le niveau de formation, il convient de ne pas se laisser tromper par les différences d'échelle des trois graphiques ci-dessus. En termes de différence arithmétique ( $X-Y$ ), c'est bien entre 60 et 64 ans que les écarts régionaux sont les plus marqués. En effet, pour 1000 hommes âgés entre 60 et 64 ans, la Suisse italienne compte 153 retraités de plus que la Suisse alémanique. Cette même différence pour les hommes âgés de 50-54 ans ne se monte qu'à 81. En revanche, selon la différence géométrique ( $X/Y$ ) entre les proportions de préretraités, les écarts régionaux sont supérieurs entre 50 et 59 ans. En effet, les hommes âgés de 50-59 ans sont environ 3 fois plus fréquemment en préretraite en Suisse italienne qu'en Suisse alémanique et entre 60-64 ans seulement environ 1,6 fois.

---

<sup>1</sup> N'oublions pas que la préretraite peut s'envisager sous l'angle du choix d'anticiper l'interruption de l'activité professionnelle ou sous celui d'une contrainte aboutissant à l'exclusion précoce du marché de l'emploi et donc à une retraite anticipée forcée.

### 3.2 Relations entre les fluctuations du marché de l'emploi et l'inactivité des femmes ou des hommes

De nombreux auteurs ont commenté la relation entre le taux de chômage et la non-activité. Parmi eux, Jacques Freyssinet (1993, pp. 27-28) souligne que le chômage résulte économiquement d'un décalage entre les ressources de main-d'oeuvre et les besoins de main-d'oeuvre. Les ressources de main-d'oeuvre sont appréhendées par les taux d'activité en fonction d'hypothèses sur les comportements de la population. Mais, rappelle-t-il, sous un autre aspect trop souvent oublié dans les prévisions du chômage, les comportements de la population sont eux-mêmes influencés par les niveaux de chômage, c'est-à-dire par les plus ou moins grandes difficultés d'insertion économique. Pour les femmes, un faible niveau de chômage entraînerait un effet d'attraction vers la vie active, alors qu'un fort niveau de chômage serait accompagné d'effets de découragement repoussant les femmes vers l'inactivité. Selon cette hypothèse évoquée notamment par J. Freyssinet, le niveau de chômage influencerait la décision des femmes d'envisager une activité professionnelle, de la réaliser et de la maintenir lors d'un mariage ou après une maternité. De plus, la tension du marché de l'emploi visé par les femmes influencerait également la décision et la réalisation d'une réinsertion professionnelle après une période d'arrêt liée aux tâches familiales. Pour les hommes, cette hypothèse signifierait que le niveau de chômage agit sur les séquences d'entrée et de sortie de la vie active. Ainsi, les formations longues et les préretraites résulteraient en partie d'un marché de l'emploi saturé. Dans ce raisonnement, il est important de considérer les niveaux de chômage par catégorie de main-d'oeuvre, puisqu'ils sont censés rendre compte des difficultés d'insertion économique qui divergent selon la profession, l'origine, etc.

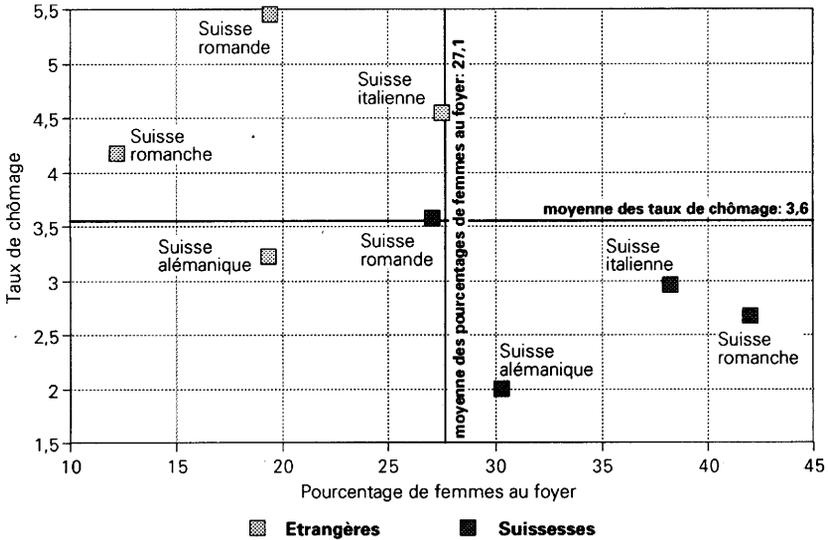
Pour notre part, afin d'observer la relation entre chômage et inactivité, nous avons choisi de comparer les taux de chômage régionaux (par région linguistique et par canton) selon l'origine et le sexe. Cette analyse s'inscrit donc dans une perspective régionaliste plutôt qu'historique. Nous n'étudierons par conséquent que les données de 1990. Une hypothèse attachée à cette démarche consiste à supposer que c'est avant tout la situation du marché de l'emploi de la région de résidence qui influence l'inactivité

des personnes domiciliées dans cette région (canton ou région linguistique). Cela revient à admettre une faible mobilité spatiale de la main-d'oeuvre entre régions linguistiques et entre cantons.

***En 1990, pas de corrélation positive entre les taux de chômage régionaux des femmes et les propensions régionales des femmes à l'inactivité***

Concernant les données de 1990, la relation entre le taux de chômage féminin et l'inactivité nette des femmes selon l'origine et la région linguistique n'est pas très claire. Néanmoins le graphique 17 tendrait plutôt à réfuter l'hypothèse d'une corrélation positive entre le pourcentage de femmes au foyer et le taux de chômage des femmes.

**Graphique 17: Relation entre les taux de chômage féminin et les pourcentages de femmes au foyer âgées entre 15 et 61 ans, selon l'origine et la région linguistique de résidence, en 1990**



**Remarques:**

Le taux de chômage des femmes est la proportion de femmes au chômage par rapport au nombre total de femmes actives (15 à 61 ans).

Les moyennes de taux de chômage et de pourcentage de femmes au foyer représentent le centre de gravité du nuage de point, ou l'origine des axes si l'on avait centré-réduit nos données. Il ne faut pas confondre la moyenne des taux (qui correspond à la somme des taux divisée par le nombre de taux retenus) avec le taux moyen (correspondant à la moyenne suisse). Le taux de chômage féminin moyen pour la Suisse s'élève, en 1990, à 2,7%. Le pourcentage moyen de femmes au foyer âgées de 15 à 61 ans est lui de 28,3% en 1990.

Les chiffres pour la Suisse romanche sont inférieurs à 100.

Le même type de graphique, mais avec les proportions de femmes non actives ou encore les proportions de femmes non actives ou semiactives, indique également une corrélation plutôt négative avec les taux de chômage. Ainsi, plus l'inactivité nette des femmes selon l'origine et la région linguistique est importante, plus le taux de chômage correspondant semble faible. Ceci revient à dire que plus l'insertion économique d'un groupe de femmes donné est élevée, plus leur taux de chômage semble grand.

Ce constat, valable uniquement pour 1990, mène à une absurdité qui consisterait à considérer les difficultés d'insertion économique des femmes comme un élément d'attraction des femmes vers la vie active. Cette explication n'étant à notre sens guère pertinente, il convient alors de faire intervenir d'autres facteurs explicatifs de l'inactivité économique des femmes que le facteur «chômage». Parmi ces autres variables, notre analyse souligne l'importance des variables culturelles. En supposant que les cultures respectives des régions linguistiques contiennent des rôles types féminins divergents, hypothèse hautement vraisemblable, nous pouvons alors expliquer la relation *a priori absurde* entre l'inactivité féminine et le chômage des femmes. Cela signifierait par exemple que l'interprétation subjective du travail développée par une population féminine donnée influencerait fortement l'importance du taux de chômage des femmes en âge d'être actives de la population concernée. Ainsi, les femmes pour lesquelles le travail ne serait qu'occasionnel et partiel généreraient une perte d'emploi ou une impossibilité momentanée d'insertion professionnelle plutôt comme un maintien ou un retour dans l'inactivité économique. Parallèlement, les femmes pour lesquelles le travail s'insérerait dans un projet de vie à long terme s'orienteraient plutôt vers le chômage en cas de perte d'emploi ou d'impossibilité momentanée d'insertion professionnelle.

Cette relation tend à supposer que les taux de chômage régionaux des femmes fonctionneraient, en 1990, comme de bons indicateurs des tendances régionales quant aux projets de vie types des femmes. Plus le taux de chômage régional des femmes est élevé, plus le projet de vie type des femmes de ladite région s'orienterait vers une insertion professionnelle à long terme, et présenterait en conséquence de faibles niveaux d'inactivité économique. *Ainsi, dans une situation de chômage relativement faible, comme cela était encore le cas en 1990, il semble que les rôles types attribués ou défendus par les femmes détermineraient davantage et en priorité leur parcours professionnel plutôt que l'importance des difficultés régionales d'insertion économique. Ainsi, de cause éventuelle de l'inactivité, le chômage des femmes aurait en 1990 plutôt fonctionné comme une conséquence de la faible inactivité régionale des femmes, liée à des projets de vie féminins orientés vers la vie professionnelle.*

Bien que cohérente, cette hypothèse reste statistiquement fragile. Par exemple, dans le graphique 17 on remarque une franche opposition entre les Suissesses et les étrangères. Or, le pourcentage élevé d'étrangères actives associé au fort taux de chômage des étrangères s'explique également par la situation socio-professionnelle spécifique des étrangères (travail manuel non qualifié, cible prioritaire des licenciements, situation socio-professionnelle du conjoint pas assez favorable pour envisager l'inactivité de la femme...). Néanmoins, il paraît également évident que l'activité professionnelle consiste davantage en un projet de vie à long terme pour les femmes étrangères que pour les femmes suisses (que ce projet soit choisi ou forcé). Outre cela, il est évident que certains événements économiques conjoncturels ou structurels (crise économique, croissance économique, développement d'un secteur tertiaire à fort pourcentage de main-d'oeuvre féminine...) sont tout de même susceptibles d'agir directement sur l'importance du chômage féminin, lui même pouvant à terme modifier les projets de vie des femmes et ainsi agir sur les propensions à l'inactivité des femmes.

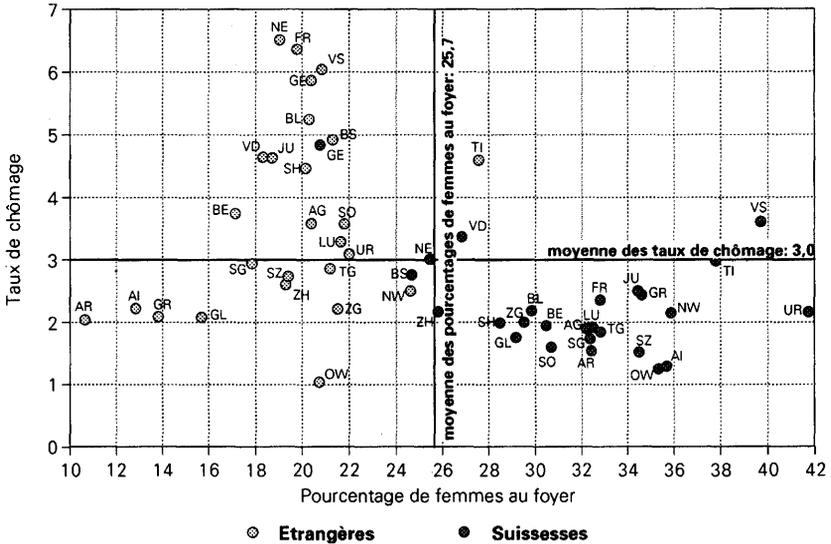
Un autre résultat, tendant à montrer qu'en 1990 l'inactivité féminine est avant tout déterminée par des variables d'ordre culturel plutôt que par des variables d'ordre économique, réside dans les niveaux de l'inactivité nette féminine par origine en Suisse italienne et romanche. Dans les régions italophone et romanche, les taux nets d'inactivité des Suissesses se fixent en 1990 largement en dessus de la moyenne suisse. Or, dans ces deux régions, le secteur économique du tourisme, par ailleurs fortement féminisé, est important voire dominant. Pour expliquer cette apparente contradiction, on peut supposer que les normes culturelles régionales, en Suisse italienne et romanche, contiennent le principe que le rôle prioritaire des femmes se trouve dans le cercle familial et non professionnel. Dans ce cas, il s'avère que la propension à l'inactivité économique des femmes reste élevée, même si les opportunités de travail sont importantes. Cette hypothèse de la priorité du facteur culturel explique également le faible taux d'inactivité des femmes étrangères, notamment en Suisse romanche. Les opportunités de travail non saisies par les femmes suisses sont alors accessibles aux femmes étrangères, qui n'ont pas suivi la même socialisation et n'adhèrent donc pas aux mêmes rôles types de la femme. Le fait

que les écarts de taux d'inactivité des Suissesses par région linguistique se trouvent nettement plus prononcés pour les femmes mariées que pour les femmes célibataires renforce cette explication. Cela indique que ce sont avant tout les différences de modèles régionaux de la famille et des rôles types des femmes y correspondant qui expliquent les écarts régionaux d'inactivité nette des femmes. Dans le même ordre d'idée, on a pu relever dans le tableau 4 que depuis 1970, les taux de chômage des femmes avaient augmenté au moment même où les taux nets d'inactivité féminine diminuaient.

Afin de développer quelque peu l'analyse de la relation entre le taux de chômage régional des femmes et l'inactivité régionale féminine, nous proposons d'affiner le découpage régional de référence en choisissant une régionalisation par canton.

La distribution des cantons dans le graphique 18 illustre bien l'opposition entre Suissesses et étrangères. Pour les Suissesses, on relève une forte dispersion des pourcentages de femmes au foyer selon le canton de domicile. A l'inverse, les femmes étrangères présentent une forte variation des taux de chômage en fonction des cantons. En effet, le nuage de point des femmes suisses (noir) forme une ellipse horizontale (sur l'axe du pourcentage de femmes au foyer) et celui des femmes étrangères dessine une ellipse verticale (sur l'axe des taux de chômage). Ainsi, en observant séparément les femmes suisses et étrangères, on ne peut guère remarquer une corrélation flagrante entre les taux de chômage cantonaux et les pourcentages cantonaux de femmes au foyer. En conclusion, nous pouvons toutefois souligner que les comportements économiques des Suissesses varient entre cantons principalement en fonction de facteurs culturels, qui influencent les projets de vie types des femmes. En revanche, les situations économiques des étrangères varient quant à elles essentiellement en fonction de facteurs économiques et notamment par rapport à leur plus ou moins grande exposition au chômage.

**Graphique 18: Relation entre les taux de chômage féminin et les pourcentages de femmes au foyer entre 15 et 61 ans, selon l'origine et le canton, en 1990**



**Remarques:**

Le taux de chômage des femmes est la proportion de femmes au chômage par rapport au nombre total de femmes actives (15 à 61 ans).

Les moyennes de taux de chômage et de pourcentage de femmes au foyer représentent le centre de gravité du nuage de point, ou l'origine des axes si l'on avait centré-réduit nos données. Il ne faut pas confondre la moyenne des taux (qui correspond à la somme des taux divisée par le nombre de taux retenus) avec le taux moyen (correspondant à la moyenne suisse). Le taux de chômage féminin moyen pour la Suisse s'élève, en 1990, à 2,7%. Le pourcentage moyen de femmes au foyer âgées de 15 à 61 ans est lui de 28,3% en 1990.

Pour les petits cantons, ou demi-cantons, les pourcentages perdent de leur signification du fait du trop petit nombre total de personnes de références.

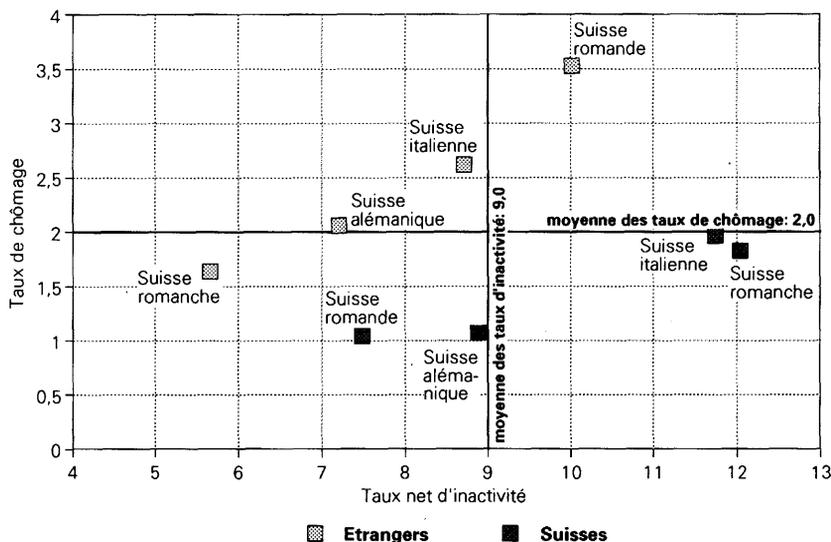
Les chiffres pour certains cantons sont inférieurs à 100.

**Confirmation de la relation positive entre chômage et inactivité pour les hommes entre 15 et 64 ans**

Le trajet professionnel des hommes se différencie de celui des femmes, par le fait que les projets de vie des hommes s'orientent en général toujours vers une insertion professionnelle, ceci quelle que soit la région de domicile ou l'origine. Ce qui peut varier, ce sont surtout les parcours de

formation préparant à l'insertion professionnelle, ainsi que la temporalité des sorties de la vie active.

**Graphique 19: Relation entre les taux de chômage masculin et les taux d'inactivité des hommes âgés entre 15 et 64 ans, selon l'origine et la région linguistique, en 1990**



**Remarques:**

Le taux de chômage des hommes est la proportion d'hommes au chômage par rapport au nombre total d'hommes actifs (15 à 64 ans).

Le taux d'inactivité des hommes est la proportion d'hommes non actifs par rapport au total des hommes.

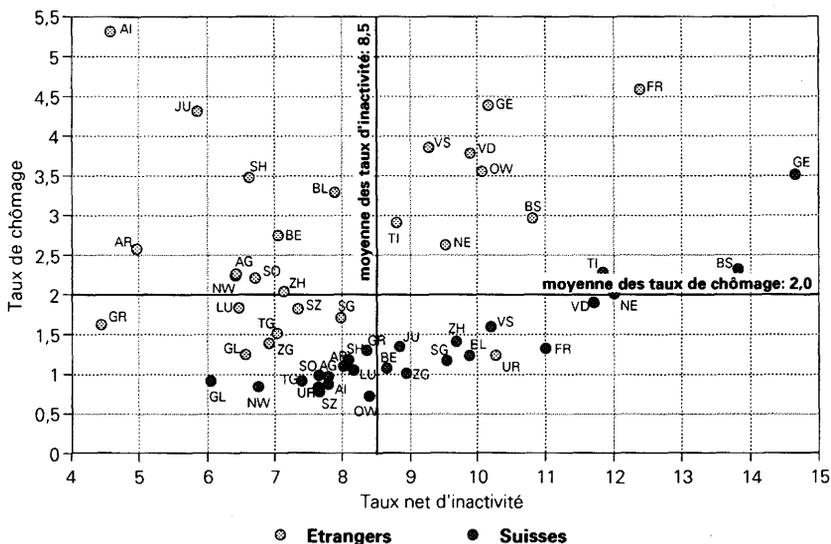
Les moyennes de taux de chômage et des taux nets d'inactivité représentent le centre de gravité du nuage de point, ou l'origine des axes si l'on avait centré-réduit nos données. Il ne faut pas confondre la moyenne des taux (qui correspond à la somme des taux divisée par le nombre de taux retenus) avec le taux moyen (correspondant à la moyenne suisse). Le taux de chômage moyen des hommes pour la Suisse s'élève, en 1990, à 1,6%. Le taux net d'inactivité moyen des hommes est lui de 9,3% en 1990.

Les chiffres pour la Suisse romanche sont inférieurs à 100.

Dans le cas des hommes, la correspondance entre taux de chômage et taux d'inactivité semble plus précise. Dans le graphique 19, on observe une relation positive entre le taux de chômage régional et le taux d'inactivité régionale des hommes, ceci à la fois pour les Suisses et pour les étrangers. Ainsi, l'hypothèse de base, stipulant une augmentation des taux d'inactivité lorsque les taux de chômage progressent, se vérifierait

davantage pour les hommes que pour les femmes. Il apparaît également que les étrangers sont globalement davantage exposés au risque du chômage et qu'ils sont moins inactifs que les Suisses. Comme nous l'avons observé dans la section précédente, les importants taux nets d'inactivité masculine en Suisse italienne s'expliquent plutôt par le phénomène des préretraites, et en Suisse romande plutôt par la forte fréquentation des formations. Toutefois, la régionalisation par région linguistique propose une agrégation trop importante du territoire suisse pour nuancer suffisamment la corrélation «chômage-inactivité», ce pourquoi nous suggérons une analyse par canton.

**Graphique 20: Relation entre les taux de chômage masculin et les taux d'inactivité des hommes âgés entre 15 et 64 ans, selon l'origine et le canton, en 1990**



**Remarques:**

Le taux de chômage des hommes est la proportion d'hommes au chômage par rapport au nombre total d'hommes actifs (15 à 64 ans).

Le taux d'inactivité des hommes est la proportion d'hommes non actifs par rapport au total des hommes.

Les moyennes de taux de chômage et des taux nets d'inactivité représentent le centre de gravité du nuage de point, ou l'origine des axes si l'on avait centré-réduit nos données. Il ne faut pas confondre la moyenne des taux (qui correspond à la somme des taux divisée par le nombre de taux retenus) avec le taux moyen (correspondant à la moyenne suisse). Le taux de chômage moyen des hommes pour la Suisse s'élève, en 1990, à 1,6%. Le taux net d'inactivité moyen des hommes est lui de 9,3% en 1990.

Pour les petits cantons, ou demi-cantons, les pourcentages perdent de leur signification du fait du trop petit nombre total de personnes de références.

Les chiffres pour certains cantons sont inférieurs à 100.

Par canton (*Graphique 20*), on relève que la corrélation positive entre les taux de chômage et les taux d'inactivité des hommes paraît plus forte pour les Suisses que pour les étrangers. Bien que cette relation semble tout de même exister pour les étrangers, la dispersion du nuage de points des étrangers (blanc) est nettement plus importante. L'ellipse formée par celui-ci est beaucoup plus arrondie que dans le cas des Suisses. En conséquence, l'explication des taux d'inactivité masculine par le niveau de chômage régional paraît plus pertinente pour les Suisses, que pour les étrangers. Cette situation s'explique notamment par le fait qu'un certain

nombre des étrangers travaillant en Suisse n'ont pas suivi leur formation en Suisse. Ils sont donc moins concernés par le phénomène de recul de l'entrée dans la vie active au travers d'une prolongation des études, lorsque le marché de l'emploi est saturé. De plus, comme nous l'avions déjà mentionné, certains étrangers retournent dans leur pays d'origine suite à une retraite anticipée. Ce phénomène de retour biaise également les taux d'inactivité des étrangers.

En conclusion de ce paragraphe, nous retiendrons qu'en Suisse, les diversités régionales des rôles types féminins, culturellement définis, notamment en ce qui concerne l'entrée ou non dans la vie active, expliquent une part très importante des écarts régionaux de taux d'inactivité nets des femmes suisses. La tension régionale du marché de l'emploi ne semble en effet guère agir sur les taux nets d'inactivité des femmes. Quant aux hommes, ils présentent une augmentation des taux nets d'inactivité lorsque la tension du marché de l'emploi régional augmente. Lorsque le taux de chômage est important, les hommes retardent leur entrée dans la vie active par une prolongation des études, ou accélèrent leur sortie de la vie active. Dans les faits, les difficultés d'insertion professionnelle expérimentées par les individus ne correspondent pas forcément au niveau du chômage régional. Il est possible que ces difficultés d'insertion professionnelle soient plus anticipées que réellement vécues. Mais dans tous les cas, en 1990, ces anticipations semblent bien correspondre à l'état réel du marché de l'emploi de la région de résidence.

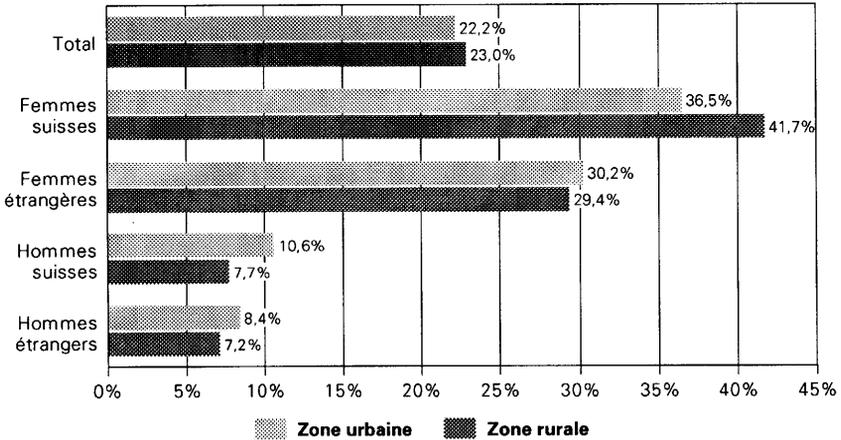
### 3.3 Inactivité économique dans les zones urbaine et rurale

#### 3.3.1 *Présentation générale des différences*

Toutes variables confondues (sexe, âge et nationalité), la zone urbaine comptabilise, en 1990, proportionnellement moins d'inactifs que la zone rurale. Le taux brut d'inactivité s'élève à 45,7% dans les régions urbaines, et à 49,3% dans les régions rurales. Afin de mieux appréhender cette différence, nous proposons de comparer, dans le graphique 21, les taux

nets d'inactivité des personnes en âge d'être actives, selon le sexe et l'origine et les zones urbaine et rurale.

**Graphique 21: Taux nets d'inactivité par sexe et origine selon la zone urbaine ou rurale, en 1990**



**Remarques:**

Les taux nets d'inactivité des femmes indiquent les proportions de femmes inactives, âgées de 15 à 61 ans, dans la population féminine totale âgée de 15 à 61 ans.

Les taux nets d'inactivité des hommes indiquent les proportions d'hommes inactifs, âgés de 15 à 64 ans, dans la population masculine totale, âgée de 15 à 64 ans.

Le graphique 21 indique que les taux nets d'inactivité par zone diffèrent plus fortement pour les Suisses que pour les étrangers. Ainsi les femmes suisses ont tendance à moins entrer dans la vie active dans les régions rurales, alors que la relation est inversée pour les hommes suisses. En effet, les hommes âgés entre 15 et 64 ans sont proportionnellement plus inactifs dans les régions urbaines. Si les étrangers ne sont guère moins inactifs en campagne qu'en ville, ils sont toutefois plus nombreux en ville qu'en campagne (24,0% d'étrangers parmi la population en âge d'être active en ville, contre 14,0% en campagne). Cet effet de distribution contribue fortement à expliquer les faibles taux nets d'inactivité dans la zone urbaine (toutes origines confondues).

**Tableau 10: Population en âge d'être active, selon le statut d'activité, le sexe et l'origine, dans les zones urbaine et rurale, en 1990**

	Personnes actives				Personnes non actives			
	Total	Plein temps	Temps partiel	Chômage	En formation	Rentiers	Au foyer	Autres non actifs
<b>Zone urbaine</b>								
Suissesses	1 265 920	452 329	331 402	20 472	84 417	15 665	353 585	8 050
%	100,0	35,7	26,2	1,6	6,7	1,2	27,9	0,6
Étrangères	310 237	149 368	58 443	8 690	23 812	3 841	61 387	4 696
%	100,0	48,1	18,8	2,8	7,7	1,2	19,8	1,5
Suisses	1 202 865	1 008 438	49 526	17 303	92 316	26 859	1 611	6 812
%	100,0	83,8	4,1	1,4	7,7	2,2	0,1	0,6
Étrangers	469 202	402 074	15 300	12 326	26 287	7 069	657	5 489
%	100,0	85,7	3,3	2,6	5,6	1,5	0,1	1,2
Total	3 248 224	2 012 209	454 671	58 791	226 832	53 434	417 240	25 047
	100,0	61,9	14,0	1,8	7,0	1,6	12,8	0,8
<b>Zone rurale</b>								
Suissesses	572 456	182 959	144 123	6 537	30 477	6 284	199 155	2 921
%	100,0	32,0	25,2	1,1	5,3	1,1	34,8	0,5
Étrangères	71 115	38 511	9 712	2 005	4 855	716	14 265	1 051
%	100,0	54,2	13,7	2,8	6,8	1,0	20,1	1,5
Suisses	609 715	535 921	21 083	5 550	30 872	11 991	843	3 455
%	100,0	87,9	3,5	0,9	5,1	2,0	0,1	0,6
Étrangers	121 866	107 480	2 977	2 693	5 085	1 374	159	2 098
%	100,0	88,2	2,4	2,2	4,2	1,1	0,1	1,7
Total	1 375 152	864 871	177 895	16 785	71 289	20 365	214 422	9 525
	100,0	62,9	12,9	1,2	5,2	1,5	15,6	0,7

**Remarque:**

Les personnes en âge d'être actives sont les femmes âgées de 15 à 61 ans et les hommes âgés de 15 à 64 ans.

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Le tableau 10 donne plus d'informations sur les distributions de statuts d'activité et d'inactivité dans les régions urbaines et rurales. On note par exemple que le fort taux d'inactivité net des Suissesses en zone rurale s'explique entièrement par la plus forte proportion de femmes au foyer en campagne. Par ailleurs, les pourcentages élevés de femmes au foyer dans les campagnes sont associés à des taux de chômage féminin plus faibles en campagne qu'en ville. En outre, on remarque que la fréquentation féminine des formations n'est que légèrement supérieure dans la zone urbaine. Ces résultats montrent que ce ne sont pas les différences de fréquentation des formations qui distinguent en priorité les femmes domiciliées en ville de celles domiciliées à la campagne. De plus, on remarque que ce ne sont pas non plus les taux de chômage féminin qui expliquent ces différences,

puisque ceux-ci s'avèrent plus faibles en campagne, là où les femmes sont moins insérées professionnellement. Les écarts d'inactivité nette des femmes semblent alors plutôt s'expliquer par les différences de modèles culturels, ainsi que de rôles types des femmes, entre villes et campagne. Ces disparités culturelles touchent principalement les Suissesses et influencent en premier lieu les pourcentages de femmes au foyer.

Concernant les hommes suisses, la différence des taux nets d'inactivité entre régions urbaines et rurales est due en grande partie aux plus importantes fréquentations de formations à plein temps dans les villes que dans les campagnes.

### ***Sur-représentation des moins de 15 ans en zone rurale***

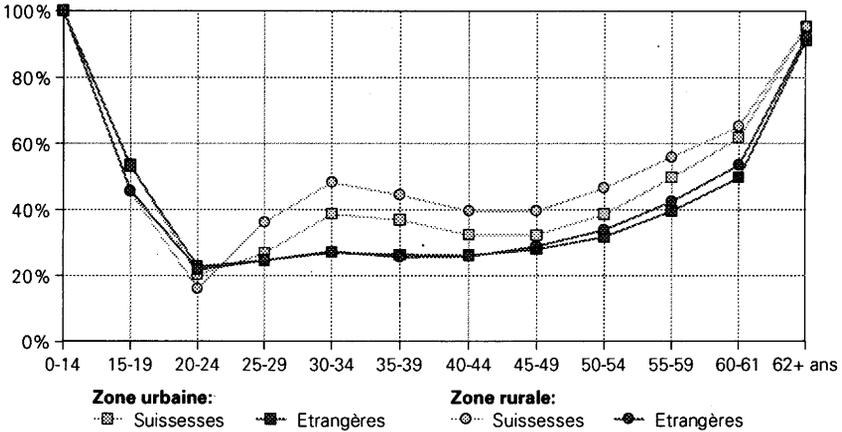
Le pourcentage d'inactifs fixes s'avère plus élevé dans les régions rurales (35,6%) que dans les régions urbaines (31,4%). Cet écart s'explique entièrement par la plus grande proportion des jeunes âgés de 14 ans et moins dans les régions rurales. En campagne, 20,0% de la population est âgée de 14 ans et moins, contre 15,5% dans les villes.

### ***3.3.2 Inactivité des femmes: différences d'articulation entre vie familiale et vie professionnelle dans les zones urbaine et rurale***

Dans l'opposition urbain/rural, les taux d'inactivité des femmes divergent plus fortement dans les groupes d'âges de 25 à 64 ans que dans les périodes d'entrée dans la vie active. De 15 à 19 ans, nous observons une légère opposition de région, et de 25 à 64 ans une importante opposition à la fois de région et d'origine (*Graphique 22*).

Les femmes âgées de 15 à 19 ans et résidant dans la zone urbaine sont en 1990 légèrement moins actives que leurs homologues domiciliées en campagne. Cela signifie notamment que les femmes fréquentent moins les formations post-secondaires dans la zone rurale, où elles entrent plus rapidement dans la vie active (travail ou apprentissage).

**Graphique 22: Taux d'inactivité des femmes par groupes d'âges quinquennaux, selon le sexe, l'origine et la zone urbaine et rurale, en 1990**



**Remarque:**

Le taux d'inactivité des femmes est la proportion de femmes non actives par rapport au total des femmes.

Les *Suissesses* présentent une importante augmentation de leur taux d'inactivité entre 25 et 34 ans, à la fois dans les régions urbaines et les régions rurales. Cet accroissement est toutefois plus prononcé en campagne qu'en ville.

**Double différence régionale de comportement des Suissesses par rapport à l'état civil**

Selon les écarts de taux nets d'inactivité, les régions rurales recensent environ 52 femmes inactives en plus que les villes, pour 1000 Suissesses âgées de 15 à 61 ans. Si l'on retient la variable «état civil», deux facteurs expliquent cette différence. D'une part, les régions rurales dénombrent une proportion plus élevée de Suissesses mariées ou veuves. Par conséquent, les femmes suisses en âge d'être actives sont plus fréquemment célibataires ou divorcées en villes qu'en campagne. D'autre part, les taux nets d'inactivité des Suissesses divorcées, mariées ou veuves sont plus importants dans les campagnes. Si l'on ne retient que la variable «état

civil», l'écart de taux net d'inactivité des femmes suisses entre villes et campagne s'expliquerait à 48% par le fait que dans la zone urbaine les Suissesses se marient moins et divorcent plus; à 45% par la plus faible inactivité nette des femmes mariées ou veuves résidant en ville; et à 7% par la plus faible inactivité nette des femmes divorcées résidant en ville.

En observant les écarts régionaux par classes d'âges quinquennales, on constate une plus grande proportion de Suissesses divorcées en ville, principalement entre 40 et 59 ans. Pour ce qui est des proportions de femmes suisses mariées, elles sont largement supérieures en campagne de 25 à 44 ans. Concernant les statuts d'activité par classes d'âges, on relève que les Suissesses célibataires sont davantage en formation dans les villes, et ceci principalement entre 15 et 25 ans. En revanche, les femmes célibataires sont proportionnellement plus nombreuses à se déclarer «au foyer» ou «rentières» dans les campagnes, et essentiellement dès 40-45 ans. En outre, les pourcentages de femmes au foyer parmi les Suissesses mariées s'avèrent nettement supérieurs en campagne entre 15 et 29 ans. Cela signifie que non seulement les femmes suisses se marient plus rapidement en campagne, mais également qu'une fois mariées, elles sont plus rapidement inactives. Cette situation témoigne des différences de temporalité des projets familiaux en ville et en campagne.

### *3.3.3 Villes/campagne: différences de rythme d'entrée dans la vie active des hommes*

Les taux d'inactivité des hommes diffèrent entre les régions urbaines et rurales essentiellement dans les groupes d'âges de 15 à 29 ans, c'est-à-dire durant la période d'entrée dans la vie active. Au-delà de 29 ans, les écarts ne sont plus significatifs.

*La période de 15-19 ans*, que nous avons appelée de première formation post-secondaire et d'apprentissage, se caractérise par une double différence:

- 1) *différence régionale*: les jeunes âgés de 15 à 19 ans entrent moins rapidement dans la vie active dans la zone urbaine que dans la zone rurale;

2) *différence liée à l'origine*: dans les régions urbaines, les étrangers et les Suisses âgés de 15 à 19 ans se comportent de manière identique face à l'activité économique. Tel n'est pas le cas dans la zone rurale, où 41,0% des étrangers de 15-19 ans sont non actifs, contre 36,8% pour les Suisses du même groupe d'âges.

*Les hommes âgés de 20 à 24 ans* sont également proportionnellement plus nombreux à exercer une activité professionnelle lorsqu'ils sont domiciliés en campagne plutôt qu'en ville. Ceci se comprend notamment par la concentration exclusive des hautes écoles dans les régions urbaines. En revanche, les différences liées aux nationalités «changent de camp». Les hommes suisses âgés de 20 à 24 ans, résidant en ville, comptent encore 21,5% d'inactifs. Les hommes étrangers du même groupe d'âges et résidant également dans une zone urbaine ne sont que 13,4% à être économiquement inactifs. Cette différence témoigne des écarts de possibilité d'accès et d'intérêt face aux études supérieures longues entre les Suisses et les étrangers. En campagne, cette différence est moins importante.

En résumé, si l'on ne devait retenir que les plus importantes différences concernant les écarts d'inactivité entre les zones urbaine et rurale, il faudrait mentionner:

- les plus fortes proportions de jeunes âgés de 14 ans et moins en zone rurale;
- l'inactivité plus élevée des femmes en campagne, ceci principalement pour les femmes mariées, veuves et divorcées. La sur-représentation des femmes mariées et veuves en campagne (catégorie à fort taux d'inactivité) et la sur-représentation des femmes célibataires et divorcées en ville (catégorie à faible taux d'inactivité) constituent un écart de structure démographique entre ville et campagne qui explique une part de l'inactivité économique des femmes plus élevée en campagne;
- les proportions plus importantes d'étrangers en zone urbaine. L'inactivité économique nette des étrangers étant inférieure à celle des Suisses, quelle que soit la région de domicile, cette sur-représentation des étrangers en ville contribue à tirer les taux nets d'inactivité de la zone urbaine vers le bas.

### 3.4 Disparités de l'inactivité économique selon le canton

#### 3.4.1 Pourcentages d'inactifs et de personnes pas en âge d'être actives dans les cantons

La comparaison des taux bruts d'inactivité par canton fournit des indications sur la relation entre les personnes dites «économiquement productives» et celles dites «à charge» (*Tableau 11*). Au niveau des finances cantonales, le poids relatif de la population non active représente un double problème. En premier lieu, il tend à diminuer les recettes fiscales<sup>1</sup> du canton. En effet, la population de base dégageant un revenu imposable s'amointrit à mesure que le nombre d'inactifs par actif augmente. En second lieu, il tend à augmenter les différentes charges sociales que les cantons doivent assumer plus ou moins directement et plus ou moins entièrement (éducation, retraite, rente invalidité, services sociaux, etc.).

Il est bien entendu que les proportions d'inactifs fixes n'expliquent pas à elles seules les différences de taux bruts d'inactivité entre les cantons. Au demeurant, on remarque que les cantons où la population non active est proportionnellement la moins importante sont également ceux où les pourcentages de personnes en âge de retraite sont inférieurs à la moyenne suisse (ZH; ZG; AG; GE; BL). Quant aux pourcentages de jeunes, ils sont plus faibles dans les cantons économiquement centraux et urbains, tels que Zurich, Genève et Bâle-Ville. Les cantons périphériques et/ou ruraux présentent quant à eux des proportions de jeunes largement en dessus de la moyenne Suisse (NW; SZ; LU; GL; GR; TG; SG; FR; AR; OW; AI; JU; VS; UR). Par ailleurs, le demi-canton d'Appenzell Rh.-Int., où 17,2% de la population active occupée travaille dans le secteur primaire, est également le canton où la proportion d'enfants de moins de 15 ans est la plus élevée de Suisse. La prédominance des jeunes dans les régions rurales et/ou périphériques s'explique par de multiples facteurs culturels et économiques que nous développerons dans la section suivante (Régions MS).

---

<sup>1</sup> Dans certains cas, le domicile légal ne coïncide pas avec le domicile économique. Dans cette analyse, nous n'avons pas tenu compte des doubles domiciles.

**Tableau 11: Population non active totale par canton, dans l'ordre croissant des taux bruts d'inactivité, et population âgée de 0 à 14 ans et en âge de retraite, en 1990, en nombres absolus et en pour cent**

	Total des non-actifs		Enfants de 0 à 14 ans		Personnes en âge de retraite	
	Nombre	%	Nombre	%	%	%
ZH	511 226	43,4	176 147	14,9	184 642	15,7
ZG	37 441	43,8	15 077	17,6	10 463	12,2
AG	230 400	45,4	93 430	18,4	67 434	13,3
GE	172 271	45,4	57 884	15,3	56 438	14,9
BL	106 646	45,7	38 587	16,5	33 248	14,2
SO	108 217	46,7	40 085	17,3	37 878	16,3
<b>Suisse</b>	<b>3 217 198</b>	<b>46,8</b>	<b>1 158 440</b>	<b>16,9</b>	<b>1 091 871</b>	<b>15,9</b>
VD	282 439	46,9	97 768	16,2	96 883	16,1
NW	15 510	46,9	6 491	19,6	4 322	13,1
SZ	52 647	47,0	22 249	19,9	14 791	13,2
SH	34 040	47,2	12 105	16,8	13 142	18,2
LU	154 005	47,2	61 066	18,7	48 323	14,8
GL	18 230	47,3	7 312	19,0	6 917	18,0
BE	457 017	47,7	159 005	16,6	169 078	17,6
BS	95 441	47,9	22 681	11,4	44 022	22,1
NE	78 507	47,9	26 352	16,1	28 762	17,5
GR	83 396	48,0	31 554	18,1	28 159	16,2
TG	100 993	48,2	41 790	20,0	32 086	15,3
SG	206 421	48,3	81 683	19,1	65 869	15,4
FR	105 153	49,2	39 822	18,6	30 394	14,2
AR	25 989	49,8	10 196	19,5	9 583	18,3
OW	14 493	49,9	6 068	20,9	4 482	15,4
TI	142 047	50,3	41 013	14,5	50 897	18,0
AI	6 987	50,4	3 078	22,2	2 249	16,2
JU	33 450	50,6	12 484	18,9	11 326	17,1
VS	126 485	50,6	47 686	19,1	34 828	13,9
UR	17 747	51,9	6 827	20,0	5 655	16,5

**Remarque:**

Les personnes en âge de retraite sont les femmes âgées de 62 ans et plus, ainsi que les hommes âgés de 65 ans et plus

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Cinq cantons ou demi-cantons recensent dans leur population plus d'une personne sur deux économiquement inactives: le Tessin, Appenzell Rh.-Int., le Jura, le Valais, et Uri. En règle générale, les cantons alpins, romands, ruraux et/ou économiquement périphériques présentent une population non active plus importante que la moyenne suisse. Le canton de Bâle-Ville se caractérise par le pourcentage de personnes en âge de re-

traite le plus élevé de Suisse et la proportion d'enfants âgés de 0 à 14 ans la plus faible du pays.

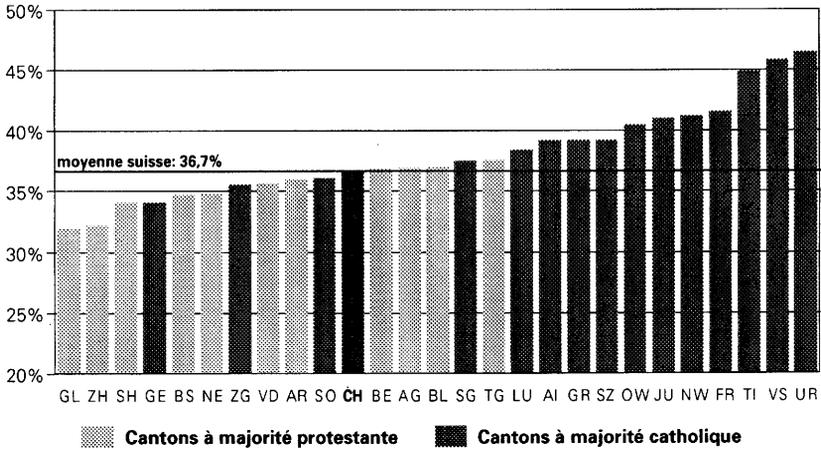
Ainsi que nous l'avons vu jusqu'à présent, les facteurs qui influencent l'inactivité régionale sont extrêmement nombreux. De plus, ils s'imbriquent entre eux avec des effets opposés ou convergents. Afin de résumer les écarts cantonaux d'inactivité, nous proposons deux tableaux indiquant les distributions cantonales des statuts d'inactivité des femmes et des hommes en âge d'être actifs.

En rapport aux précédentes analyses régionales, les tableaux 12 et 13 confirment l'importance de variables telles que la fréquentation des formations, la prédominance urbaine ou rurale et le pourcentage d'étrangers dans l'explication des niveaux d'inactivité. Dans les cantons romands, hormis au Jura, les femmes et les hommes sont proportionnellement davantage en formation après 15 ans que dans le reste du pays. On retrouve également la spécificité du Tessin, où les pourcentages de préretraites sont maximaux quel que soit le sexe. Les poids cantonaux des zones urbaine et rurale agissent également sur les structures d'inactivité des cantons. Ainsi, dans les cantons comprenant un secteur primaire relativement important, le poids des personnes en formation est inférieur à la moyenne, alors que celui des femmes au foyer y est supérieur à la moyenne (LU; NW; OW, AR; AI; GR; TG; JU). A ce sujet, la situation du canton de Glaris est particulière. Que ce soit pour les hommes ou pour les femmes, les pourcentages de personnes actives sont les plus élevés du pays et les pourcentages de personnes en formation dès 15 ans les plus faibles. Cette situation s'explique en partie par la spécificité économique de ce canton. En effet, la part du secteur industriel (en pourcentage de personnes actives occupées) y est la plus élevée du pays et le poids du secteur primaire y est supérieur à la moyenne suisse.

Par ailleurs, on relève dans le tableau 13 que les femmes sont deux fois plus au foyer dans le canton d'Uri que dans le canton de Genève. Toutefois, le pourcentage d'étrangères dans la population féminine en âge d'être active est également plus de 5 fois plus élevée à Genève qu'à Uri.

Pour mieux faire ressortir une nouvelle opposition régionale de l'inactivité féminine, voyons dans le graphique 23, quels sont les écarts cantonaux entre les taux nets d'inactivité féminine.

**Graphique 23: Taux nets d'inactivité des femmes âgées de 15 à 61 ans par canton selon la majorité confessionnelle, en 1990**



**Remarque:**

Les taux nets d'inactivité des femmes indiquent les proportions de femmes inactives, âgées de 15 à 61 ans, dans la population féminine totale âgée de 15 à 61 ans.

Nous avons déjà remarqué les oppositions entre les cantons urbains et ruraux, ainsi que le rôle des pourcentages de femmes étrangères par canton (Tableau 12) pour expliquer les différences de taux nets d'inactivité féminine entre canton. Avec le graphique 23 on observe une nouvelle opposition basée sur la dominance religieuse des cantons. Il apparaît en effet clairement que l'insertion économique des femmes est plus importante

**Tableau 12: Femmes âgées de 15 à 61 ans, selon le statut d'inactivité, par canton, en 1990, en nombres absolus et en pour cent et proportion d'étrangères par canton**

Femmes	Actives		En formation		Retièrès, retraitées		Au foyer		Autres non actives		Total	% d'étr.
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%		
ZH	265 887	67,8	23 653	6,0	2 948	0,8	96 652	24,6	2 978	0,8	392 118	15,8
BE	191 891	63,2	18 491	6,1	2 798	0,9	88 800	29,2	1 854	0,6	303 834	7,9
LU	63 427	61,5	5 931	5,8	840	0,8	32 215	31,3	661	0,6	103 074	10,0
UR	5 399	53,5	484	4,8	101	1,0	4 071	40,3	38	0,4	10 093	6,0
SZ	21 238	60,8	1 862	5,3	194	0,6	11 441	32,7	225	0,6	34 960	10,5
OW	5 064	59,5	450	5,3	55	0,7	2 905	34,1	36	0,4	8 510	6,8
NW	6 070	58,7	493	4,8	68	0,7	3 630	35,1	71	0,7	10 332	5,7
GL	7 691	68,0	442	3,9	110	1,0	3 000	26,5	62	0,6	11 305	16,6
ZG	18 446	64,4	1 806	6,3	120	0,4	8 106	28,3	156	0,6	28 634	13,9
FR	39 525	58,4	5 804	8,6	872	1,3	21 185	31,3	293	0,4	67 679	10,3
SO	46 667	63,9	3 875	5,3	550	0,8	21 533	29,5	403	0,5	73 028	12,0
BS	41 655	65,3	4 816	7,5	1 583	2,5	15 270	23,9	502	0,8	63 826	18,7
BL	49 184	63,0	5 255	6,7	820	1,1	22 274	28,5	522	0,7	78 055	12,6
SH	14 861	65,9	1 140	5,0	264	1,2	6 099	27,1	171	0,8	22 535	14,6
AR	9 841	64,0	764	5,0	184	1,2	4 448	28,9	136	0,9	15 373	12,3
AI	2 385	60,8	190	4,8	28	0,7	1 301	33,2	19	0,5	3 923	8,4
SG	82 680	62,5	7 869	5,9	1 206	0,9	39 770	30,1	791	0,6	132 316	13,8
GR	33 026	60,8	2 941	5,4	599	1,1	17 437	32,1	326	0,6	54 329	9,9
AG	103 329	63,1	8 375	5,1	1 289	0,8	49 651	30,3	1 131	0,7	163 775	14,2
TG	39 883	62,4	3 367	5,3	473	0,7	19 674	30,8	502	0,8	63 899	15,2

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

**Tableau 12: Femmes âgées de 15 à 61 ans, selon le statut d'inactivité, par canton, en 1990, en nombres absolus et en pour cent et proportion d'étrangères par canton (Suite)**

Femmes	Actives		En formation		Rentières, retraitées		Au foyer		Autres non actives		Total	% d'étr.
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%		
TI	51 922	55,1	5 326	5,7	3 312	3,5	33 409	35,4	308	0,3	94 277	21,4
VD	127 707	64,3	16 403	8,3	3 314	1,7	49 183	24,8	1 901	0,9	198 508	21,4
VS	43 743	54,1	5 487	6,8	1 204	1,5	29 852	37,0	517	0,6	80 803	12,7
NE	34 272	65,2	4 215	8,0	925	1,8	12 656	24,1	471	0,9	52 539	18,2
GE	86 763	65,9	12 929	9,8	2 278	1,7	27 184	20,7	2 512	1,9	131 666	32,0
JU	11 995	59,0	1 193	5,9	371	1,8	6 646	32,7	132	0,6	20 337	9,1
Suisse	1 404 551	63,3	143 561	6,5	26 506	1,2	628 392	28,3	16 718	0,7	2 219 728	17,2

**Remarques:**

Hormis pour la dernière colonne, les pourcentages indiquent les proportions de femmes âgées de 15 à 61 ans selon le statut d'activité et d'inactivité dans la population féminine totale âgée de 15 à 61 ans, par canton.

La dernière colonne contient les pourcentages de femmes étrangères âgées de 15 à 61 ans dans la population féminine totale âgée de 15 à 61 ans, selon le canton. Cette indication est importante dans l'analyse des disparités cantonales de l'inactivité féminine nette, du fait que les étrangères présentent des taux nets d'inactivité plus faibles que les Suissesses, quelle que soit la région de domicile.

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

**Tableau 13: Hommes âgés de 15 à 64 ans, selon le statut d'inactivité, par canton, en 1990, en nombres absolus et en pour cent et proportion d'hommes étrangers par canton**

Hommes	Actifs		En formation		Rentiers, retraités		Au foyer		Autres non actifs		Total	% d'étr.
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%		
ZH	387 704	91,0	27 933	6,6	6 272	1,5	658	0,1	3 570	0,8	426 137	23,4
BE	298 818	91,6	19 387	5,9	5 337	1,6	547	0,2	2 186	0,7	326 275	12,5
LU	104 860	92,1	6 202	5,4	1 714	1,5	129	0,1	900	0,8	113 805	15,5
UR	10 710	92,1	574	4,9	219	1,9	16	0,1	114	1,0	11 633	9,1
SZ	36 923	92,4	2 214	5,5	421	1,1	62	0,2	344	0,9	39 964	15,0
OW	9 105	91,4	650	6,5	124	1,3	24	0,2	62	0,6	9 965	10,4
NW	11 100	93,3	516	4,3	159	1,3	6	0,1	118	1,0	11 899	9,7
GL	12 170	93,8	478	3,7	183	1,4	13	0,1	130	1,0	12 974	23,7
ZG	28 709	91,5	2 067	6,6	288	0,9	27	0,1	281	0,9	31 372	20,1
FR	67 155	88,7	6 246	8,3	1 647	2,2	62	0,1	566	0,7	75 676	14,8
SO	74 722	92,5	4 227	5,3	1 226	1,5	102	0,1	478	0,6	80 755	17,2
BS	60 032	87,2	5 211	7,6	2 847	4,1	214	0,3	578	0,8	68 882	28,7
BL	75 676	90,5	5 538	6,6	1 852	2,2	105	0,2	427	0,5	83 598	18,4
SH	22 492	92,3	1 253	5,1	451	1,8	20	0,1	162	0,7	24 378	21,0
AR	15 816	92,6	784	4,6	318	1,9	19	0,1	140	0,8	17 077	16,8
AI	4 280	92,6	248	5,4	62	1,3	8	0,2	22	0,5	4 620	10,9
SG	134 079	90,8	10 105	6,9	2 176	1,5	180	0,1	1 093	0,7	147 633	19,9
GR	55 337	92,5	2 911	4,9	1 145	1,9	92	0,1	363	0,6	59 848	16,7
AG	169 173	92,5	9 403	5,1	2 677	1,5	246	0,1	1 370	0,8	182 869	20,0
TG	66 347	92,7	3 669	5,1	842	1,2	105	0,1	624	0,9	71 587	21,1

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

**Tableau 13: Hommes âgés de 15 à 64 ans, selon le statut d'inactivité, par canton, en 1990, en nombres absolus et en pour cent et proportion d'hommes étrangers par canton (Suite)**

Hommes	Actifs		En formation		Rentiers, retraités		Au foyer		Autres non actifs		Total	% d'étr.
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%		
TI	85 604	89,2	5 126	5,3	4 659	4,9	113	0,1	492	0,5	95 994	30,3
VD	185 477	88,9	16 698	8,0	5 000	2,4	178	0,1	1 304	0,6	208 657	29,6
VS	77 838	90,0	5 449	6,3	2 486	2,9	87	0,1	640	0,7	86 500	17,8
NE	50 001	88,7	4 440	7,9	1 296	2,3	50	0,1	545	1,0	56 332	26,9
GE	116 357	87,4	12 166	9,1	3 285	2,5	186	0,1	1 208	0,9	133 202	41,6
JU	20 186	91,7	1 065	4,8	607	2,8	21	0,1	137	0,6	22 016	14,5
Suisse	2 180 671	90,7	154 560	6,4	47 293	2,0	3 270	0,1	17 854	0,8	2 403 648	24,6

**Remarques:**

Hormis pour la dernière colonne, les pourcentages indiquent les proportions d'hommes âgés de 15 à 64 ans selon le statut d'activité et d'inactivité dans la population masculine totale âgée de 15 à 64 ans, par canton.

La dernière colonne contient les pourcentages d'hommes étrangers âgés de 15 à 64 ans dans la population masculine totale âgée de 15 à 64 ans, selon le canton. Cette indication est importante dans l'analyse des disparités cantonales de l'inactivité masculine nette, du fait que les étrangers présentent des taux nets d'inactivité plus faibles que les Suisses, quelle que soit la région de domicile.

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

dans les cantons à majorité protestante que dans les cantons à majorité catholique<sup>1</sup>. Ainsi, certaines valeurs et traditions véhiculées par les différentes confessions semblent toujours fortement influencer les projets de vie des femmes, ainsi que leur parcours professionnel effectif.

### 3.5 Disparité de l'inactivité économique selon la région MS

#### 3.5.1 *Présentation des régions MS*

L'analyse des disparités régionales selon la région MS (abréviation de Mobilité Spatiale) a été développée par M. Bassand, M.-C. Brülhardt, F. Hainard et M. Schuler dans le cadre du Programme national de recherche sur les «Problèmes régionaux en Suisse».<sup>2</sup> Cette régionalisation subdivise le territoire suisse en 106 régions plus ou moins homogènes. Chacune d'entre elles correspond en général à la zone d'influence d'une localité centrale. Un grand atout des régions MS est qu'elles permettent une étude en termes de Centre/Périphérie. Les 106 régions MS sont en effet regroupées en douze types de régions, caractérisés chacun par un degré de centralité et une spécialisation sectorielle. Le tableau 14 précise quels sont les douze catégories de régions MS, ainsi que leur effectif.

La subdivision territoriale par région MS permet d'aborder trois facteurs explicatifs des disparités régionales de l'inactivité économique: 1) le degré de centralité et de périphérie; 2) les spécificités socio-culturelles régionales du territoire suisse; 3) les spécificités économiques régionales, définies en termes de dominance sectorielle.

---

<sup>1</sup> Le canton de Genève est à majorité catholique, principalement en raison des étrangers. Malgré cela, la tradition protestante du canton de Genève reste historiquement très importante.

<sup>2</sup> Pour davantage de précisions sur les régions MS veuillez-vous référer aux ouvrages de Bassand et al. (1985) ou Schuler et al. (1985).

**Tableau 14: Effectif des régions MS, par catégorie, en 1990, en nombres absolus et en pour cent**

	Effectif	%
<b>Régions centrales</b>		
1. Grands centres	1 488 282	21,7
2. Couronnes résidentielles	562 918	8,2
3. Couronnes d'emplois	248 814	3,6
4. Centres moyens tertiaires	778 963	11,3
5. Centres moyens industriels	1 043 724	15,2
6. Centres touristiques	80 686	1,2
Total	4 203 387	61,2
<b>Régions périphériques</b>		
7. Petits centres industriels	1 054 270	15,3
8. Petits centres tertiaires	435 489	6,3
9. Périphéries industrielles	385 274	5,6
10. Périphérie agro-touristique	91 771	1,3
11. Périphérie agro-industrielle	573 323	8,3
12. Périphérie agricole	130 173	1,9
Total	2 670 300	38,8

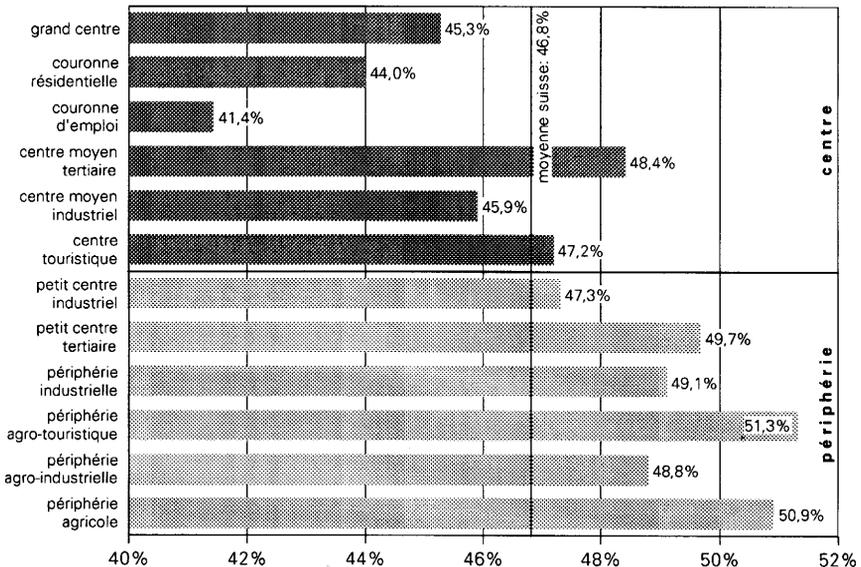
**Remarque:**

Les catégories de régions MS sont des agrégations reprises de Bassand (1985).

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

### 3.5.2 Taux bruts d'inactivité par région MS

Le minimum du taux brut d'inactivité se trouve dans une couronne d'emploi de la région zurichoise (Glattal/Furtall) où l'on relève en moyenne 0,6 inactif pour un actif (*Graphique 24*). A l'opposé, la région MS de Basse Engadine dans les Grisons (périphérie agro-touristique) contient 1,2 inactif par actif.

**Graphique 24: Taux d'inactivité par type de régions MS, en 1990****Remarques:**

Le taux d'inactivité est la proportion de personnes non actives par rapport à la population totale.

Les types de régions MS (régions-mobilité spatiale) sont des agrégations reprises de Bassand (1985).

**Poids de la population non active plus élevé en périphérie**

Les régions périphériques renferment une population non active proportionnellement plus importante que les régions centrales. En moyenne, les régions centrales recensent 457 personnes inactives sur 1000, et les régions périphériques 486 sur 1000. La relation entre l'indice régional de centralité et le poids régional de la population non active n'est néanmoins pas très spectaculaire. Comme nous le verrons dans les pages suivantes, l'importance relative des différentes catégories de personnes inactives (personnes en formation, retraités, personnes au foyer...) n'augmente pas systématiquement avec les degrés de périphérie de la région de résidence. Sur le plan du taux brut d'inactivité, on assiste à un certain nivellement des effets du degré de centralité des régions.

Pour chaque catégorie de région MS, les taux bruts d'inactivité divergent tout en restant relativement peu dispersés. En effet, les indicateurs de dispersion intraclasse sont relativement faibles. Les écarts types relatifs par classe<sup>1</sup> sont inférieurs à 5,5%<sup>2</sup>, à part pour les couronnes d'emplois (10,3%) et les centres touristiques (8,1%). Les moyennes des taux bruts d'inactivité par catégorie de régions MS sont donc fiables et significatives.

### *Proportion plus faible d'inactifs dans les régions industrielles*

Les régions MS où le secteur industriel est dominant, qu'elles soient périphériques ou centrales, comprennent des taux bruts d'inactivité inférieurs aux taux des régions du même ordre de centralité mais dominées par les secteurs tertiaire, agricole ou touristique.

La carte 1 indique le rapport en pourcentage entre la population non active et la population active par région MS, ceci sans distinction d'âge (taux bruts d'inactivité). On y remarque que les proportions de non-actifs sont plus faibles dans les grands centres (Zurich, Berne, Bâle-Ville, Lausanne, Genève) ou dans les régions attenantes aux grands centres. Ces dernières sont en général également économiquement centrales. Il s'agit essentiellement de couronnes d'emplois, de couronnes résidentielles et de centres moyens tertiaires ou industriels. Les régions de Suisse romanche présentant de faibles taux bruts d'inactivité sont soit des centres touristiques, soit des centres moyens tertiaires (Bündner Rheintal, Schanfigg, Davos, Oberengadin).

<sup>1</sup> Les classes de régions correspondent aux catégories de régions MS: grands centres, couronnes résidentielles, etc.

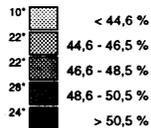
<sup>2</sup> Cela signifie que pour chaque classe, 68,27% des observations (taux bruts d'inactivité) se situent dans un intervalle de plus et moins 5,5% de la moyenne de classe, en supposant que la distribution des taux bruts d'inactivité suivent une loi normale.

Carte 1:

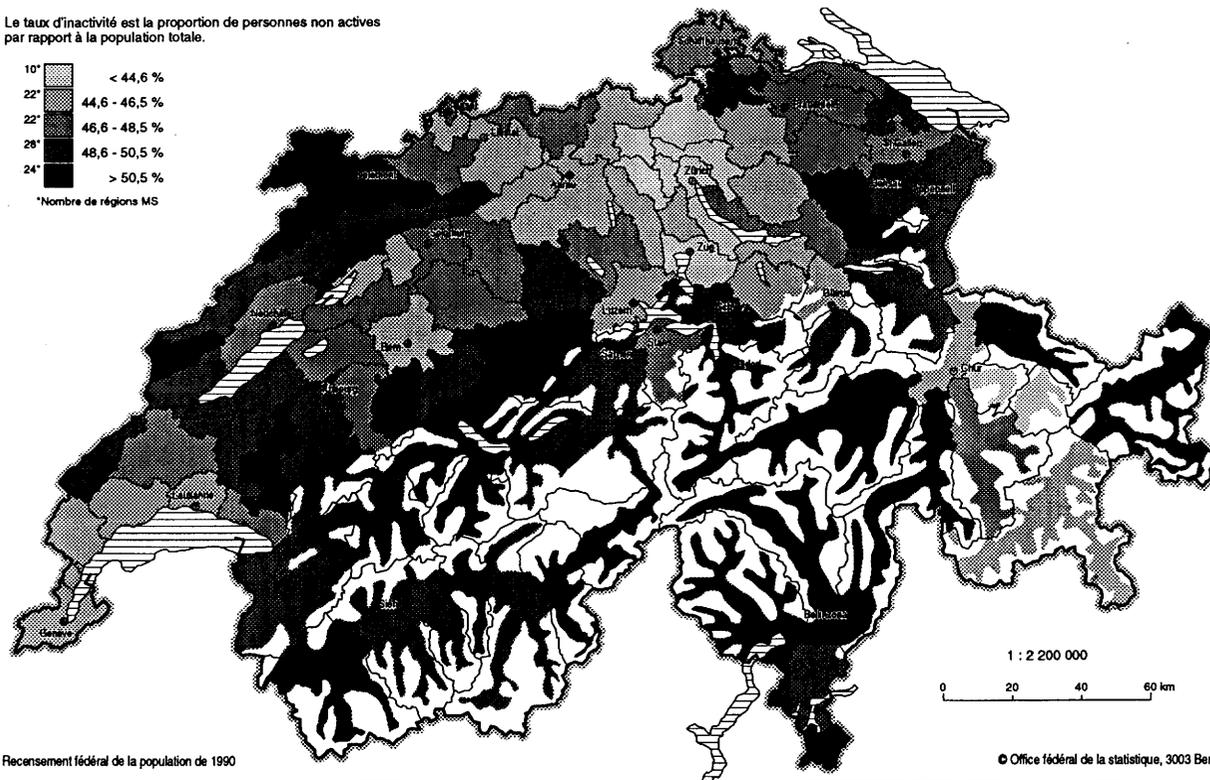
## Taux d'inactivité par région MS

1990

Le taux d'inactivité est la proportion de personnes non actives par rapport à la population totale.



\*Nombre de régions MS



Recensement fédéral de la population de 1990

© Office fédéral de la statistique, 3003 Berne

### 3.5.3 Taux d'inactivité des hommes et des femmes âgés de 15 à 24 ans, par région MS

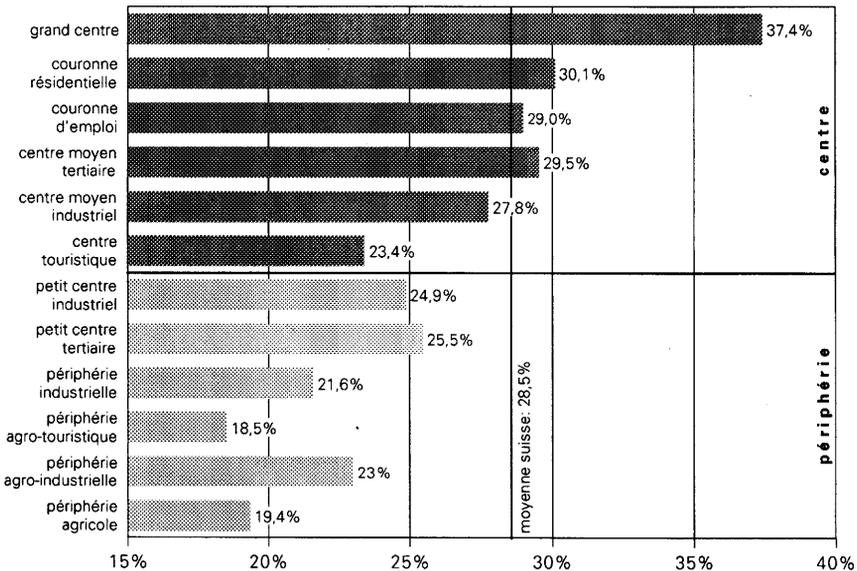
Nous avons choisi la période allant de 15 à 24 ans afin de mieux distinguer les différences régionales d'entrée dans la vie active. Dans les sections précédentes, nous avons remarqué que de 15 à 24 ans l'inactivité masculine désignait essentiellement des personnes en formation. Or, pour les femmes de la même tranche d'âges, l'inactivité se partageait entre les personnes en formation et les femmes travaillant dans leur propre ménage.

*Inactivité économique des hommes entre 15 et 24 ans plus élevée dans les régions centrales, romandes, et/ou avec un secteur économique du tourisme non dominant*

Les écarts d'inactivité des jeunes hommes entre les régions MS s'avèrent très importants. Au maximum, le grand centre de Genève dénombre environ 0,8 inactif par actif parmi les hommes âgés de 15 à 24 ans. Dans le Pays d'Enhaut (périphérie agro-touristique) le nombre d'inactif par actif parmi les hommes âgés de 15 à 24 ans est 8 fois plus faible (0,1 inactif par actif). Pour l'ensemble de la Suisse, on dénombre environ 0,4 inactif par actif chez les hommes âgés de 15 à 24 ans. Plus globalement, dans les régions MS où le secteur économique du tourisme domine, l'inactivité des jeunes hommes est parmi les plus faibles du pays. Par ailleurs, on retrouve l'opposition entre la Suisse romande et les autres régions linguistiques. En effet, comme nous l'avons souligné dans une section précédente, les hommes fréquentent davantage les formations post-secondaires et supérieures en Romandie. Ainsi, parmi les 10 régions MS où les jeunes hommes sont les plus inactifs de Suisses, 8 sont francophones (Genève: 44,3%<sup>1</sup>; La Sarine: 43,4%; Lausanne: 41,4%; Nyon: 39,1%; Sierre: 37,7%; Neuchâtel: 36,1%; Aigle: 36,1% et Vevey/Lavaux: 34,7%). En plus de ces deux facteurs de disparité régionale de l'inactivité des jeunes hommes (secteur économique dominant et région linguistique), le graphique 25 met en évidence le facteur «centre/périphérie».

<sup>1</sup> Taux d'inactivité des hommes âgés de 15 et 24 ans dans la région MS de Genève.

**Graphique 25: Taux d'inactivité des hommes âgés de 15 à 24 ans par type de régions MS, en 1990**



**Remarques:**

Le taux d'inactivité des hommes est la proportion d'hommes non actifs par rapport au total des hommes.  
 Les types de régions MS (régions-mobilité spatiale) sont des agrégations reprises de Bassand (1985).

Le graphique 25 montre clairement qu'en périphérie, les taux d'inactivité des jeunes hommes sont plus faibles que dans les régions centrales. Cette différence relativement spectaculaire signifie que dans les régions périphériques, les jeunes hommes privilégient les apprentissages ou les entrées rapides dans la vie active sans formation. A l'opposé, dans les régions centrales, les formations post-secondaires et supérieures s'avèrent largement préférées aux entrées rapides dans la vie active. Pour plus de détails, nous avons décomposé l'activité et l'inactivité par statut. Il en ressort qu'à mesure que le degré de périphérie de la région de résidence augmente, les jeunes hommes travaillent davantage à plein temps et moins à temps partiel, qu'ils sont moins exposés au risque du chômage, et qu'ils sont proportionnellement moins nombreux à suivre une formation.

Parmi les facteurs explicatifs de ce phénomène, on retrouve ceux évoqués dans les sections précédentes:

- l'adéquation positive entre les niveaux régionaux de taux de chômage et l'importance de la fréquentation régionale de formations post-secondaires et supérieures par les hommes;
- l'importance de l'offre régionale de formations post-secondaires et supérieures augmente les fréquentations de formations longues;
- les phénomènes de migration des étudiants vers les centres de formation;
- la valorisation subjective des différents projets de formation ou d'activité professionnelle sont différenciées selon la région notamment en rapport aux écarts régionaux de distribution des niveaux de formation et des professions des aînés (parents), ce qui entraîne un phénomène de reproduction sociale.

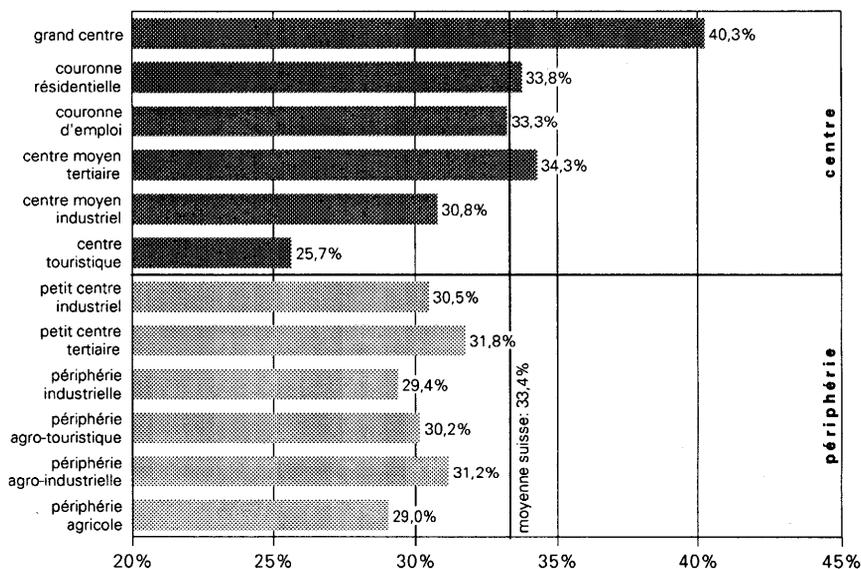
***Inactivité économique des femmes âgées de 15 à 24 ans plus faible dans les régions périphériques, alémaniques ou à vocation touristique***

Tout comme pour les hommes, on observe une forte dispersion régionale des taux d'inactivité des femmes âgées de 15 à 24 ans (*Graphique 26*). Rappelons que la moyenne suisse du taux d'inactivité des jeunes femmes s'élève à 33,4% (0,5 inactive pour une active). Dans la région MS de Schanfigg (centre touristique des Grisons) on dénombre seulement 0,2 inactive par active chez les femmes âgées de 15 à 24 ans (minimum). Dans le grand centre de Genève, on relève 1 jeune femme inactive par jeune active (maximum).

En outre, on remarque les mêmes oppositions chez les jeunes femmes que chez les jeunes hommes, mais avec un effet de «région linguistique» plus conséquent. Sur les 20 régions MS où l'inactivité des jeunes femmes est la plus faible, 18 sont alémaniques, 1 romanche et 1 du Tessin. Par ailleurs, les 3 régions où l'inactivité des jeunes femmes est la plus faible s'avèrent dominées par le secteur économique du tourisme (Schanfigg: 16,5%; Davos: 20,8%; Mittelbünden: 21,2%). C'est également en majorité dans les régions périphériques que le «choix» d'un apprentissage ou

d'une entrée dans la vie active sans formation est le plus fréquent. Ces différences s'observent au travers de la répartition des jeunes femmes dans les statuts d'activité selon la catégorie des régions de résidence. Lorsque le degré de périphérie de la région de domicile augmente, les jeunes femmes sont plus nombreuses à travailler à plein temps ou à travailler dans leur propre ménage et sont proportionnellement moins au chômage ou en formation.

**Graphique 26: Taux d'inactivité des femmes âgées de 15 à 24 ans par type de région MS, en 1990**



**Remarques:**

Le taux d'inactivité des femmes est la proportion de femmes non actives par rapport au total des femmes.  
Les types de régions MS (régions-mobilité spatiale) sont des agrégations reprises de Bassand (1985).

***Disparités centre/périphérie plus significatives pour expliquer l'inactivité des jeunes hommes que celle des jeunes femmes***

Selon les graphiques 25 et 26, le facteur «centre/périphérie» paraît plus pertinent pour comprendre l'inactivité des hommes âgés de 15 à 24 ans

que celle des femmes du même âge. En moyenne, le taux d'inactivité des hommes âgés de 15 à 24 ans est de 31,7% dans les régions centrales contre 23,6% en périphérie. L'écart est donc de 8,1 points. Ce même écart ne s'élève qu'à 4,5 points pour les femmes de la même tranche d'âges (35,1% dans les régions centrales et 30,6% en périphérie).

Rappelons que de 15 à 24 ans, la non-activité économique des femmes et des hommes n'est pas entièrement de même nature. Pour les hommes, l'alternative principale oppose la formation au travail. Pour les femmes l'opposition est triple: formation, emploi ou travail dans son propre ménage. Tout comme nous l'avons observé dans l'analyse par zone urbaine et zone rurale (cf. tableau 10), dans les régions où les pourcentages de femmes en formation dès 15 ans sont plus faibles (régions rurales), les pourcentages de femmes au foyer sont plus élevés. Ce phénomène contribue donc à diminuer les différences régionales de taux d'inactivité et explique en partie pourquoi l'opposition centre/périphérie apparaît moins importante pour les femmes.

***Trois sources de disparités régionales de l'inactivité des personnes âgées de 15 à 24 ans: centre/périphérie, région linguistique, secteur économique dominant***

En résumé, on relève tout d'abord que les personnes âgées de 15 à 24 ans sont significativement plus inactives dans les régions centrales que dans les régions périphériques (*Tableau 14*). En second lieu, on remarque une plus forte propension à être inactif, i.e. en formation, de 15 à 24 ans dans les régions romandes. Pour les hommes, l'effet centre/périphérie semble dominer. L'effet de région linguistique (différences culturelles) est en revanche plus spectaculaire pour les femmes. Le troisième effet de disparité régionale indique que dans les régions où le secteur du tourisme domine, les taux d'inactivité des hommes et des femmes âgés de 15 à 24 ans sont largement plus faibles que la moyenne suisse. Ainsi, les possibilités d'intégration rapide sur le marché du travail semblent néanmoins influencer les taux d'inactivité des personnes âgées de 15 à 24 ans. Mais il faut relever que ces régions où le secteur économique du tourisme domine sont presque toutes situées en Suisse alémanique et romanche.

La diversité des facteurs de disparité régionale explique en partie la forte dispersion des taux d'inactivité de 15 à 24 ans au sein d'une même catégorie de régions MS. En effet, les moyennes des écarts types relatifs intraclasse<sup>1</sup> s'élèvent à 18,5% pour les hommes et 16,9% pour les femmes. Ainsi, certaines régions appartenant à la même catégorie de régions MS contiennent des taux d'inactivité passant du simple au double. Parallèlement, les taux d'inactivité des personnes âgées de 15 à 24 ans s'avèrent plus élevés dans certaines régions périphériques que dans certains grands centres. Le tableau 15 propose quatre exemples de ces irrégularités.

**Tableau 15: Complexité de l'imbrication des trois facteurs de disparité régionale de l'inactivité entre 15 et 24 ans, en 1990**

Région MS	Type de régions	Région linguistique	Taux d'inactivité des personnes âgées de 15-24 ans
Thun	Centre moyen tertiaire	Suisse alémanique	21,8 (hommes)
La Sarine	Centre moyen tertiaire	Suisse romande	43,4 (hommes)
Sierre	Petit centre tertiaire	Suisse romande	46,1 (femmes)
Visp	Petit centre tertiaire	Suisse alémanique	22,2 (femmes)
La Chaux-de-Fonds	Petit centre industriel	Suisse romande	34,1 (hommes)
Berne	Grand centre	Suisse alémanique	31,7 (hommes)
Aigle	Petit centre tertiaire	Suisse romande	45,3 (femmes)
Zurich	Grand centre	Suisse alémanique	32,9 (femmes)

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

<sup>1</sup> Les écarts types relatifs intraclasse donnent une mesure de la dispersion des taux d'inactivité des régions MS à l'intérieur des différentes catégories de régions MS (grands centres, couronnes résidentielles, etc.). Plus l'écart type relatif est important plus la dispersion intraclasse est grande.

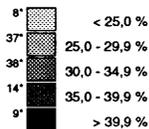
Écart type relatif =  $(\text{écart type}/\text{moyenne}) \times 100$ .

Carte 2:

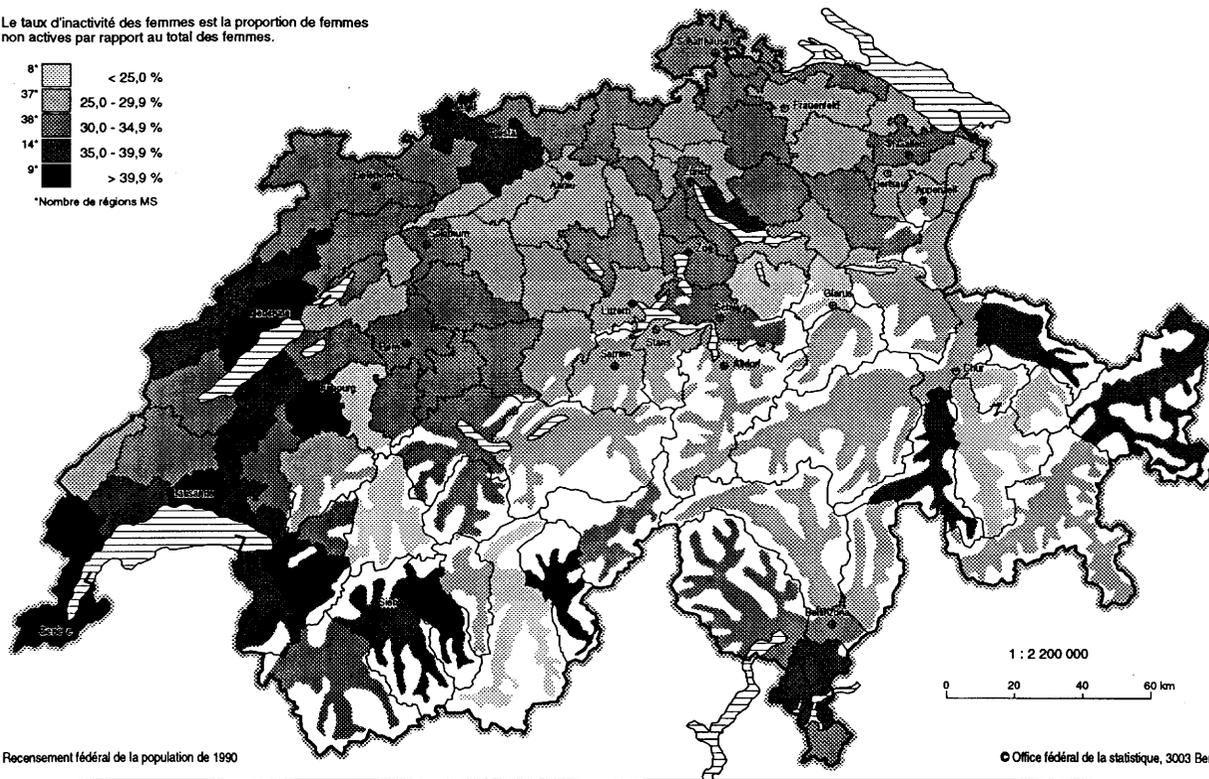
## Taux d'inactivité des femmes de 15 à 24 ans par région MS

1990

Le taux d'inactivité des femmes est la proportion de femmes non actives par rapport au total des femmes.



\*Nombre de régions MS



Recensement fédéral de la population de 1990

© Office fédéral de la statistique, 3003 Berne

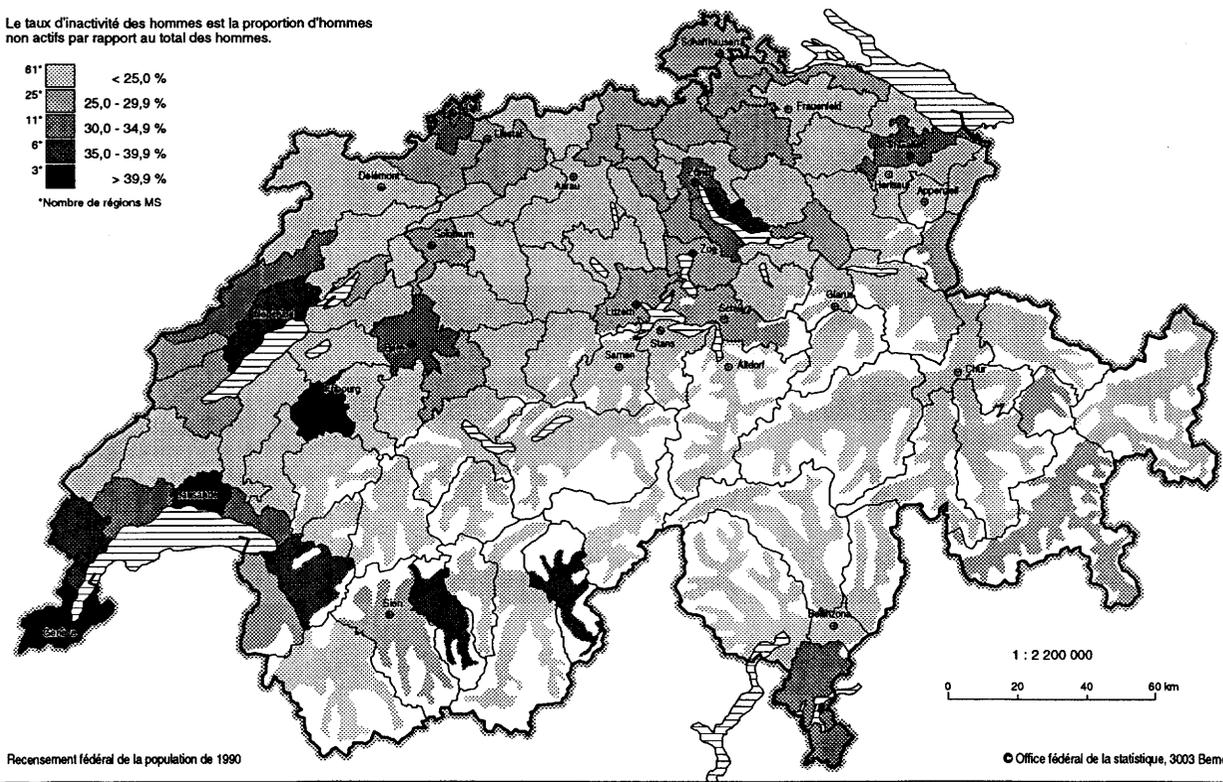
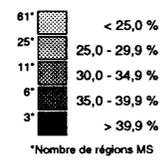
Ainsi que nous l'avons déjà précisé, plusieurs paramètres se combinent pour expliquer les différences de taux d'inactivité des femmes âgées de 15 à 24 ans, illustrées dans la carte 2. Les taux d'inactivité élevés des jeunes femmes peuvent tout d'abord se comprendre par une plus importante fréquentation des formations post-secondaires et supérieures. Cette explication est valable pour les régions MS universitaires et environnantes (Genève, Nyon, Lausanne, Neuchâtel, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Fribourg, Saint-Gall). On observe également cet effet «formation» pour l'ensemble des régions romandes. Mais pour d'autres régions MS, à dominance rurale, l'inactivité des jeunes femmes n'est pas due à la formation mais à une plus forte inscription dans leur propre foyer, suivant un modèle familial traditionnel (mariage et première maternité plus rapide). Il s'agit des régions agro-industrielles de Suisse romanche telle que Prättigau, Engiadina Bassa, Domleschg/Hinterrhein ou encore des régions agricoles bernoises (Schwarzwasser, Oberes Emmental, Aaretal, etc.).

En comparant la carte 2 avec la carte 3 (indiquant les taux d'inactivité des hommes âgés de 15 à 25 ans par régions MS), on relève une opposition nettement plus prononcée pour les hommes entre les régions universitaires et les régions non universitaires. En effet, pour les jeunes hommes, les différences d'inactivité sont entièrement liées aux écarts de fréquentations des formations post-secondaires et universitaires. Concernant les taux élevés de la région MS de «Sierre» et de «Brig», cette explication est également pertinente (à noter que l'école suisse du tourisme se situe à Sierre).

1990

Carte 3:  
**Taux d'inactivité des hommes de 15 à 24 ans par région MS**

Le taux d'inactivité des hommes est la proportion d'hommes non actifs par rapport au total des hommes.



Recensement fédéral de la population de 1990

© Office fédéral de la statistique, 3003 Beme

### 3.5.4 *Taux d'inactivité des femmes âgées de 25 à 61 ans et des hommes âgés de 25 à 64 ans, par région MS*

A l'examen des 20 régions où les taux d'inactivité des femmes âgées de 25 à 61 ans sont soit les plus grands, soit les plus petits, on relève une imbrication de deux effets importants: région linguistique et centre/périphérie.

Dans les 20 régions MS présentant *les plus faibles taux d'inactivité des femmes âgées de 25 à 61 ans*, on constate:

- *une sur-représentation des régions centrales*. 15 de ces 20 régions sont économiquement centrales;
- *une légère sur-représentation des régions romandes*. 7 de ces 20 régions, i.e. 35%, sont romandes, alors que les régions francophones ne constituent que 22% des régions MS (23 sur 106).

A l'opposé, parmi les 20 régions MS comprenant les plus forts taux d'inactivité des femmes âgées de 25 à 61 ans, on remarque:

- *une sur-représentation des régions périphériques*. On recense 18 régions économiquement périphériques parmi les 20 régions où le travail des femmes est le moins fréquent entre 25 et 61 ans;
- *une sur-représentation des régions italophones*. 5 des 6 régions MS italophones font partie de ce pôle des 20 régions ayant les taux d'inactivité des femmes âgées de 25 à 61 ans les plus grands de Suisse.

Le tableau 16 souligne l'importance des écarts régionaux quant à l'inactivité des femmes âgées de 25 à 61 ans. A Zurich, les femmes de cette tranche d'âge ont une probabilité d'être économiquement actives qui est plus de deux fois supérieure à celle des femmes résidant dans la région de Tre Valli. En termes de volume, cela signifie que sur 1000 femmes âgées de 25 à 61 ans, la région de Zurich intègre 327 femmes en plus sur le marché de l'emploi que la région de Tre Valli. Il convient également de remarquer la grande différence entre le Valais germanophone (Brig, Visp, Leuk et Goms), où les taux d'inactivité des femmes âgées de 25 à 61 ans sont compris entre 54,8% et 58,5%, et le Valais francophone, où ces taux

oscillent entre 42,5% et 48,7%. Cet exemple est particulièrement intéressant et tout à fait significatif puisque l'opposition Haut-Valais/Bas-Valais cumule les facteurs «centre/périphérie» et «région linguistique».

**Tableau 16: Choix de régions MS avec les taux d'inactivité des femmes âgées de 25 à 61 ans les plus faibles ou les plus élevés, en 1990**

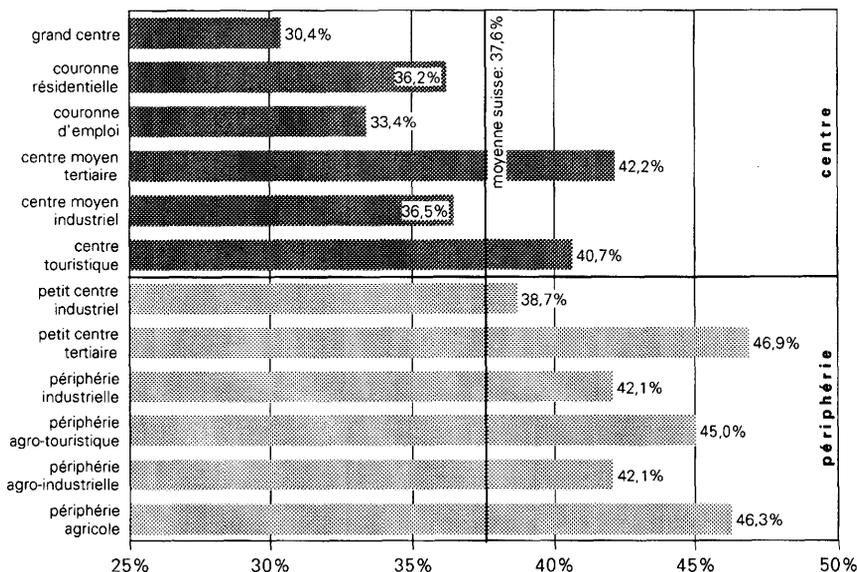
Régions MS	Type de régions	Taux d'inactivité des femmes de 25-61 ans,
Zurich	Grand centre	25,8 (min.)
Genève	Grand centre	30,3
Davos	Centre touristique	30,9
	<b>Moyenne suisse</b>	<b>37,6</b>
Visp (Viège)	Petit centre tertiaire	57,8
Brig	Petit centre tertiaire	58,3
Tre Valli	Périphérie industrielle	58,5 (max.)

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

***Forte relation entre l'insertion économique des femmes âgées de 25 à 61 ans et le degré de centralité des régions de résidence***

Selon le graphique 27, les taux d'inactivité des femmes âgées de 25 à 61 ans tendent à augmenter conjointement avec le degré de périphérie des régions. Bien que cette relation reste assez irrégulière, le taux d'inactivité moyen des femmes de cette tranche d'âges est significativement plus faible dans les régions centrales (35,2%) que dans les régions périphériques (41,8%). Les grands centres se caractérisent par un faible pourcentage de femmes au foyer (25,7%) et une forte proportion de femmes travaillant à plein temps (38,4%). Cette situation s'explique notamment par la présence plus importante d'étrangères dans les grands centres, ainsi que par le faible nombre de mariages et de maternités en rapport avec les autres régions de Suisse. On retrouve donc dans l'opposition «centre/ périphérie» les paramètres explicatifs de l'opposition «urbain/rural». Par ailleurs, le taux de chômage des femmes âgées entre 25 et 61 ans est maximal dans les grands centres. En référence à la section consacrée au lien entre chômage et inactivité, cela témoigne d'un modèle type de la femme fortement orienté vers l'activité professionnelle dans les grands centres.

**Graphique 27: Taux d'inactivité des femmes âgées de 25 à 61 ans par type de régions MS, en 1990**



**Remarques:**

Le taux d'inactivité des femmes est la proportion de femmes non actives par rapport au total des femmes.

Les types de régions MS (régions-mobilité spatiale) sont des agrégations reprises de Bassand (1985).

A la lecture du graphique 27, il semble que les taux d'inactivité féminine entre 25 et 61 ans sont plus élevés dans les régions dominées par le secteur tertiaire. A priori, on aurait pu supposer qu'un secteur tertiaire fort agisse comme élément d'attraction de la population féminine vers la vie active. Cette situation paradoxale peut à notre sens se comprendre en prenant en considération divers arguments. D'une part, il est possible que les entreprises de services des régions à dominance tertiaire proposent avant tout des emplois à fortes qualifications. Ainsi, les barrières de qualification pourraient expliquer une part de l'importance de l'inactivité des femmes dans les régions tertiaires. D'autre part, il faut noter que sur 9 centres moyens tertiaires, 3 sont alémaniques et 3 tessinois. Et sur 14 petits centres tertiaires, 10 sont alémaniques et 2 tessinois. Il est donc fort probable que le niveau élevé du taux d'inactivité des femmes dans ces

deux types de régions soit dû à leurs spécificités socio-culturelles, liées à leur appartenance linguistique, plutôt qu'à la nature de leur secteur économique dominant (tertiaire). Ce second phénomène évoquerait donc une barrière culturelle à l'insertion économique des femmes plus importante que les barrières économiques.

L'appartenance religieuse des régions forme un autre paramètre pouvant expliquer ce fort taux d'inactivité des régions tertiaires. En effet, 19 des 23 régions à dominance tertiaire sont à majorité catholique. Ainsi que nous l'avons déjà précisé, le facteur «confession» joue un rôle pertinent pour expliquer les degrés d'insertion économique des femmes. Le taux d'inactivité moyen des femmes âgées entre 25 et 61 ans et résidant dans les régions à majorité catholique s'élève à 40,3%, alors qu'il n'est que de 35,2% dans les régions à majorité protestante. Toutefois, il convient de mentionner que cet écart s'explique entre autres par les différences de distribution des régions catholiques et protestantes selon l'appartenance linguistique et le degré de périphérie. En effet, les régions catholiques sont en majorité alémaniques, romanches et tessinoises. De plus, la part de régions centrales est moins forte parmi les régions catholiques que protestantes.

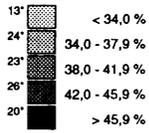
La carte 4 fait apparaître une nette opposition entre le nord et le sud de la Suisse. Au sud se trouve les régions alpines et davantage rurales où le modèle traditionnel de la famille est prédominant. Quant aux régions italo-phones, le fort taux d'inactivité des femmes âgées de 25 à 61 ans s'explique par la dominance du modèle méditerranéen, comprenant une sortie progressive des femmes de la vie active dès 25 ans (cf. graphique 13). Au nord de la Suisse, les régions MS sont principalement urbaines et sous l'influence des grands centres, où les femmes suivent une trajectoire plus fortement orientée vers une insertion professionnelle à long terme.

Carte 4:

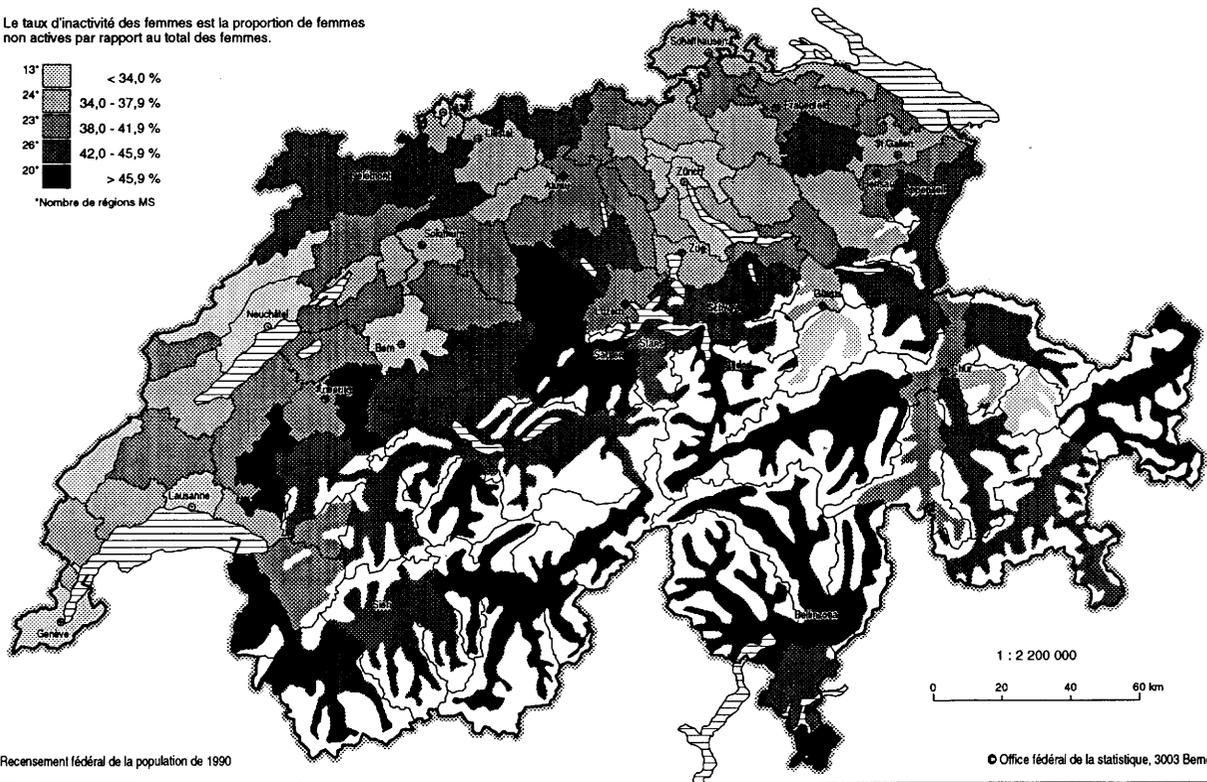
### Taux d'inactivité des femmes de 25 à 61 ans par région MS

1990

Le taux d'inactivité des femmes est la proportion de femmes non actives par rapport au total des femmes.



\*Nombre de régions MS



Recensement fédéral de la population de 1990

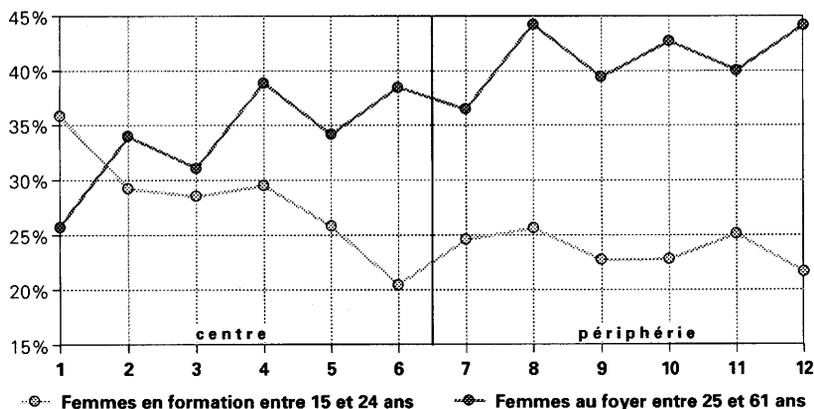
© Office fédéral de la statistique, 3003 Berne



**Relation négative entre les pourcentages régionaux de femmes en formation entre 15 et 24 ans et les proportions régionales de femmes au foyer entre 25 et 61 ans**

Bien que paraissant relativement évidente, cette relation n'est pas pour autant inintéressante. Elle permet, en effet, de souligner l'importance des différences régionales dans l'articulation formation-travail-famille développée par les femmes. Comme l'indique le graphique 28, lorsque le pourcentage de femmes en formation entre 15 et 24 ans d'une région donnée est élevé, le pourcentage de femmes au foyer entre 25 et 61 ans de la même région tend à être faible, et inversement.

**Graphique 28: Femmes en formation âgées de 15 à 24 ans et femmes au foyer âgées de 25 à 61 ans par type de région MS, en 1990**



- |                             |                              |                                 |
|-----------------------------|------------------------------|---------------------------------|
| 1 grands centres            | 5 centres moyens industriels | 9 périphérie industrielle       |
| 2 couronnes résidentielles  | 6 centres touristiques       | 10 périphérie agro-touristique  |
| 3 couronnes d'emploi        | 7 petits centres industriels | 11 périphérie agro-industrielle |
| 4 centres moyens tertiaires | 8 petits centres tertiaire   | 12 périphérie agricole          |

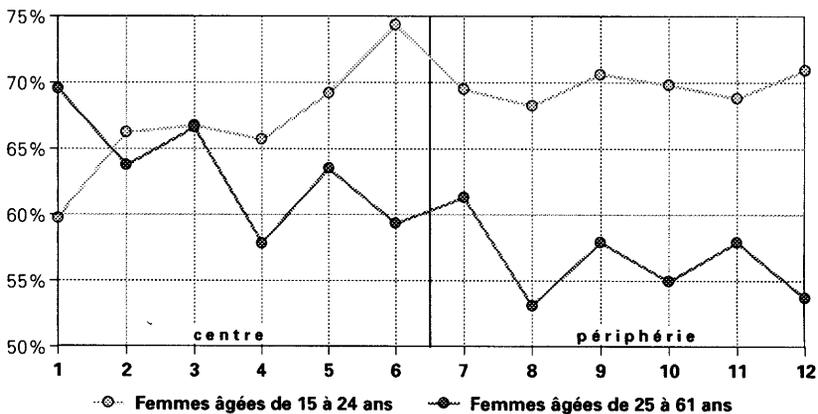
**Remarque:**

Les types de régions MS (régions-mobilité spatiale) sont des agrégations reprises de Bassand (1985).

La relation mise en évidence dans le graphique 28 nous suggère plusieurs interprétations. Si l'on tient compte du fait que les femmes âgées entre 25 et 61 ans sont en partie d'autres générations que celles âgées

entre 15 et 24 ans, et qu'elles sont également pour certaines leur mère, cette relation nous indique toute l'ampleur de l'héritage culturel entre mère et fille concernant les rapports au travail. Cela signifie que dans les régions où il est de coutume que les femmes se consacrent plutôt aux tâches ménagères et familiales dans leur propre ménage, les jeunes filles développent elles aussi les mêmes types de projet de vie. Le schéma type de l'activité des femmes dans ces régions comprendrait alors une période d'apprentissage et de travail entre 15 et 24 ans, suivie d'une période d'inactivité économique consacrée aux tâches familiales. Souvenons-nous à ce propos que le pourcentage de femmes non actives entre 15 et 24 ans augmentait avec le degré de périphérie de la région de résidence. Le graphique 29 montre bien ce phénomène et nous fait également remarquer que les proportions de femmes actives entre 15 et 24 ans évoluent inversement à celles des femmes actives entre 25 et 61 ans.

**Graphique 29: Taux d'activité des femmes âgées de 15 à 24 ans et de 25 à 61 ans par type de région MS, en 1990**



- |                             |                              |                                 |
|-----------------------------|------------------------------|---------------------------------|
| 1 grands centres            | 5 centres moyens industriels | 9 périphérie industrielle       |
| 2 couronnes résidentielles  | 6 centres touristiques       | 10 périphérie agro-touristique  |
| 3 couronnes d'emploi        | 7 petits centres industriels | 11 périphérie agro-industrielle |
| 4 centres moyens tertiaires | 8 petits centres tertiaire   | 12 périphérie agricole          |

**Remarque:**

Le taux d'activité des femmes est la proportion de femmes actives par rapport au total des femmes.

Les types de régions MS (régions-mobilité spatiale) sont des agrégations reprises de Bassand (1985).

Dans une autre optique, cette fois-ci en faisant abstraction des processus de génération, les graphiques 28 et 29 nous suggèrent que la formation des femmes joue un rôle d'ancrage des femmes dans la vie professionnelle. Par conséquent, plus une région encourage ou simplement permet une forte fréquentation des formations post-secondaires et supérieures de la part des femmes, plus celles-ci développeront un modèle type de la femme comprenant une combinaison entre vie professionnelle et vie familiale. En d'autres termes, l'augmentation de l'insertion économique des femmes passerait avant tout par une progression des fréquentations féminines de formations post-secondaires et supérieures. Cela se comprend aisément notamment par le développement, en cas de non-activité, d'un sentiment de gaspillage d'acquis professionnels et de perspectives professionnelles d'autant plus grand chez les femmes qui ont fourni un effort de formation important.

Par ailleurs, le graphique 28 montre l'importance des écarts culturels entre les régions centrales et périphériques quant aux rôles types des femmes. D'une séquence claire de formation-travail dans les grands centres, les femmes passent à une séquence tout aussi nette de travail-foyer dans les régions périphériques.

***Relation entre le degré de périphérie des régions de résidence et l'inactivité des hommes âgés entre 25 et 64 ans perturbée par les divergences entre régions linguistiques***

Dans les 20 régions MS où *les taux d'inactivité des hommes* âgés de 25 à 64 ans sont *les plus faibles*, on constate:

- *une flagrante sur-représentation des régions alémaniques.* Les 20 régions où les hommes âgés de 25 à 64 ans sont les plus actifs de Suisse font partie de la Suisse alémanique;
- *une légère sur-représentation des régions périphériques.* 15 régions MS sur les 20 régions où les hommes de la tranche d'âges considérée sont les plus actifs appartiennent aux régions périphériques. Mais n'oublions pas que 69 régions MS sur 106 sont périphériques.

Dans les 20 régions comprenant les *taux d'inactivité des hommes* âgés de 25 à 64 ans *les plus élevés*, on relève:

- *une flagrante sur-représentation des régions tessinoises*. Les 6 régions italophones font partie de ces 20 régions où l'inactivité des hommes âgés de 25 à 64 ans est la plus élevée;
- *une sur-représentation des régions francophones*. La moitié de ces 20 régions sont romandes, alors que seules 23 régions MS sur 106 sont romandes;
- *une importante sur-représentation des grands centres et des régions où le secteur tertiaire domine* (4 grands centres sur 5 font partie de ce pôle où l'inactivité des hommes entre 25 et 64 ans est maximale, et 9 régions sur 20 sont tertiaires, ce qui représente 45%, alors que les régions tertiaires ne forment que 21% des 106 régions MS, i.e. 23 sur 106).

**Tableau 17: Région MS comprenant les taux d'inactivité des hommes âgés de 25 à 64 ans les plus faibles ou les plus élevés, en 1990**

Régions MS	Type de régions	Taux d'inactivité des hommes de 25-64 ans
Einsiedeln	Petit centre tertiaire	2,2 (min.)
Sursee/Seetal	Périphérie agro-industrielle	2,2
Schanfigg	Centre touristique	2,4
	<b>Moyenne suisse</b>	<b>4,3</b>
Bâle-Ville	Grand centre	8,3
Mesolcina	Petit centre tertiaire	8,5
Tre Valli	Périphérie industrielle	9,0 (max.)

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

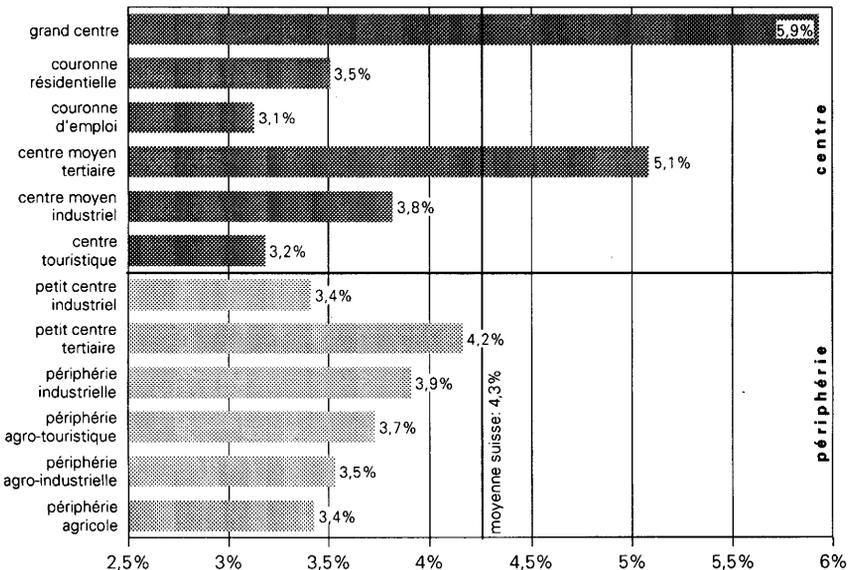
Le taux d'inactivité régional maximal des hommes âgés de 25 à 64 ans était en 1990 environ quatre fois plus élevé que le taux régional minimal. Ce même rapport pour les femmes était d'environ deux fois. Ainsi les différences régionales face à l'inactivité de 25 à 64 ans (61 ans pour les femmes) paraissent deux fois plus amples chez les hommes que chez les femmes, si l'on tient compte de la différence géométrique (X/Y). En termes de volume (i.e. différence arithmétique), cet écart semble néanmoins

plus modeste. Sur 1000 hommes âgés de 25 à 64 ans, la région de Tre Valli recense seulement 69 inactifs de plus que la région d'Einsideln (Tableau 17).

**Importante variation dans la relation entre l'inactivité des hommes âgés de 25 à 64 ans et le degré de centralité de la région de résidence**

La relation entre le degré de centralité de la région de résidence et les taux d'inactivité des hommes âgés de 25 à 64 ans reste peu pertinente, sauf pour les grands centres, où la moyenne est très élevée (Graphique 30). La dispersion par catégorie de régions s'avère relativement élevée, puisque les écarts types relatifs intraclasse oscillent entre 10,6% (périphéries agro-industrielles) et 24,3% (petits centres tertiaires).

**Graphique 30: Taux d'inactivité des hommes âgés de 25 à 64 ans par type de région MS, en 1990**



**Remarques:**

Le taux d'inactivité des hommes est la proportion d'hommes non actifs par rapport au total des hommes.

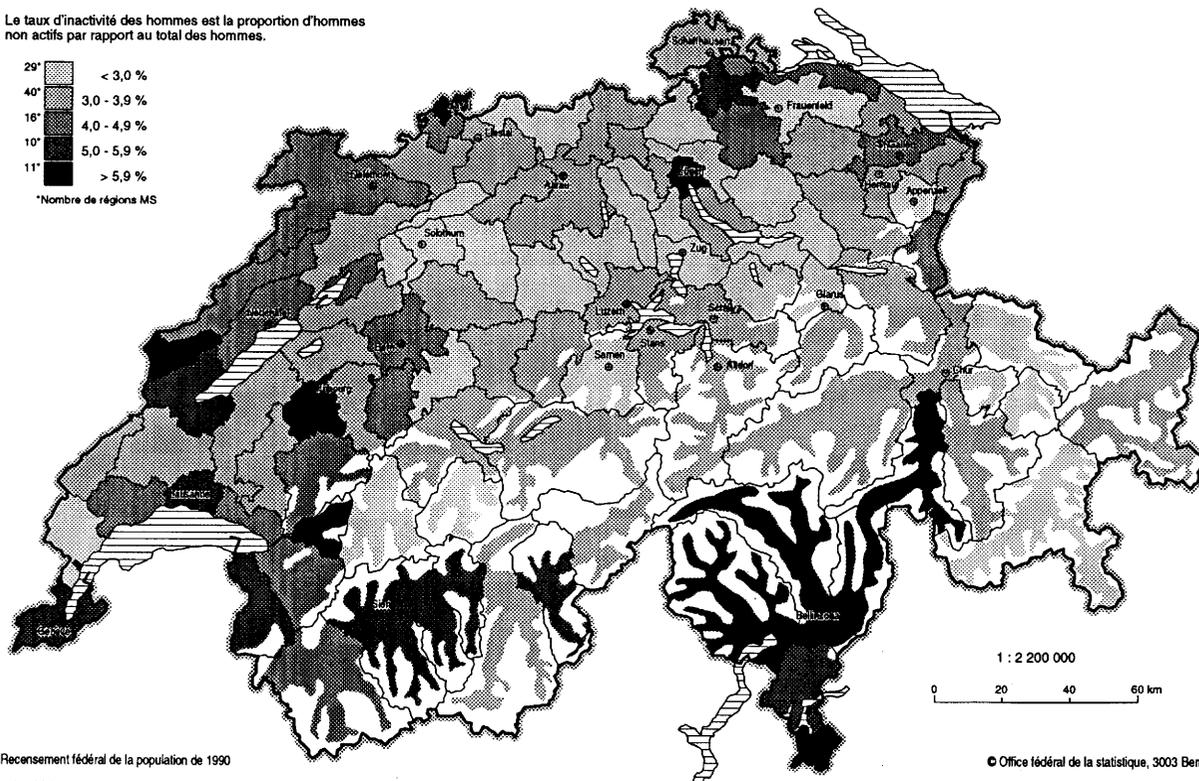
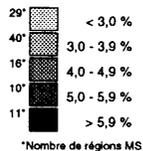
Les types de régions MS (régions-mobilité spatiale) sont des agrégations reprises de Bassand (1985).

Carte 5:

### Taux d'inactivité des hommes de 25 à 64 ans par région MS

1990

Le taux d'inactivité des hommes est la proportion d'hommes non actifs par rapport au total des hommes.



Recensement fédéral de la population de 1990

© Office fédéral de la statistique, 3003 Berne

Sur la carte 5, les régions MS indiquant un taux d'inactivité des hommes âgés de 25 à 64 ans particulièrement élevé sont soit certains grands centres universitaires, soit certaines régions du Valais ou du Tessin. Concernant les Régions MS de «Zurich» «Bâle-Ville» et «La Sarine» (ville de Fribourg), les taux élevés s'expliquent par l'importance des formations prolongées au-delà de 25 ans. Pour les autres régions où l'inactivité des hommes de 25-64 ans est élevée, cette situation est en revanche due aux plus forts pourcentages de préretraités (régions italophones, Brig, Leuk, Sion, Pays d'Enhaut). Notons également que la région de «Bâle-Ville» cumule les deux explications mentionnées ci-dessus, puisqu'on y trouve des taux d'hommes en formation ou préretraités plus élevés que la moyenne suisse.

### 3.5.5 Poids des inactifs fixes par région MS

#### *Importance relative des inactifs fixes plus grande dans les régions périphériques*

Les proportions régionales de personnes âgées de 0 à 14 ans ou en âge d'être à la retraite semblent partiellement liées aux degrés de centralité des régions MS. Les régions économiquement centrales comptent 31,5% d'inactifs fixes, contre 34,7% dans les régions périphériques. Cette proportion est minimale dans les couronnes d'emplois (27,7%) et maximale dans les périphéries agro-touristiques (38,5%).

En décomposant les inactifs fixes (enfants de 14 ans et moins et personnes en âge de retraite) on constate que le poids régional des enfants de moins de 15 ans se trouve fortement lié au degré de centralité de la région considérée (*Tableau 18 et graphique 31*). Cette relation est en revanche quasiment inexistante pour le groupe des personnes en âge de retraite (62 ans et plus pour les femmes et 65 ans et plus pour les hommes).

**Tableau 18: Enfants âgés de 0 à 14 ans et personnes en âge d'être à la retraite, par type de régions MS, en 1990, en nombres absolus et en pour cent**

Catégories de régions MS	Total des inactifs fixes		Enfants âgés de 0 à 14 ans		Personnes en âge de retraite	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
<b>Régions centrales</b>	<b>1 322 818</b>	<b>31,5</b>	<b>645 403</b>	<b>15,4</b>	<b>677 415</b>	<b>16,1</b>
Grands centres	467 431	31,4	196 319	13,2	271 112	18,2
Couronnes résidentielles	167 898	29,8	93 424	16,6	74 474	13,2
Couronnes d'emplois	69 023	27,7	42 076	16,9	26 947	10,8
Centres moyens tertiaires	253 152	32,5	125 214	16,1	127 938	16,4
Centres moyens industriels	337 872	32,4	174 669	16,7	163 203	15,6
Centres touristiques	27 442	34,0	13 701	17,0	13 741	17,0
<b>Régions périphériques</b>	<b>927 493</b>	<b>34,7</b>	<b>513 037</b>	<b>19,2</b>	<b>414 456</b>	<b>15,5</b>
Petits centres industriels	357 783	33,9	200 412	19,0	157 371	14,9
Petits centres tertiaires	147 537	33,9	81 003	18,6	66 534	15,3
Périphérie industrielle	136 451	35,4	70 856	18,4	65 595	17,0
Périphérie agro-touristique	35 348	38,5	18 194	19,8	17 154	18,7
Périphérie agro-industrielle	201 179	35,1	114 233	19,9	86 946	15,2
Périphérie agricole	49 195	37,8	28 339	21,8	20 856	16,0

**Remarques:**

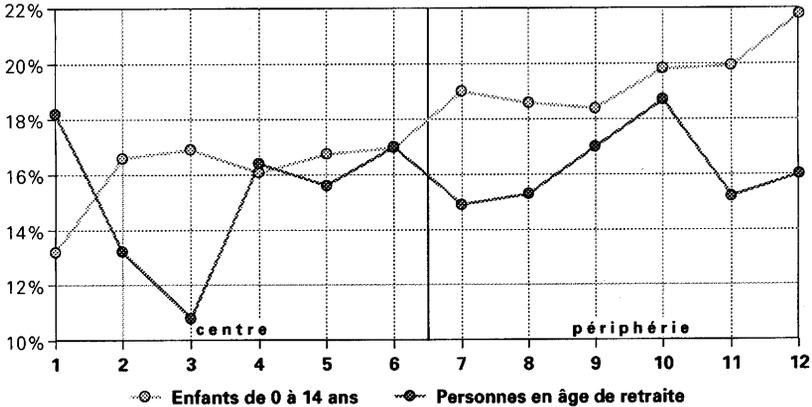
Les catégories de régions MS sont des agrégations reprises de Bassand (1985).

Les inactifs fixes sont les personnes auxquelles la loi attribue un statut de non-actif en fonction de leur âge. Il s'agit donc des enfants âgés de 0 à 14 ans et les personnes en âge de retraite.

Les personnes en âge de retraite sont les femmes âgées de 62 ans et plus ainsi que les hommes âgés de 65 ans et plus.

Source: OFS, Recensements fédéraux de la population

**Graphique 31: Personnes âgées de 0 à 14 ans et personnes en âge de la retraite par type de région MS, en 1990**



- |                             |                              |                                 |
|-----------------------------|------------------------------|---------------------------------|
| 1 grands centres            | 5 centres moyens industriels | 9 périphérie industrielle       |
| 2 couronnes résidentielles  | 6 centres touristiques       | 10 périphérie agro-touristique  |
| 3 couronnes d'emploi        | 7 petits centres industriels | 11 périphérie agro-industrielle |
| 4 centres moyens tertiaires | 8 petits centres tertiaire   | 12 périphérie agricole          |

**Remarque:**  
 Personnes en âge de la retraite: femmes âgées de 62 ans et plus; hommes âgés de 65 ans et plus.  
 Les types de régions MS (régions-mobilité spatiale) sont des agrégations reprises de Bassand (1985).

**Proportions plus fortes d'enfants âgés entre 0 et 14 ans dans les régions périphériques**

Dans les grands centres, le pourcentage d'enfants est le plus faible avec en moyenne seulement 13,2% de la population âgée de 14 ans et moins. Parmi les grands centres, c'est à Zurich et Bâle-Ville que le pourcentage d'enfants s'avère minimum avec respectivement 10,4% à Zurich et 11,4% à Bâle-Ville. Les grands centres romands comptent légèrement plus d'enfants, puisque dans la région MS de Genève ils forment 15,3% de la population et 14,4% dans celle de Lausanne. A l'opposé, les 10 régions MS où les proportions d'enfants sont les plus élevées s'avèrent toutes périphériques et alémaniques. Entlebuch et Willisau, deux périphéries agricoles, comptent respectivement 23,1% et 22,9% d'enfants en âge scolaire et préscolaire. Ainsi entre Zurich et Entlebuch le poids des en-

fants dans la population régionale se trouve plus que doublé. Cette opposition peut à notre sens s'expliquer par différents facteurs:

- *Coût élevé de l'enfant dans les centres.* En termes de logement, garderie, interruption ou limitation du travail féminin, transport, sécurité, etc., l'enfant représente un coût financier proportionnellement plus important dans les grands centres qu'en périphérie.
- *Modèles culturels régionaux valorisant diversement l'enfant et le travail féminin dans son propre foyer.* Dans les grands ou moyens centres l'enfant représente un poids ou une charge qui concurrence et handicape fortement la course aux loisirs, aux distractions et sorties nocturnes qui se veulent les passages obligés d'une vie urbaine «intégrée». Cette distinction centre/périphérie appuie l'idée que dans les régions périphériques, et plus précisément dans les régions fortement agricoles, avoir plusieurs enfants représente un projet de vie toujours fortement valorisé. Par ailleurs, le travail éducatif et ménager des femmes dans leur propre foyer apparaît plus dévalorisé dans les régions centrales, alors qu'il reste un projet de vie respecté et valorisé dans les régions périphériques.
- *Stratégie féminine plus problématique dans les grands centres quant à l'articulation enfant/profession.* Le type idéal de la femme urbaine peine à concilier la recherche d'autonomisation par l'insertion professionnelle et l'affirmation de leurs désirs maternels. La solution qui semble se dessiner consiste à se limiter à un ou au maximum deux enfants, si possible pas trop tôt. Certains éléments de contrainte viennent également s'ajouter. Les situations de divorce ou de célibat, plus fréquentes dans les régions urbaines, contraignent dans certains cas les femmes au travail professionnel et à la limitation de leurs maternités.
- *Effet de la distribution des âges et surtout de l'érosion des tranches d'âges intermédiaires (personnes en âge d'être actives) du fait des migrations inter-régionales de travail.* Toutes choses égales par ailleurs, une croissance du nombre de personnes en âge d'être actives dans une région donnée entraîne mathématiquement une baisse du pourcentage des enfants âgés de 14 ans et moins (et inversement). De ce fait, «l'exode rural» explique en partie la forte proportion d'enfants

dans les régions périphériques où le marché de la formation post-secondaire et le marché de l'emploi sont trop limités pour intégrer tous les adolescents et adultes de la région.

### *Forte disparité régionale des proportions de retraités non expliquée par la distinction centre/périphérie*

En moyenne, les régions centrales ne présentent pas un pourcentage de personnes en âge de retraite significativement différent à celui des régions périphériques. Par catégorie de régions MS, le maximum et le minimum des proportions de résidents en âge d'être à la retraite se trouvent dans le groupe des régions économiquement centrales. Il s'agit des grands centres (max.) et des couronnes d'emplois (min.). Les quatre régions MS, recensant les plus grandes proportions de personnes âgées, sont pour moitié périphériques et pour moitié centrales. Le Pays d'Enhaut et la Vallée comptent 23,4% et 21,8% de personnes en âge de retraite, contre 22,1% dans la région MS de Bâle-Ville et 19,4% dans celle de Zurich. A l'observation du groupe des 20 régions MS où la proportion de retraités est la plus faible, on note plutôt une opposition de régions linguistiques. En effet, 17 de ces 20 régions sont alémaniques. Par type de régions MS, c'est dans les banlieues (couronnes résidentielles et couronnes d'emplois) que la proportion des personnes en âge de retraite s'avère la plus faible.

Malgré la faiblesse explicative du facteur «centre/périphérie», la répartition régionale des personnes en âge de retraite apparaît tout de même très inégale entre les régions MS. Le Pays d'Enhaut (périphérie agrotouristique, dans le canton de Fribourg) comprend proportionnellement 3 fois plus de personnes en âge d'être à la retraite (23,4%, maximum) que Mutchellen (couronne résidentielle, proche de Zurich, 8,6%). On retient donc que les proportions de personnes en âge de retraite sont les plus élevées dans les grands centres alémaniques ou dans les régions périphériques des Grisons, du Tessin ou de Suisse romande. Ainsi la régionalisation du groupe des retraités semble différente en Suisse alémanique que dans le reste de la Suisse. Dans les deux grands centres romands (Genève et Lausanne) le pourcentage de la population en âge de retraite n'excède pas les 16,5% et se trouve donc proche de la moyenne suisse (15,9%).

On retrouve dans le tableau 17 le phénomène de migration des retraités vers des régions à vocation touristique. Que ce soit dans les centres touristiques ou dans les périphéries agro-touristiques, les pourcentages de personnes en âge de retraite excèdent la moyenne suisse.

En conclusion, nous retrouvons plus ou moins la même opposition pour les régions MS que pour l'analyse des régions urbaines et rurales, à savoir que l'excédent d'inactifs fixes dans les régions périphériques se trouve presque totalement dû aux plus fortes proportions d'enfants en périphérie.

---

## 4 Conclusion

---

La proportion de personnes non-actives dans la population suisse a diminué de 1970 à 1990, pour se fixer à 46,8% en 1990. Cette évolution s'explique par des changements d'ordre démographique et par une transformation des rapports au travail. On remarque une augmentation de la proportion de personnes en âge de retraite, ainsi qu'une diminution du pourcentage d'enfants âgés de 14 ans et moins. De ces deux évolutions démographiques, il résulte que le pourcentage de personnes qui ne sont pas en âge d'être actives a légèrement régressé depuis 1970. Quant aux transformations des rapports au travail, on constate une importante baisse de la non-activité nette<sup>1</sup> des femmes et une légère augmentation de celle des hommes. Derrière ces évolutions de l'inactivité nette se cache une multitude de transformations sociales et économiques.

Comme on peut le supposer, les rapports au travail des femmes divergent considérablement selon leur situation familiale et leur niveau de formation. En 1990, l'institution du mariage joue encore un rôle prépondérant dans les rapports au travail développés par les femmes. Les femmes mariées avec enfant(s) ou sans enfant sont proportionnellement plus inactives que leur homologues non mariées. De plus, parmi les femmes mariées actives, plus de 60% travaillent à temps partiel. Par ailleurs, ce sont les femmes divorcées qui présentent le plus faible taux d'inactivité net. Or, depuis 1970 les divergences de l'inactivité féminine selon la situation familiale tendent à s'amoindrir. Ce phénomène explique en partie la baisse du taux net d'inactivité des femmes. D'une part, le mariage s'avère moins synonyme d'inactivité pour les femmes en 1990 qu'en 1970 et d'autre part la proportion de femmes mariées avec ou sans enfant(s) a diminué et ceci tout particulièrement entre 20 et 34 ans. En 1990, on relève également que l'impact de la situation familiale sur les rapports au travail des femmes est nettement plus grand pour les Suissesses que pour les étrangères. Les femmes étrangères sont moins inactives entre 15 et 61 ans et travaillent davantage à plein temps.

---

<sup>1</sup> La non-activité nette des femmes correspond au taux d'inactivité des femmes âgées de 15 à 61 ans (54,5% en 1970 et 38,1% en 1990). La non-activité nette des hommes se rapporte au taux d'inactivité des hommes âgés de 15 à 64 ans (8,2% en 1970 et 9,3 % en 1990).

Le niveau de formation des femmes constitue une autre variable centrale de l'inactivité féminine entre 15 et 61 ans. En 1990, lorsque le niveau de formation des femmes augmente, les proportions de femmes qui se consacrent aux tâches domestiques et familiales diminuent. En revanche, le travail à temps partiel des femmes devient plus fréquent à mesure que leur niveau de formation augmente. La variable «niveau de formation» contribue donc à mieux comprendre la baisse de l'inactivité nette des femmes depuis 1970. Si l'augmentation de l'inactivité des femmes entre 15 et 19 ans s'explique essentiellement par l'accroissement de la fréquentation féminine de formations post-secondaires, cette hausse du niveau de formation des femmes explique quant-à-elle une partie de la baisse de leur taux d'inactivité entre 20 et 61 ans.

Ces transformations des rapports au travail des femmes sont les signes probants d'une importante évolution des modèles culturels suisses, et plus précisément des rôles types féminins. Sur le plan économique, ce changement passe essentiellement par une insertion professionnelle des femmes dans des emplois à temps partiel. En effet, près des trois-quarts de l'augmentation de l'insertion économique des femmes depuis 1970 s'est réalisé dans des emplois à temps partiel.

Chez les hommes, on assiste depuis 1970 à un rétrécissement de la période d'activité professionnelle. D'un côté, les hommes ont augmenté le temps qu'ils consacrent à la formation, de l'autre, la fréquence des préretraites a progressé, alors que les maintiens d'une activité professionnelle après 64 ans sont devenus moins courants. En 1990, on remarque que la variable «niveau de formation» est également pertinente pour comprendre les différents rythmes de sortie de la vie active des hommes. En effet, les sorties précoces de la vie active sont plus fréquentes pour les hommes à faible ou moyen niveau de formation.

D'un point de vue international et selon les taux bruts d'inactivité des hommes et des femmes, la Suisse se rapproche du modèle japonais, comprenant un faible taux d'inactivité des hommes et un important écart d'inactivité entre hommes et femmes. Les différences de rapports au travail, par groupes d'âge quinquennaux, et selon les pays, sont considéra-

bles. La Suisse, comme le Japon, se caractérise par des courbes d'inactivité des femmes en W, comprenant une sortie de la vie active entre 20 et 34 ans, puis une légère réinsertion professionnelle de 35 à 49 ans. Quant à l'insertion économique des hommes en Suisse, elle se trouve parmi les plus longues des pays comparés.<sup>1</sup>

### **Pertinence d'une analyse régionale de l'inactivité en Suisse**

La disparité des rapports au travail observés entre les régions permettent de confirmer l'hypothèse selon laquelle les espaces sont les supports de modes de vie et de structures sociales spécifiques et par conséquent de rapports au travail spécifiques. Le problème fondamental de cette démarche régionaliste réside dans l'enchevêtrement complexe de ces espaces et donc dans le recoupement des spécificités socio-culturelles et économiques qui y sont attachées. Néanmoins, l'ampleur des différences régionales que nous avons observées, nous permet d'affirmer que les rapports au travail sont en Suisse fortement morcelés en fonction de pratiques, de valeurs et de rôles types significativement différents selon les régions. Ainsi, les valeurs statistiques observées au niveau suisse tendent à nous tromper par la trop grande homogénéité de la société helvétique qu'elles suggèrent.

Sans distinction de sexe, on remarque tout d'abord que l'entrée dans la vie active se réalise plus tardivement en Suisse romande et dans les régions économiquement centrales. Ceci s'explique par une plus importante fréquentation des formations post-secondaires et supérieures dans ces régions. La Suisse italienne se caractérise quant à elle par une sortie de la vie active des hommes et des femmes plus rapide que dans le reste de la Suisse. Toutefois, les fortes proportions de préretraité(e)s et de retraité(e)s en Suisse italienne est également due à la présence de préretraité(e)s et retraité(e)s d'origine étrangère ou Suisse alémanique.

Les disparités régionales de l'inactivité s'avèrent nettement plus marquées pour les femmes. De ces spécificités régionales de l'inactivité féminine se dégagent des modèles d'insertion économique et sociale des fem-

---

<sup>1</sup> Danemark, Japon, Etats-Unis, Allemagne, Autriche, France, Espagne, Suisse.

mes très différents selon l'espace considéré. En Suisse alémanique et romanche, tout comme dans les régions rurales ou économiquement périphériques, les femmes suivent plutôt un modèle traditionnel de la famille, comportant une sortie importante de la vie active pour raisons familiales. Dans ce modèle, le rôle type de la femme reste fortement inscrit au sein du foyer. Par ailleurs, les proportions d'enfants âgés de 14 ans et moins se trouvent plus élevés dans ces régions et la fréquentation féminine de formations post-secondaires et supérieures y est plus faible. Ce parcours spécifique des femmes est tout à fait éloquent dans la distinction des régions MS selon leur degré de périphérie. Dans les régions périphériques, les femmes sont plus actives entre 15 et 24 ans et nettement plus au foyer entre 25 et 61 ans que dans les régions centrales.

De la séquence travail-foyer dans les zones périphériques, les femmes passent à une séquence formation-travail dans les régions économiquement centrales ou en Suisse romande. C'est par ailleurs en Suisse romande que l'inactivité des femmes fluctue le moins en fonction des cycles de la vie familiale.

Le comportement d'inactivité des femmes en Suisse italienne se rapproche du modèle méditerranéen, caractérisé par une longue et progressive sortie de la vie active des femmes dès 25 ans. Ainsi, les processus de réinsertion professionnelle après 34 ans, observés en Suisse alémanique et romanche, sont totalement inexistantes en Suisse italienne.

Dans les analyses des disparités régionales de l'inactivité en Suisse, nous avons beaucoup insisté sur le rôle des variables culturelles comme variables explicatives. Il nous paraît en effet primordial de souligner l'importance des systèmes de valeurs et des rôles types, intériorisés par les individus au fil des divers processus de socialisation, afin d'expliquer pourquoi certains groupes de personnes privilégient des options de travail rémunéré, de travail domestique, de formation ou de retraite bien particulières. Par ailleurs, cette explication d'ordre culturel des rapports au travail ne doit à notre sens pas dériver vers un déterminisme culturel radical. Quel que soit le groupe social considéré, les personnes le constituant renégocient perpétuellement les trames culturelles qui les caractérisent. Bien que les processus de reproduction sociale suggèrent l'existence de limites

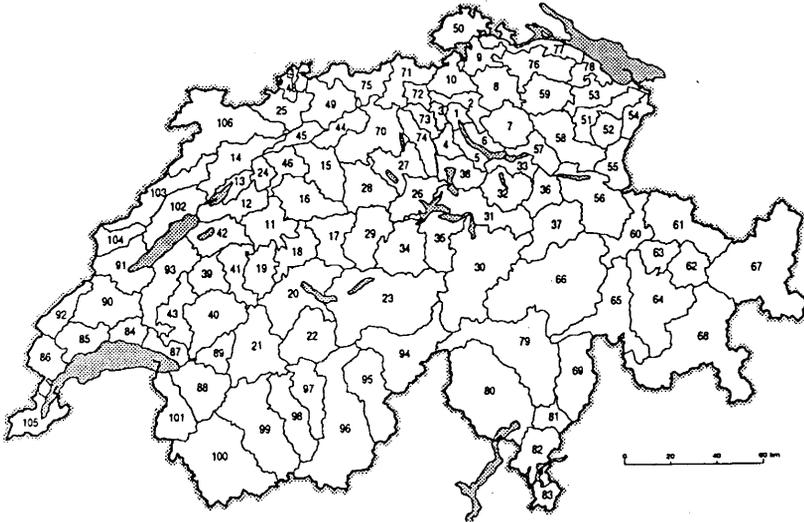
à cette perpétuelle négociation, ils ne supposent toutefois pas un ordre social et culturel figé. Il est par ailleurs évident que chaque groupe social doit s'adapter à divers événements extérieurs qu'il ne maîtrise pas. Parmi eux, on trouve le phénomène du chômage, qui logiquement devrait avoir une influence sur les rapports au travail.

L'analyse des relations entre les fluctuations régionales du marché de l'emploi et l'inactivité régionale des hommes et des femmes en âge d'être actifs fait apparaître des effets différents de la variable «chômage» sur l'inactivité selon l'origine et le sexe. Concernant les femmes, la relation entre taux de chômage et non-activité s'est avérée presque inexistante. En 1990, les étrangères présentent de fortes variations de taux de chômage selon les cantons, sans que cela ait d'implication sur leur taux d'inactivité. Quant aux Suissesses, leur taux d'inactivité varie considérablement selon les cantons sans lien apparent avec leur taux de chômage cantonaux. Par régions linguistiques, nous avons observé une relation fort étonnante, consistant en un accroissement de l'insertion professionnelle des femmes dans les régions linguistiques où le chômage des femmes est le plus élevé. Cette relation suggère que les taux de chômage régionaux des femmes dépendent en partie des taux d'inactivité féminins, en relation avec les modèles culturels qui les sous-tendent. Ce qui est alors en jeu, ce sont les différences d'attitudes des femmes vis-à-vis de l'inscription au chômage, selon le modèle d'insertion économique et sociale qu'elles adoptent et selon leur projet de vie.

Du côté des hommes, la relation entre taux de chômage et non-activité se révèle plus conforme à ce qu'on pouvait imaginer. En effet, les taux d'inactivité des hommes augmentent en 1990 lorsque le taux de chômage régional des hommes progresse. Dans les régions où les taux de chômage masculins sont plus élevés, les hommes tendent à prolonger le temps qu'ils consacrent à leur formation et/ou à accélérer leur sortie de la vie active. Ce phénomène se trouve par ailleurs plus prononcé pour les Suisses que pour les étrangers.



**Carte 6: 106 régions MS**



1	Zürich	37	Glarner Hinterland	73	Mutschellen
2	Glattal/Furttal	38	Zug	74	Freiamt
3	Limmatall	39	La Sarine	75	Fricktal
4	Knonaeramt	40	La Gruyère	76	Thurgau
5	Zimmerberg	41	Sense	77	Untersee/Rhein
6	Pfannenstiel	42	Murten (Morat)	78	Oberturgau
7	Zürcher Oberland	43	Glâne/Veveyse	79	Tra Valli
8	Winterthur	44	Olten/Gösgen/Gäu	80	Locarno
9	Weinland	45	Thal	81	Bellinzona
10	Zürcher Unterland	46	Solothurn	82	Lugano
11	Bern	47	Basel-Stadt	83	Mendrisio
12	Erlach/Seeland	48	Unteres Baselbiet	84	Lausanne
13	Biel/Seeland	49	Oberes Baselbiet	85	Morges/Rolle
14	Jura bernois	50	Schaffhausen	86	Nyon
15	Oberaargau	51	Appenzell A.Rh.	87	Vevey/Lavaux
16	Burgdorf	52	Appenzell I.Rh.	88	Aigle
17	Oberes Emmental	53	St.Gallen/Rorschach	89	Pays d'Enhaut
18	Aaretal	54	Rheintal SG	90	Gros-de-Vaud
19	Schwarzwasser	55	Werdenberg	91	Yverdon
20	Thun	56	Sarganserland	92	La Vallée
21	Saanen/Obersimmental	57	Linthgebiet	93	La Broye
22	Kandertal	58	Toggenburg	94	Goms
23	Oberland-Ost	59	Wii	95	Brig
24	Grenchen	60	Bündner Rheintal	96	Visp
25	Laufental	61	Prättigau	97	Leuk
26	Luzerne	62	Davos	98	Sierre
27	Sursée/Seetal	63	Schanfigg	99	Sion
28	Willisau	64	Mittelbünden	100	Martigny
29	Entlebuch	65	Domleschg/Hinterrhein	101	Monthey/St-Maurice
30	Uri	66	Surselva	102	Neuchâtel
31	Innerschwyz	67	Engiadina bassa	103	La Chaux-de-Fonds
32	Einsiedeln	68	Oberengadin	104	Val-de-Travers
33	March	69	Mesolcina	105	Genève
34	Sarneraatal	70	Aarau	106	Jura
35	Nidwalden/Engelberg	71	Brugg/Zurzach		
36	Glarner Mittel- und Unterland	72	Baden		

---

## Références bibliographiques

---

### Livres et articles cités dans le texte

Bassand, M., Brülhardt, M.-C., Hainard, F.: *Les Suisses entre la mobilité et la sédentarité*, Lausanne, PPR, 1985.

Bureau International du Travail: *Annuaire des statistiques du travail*, 1992.

Bloch, F., Buisson, M., Mermet, J.-C.: «L'activité féminine: une affaire de familles», *In Sociologie du Travail*, n°2/1991, pp. 255-275.

Chastand, A., Grignon, M.: «Carrière familiale et professionnelle: vers une modélisation de l'employabilité des mères de familles», *In Sociologie du Travail*, n°4/1990, pp. 507-527.

De Coninck, F., Godard, F.: «Itinéraires familiaux, itinéraires professionnels: vers de nouvelles biographies féminines», *In Sociologie du Travail* n°1/1992, pp. 65-79.

Freyssinet, J.: *Le chômage*, Paris, La découverte, 1993.

I.N.S.E.E.: *Contours et caractères, «les jeunes de 15 à 24 ans»*, La documentation française, Paris, 1989.

Poglia, F.: «Il concetto di immigrato: referente di identità e sfida sociale», *in* Di Nicola G. P., Py B., *Alterità al quotidiano Migrazioni Abruzzo-Neuchâtel*, Terramo, 1992, pp. 199-226.

Schuler, M., Bopp, M., Kurt, B., Ernest, B.: *Atlas structurel de la Suisse*, Zurich, Ex libris, 1985.

### Livres et articles non-cités dans le texte

Albertini, J.-M.: *Les mécanismes de l'emploi et du chômage*, Paris, Ed. d'organisation, 1978.

Blanc, O.: «Perspective de l'activité féminine et monde du travail», *in* Gilliard, P., Levy, M., et al., *Familles et solidarités dans une société en mutation*, DSPA, Lausanne, Réalités sociales, 1990.

- Bois, P., Greber, P.-Y.: *Emploi et politique sociale*, Réalités Sociales, 1982.
- Boisard, P.: «Le travail des femmes vu par les jeunes filles», in *Bulletin d'information*, Centre d'Etudes de l'emploi, n°49, Paris, 1983.
- Courthéoux, J.-P.: *Mesure et structure de la population inactive*, Paris, Centre de Recherche d'Urbanisme, 1977.
- De Grazin, R.: *Le travail clandestin*, Genève, B.I.T., 1983.
- Fernandez de Espinosa, S.: «L'activité féminine depuis le début du siècle», in *Bulletin d'information*, Centre d'Etudes de l'emploi, n°49, Paris, 1981.
- Gadrey, N.: *Hommes et femmes au travail, inégalité, différences, identités*, Paris, l'Hamattan, 1992.
- Leroy, R.: *Essai sur la population active*, Louvain, Librairie Universitaire, 1968.
- Maillat, D. et al.: *Le fonctionnement du marché de l'emploi au niveau local*, Saint-Saphorin, Ed. Georgi, 1983.
- Office Fédéral de la Statistique: «Vie active et emploi», in *La Vie économique*, Avril 1980, p. 203-213.
- Perrin, F., Labbé, D., Froissart, E.: *La Ruche et le Sablier, gérer l'emploi à l'écoute des Hommes*, Paris, Ed. Liaisons, 1993.
- Rousset, J.: «Les aspects psychologiques de l'emploi», in *Bulletin d'information*, Centre d'Etudes de l'Emploi, Paris, 1982.
- Sellier, F., Tiano, A.: *Economie du travail*, PUF, 1962.

# Partie II

La structure de l'emploi en Suisse

---

# 1 Introduction

---

Les transformations de la structure de l'emploi constituent le principal révélateur de l'évolution des activités économiques d'un pays et de ses régions. Leur analyse est susceptible d'intéresser tant les milieux politiques et économiques que divers groupements sociaux, de même que l'«homme de la rue». L'objectif du texte qui suit est de répondre au mieux à la diversité des attentes de ces nombreux lecteurs potentiels. Pour commencer, résumons l'ensemble de la démarche retenue et faisons-en ressortir les principaux centres d'intérêt<sup>1</sup>.

## 1.1 Structure de l'emploi au niveau national

Le but de la première partie de l'analyse est de faire ressortir, selon différents points de vue et dans une vision diachronique, la *structure de l'emploi* de la Suisse. C'est tout d'abord l'évolution de la part de l'emploi total de chacune des «branches d'activité économique» qui est analysée. Les modifications structurelles sont examinées par une comparaison systématique des résultats des trois derniers recensements fédéraux de la population (1970, 1980, 1990) et divers facteurs d'ordre général (structurels et conjoncturels) sont avancés, susceptibles d'expliquer les variations observées. Puis, à partir de l'évolution depuis 1970 de la part des diverses «activités professionnelles» à l'intérieur des secteurs secondaire et tertiaire, le phénomène d'*interpénétration des secteurs économiques* est étudié (*tertiarisation du secondaire et industrialisation du tertiaire*).

Les différentes branches sont ensuite présentées à la lumière de trois variables démographiques essentielles (*sexe, origine, âge*) et, ce faisant,

---

<sup>1</sup> Cette étude interdisciplinaire a été menée sur la base d'une collaboration entre sociologues et économistes de l'Université de Neuchâtel. La phase de rédaction a toutefois donné lieu à une division des tâches: la première partie de l'analyse («Structure de l'emploi au niveau national») a été rédigée par Serge-Alexandre Weygold, de l'*Institut de sociologie et de science politique*; quant aux textes des deuxième et troisième parties («Structure de l'emploi et régions» et «Un espace en perpétuel changement»), ils sont l'oeuvre de GianNicola Ballin et Antony Schneider, tous deux de l'*Institut de recherches économiques et régionales*.

des inégalités dites «horizontales» sont mises en évidence. Finalement, la première partie du texte se termine par l'examen de la composition des branches d'activité selon la *catégorie socio-professionnelle* des personnes qu'elles emploient; exercice qui est l'occasion de mettre à jour les inégalités «verticales» de la structure de l'emploi du pays.

## 1.2 Structure de l'emploi et régions

D'une manière générale, les activités tendent à spécialiser la population occupée selon les espaces. Inversement, les spécificités attachées à la main-d'oeuvre, en termes de sexe, d'origine, d'âge, de profession exercée et de catégorie socio-professionnelle notamment, influencent le développement des activités à un endroit donné. Aussi, l'analyse de la structure de l'emploi par branche peut être élargie avec profit en lui associant une description de la population active occupée à son lieu de travail selon différents espaces. La question essentielle est alors de savoir comment se répartit la main-d'oeuvre dans l'espace et si certaines de ses caractéristiques traduisent des clivages spatiaux.

Une telle analyse donne la possibilité de s'intéresser à de nombreux aspects, lesquels peuvent être répartis en trois catégories principales. Premièrement, il est important d'analyser la «géographie» des différentes activités économiques. En effet, celles-ci ne se localisent pas de manière homogène sur le territoire. Le deuxième volet porte sur la répartition spatiale des actifs occupés selon leur profession, de même que sur la comparaison entre leur lieu de travail et leur lieu d'habitation. Cette analyse permet ainsi de distinguer des pôles de travail et des pôles d'habitation. Finalement, dans le troisième volet, les caractéristiques socio-démographiques de la main-d'oeuvre sont étudiées par région, en particulier sous l'angle des catégories socio-professionnelles, mais également de l'origine, du sexe et de la structure par âge.

### 1.3 Un espace en perpétuel changement

La structure de la population active occupée est révélatrice de la structure des activités économiques d'un pays et de ses régions. Les analyses développées dans la première et la deuxième partie laissent apparaître une articulation entre ces différentes activités et les caractéristiques de la population ayant un emploi, qui ont tendance à s'influencer mutuellement. Les interrelations qui sous-tendent cette articulation définissent différents espaces dans lesquels les individus travaillent et dans lesquels ils vivent. Cette dernière partie de l'analyse est dès lors divisée en deux volets: il s'agit d'abord de décrire la structure des différents types d'espaces, ainsi que leur évolution dans le temps. Il convient également d'étudier l'articulation entre les divers espaces, celle-ci définissant la répartition des activités économiques et des lieux privilégiés de résidence.

### 1.4 Population de référence et nomenclature des activités économiques

Toutes les personnes résidant ou ayant déposé leurs papiers en Suisse au 4 décembre («jour J») de chaque année de recensement font partie de la *population résidente* au sens du Recensement fédéral. Les travailleurs saisonniers, les étrangers au bénéfice d'un permis de courte durée, les demandeurs d'asile appartiennent aussi à la population résidente. En revanche, les frontaliers travaillant quotidiennement en Suisse, les touristes et les personnes en visite ou en voyage d'affaires en sont exclus.

La *population de référence* de l'analyse est la *population active occupée habitant et travaillant sur le territoire suisse*<sup>1</sup> (en gras dans le tableau 1). Ne sont donc pas pris en compte les résidents ayant leur occupation à l'étranger ainsi que ceux qui n'ont pas donné de réponse à la question de leur lieu de travail ou qui n'y ont pas répondu de façon claire.

---

<sup>1</sup> Par *population active occupée*, nous entendons toutes les personnes qui consacrent au minimum une heure (recensement de 1990) ou six heures (recensements de 1970 et 1980) par semaine à un travail productif au sens de la comptabilité nationale.

**Tableau 1: Personnes actives occupées habitant en Suisse, selon le lieu de travail**

Personnes actives occupées habitant en Suisse	1970		1980		1990	
	Nbre absolu	En %	Nbre absolu	En %	Nbre absolu	En %
En tout	2 989 800	100,0	3 067 223	100,0	3 580 913	100,0
<b>Personnes travaillant en Suisse</b>	<b>2 987 331</b>	<b>99,9</b>	<b>3 064 009</b>	<b>99,9</b>	<b>3 427 754</b>	<b>95,8</b>
Personnes travaillant à l'étranger	2 469	0,1	3 224	0,1	5 369	0,1
Sans indication du lieu de travail	-	-	-	-	147 790	4,1

Les multiples activités économiques auxquelles se consacre la population de référence ainsi définie sont regroupées dans des ensembles de même nature appelés *branches d'activité économique*. Celles-ci sont organisées en une nomenclature qui comporte différents niveaux d'agrégation (Office fédéral de la statistique, 1985). On trouve en premier lieu les 3 *secteurs* de l'économie: le primaire (agriculture), le secondaire (production et construction) et le tertiaire (services). Ces secteurs comprennent des sous-branches d'activité, les 9 *divisions économiques*, qui résultent elles-mêmes du regroupement de 47 *classes d'activité économique* (voir en annexe: Nomenclature des activités économiques).

Le découpage par branche d'activité économique (secteur, division et classe) a été effectué à partir de la variable «*activité économique*», déterminée par le *type d'entreprise* dans laquelle se déroulent les activités (par exemple, au niveau des secteurs: entreprises du primaire, du secondaire ou du tertiaire) et non selon la variable «*activité professionnelle*», déterminée par la *profession* des personnes occupées (professions du primaire, du secondaire ou du tertiaire). Les personnes qui n'ont pas donné de réponse à la question portant sur l'entreprise qui les emploie - ou qui n'y ont pas répondu de façon claire - ont été regroupées dans le *secteur non attribuable* (désigné par l'abréviation *n. a.*). Ce dernier témoigne du volume des données manquantes (1970: 0,04%, 1980: 1,1%, 1990: 1,1%), mais ne se rapporte à aucune branche d'activité réellement existante.

---

## 2 Structure de l'emploi au niveau national

---

De la fin de la deuxième guerre mondiale au début des années 1970, la croissance économique de la Suisse a été spectaculaire. Pour satisfaire l'accroissement de la demande, «[...] les entrepreneurs ont préféré recourir à l'augmentation de la main-d'oeuvre plutôt que d'envisager une rationalisation de la production» (Schuler, Bopp, 1985, p. 166). Avec une importante immigration de travailleurs étrangers - devenue indispensable au soutien de la croissance - et une main-d'oeuvre indigène en nette augmentation, le nombre d'actifs occupés dans le pays a par conséquent fortement augmenté durant cette période.

A partir de 1974, la crise économique (1974-76) a entraîné une profonde restructuration du secteur industriel se soldant par la suppression d'une masse considérable d'emplois. Accusant une perte de quelque 217'000 places de travail entre les recensements de 1970 et de 1980, le secondaire cessa dès lors d'être le plus gros employeur de Suisse. La conséquence de ce fléchissement fut que le taux d'accroissement de la population occupée, qui, tous secteurs confondus, s'élevait à presque 20% pour l'ensemble des années 1960, chuta à moins de 3% au cours des années 1970<sup>1</sup>. En dépit d'une nouvelle crise économique (1981-84), ce taux est toutefois remonté à 11,9% durant les années 1980 et, fin 1990, la population active occupée atteint 3'427'754 personnes, soit 14,7% de plus qu'en 1970 (*Tableau 2*).

### 2.1 Secteurs et divisions économiques

Depuis le début de l'industrialisation (XIX<sup>e</sup> siècle) et sous l'influence de divers facteurs (amélioration du niveau de formation de la population, progrès technique, augmentation des revenus et modification de la structure des besoins, division internationale du travail, crises économiques), la

---

<sup>1</sup> Ce taux n'est pas annuel mais *décennal*; autrement dit, de 1970 à 1980, la population active occupée a cru de quelque 3%.

structure sectorielle de l'économie s'est radicalement modifiée<sup>1</sup>. Dans une première phase, l'agriculture a cédé progressivement de son importance au profit du secteur secondaire qui, dès les années 1880, est devenu le principal employeur de Suisse. Un siècle plus tard, dans les années 1970, l'industrie se fait elle-même rattraper puis rapidement dépasser par le secteur des services<sup>2</sup>; on passe alors d'une société à dominante industrielle à une société de services. Aujourd'hui, le déclin de l'agriculture et de l'industrie se poursuivent et la progression du tertiaire est plus marquée que jamais: la répartition de la population ayant un emploi entre les secteurs primaire, secondaire et tertiaire, qui était encore de 7,7% - 47,2% - 45,0% en 1970 et de 6,2% - 39,0% - 53,7% en 1980, est passée à 4,2% - 31,3% - 63,4% en 1990 (*Graphique 1 et tableau 2*).

Le *primaire*, dont la contraction s'est accentuée lors des dix dernières années, n'emploie plus que 144'183 personnes (-37,4% depuis 1970, soit - 86'310, *tableau 2*). Dans le *secondaire*, les diminutions se sont quelque peu atténuées pendant les années 1980. En nombres absolus, les effectifs ont cependant baissé de près de 340'000 personnes en vingt ans pour se situer à environ un million en 1990. Dans le *tertiaire*, l'emploi a suivi une courbe ascendante sans la moindre cassure et les variations ont été impressionnantes<sup>3</sup>. De plus en plus englobant, ce secteur, qui occupe désormais plus de deux millions de personnes, ne se contente plus de compenser les suppressions de places de travail survenues dans le primaire et le secondaire: au cours des années 1980, les services sont parvenus à générer des emplois supplémentaires et leur taux d'accroissement a été supérieur à 32%. Remarquons pourtant qu'en comparaison internationale, et en particulier par rapport aux autres pays dits «riches», la Confédération helvétique demeure assez fortement industrialisée. En Europe, il

<sup>1</sup> Remarquons d'emblée que, même si elle est utile pour appréhender la structure globale de l'économie, la traditionnelle distribution par secteur reste très grossière. Elle occulte entre autres l'extrême hétérogénéité qui caractérise les activités de service ainsi que le phénomène d'interpénétration sectorielle.

<sup>2</sup> Si le recul du secteur secondaire est un phénomène relativement nouveau qui débute après le premier choc pétrolier de 1974, la contraction des effectifs agricoles et l'accroissement des emplois tertiaires constituent des tendances plus anciennes.

<sup>3</sup> Dans le chapitre suivant («Structure de l'emploi et régions»), nous montrerons que l'ampleur des variations des différentes branches d'activité (secteurs, divisions, classes) diffère sensiblement selon les régions auxquelles on se réfère.

n'y a guère que l'Allemagne et l'Autriche (voire l'Italie) où le secteur secondaire affiche une part de l'emploi plus élevée qu'en Suisse; au niveau mondial, on ne peut ajouter que le Japon à cette liste, le Canada et surtout les Etats-Unis ayant depuis longtemps déjà les économies les plus tertiaisées.

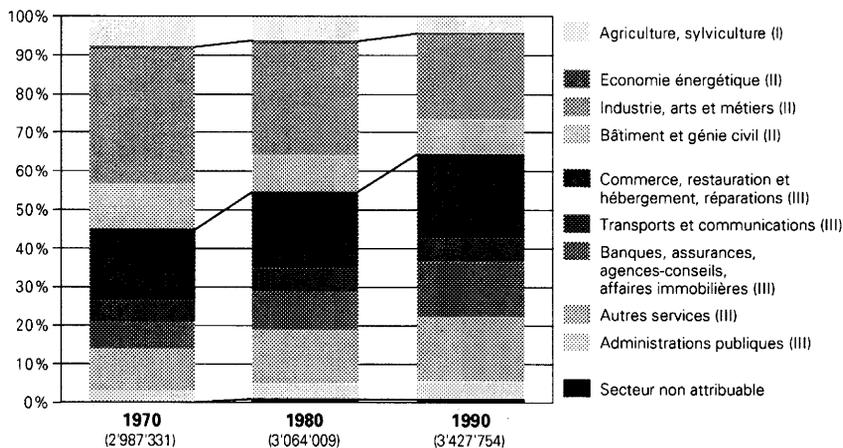
**Tableau 2: Personnes actives occupées, selon le secteur et la division économique, de 1970 à 1990**

Secteurs et divisions économiques	Effectifs et parts de l'emploi total en %			Variations des effectifs, absolues et en %		
	1970	1980	1990	70-80	80-90	70-90
<b>Secteur primaire</b> (Agriculture, sylviculture)	230 493 7,7	191 230 6,2	144 183 4,2	-39 263 -17,0	-47 047 -24,6	-86 310 -34,7
<b>Secteur secondaire:</b>	1 411 045 47,2	1 194 067 39,0	1 074 096 31,3	-216 978 -15,4	-119 971 -10,0	-336 949 -23,9
Economie énergétique	23 428 0,8	23 842 0,8	24 109 0,7	414 1,8	267 1,1	681 2,9
Industrie, arts et métiers	1 042 936 34,9	886 236 28,9	744 937 21,7	-156 700 -15,0	-141 299 -15,9	-297 999 -28,6
Bâtiment et génie civil	344 681 11,5	283 989 9,3	305 050 8,9	-60 692 -17,6	21 061 7,4	-39 631 -11,5
<b>Secteur tertiaire:</b>	1 344 699 45,0	1 644 928 53,7	2 173 032 63,4	300 229 22,3	528 104 32,1	828 333 61,6
Commerce, restauration et hébergement, réparations	556 596 18,6	611 055 19,9	745 407 21,7	54 459 9,8	134 352 22,0	188 811 33,9
Transports et communications	169 458 5,7	183 047 6,0	216 490 6,3	13 589 8,0	33 443 18,3	47 032 27,8
Banques, assurances, agences-conseils, affaires immobilières	207 021 6,9	308 455 10,1	490 422 14,3	101 434 49,0	181 967 59,0	283 401 136,9
Autres services	318 876 10,7	427 923 14,0	572 875 16,7	109 047 34,2	144 952 33,9	253 999 79,7
Administrations publiques	92 748 3,1	114 448 3,7	147 838 4,3	21 700 23,4	33 390 29,2	55 090 59,4
<b>Secteur non attribuable</b>	1 094 0,04	33 784 1,1	36 443 1,1	-	-	-
<b>Total</b>	2 987 331 100,0	3 064 009 100,0	3 427 754 100,0	76 678 2,6	363 745 11,9	440 423 14,7

**Remarque:**

Personnes actives occupées dénombrées au lieu de travail (non compté les personnes dont le lieu de travail est inconnu ou qui travaillent à l'étranger).

**Graphique 1: Personnes actives occupées, selon le secteur et la division économique, de 1970 à 1990**



**Remarques:**

Personnes actives occupées dénombrées au lieu de travail, sans compter les personnes dont le lieu de travail est inconnu ou qui travaillent à l'étranger.

Base: données harmonisées, élaborées pour permettre la comparaison des résultats de 1970, 1980 et 1990.

© Office fédéral de la statistique

Source: OFS, Recensements fédéraux de la population

Les transformations de la structure de l'emploi d'un pays ne se réduisent bien entendu pas au redimensionnement des secteurs primaire, secondaire et tertiaire; elles concernent également les différentes divisions économiques à l'intérieur même de ces trois ensembles<sup>1</sup> (Graphiques 1 et 2, tableau 2).

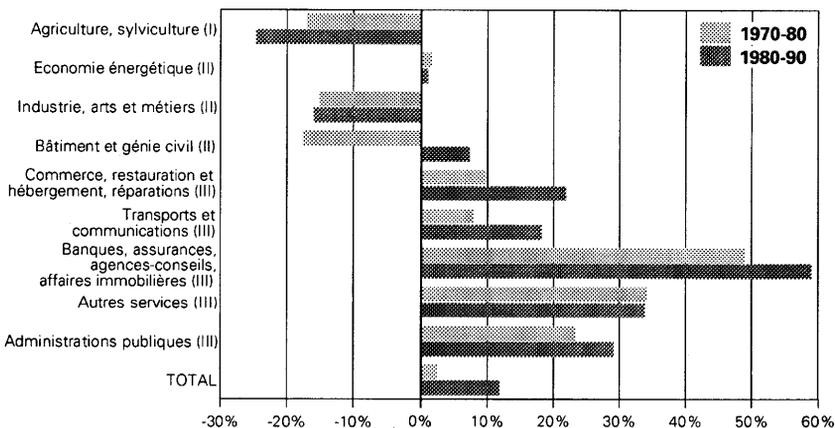
Parmi les trois divisions économiques du *secondaire*, l'«Economie énergétique»<sup>2</sup> est la seule à avoir plus ou moins maintenu sa part du total des actifs occupés. En revanche, la division «Industrie, arts et métiers» a perdu près de 300'000 emplois en vingt ans. En 1990, ce poste n'est plus que le deuxième employeur de Suisse avec 21,7% de la population occupée. Quant aux effectifs du «Bâtiment et génie civil» (très élastiques à la

<sup>1</sup> Le secteur primaire et la division «Agriculture, sylviculture» se confondent. Leurs effectifs sont donc rigoureusement les mêmes et comprennent, outre les travailleurs de l'agriculture et de la sylviculture, ceux de l'horticulture et de la pêche.

<sup>2</sup> Electricité, gaz, eau.

conjoncture), ils se sont réduits de presque 40'000 personnes depuis 1970, malgré leur léger accroissement sur l'ensemble des années 1980.

**Graphique 2: Personnes actives occupées, selon la division économique, de 1970 à 1990**



**Remarques:**

Personnes actives occupées dénombrées au lieu de travail, sans compter les personnes dont le lieu de travail est inconnu ou qui travaillent à l'étranger.

Le «secteur non attribuable», qui n'apparaît pas sur le graphique, est pris en compte dans le total.

Base: données harmonisées, élaborées pour permettre la comparaison des résultats de 1970, 1980 et 1990.

Dans le *tertiaire*, toutes les divisions ont contribué au développement des effectifs totaux et ont vu leur proportion dans l'emploi total progresser. En 1990, chacune atteint à elle seule une part plus grande que celle de l'ensemble du secteur primaire. Les effectifs ont toutefois augmenté de manière inégale: entre 1970 et 1990, le mouvement de tertiarisation a profité surtout aux «Banques, assurances, agences-conseils, affaires immobilières» (+136,9%), aux «Autres services» (+79,9%) et, dans une moindre mesure, aux «Administrations publiques» (+59,4%). Pour ce qui est du poste «Commerce, restauration et hébergement, réparations», en relative stagnation durant les années 1970, il s'est repris lors des années 1980 pour devenir l'une des deux plus volumineuses divisions de l'économie suisse (plus de 1/5 du total des actifs occupés). Les

«Transports et communications» affichent également une progression appréciable de leur taux de croissance, même si en l'occurrence il s'agit de l'évolution la plus faible du tertiaire, relativement et absolument.

## 2.2 Classes d'activité économique

A un niveau d'analyse inférieur, voyons maintenant ce qu'il en est de l'évolution du volume de l'emploi dans les différentes classes d'activité qui composent les secteurs et divisions économiques.

### 2.2.1 Secteur primaire

L'«Agriculture» proprement dite, qui représente pratiquement la totalité du secteur primaire, n'emploie plus que 123'518 personnes en 1990 (Tableau 3). Depuis 1970, 39,0% des emplois fournis par ce poste ont été supprimés. Cette *variation relative*, d'importance moyenne par rapport à celle des autres classes d'activité économique en diminution, ne doit pas faire oublier qu'en réalité, quelque 79'000 personnes ont perdu leur emploi et ont dû, pour un grand nombre d'entre elles, se reconvertir professionnellement. Il s'agit là de la *baisse absolue* la plus importante, tous secteurs confondus. Malgré cela, grâce à une politique agricole très protectionniste, qui compense des prix suisses parmi les plus élevés du monde, cette branche employait «encore» 3,6% du total des actifs occupés en 1990<sup>1</sup>. Ce «traitement de faveur», qui fait de l'agriculture une branche économique à part, résulte en partie du poids politique des agriculteurs et s'appuie sur des arguments qui, hormis l'aménagement du territoire et l'entretien du paysage, ne font en vérité plus l'unanimité: approvisionnement alimentaire du pays et gratitude envers la paysannerie. En dépit d'une bonne productivité, il ne fait aucun doute que pour survivre - à un prix acceptable pour la collectivité - et faire face aux nouvelles réalités des lois du marché international, l'agriculture sera contrainte dans un proche avenir à un nouvel allègement de ses effectifs et à une profonde

<sup>1</sup> Le niveau particulièrement élevé des prix agricoles suisses s'explique avant tout par l'existence de la *garantie du revenu paritaire*, instituée après la deuxième guerre mondiale, qui assure aux agriculteurs un revenu équivalent à celui des ouvriers de l'industrie.

réorganisation de son activité (regroupements d'exploitations, innovations en tous genres, stratégie entrepreneuriale, recomposition de la production, etc.).<sup>1</sup>

Avant de perdre environ 20% de ses actifs dans les années 1980, l'«Horticulture» avait au cours de la décennie précédente généré quelque 1700 places de travail (+8,8%), qui constituent en fait les uniques créations d'emplois au sein du primaire pour la période 1970-1990. Aussi, les pertes de ce poste (-12,6% depuis 1970) s'avèrent modestes relativement à celles des autres classes du secteur et les effectifs atteignent encore quelque 17'000 personnes en 1990. Quant à la «Pêche» et à la «Sylviculture», leur déclin s'est fortement accéléré au cours des années 1980, au point que les diminutions totales présentent ici des proportions très élevées (respectivement -48,8% et -59,0%). En 1990, ces deux branches réunissent ensemble à peine 0,1% de la population occupée, dont seulement 428 pêcheurs professionnels (plus petit effectif de la structure de l'emploi du pays).

### 2.2.2 Secteur secondaire

A l'intérieur du secteur secondaire, la période retenue (1970 à 1990) a vu le nombre de personnes occupées reculer dans presque toutes les classes d'activité économique (*Tableau 3*).

Les baisses d'effectifs touchent plus spécialement les industries produisant des biens de grande consommation: «Habillage et lingerie» (-74,6% entre 1970 et 1990), «Cuir et chaussure» (-70,2%), «Tabac» (-59,9%), «Textile» (-58,7%), «Produits alimentaires» (-46,6%), «Boissons» (-37,9%) et, dans une moindre mesure, «Papier» (-27,9%). Ces pertes d'emplois tiennent à divers facteurs structurels, parmi lesquels il faut citer en particulier:

---

<sup>1</sup> Pour en savoir plus, on consultera le *Septième rapport sur la situation de l'agriculture suisse et la politique agricole de la Confédération* (Conseil fédéral, 1992).

**Tableau 3: Personnes actives occupées, selon la classe d'activité économique, de 1970 à 1990**

Classes d'activité économique	Effectifs			Variations absolues			Variations en %		
	1970	1980	1990	70-80	80-90	70-90	70-80	80-90	70-90
<b>Secteur primaire</b>									
Agriculture	202 539	162 753	123 518	-39 786	-39 235	-79 021	-19,6	-24,1	-39,0
Horticulture	19 637	21 371	17 167	1 734	-4 204	-2 470	8,8	-19,7	-12,6
Sylviculture	7 481	6 389	3 070	-1 092	-3 319	-4 411	-14,6	-51,9	-59,0
Pêche	836	717	428	-119	-289	-408	-14,2	-40,3	-48,8
<b>Secteur secondaire</b>									
Electricité, gaz, eau	23 428	23 842	24 109	414	267	681	1,8	1,1	2,9
Industrie des produits alimentaires	95 042	92 669	50 727	-2 373	-41 942	-44 315	-2,5	-45,3	-46,6
Industrie des boissons	11 208	8 902	6 957	-2 306	-1 945	-4 251	-20,6	-21,8	-37,9
Industrie du tabac	6 861	4 782	2 750	-2 079	-2 032	-4 111	-30,3	-42,5	-59,9
Industrie textile	63 713	40 652	26 300	-23 061	-14 352	-37 413	-36,2	-35,3	-58,7
Industrie de l'habillement et de la lingerie	61 266	33 199	15 538	-28 067	-17 661	-45 728	-45,8	-53,2	-74,6
Industrie du bois et des meubles en bois	63 018	63 489	62 376	471	-1113	-642	0,7	-1,8	-1,0
Industrie du papier	20 196	17 147	14 567	-3 049	-2 580	-5 629	-15,1	-15,0	-27,9
Arts graphiques	63 424	59 789	62 987	-3 635	3 198	-437	-5,7	5,3	-0,7
Industrie du cuir et de la chaussure	20 322	10 093	6 062	-10 229	-4 031	-14 260	-50,3	-39,9	-70,2
Industrie chimique	66 991	64 746	57 619	-2 245	-7 127	-9 372	-3,4	-11,0	-14,0
Industrie des matières plastiques et du caoutchouc	16 811	16 269	20 176	-542	3 907	3 365	-3,2	24,0	20,0
Industrie des produits minéraux non-métalliques (y compris extraction de minéraux)	36 518	27 773	28 511	-8 745	738	-8 007	-23,9	2,7	-21,9
Industrie métallurgique	125 735	112 481	91 216	-13 254	-21 265	-34 519	-10,5	-18,9	-27,5
Industrie des machines	283 100	262 619	251 050	-20 481	-11 569	-32 050	-7,2	-4,4	-11,3
Horlogerie, bijouterie	92 797	53 305	30 286	-39 492	-23 019	-62 511	-42,6	-43,2	-67,4
Autres industries manufacturières	15 934	18 321	17 815	2 387	-506	1 881	15,0	-2,8	11,8
Construction	239 934	174 515	170 524	-65 419	-3 991	-69 410	-27,3	-2,3	-28,9
Aménagement et parachèvement	104 747	109 474	134 526	4 727	25 052	29 779	4,5	22,9	28,4
<b>Secteur tertiaire</b>									
Commerce	389 764	403 927	514 372	14 163	110 445	124 608	3,6	27,3	32,0
Restauration et hébergement	134 010	146 845	154 963	12 835	8 118	20 953	9,6	5,5	15,6
Réparation de biens de consommation et de véhicules	32 822	60 283	76 072	27 461	15 789	43 250	83,7	26,2	131,8
Chemins de fer, chemins de fer de montagne, funiculaires	52 294	50 541	51 166	-1 753	625	-1 128	-3,4	1,2	-2,2
Transport routier ou par pipe-line, expédition et dépôts	44 864	47 384	54 987	2 520	7 603	10 123	5,6	16,0	22,6
Navigation	2 308	2 064	1 715	-244	-349	-593	-10,6	-16,9	-25,7
Transport aérien	12 645	16 044	23 899	3 399	7 855	11 254	26,9	49,0	89,0
Intermédiaires du domaine des transports	3 738	7 436	10 935	3 698	3 499	7 197	98,9	47,1	192,5
Communications	53 609	59 578	73 788	5 969	14 210	20 179	11,1	23,9	37,6
Banques, sociétés financières	59 486	87 973	140 094	28 487	52 121	80 608	47,9	59,2	135,5
Assurances (y compris assurances sociales)	35 467	47 256	65 411	11 789	18 155	29 944	33,2	38,4	84,4
Affaires immobilières	8 145	12 227	26 506	4 082	14 279	18 361	50,1	116,8	225,4
Location de biens mobiliers, crédit-bail, bureaux de consultation, services commerciaux et informatiques	63 099	115 721	203 904	52 622	88 183	140 805	83,4	76,2	223,1

**Tableau 3: Personnes actives occupées, selon la classe d'activité économique, de 1970 à 1990 (Suite)**

Classes d'activité économique	Effectifs			Variations absolues			Variations en %		
	1970	1980	1990	70-80	80-90	70-90	70-80	80-90	70-90
Services personnels	40 824	45 278	54 507	4 454	9 229	13 683	10,9	20,4	33,5
Enseignements public et privé	94 037	132 124	189 415	38 087	57 291	95 378	40,5	43,4	101,4
Recherche-Développement (non universitaire)	8 425	9 473	10 122	1 048	649	1 697	12,4	6,9	20,1
Service de santé et service vétérinaire	105 934	157 583	204 589	51 649	47 006	98 655	48,8	29,8	93,1
Voirie, assainissement (services publics et privés)	4 110	6 395	6 616	2 285	221	2 506	55,6	3,5	61,0
Hébergement social, oeuvres sociales	22 064	38 629	67 879	16 565	29 250	45 815	75,1	75,7	207,6
Organisations religieuses, associations culturelles ou philosophiques	12 012	15 928	21 604	3 916	5 676	9 592	32,6	35,6	79,9
Services fournis à la collectivité, défense d'intérêts	7 503	10 087	20 800	2 584	10 713	13 297	34,4	106,2	177,2
Culture, sports, loisirs, divertissements	18 635	31 487	37 815	12 852	6 328	19 180	69,0	20,1	102,9
Services domestiques	46 156	26 217	14 035	-19 939	-12 182	-32 121	-43,2	-46,5	-69,6
Administrations publiques	92 748	114 448	147 838	21 700	33 390	55 090	23,4	29,2	59,4
<b>Secteur non attribuable</b>	1 094	33 784	36 443	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	2 987 331	3 064 009	3 427 754	76 678	363 745	440 423	2,6	11,9	14,7

**Remarque:**

Personnes actives occupées dénombrées au lieu de travail (non compté les personnes dont le lieu de travail est inconnu ou qui travaillent à l'étranger).

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

1° *la mondialisation des échanges commerciaux et la nouvelle division internationale du travail*: dans les industries où les exigences posées à la main-d'oeuvre sont plutôt faibles en termes de qualifications («Habillement et lingerie», «Cuir et chaussure»), l'internationalisation des marchés a provoqué l'apparition d'une nouvelle et vive concurrence provenant de pays récemment industrialisés qui ont fait valoir leurs avantages comparatifs (main-d'oeuvre bon marché ou «dumping social»), d'où une diminution de la demande des produits suisses au profit de produits étrangers;

2° *les gains de productivité*, qui se sont effectués au prix d'efforts considérables de modernisation de l'appareil productif et d'économie de main-d'oeuvre («Produits alimentaires», «Boissons», «Tabac», «Textile»). Notons que la renaissance du «Textile», la plus ancienne activité manufacturière du pays, tient principalement aux investissements massifs dans

des équipements nécessitant peu de personnel, qui ont permis de relever la compétitivité internationale de cette branche<sup>1</sup>;

3° *le progrès technologique*, qui a entraîné le remplacement de certains matériaux traditionnels, d'où par exemple le déplacement d'une partie de la production de «Papier» vers les «Matières plastiques et le caoutchouc» (Union de Banques Suisses, 1987)<sup>2</sup>.

Dans les autres classes d'activité de l'industrie, l'évolution a été moins uniforme. Les «Arts graphiques» (-0,7% des emplois depuis 1970) et le «Bois et les meubles en bois» (-1,0%) ont quasiment maintenu le nombre de leurs actifs. De par la stabilité de leurs effectifs, ces postes comptaient en 1990, vu sous l'angle de l'emploi, parmi les plus importants de l'industrie suisse. Chacun d'eux employait à cette date plus de 62'000 personnes, «scores» les plaçant respectivement en troisième et quatrième position - derrière l'imposante «Industrie des machines» (251'050) et la «Métallurgie» (91'216). Quoi qu'il en soit, ces branches se signalent actuellement par un esprit d'innovation inférieur à la moyenne<sup>3</sup> (S. Arvanitis, R. Etter, A. Frich, H. Hollenstein, 1992). En ce qui concerne par exemple la classe «Bois et les meubles en bois» - qui extrait et transforme l'une des principales richesses naturelles du pays -, il apparaît en effet que le potentiel de la forêt suisse semble encore largement sous-exploité si l'on

<sup>1</sup> Lambelet relève à ce sujet «qu'une fraction importante [des effectifs supprimés] se composait de travailleuses et de travailleurs étrangers, ce qui explique sans doute, du moins en partie, que de telles réductions aient pu se faire sans convulsions sociales» (1993, p. 219).

<sup>2</sup> Plus fondamentalement, l'affaiblissement de la position structurelle de certaines des industries de biens de grande consommation (spécialement des «Produits alimentaire» et des «Boissons») peut également être expliqué par la «loi d'Engel», selon laquelle il existe une relation inversement proportionnelle entre le niveau des revenus et la part dans la structure de la consommation des produits nécessaires à la couverture des besoins élémentaires. Vu l'augmentation du niveau de vie au cours des vingt dernières années, la proportion des biens produits par les classes d'activité en question a diminué dans la composition de la demande globale. Deux réserves s'imposent cependant: premièrement, cette «loi» explique en partie la moindre visibilité structurelle de cette catégorie d'industries - qui ne représentent plus que 7,3% de l'emploi total contre 13,6% en 1970 - mais ne rend pas compte des diminutions d'effectifs en tant que telles; deuxièmement, rien n'empêche une industrie fabriquant des biens de première nécessité de se développer en augmentant ses parts du marché international, en implantant des filiales à l'étranger, etc.

<sup>3</sup> Rappelons que la recherche-développement et l'innovation - ou, plus généralement, la *capacité à se projeter dans l'avenir* - sont habituellement considérées comme les facteurs-clefs de la survie ou de l'essor de toute activité économique.

songe aux multiples nouveaux usages auxquels pourrait se prêter le bois (construction, aménagement, isolation, énergie, meubles, décoration, art, etc.). Une diversification des applications de cette matière éminemment écologique conduirait sans doute à une expansion de cette industrie qui, outre la poursuite d'objectifs économiques, assume un rôle d'utilité publique dont l'importance va en s'accroissant: assainissement et entretien de vastes zones (30% de la superficie de la Suisse) écologiquement irremplaçables et d'espaces de loisirs et de détente.

Le poste «Horlogerie, bijouterie» a subi en termes absolus les plus grosses pertes de toutes les industries du pays, ses effectifs passant de 92'797 en 1970 à 30'286 en 1990 (-67,4%). N'ayant pas cru à l'avenir de la montre à quartz (qu'elle avait par ailleurs réussi à mettre au point avant tous ses concurrents) et retranchée derrière une opacité juridico-financière se retournant finalement contre elle, l'horlogerie suisse est entrée en crise dès 1975 (sa part du marché mondial chutant de 40% à 20% entre 1970 et 1990), pour être ensuite totalement restructurée - avec le succès que l'on sait - au prix d'une diminution drastique de ses emplois<sup>1</sup>.

Bien qu'il présente des proportions plus modestes, le recul de la «Métallurgie» (-27,5%) et des «Produits minéraux non-métalliques»<sup>2</sup> (-21,9%) reste sensible. En revanche, les autres classes industrielles ont su préserver leur capacité concurrentielle. Elles n'enregistrent qu'une régression relativement légère du nombre de leurs actifs («Chimie» et «Industrie des machines»<sup>3</sup>) ou, mieux, se distinguent dans un cas par une progression de leurs emplois («Matières plastiques et caoutchouc»).

<sup>1</sup> Lambelet traduit en des termes polémologiques l'éclatante réussite du redéploiement de cette branche: «[...] si le prix fut élevé, cela en valait certainement la peine. [...] l'horlogerie suisse est l'unique industrie occidentale qui, après avoir fait l'objet d'une attaque en règle par l'Extrême-Orient et en particulier par le Japon, a réussi non seulement à relever le défi et à contenir l'ennemi, mais encore à envahir son territoire dans la foulée» (1993, p. 221).

<sup>2</sup> Ce poste réunit les groupes d'activité «Extraction et travail de la pierre (y compris pétrole et gaz naturel)», «Ciment, chaux, plâtre, produits en ciment ou en béton», «Produits céramiques» et «Industrie du verre».

<sup>3</sup> Cette branche est à prendre dans son sens large: construction de machines et de véhicules, construction électrique, électronique et optique.

L'«Industrie des machines» (-11,3% depuis 1970), la première industrie du pays, avait durant les années 1970 supprimé plus de 20'000 emplois (-7,2%) pour cause de graves problèmes conjoncturels et structurels (crise économique mondiale, renchérissement du franc suisse et détérioration du commerce extérieur, nouveaux concurrents, surcapacité productive, etc.). Par la suite, malgré les difficultés qu'ont connues ses grandes entreprises, sa sensibilité aux vicissitudes de la conjoncture, ainsi que de notables progrès de productivité, les chiffres ont évolué plus calmement et le volume de ses emplois s'est plus ou moins maintenu (-4,4% de 1980 à 1990)<sup>1</sup>. Des «méthodes de gestion prudentes et avisées en matière de réserves» (Lambelet, 1993, p. 226), le dynamisme et la capacité d'innovation d'une multitude de petites et moyennes entreprises (qui occupent la moitié des travailleurs de la branche) et une demande restée ferme en période de croissance expliquent l'appréciation en définitive globalement positive de l'évolution de ce groupe d'industries, souvent déclaré sinistré, mais dont les parts du marché mondial ont augmenté au cours des vingt dernières années et qui garde une place centrale au sein de l'économie suisse (plus de 7% de la population occupée en 1990).

Grâce aux avantages internationaux qu'elle offre dans le domaine (savoir-faire original, main-d'oeuvre qualifiée et importants capitaux), la place industrielle suisse s'est à l'évidence avérée propice au maintien de l'excellente compétitivité mondiale de la «Chimie» et des «Matières plastiques et du caoutchouc». A l'instar de l'«Industrie des machines», la «Chimie» est ainsi parvenue à «limiter les dégâts» en ce qui concerne le nombre de ses employés (-14,0%), même s'il est vrai qu'en 1990 elle n'emploie pas le quart des actifs occupés par l'«Industrie des machines»<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Une illustration typique de la forte exposition aux influences conjoncturelles du niveau d'activité de l'«Industrie des machines» est donnée par l'élasticité élevée de la demande de biens d'investissement (machines) par rapport à celle des biens de consommation. Sans entrer dans les détails, ce mécanisme de levier - appelé «accélérateur» - peut se résumer de la manière suivante: les fluctuations de la consommation induisent de brusques variations (plus que proportionnelles) de la demande de biens d'équipement, à tel point qu'un simple affaiblissement du rythme de croissance de la première peut provoquer une notable diminution de la seconde.

<sup>2</sup> Il est indispensable de préciser ici que les exportations et les effectifs en Suisse de la «Chimie» ne représentent plus qu'une fraction de l'importance économique de cette industrie pour le pays «[...] puisqu'une pénurie de main-d'oeuvre en Suisse, des dépenses de personnel élevées et des entraves aux exportations ont obligé l'industrie chimique, depuis les années soixante-dix, à transférer une partie de sa production à l'étranger [...] Sous l'aspect de la valeur ajoutée, il est significatif que les fonc-

Quant aux «Matières plastiques et au caoutchouc», ils constituent la seule branche industrielle à avoir bénéficié d'un solde positif de ses emplois (+20,0%) - qui correspond toutefois à un gain en chiffres absolus de seulement 3365 nouvelles places de travail. Indépendamment des atouts que détient la Suisse en la matière, cette expansion tient d'abord à l'importance croissante des produits synthétiques, dont les applications à des fins de plus en plus variées se sont multipliées aux dépens de matériaux naturels comme le cuir et le papier par exemple<sup>1</sup>.

Dans la «Construction»<sup>2</sup> (-28,9%), les fluctuations de l'activité dépendent étroitement des mouvements conjoncturels. En période de marasme économique, l'Etat, les entreprises privées et les particuliers construisent moins. Des quelque 69'000 emplois supprimés par ce poste en vingt ans, plus de 65'000 sont à mettre sur le compte de la grave crise des années 1970<sup>3</sup>. Sur l'ensemble des années 1980, le nombre d'actifs y est par contre resté à peu près stable (-2,3% ou -3991), la légère baisse s'expliquant par la contraction de l'emploi dans le secteur public (-49,7% ou -6838), lequel ne représente en 1990 plus que 4,1% de la main-d'oeuvre de la branche (contre 7,9% en 1980). Conjointement aux mécanismes purement économiques, des facteurs démographiques ont également contribué au recul puis à la stagnation des travaux de construction: vers le milieu des années 1970, le taux de croissance - jusque-là élevé - de la population résidante s'est considérablement affaibli (partiellement en raison du départ massif de travailleurs étrangers), d'où un déclin de la demande de nouveaux logements (Union de Banques Suisses, 1987). En fin de compte,

---

tions de direction et les activités de recherche et de développement, qui requièrent beaucoup de savoir-faire, sont restées en Suisse) (Union de Banques Suisses, 1987, p. 28).

<sup>1</sup> A cet égard, il est remarquable qu'en 1990, le «Cuir et la chaussure» et le «Papier» occupent chacun moins de travailleurs que les «Matières plastiques et le caoutchouc», alors qu'en 1970 pour les deux postes et en 1980 pour le second, prévalait encore la situation inverse.

<sup>2</sup> Il s'agit de la «Construction proprement dite», non compris les *installations* (électricité, chauffage, plomberie, etc.) et les *aménagement divers* (plâtrerie, peinture, isolation, carrelage, etc.) qui forment un poste distinct: «Aménagement et parachèvement».

<sup>3</sup> D'aucuns insistent sur le fait que l'on peut expliquer la cassure survenue dans l'évolution de la construction en particulier par le changement d'allure de l'inflation: «[...] la *fuite dans les valeurs réelles* de la première moitié des années soixante-dix s'est considérablement ralentie, dès 1976, sous l'effet du notable recul du renchérissement résultant du tassement de la conjoncture, de la réévaluation du franc suisse et d'une politique monétaire restrictive» (Union de Banques Suisses, 1987, p. 31).

avec 5,0% du total de la population occupée, la «Construction» ne figure plus en 1990 parmi les cinq plus grandes classes d'activité de l'économie suisse, alors qu'elle se trouvait encore à la troisième place en 1970 et en 1980<sup>1</sup>.

Tout en profitant des phases de haute conjoncture, le poste «Aménagement et parachèvement» a en revanche fait preuve d'une relative immunité par rapport à la récession des années 1970 et au ralentissement démographique qui s'en est suivi. Entre 1970 et 1980, sa progression ne s'est que ralentie (+4,5%), avant de remonter à plus de 22%, notamment grâce aux nombreux chantiers de rénovation et de transformation entrepris dès la seconde moitié des années 1980 (âge d'or des «Affaires immobilières»).

Au total, la «Construction» a enregistré entre 1970 et 1990 la réduction absolue la plus marquée du secondaire, alors que durant le même laps de temps, sa principale branche annexe, à savoir le poste «Aménagement et parachèvement», faisait un bond en avant pour afficher la croissance relative et absolue la plus forte du secteur. Ainsi, les nombreuses pertes d'emplois de la «Construction» ont pu être compensées à 43% par l'essor des divers travaux d'installations et d'aménagements du parc immobilier suisse, phénomène qui s'est logiquement répercuté sur la composition par type d'activité de la division «Bâtiment et génie civil»: tandis qu'en 1970, environ 70% des travailleurs du bâtiment «construisaient», ils sont moins de 56% dans ce cas en 1990, ceux dont l'occupation consiste à «installer» ou à «aménager» ayant sensiblement gagné en importance. Cette nouvelle répartition s'explique par le fait que le patrimoine immobilier a certes vieilli mais que, bien souvent, il est encore possible - moyennant des dépenses raisonnables - de le remettre «au goût du jour», afin que soient respectées les normes modernes en matière de sécurité, de salubrité, de confort ou d'économie d'énergie.

<sup>1</sup> A l'abri de la concurrence internationale et disposant d'un important réservoir de main-d'oeuvre bon marché, la «Construction» n'a pas été contrainte à d'importants relèvements de productivité par le recours à l'automatisation et l'utilisation d'éléments préfabriqués, stratégie qui aurait probablement été à l'origine d'encre plus de licenciements. Par «main-d'oeuvre bon marché», nous faisons évidemment allusion aux travailleurs saisonniers qui, outre le bas niveau de leur salaire, présentent une autre caractéristique avantageuse pour leurs employeurs: la «flexibilité» qu'ils offrent permet aux entrepreneurs d'ajuster rapidement - et sans remous - le niveau de leurs effectifs au volume de l'activité.

### 2.2.3 Secteur tertiaire

Entre 1970 et 1990, il est notoire que le tertiaire a créé une masse impressionnante d'emplois (+828'333), ses classes d'activité affichant à peu près toutes une augmentation du nombre de leurs actifs. Bien que de toute évidence il ne s'agisse pas d'un secteur homogène, on peut parler à ce propos d'une véritable «*tertiarisation de l'emploi*»<sup>1</sup>. Cependant, à l'instar de ce qui s'est passé dans les deux autres secteurs, les variations ont été d'ampleurs très différentes selon les postes pris en compte (Tableau 3).

Ainsi que nous l'avons déjà relevé, le développement colossal des activités de service a été alimenté essentiellement (à presque 2/3) par la croissance des «Banques, assurances, agences-conseils et affaires immobilières» (+283'401 actifs) et de l'ensemble hétéroclite des «Autres services» (+253'999), dont la moitié des emplois environ appartiennent au secteur public et qui sert en quelque sorte de «bassin de réception» aux activités, de plus en plus nombreuses, difficiles à classer dans une branche économique déterminée (voir en annexe: Nomenclature des activités économiques).

A l'intérieur de la première de ces deux divisions, on observe la percée des «Affaires immobilières» - en plein «boom» pendant les années 1980<sup>2</sup> - avec une augmentation de 225,4% depuis 1970 (+18'361 actifs) et du poste «Location de biens mobiliers, crédit-bail, bureaux de consultation, services commerciaux et informatiques» qui a gagné 140'805 personnes (+223,1%). Il s'agit là des avancées - relative dans le premier cas, absolue dans le second - les plus prononcées de toutes les classes d'activité de

---

<sup>1</sup> Dans la section suivante, nous verrons que cette tertiarisation n'est pas un phénomène autonome, qu'elle dépend en particulier des mutations du système de production industriel.

<sup>2</sup> Cette effervescence de l'immobilier, à laquelle a correspondu une vague de rénovations et de spéculation, est à mettre en relation avec l'expansion, à la même époque, de la branche «Aménagement et parachèvement» (voir plus haut).

l'économie suisse<sup>1</sup>. Derrière ce duo de tête, on trouve les «Banques et sociétés financières» (+135,5% ou +80'608) et les «Assurances»<sup>2</sup> (+84,4% ou +29'944); c'est dire que l'expansion du volume d'activité de ces branches a largement plus que compensé les économies de main-d'oeuvre réalisées par l'introduction systématique de l'outil informatique. Les raisons de cette montée en force sont au moins de deux ordres: accroissement de la demande intérieure et extension rapide du nombre des succursales d'une part, internationalisation des affaires et compétitivité meilleure que jamais des services financiers suisses d'autre part (Union de Banques Suisses, 1987).

Dans les «Autres services» - où domine l'emploi à temps partiel (voir plus loin) -, les effectifs de l'«Hébergement social et des oeuvres sociales» révèlent un fort taux de croissance (+207,6%). En fait, l'essor de cette branche n'a pu s'effectuer qu'à travers le développement sous forme d'emplois salariés (professionnalisation) d'une multitude de travaux qui relevaient traditionnellement de la sphère domestique: les crèches, pouponnières et maisons pour enfants, l'assistance aux handicapés et aux personnes âgées, etc., représentent autant de tâches qui se sont en grande partie monétisées. D'un point de vue sociologique, il importe de voir que l'extension de la sphère marchande à ces diverses activités dévoile indéniablement une transformation de la «*définition sociale de ce qu'est un emploi*» (Maruani, Reynaud, 1993).

Viennent ensuite, dans la même division, le poste «Services fournis à la collectivité et défense d'intérêts»<sup>3</sup> (+177,2%) et les emplois liés à la «Culture, aux sports, aux loisirs et aux divertissements»<sup>4</sup> (+102,9%). L'«Enseignement public et privé» (+101,4%) et les «Service de santé et

---

<sup>1</sup> Vu la diversité du poste «Location de biens mobiliers, crédit-bail, bureaux de consultation, services commerciaux et informatiques», il convient toutefois de relativiser la signification de sa «performance». On se reportera à la section suivante («Vers une indistinction entre secteurs économiques?») pour une explication spécifique à la croissance des *bureaux de consultation* et des *services commerciaux et informatiques*.

<sup>2</sup> Y compris les assurances sociales.

<sup>3</sup> Soit les organisations patronales, les syndicats d'ouvriers, les partis politiques, les mouvements de jeunesse ou tout autre organisme de défense d'intérêts.

<sup>4</sup> Y compris radio et télévision.

service vétérinaire» (+93,1%) ont de leur côté chacun fait appel à près de 100'000 travailleurs supplémentaires, ce qui équivaut en tout à environ 25% du total des emplois générés par le secteur tertiaire depuis 1970. Ces progressions ne sauraient surprendre quand on sait qu'une économie qui croît consacre une part toujours plus importante de ses activités aux loisirs, à la culture, à l'enseignement et à la santé<sup>1</sup>.

Cette règle s'applique du reste également aux «Intermédiaires du domaine des transports» (agences de voyage) (+192,5%), de même qu'aux diverses prestations de service (des agences matrimoniales aux pensions pour animaux, en passant par les salons de coiffure et les entreprises de pompes funèbres) réunies dans les «Services personnels» qui, il est vrai, ont connu un accroissement nettement moins marqué (+33,5%), et ce en dépit de progrès de productivité quasi inexistants.

Dans la «Restauration et l'hébergement», la nature des services produits est telle que, à *prestations égales*, elle rend problématique - voire interdit - de profondes transformations du mode d'organisation de l'activité<sup>2</sup>. Le potentiel de rationalisation du travail est donc faible dans cette branche et l'emploi y dépend d'autres facteurs que de l'évolution de la productivité: compétitivité touristique de la Suisse<sup>3</sup>, conjoncture plus ou moins favorable, offre de main-d'oeuvre spécialisée, mais aussi saison considérée<sup>4</sup>. En pleine croissance jusque dans les années 1960, les entre-

<sup>1</sup> Les effectifs des services de santé doivent aussi une partie de leur progression au vieillissement de la population.

<sup>2</sup> La rationalisation des établissements de restauration et d'hébergement est facilement réalisable («self-service» ou hôtels sans personnel par exemple), mais elle occasionne invariablement une réduction correspondante de la qualité des prestations offertes: même s'il y gagne du temps ou de l'argent, voire s'il peut y trouver un certain plaisir - à consommer «autrement» ou «autre chose» -, le client doit se servir lui-même, il n'est pas accueilli, etc.

<sup>3</sup> La compétitivité internationale du tourisme suisse est elle-même fonction de divers éléments: diversité et qualité des structures d'accueil (y compris compétences du personnel), niveau des prix (taux de change), mise en valeur des attributs géographiques du pays, «image» de la Suisse à l'étranger, capacité d'innovation des pays concurrents, etc.

<sup>4</sup> N. B.: le volume d'activité de cette classe - et plus spécialement celui de l'hébergement - connaît de fortes variations saisonnières, avec des pointes en hiver et en été. Les relevés des recensements fédéraux de la population ont lieu à la fin de l'automne («jour J»: 4 décembre), soit en basse saison touristique. Les effectifs que l'on trouve dans le tableau 3, qui s'avèrent inférieurs à ce qu'ils sont en haute saison (où la présence de travailleurs saisonniers est forte), ne s'apparentent donc aucunement à des moyennes annuelles. Ainsi, quand bien même les pourcentages de variation gardent une cer-

prises de restauration et d'hébergement ont vu le taux d'accroissement de leurs effectifs fortement ralentir: de 1970 à 1990, le nombre d'actifs travaillant dans cette branche s'est accru de «seulement» 15,6%. A l'origine de ce tassement, on trouve, d'un côté, les conséquences dommageables de l'appréciation du franc suisse, de l'autre, la limitation du recours à la main-d'oeuvre étrangère, à quoi on peut bien sûr ajouter la récession du début des années 1970 et la moindre croissance économique qui a suivi (Union de Banques Suisses, 1987). Il n'empêche, si le pourcentage de progression de cette classe d'activité est resté faible, il correspond en termes absolus à près de 21'000 nouvelles places de travail. Une des explications réside vraisemblablement dans l'élargissement de l'éventail des produits offerts par la branche: développement de la restauration rapide (plus connue sous le nom de «fast-food»), des restaurants spécialisés dans les mets étrangers («ethnic-food»), de la para-hôtellerie, des entreprises de livraison de repas à domicile, etc.

Le «Commerce» (grossistes, détaillants et intermédiaires) - qui affiche des gains marqués de productivité - présente également un taux (+32,0%) au-dessous de la moyenne du secteur. Pour éviter les travers d'une comparaison strictement relative (variations en pourcent), il faut pourtant savoir qu'après une phase de marasme durant les années 1970 (+3,6%), le «Commerce» s'est redressé pour créer quelque 110'000 places de travail, ce qui en fait le premier «gisement d'emplois» des années 1980. De plus, en 1990, ce poste demeure de loin le plus volumineux de la structure de l'emploi du pays avec 514'372 personnes occupées (15,0% de l'emploi total).

Les emplois fournis par les «Administrations publiques»<sup>1</sup> ont grimpé régulièrement depuis vingt ans et arrivent à un accroissement total de 59,4% (+55'090). Il s'agit toutefois de garder à l'esprit que cette branche n'incarne qu'une fraction (1/4) de l'emploi des prestations d'Etat réunies

---

taine signification (puisque'ils résultent d'une comparaison entre des dates fixes), la part de ce poste dans l'emploi total (4,5% en 1990) apparaît ici sous-évaluée et les chiffres présentés n'offrent pas véritablement une base valable pour analyser l'évolution de l'«état de santé» du tourisme en Suisse.

<sup>1</sup> Administration publique générale (administration judiciaire, de la police et des pompiers, de la défense nationale, de la prévoyance sociale, de l'enseignement, de la culture et des sports, de la santé et de l'hygiène publique, de l'économie publique), justice, défense du territoire et protection civile.

dans le tertiaire. En 1990, l'ensemble de ces dernières concentre en effet 26,8% de la main-d'oeuvre totale du secteur. Mis à part les «Administrations publiques» (100% d'emplois publics), les effectifs publics totaux s'appuient sur ceux des «Autres services» (50,6%) et des «Transports et communications» (55,2%). Dans ces deux divisions, les classes «Enseignements public et privé» (80,7%), «Service de santé et service vétérinaire» (43,9%), «Organisations religieuses, associations culturelles ou philosophiques» (81,0%), «Voirie, assainissement»<sup>1</sup> (62,7%), «Communications» (PTT) (98,9%) et «Chemins de fer, chemins de fer de montagne, funiculaires» (75,4%) incluent une grande part d'employés d'Etat.

Après avoir plafonné durant les années 1970 (Bureau international du travail, 1984), la proportion de l'emploi public par rapport au total des actifs du tertiaire ne s'est pas davantage développée au cours des années 1980. Dans les «Enseignements public et privé» et le «Service de santé et service vétérinaire», la part des salariés de l'Etat a légèrement diminué de 1980 à 1990, tandis que dans la classe «Culture, sports, loisirs, divertissements», elle n'a que faiblement augmenté. Les deux seules variations importantes viennent de la «Recherche-développement»<sup>2</sup>, dans laquelle on observe un désinvestissement du secteur public (40,8% en 1990 contre 60,4% en 1980), et des «Organisations religieuses, associations culturelles ou philosophiques», où la proportion des employés d'Etat a nettement progressé (81,0% contre 53,6%). Cependant, au-delà de cette relative immobilité du poids de l'emploi public, il faut ne pas perdre de vue le rôle fondamental - en termes de créations d'emplois - que joue l'Etat au sein du tertiaire. La croissance de ce dernier ne repose pas uniquement sur celle des banques, des sociétés financières, du commerce ou des agences-conseils puisque, depuis 1980, plus de 1/4 des emplois créés par les services l'ont été par le secteur public<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Services *publics* et *privés* s'occupant de l'enlèvement, du traitement des ordures ménagères et des eaux usées, du nettoyage des rues, etc.

<sup>2</sup> Non compris les chercheurs et chercheuses universitaires.

<sup>3</sup> Ce pourcentage atteint 100,0% dans les «Organisations religieuses, associations culturelles ou philosophiques» et les «Communications», 76,4% dans les «Enseignements public et privé», 60,3% dans la «Voirie et l'assainissement», 35,6% dans la classe «Culture, sports, loisirs, divertissements» et 31,5% dans le «Service de santé et service vétérinaire».

Les branches de la division «Transports et communications», à l'exception notable des «Intermédiaires du domaine des transports» (voir ci-dessus) et du «Transport aérien» (+89,0%), ont soit accusé des pertes d'actifs, ainsi la «Navigation» (-25,7%) et les «Chemins de fer et funiculaires» (-2,2%), soit progressé dans des proportions modestes relativement aux autres postes des services, ce qui est le cas du «Transport routier et par pipe-line, expédition et dépôts» (+22,6%) et des «Communications» (+37,6).

Pour terminer ce survol, signalons que les «Services domestiques» constituent une classe d'activité à part dans le tertiaire au vu de la «chute libre» de leurs effectifs (-69,6% depuis 1970). La signification économique de ces prestations se ressent assurément d'une demande déprimée et du peu d'attrait qu'exercent aujourd'hui les professions de la branche (intendants et employés de maison).

### 2.3 Vers une indistinction entre secteurs économiques?

Jusqu'ici, nous avons appréhendé la structure de l'emploi de la Suisse en nous fondant exclusivement sur le concept de *branche d'activité économique*<sup>1</sup>. Il existe cependant une autre manière de classer et d'articuler les diverses activités qui occupent la population d'un pays. Cette seconde approche, complémentaire à la première et basée sur la notion de *profession exercée*,<sup>2</sup> va nous être utile dans cette section pour mettre en évidence le phénomène d'*interpénétration des secteurs économiques*.

Désagrégier la population active occupée en trois secteurs apparemment étanches les uns par rapport aux autres demeure la démarche la plus couramment utilisée pour décrire à grands traits la structure économique d'un pays. Il n'en reste pas moins que cette manière de présenter les choses s'avère quelque peu caricaturale si l'on fait cas des nombreux recoupe-

---

<sup>1</sup> Variable «*activité économique*», déterminée par le *type d'entreprise* dans laquelle se déroulent les activités.

<sup>2</sup> Variable «*activité professionnelle*», déterminée par la *profession* des personnes occupées, abstraction faite des branches d'activité économique dans lesquelles sont classés les établissements qui emploient ces personnes.

ments existant entre les différentes branches d'activité. Considérons un exemple: une entreprise de produits chimiques étant classée dans le secteur secondaire, cela implique que son comptable est compté comme un employé industriel alors même que son activité effective ne produit aucun bien matériel et devrait, en tant que telle, être rangée parmi les services. Il apparaît ainsi qu'au lieu d'être isolées, les diverses activités économiques peuvent s'interpénétrer et que cette interpénétration est une des caractéristiques des systèmes de production actuels.

C'est précisément par rapport à ce constat que la traditionnelle division par secteurs économiques manque d'acuité. On devine, dès lors, en quoi il peut être profitable de lui associer une présentation de la *structure de l'emploi selon les professions exercées*: elle seule permet d'identifier les différentes catégories d'activité que l'on rencontre «réellement» au sein des entreprises et qui, à l'examen, trahissent l'existence d'une partie des recoupements dont il vient d'être question<sup>1</sup>.

### 2.3.1 Tertiariation du secondaire

Depuis une vingtaine d'années, beaucoup d'activités de service sont nées des *besoins en nouvelles compétences du secteur industriel*: pour rester concurrentielles - ou plus simplement pour être en mesure de fabriquer un produit -, les entreprises manufacturières doivent aujourd'hui recourir à de multiples activités tertiaires: marketing (connaissance des

---

<sup>1</sup> Nous nous limiterons ici à l'analyse de l'interpénétration entre les secteurs secondaire et tertiaire. Non que les transformations de la composition du secteur primaire manquent d'intérêt (au contraire, la *tertiarisation* et l'*industrialisation* se situent au coeur du débat sur l'avenir de l'agriculture), mais celles-ci ne sont qu'insuffisamment repérables à partir des données des recensements fédéraux de la population. Effectivement, même si les agriculteurs consacrent une partie de leur temps de travail à, par exemple, gérer des stocks, prévoir le marché, contacter des clients, etc. (soit autant d'activités de nature foncièrement tertiaire), ils sont, comme leur nom l'indique, invariablement classés dans la catégorie professionnelle «Agriculteurs», d'où des résultats chiffrés qui occultent la variété des tâches que peut exiger la production agricole. Les choses se présenteraient probablement différemment si, en Suisse, la taille moyenne - en termes d'effectifs - des exploitations était supérieure à ce qu'elle est actuellement. A une telle situation correspondrait en effet une division du travail obligatoirement plus poussée. Ce qui se traduirait par une structure professionnelle moins homogène, permettant de mieux juger du poids des divers types d'activités en présence. A titre indicatif, signalons tout de même que les résultats des recensements donnent, pour ce secteur, des parts de professions tertiaires et de professions industrielles qui sont passées de 0,7% et 0,6% en 1970 à 5,9% et 1,6% en 1990.

marchés, publicité, etc.), recrutement et sélection du personnel, recherche et développement (innovation), informatique, expertises technologiques et juridiques, conseils divers, etc.

Afin de préserver leur compétitivité et d'assurer leur dynamisme, certaines entreprises, notamment les petites et moyennes entreprises, ont acheté ces services «à l'extérieur». Cette *sous-traitance du secondaire vers le tertiaire* explique la fulgurante expansion des divers services aux entreprises, qui constituent depuis les années 1970 le pan le plus dynamique du secteur tertiaire et que Bailly et Maillat (1990) désignent par l'expression «*tertiaire lié externe*»<sup>1</sup> (par exemple, *bureaux de consultation juridiques, économiques et techniques*<sup>2</sup> ou *services commerciaux et informatiques*<sup>3</sup>).

D'autres entreprises ont au contraire choisi d'internaliser ces fonctions tertiaires en créant leurs propres départements spécialisés. Cette seconde stratégie, à laquelle correspond la notion de «*tertiaire lié interne*» (*ibid.*), s'est traduite par l'apparition de nombreuses activités de service à l'intérieur même d'un grand nombre d'entreprises industrielles. La «reprofessionnalisation» d'une partie de l'industrie a ainsi provoqué un mouvement de «*tertiarisation du secteur secondaire*». Le graphique 3 fait ressortir cette évolution. On y voit que le *pourcentage des activités professionnelles tertiaires à l'intérieur du secteur secondaire* est passé de 24,8% à 35,3% entre 1970 et 1990, cette restructuration s'avérant spécialement prononcée pour les années 1980<sup>4</sup>.

---

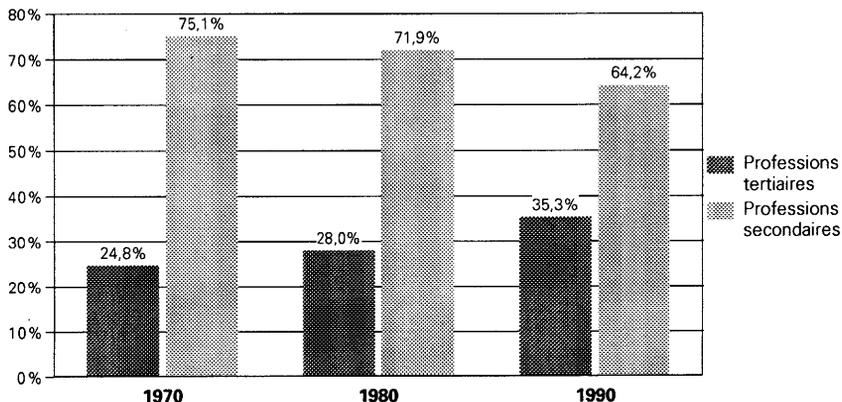
<sup>1</sup> Le terme «lié» fait référence au lien intime qui unit ces branches tertiaires au secteur secondaire et dont dépend leur développement au sein du système économique; lien d'autant plus étroit que les entreprises industrielles ne recherchent pas tant des sous-traitants auxquels elles se contenteraient de donner des ordres, mais bien davantage des partenaires dont elles souhaitent s'assurer la collaboration (*ibid.*).

<sup>2</sup> Services de gestion d'entreprise, fiduciaires, agences de brevets, bureaux d'ingénieurs, ingénierie, etc.

<sup>3</sup> Bureaux d'études de marché, agences de publicité, agences de placement, bureaux de conseils en informatique, bureaux d'élaboration de logiciels, etc.

<sup>4</sup> Pour 1970 et 1980, les données se rapportant aux activités professionnelles comportent peu de «Professions non attribuables et autres professions», mais l'hypertrophie de celles-ci en 1990 (17,2% de l'emploi du secteur secondaire) biaise les résultats des comparaisons entre recensements. Dans le but d'établir une meilleure comparabilité, nous avons réparti, pour chaque recensement, l'effectif des «Professions non attribuables et autres professions» entre les trois autres catégories de professions (primaires, secondaires, tertiaires) selon l'importance relative de ces dernières au sein des branches d'activité considérées. Les pourcentages que l'on trouvera dans cette section ne constituent par conséquent qu'une estimation de la situation réelle.

**Graphique 3: Part des professions tertiaires et des professions secondaires au sein du secteur secondaire, de 1970 à 1990**



**Remarques:**

Personnes actives occupées dénombrées au lieu de travail, sans compter les personnes dont le lieu de travail est inconnu ou qui travaillent à l'étranger.

L'effectif des «professions non attribuables et autres professions» a été ventilé dans les professions primaires, secondaires et tertiaires.

Professions primaires non comprises (total  $\neq$  100%).

Base: données harmonisées, élaborées pour permettre la comparaison des résultats de 1970, 1980 et 1990.

Dans la division «Industrie, arts et métiers», ce pourcentage atteint près de 42% en 1990 contre moins de 29% en 1970, ce qui représente une différence considérable. Les classes d'activité qui étaient les plus tertiariées en 1970 le sont restées en 1990 (Tableau 4). A cette date, on trouve dans l'ordre décroissant les «Boissons», le «Tabac», la «Chimie», les «Produits alimentaires» et les «Arts graphiques», qui emploient tous plus de 50% de personnel tertiaire. Il est notable qu'il s'agit là des industries suisses dont la valeur ajoutée a augmenté depuis 1970, celle-ci recelant une importante fraction d'activités de marketing (biens de grande consommation se différenciant essentiellement par leur image), de recherche et développement (médicaments, etc.) ou de «création» (design, graphisme, dessin, lettrage, etc.)<sup>1</sup>. Néanmoins, dans celles de ces branches qui

<sup>1</sup> Nous verrons plus loin que la «reprofessionnalisation» de l'industrie se répercute aussi sur la composition socio-professionnelle de la main-d'œuvre par la progression de la part des «Professions intellectuelles et d'encadrement» et des «Professions intermédiaires», catégories socio-professionnelles dont le poids est justement parmi les plus élevés dans les «Boissons», le «Tabac», la «Chimie», les «Produits alimentaires» et les «Arts graphiques».

étaient déjà très tertiariées en 1970 («Chimie», «Produits alimentaires» et surtout «Boissons»), la part des professions tertiaires n'a que peu progressé depuis 1970 (les «Boissons» n'affichent qu'une très légère hausse). Ce phénomène pourrait laisser croire à l'existence d'une sorte de niveau de saturation, variable selon les industries, au-delà duquel la montée en importance des fonctions tertiaires subit un net tassement<sup>1</sup>.

A cette relative stabilisation répond un processus de rattrapage, plus ou moins marqué, dans les autres classes du secteur. Parmi ces dernières, les postes «Matières plastiques et caoutchouc» et «Cuir et chaussure» ont enregistré les plus belles progressions du poids des activités de service, juste après l'«Horlogerie, bijouterie», où cette catégorie d'emploi a plus que doublé en seulement vingt ans (avec une très forte hausse au cours des années 1980). Alors que durant la seconde moitié des années 1970, l'industrie horlogère avait subi une profonde révolution technique sous la pression de la concurrence asiatique (montre électronique), c'est une autre transformation qui s'est produite au cours des années 1980 et qui a poussé cette branche hors de la crise de 1982: «Les montres, d'un objet qui se contente de donner l'heure, sont devenues des objets de distinction sociale par l'introduction de la montre de mode et de la montre bijou [...]» (Crevoisier 1993, p. 3).<sup>2</sup> Et cette métamorphose de l'approche des marchés a inévitablement appelé un développement considérable des activités de design, de marketing, de commercialisation, etc.

---

<sup>1</sup> Etant donné le principal avantage comparatif de la Suisse (main-d'oeuvre qualifiée), les délocalisations vers l'étranger décidées par certaines entreprises industrielles se sont le plus souvent faites au détriment des places de travail nécessitant peu de qualifications, soit au profit du poids des employés tertiaires. Loin de nous le projet de faire de la proportion des activités professionnelles secondaires (ou de service) un simple indicateur de délocalisation (d'activités industrielles et peut-être bientôt de fonctions tertiaires); ce qui reviendrait de toute façon à ruiner la validité de nos affirmations sur les mutations du mode de production industriel. Mais, pour faire sens, l'interprétation de ces chiffres ne peut se passer d'une prise en compte des délocalisations en question. En d'autres termes, l'étude de la structure professionnelle du secteur manufacturier n'est pas dissociable de l'analyse de la distribution spatiale des différentes fonctions participant à la production industrielle.

<sup>2</sup> Au vu du changement d'attitude de très nombreux consommateurs qui, dès les années 1980, ont commencé à considérer la montre comme un objet de mode (montre-saison, montre-plastique, voire montre «jetable»), l'«Horlogerie, bijouterie» s'apparente de plus en plus à une industrie du type «biens de grande consommation» (Union de Banques Suisses, 1987).

**Tableau 4: Part des professions tertiaires au sein du secteur secondaire, selon la classe d'activité économique, de 1970 à 1990**

Classes d'activité économique du secteur secondaire	Professions tertiaires					
	Effectifs			En % de l'emploi total de la branche		
	1970	1980	1990	1970	1980	1990
Electricité, gaz, eau	6 162	6 206	9 010	26,3	26,0	37,4
Produits alimentaires	43 521	42 689	26 488	45,8	46,1	52,2
Boissons	6 912	5 475	4 379	61,7	61,5	62,9
Tabac	2 820	2 122	1 559	41,1	44,4	56,7
Textile	16 001	11 639	9 993	25,1	28,6	38,0
Habillement et lingerie	11 655	8 134	5 388	19,0	24,5	34,7
Bois et meubles en bois	8 673	10 847	13 221	13,8	17,1	21,2
Papier	6 363	5 747	6 961	31,5	33,5	47,8
Arts graphiques	22 963	25 444	32 740	36,2	42,6	52,0
Cuir et chaussure	3 950	2 502	2 198	19,4	24,8	36,3
Chimie	32 744	32 279	31 809	48,9	49,9	55,2
Matières plastiques et caoutchouc	5 245	5 965	9 727	31,2	36,7	48,2
Produits minéraux non-métalliques	11 580	10 620	13 177	31,7	38,2	46,2
Métallurgie	29 206	28 401	30 853	23,2	25,2	33,8
Machines	70 001	71 165	100 425	24,7	27,1	40,0
Horlogerie, bijouterie	19 361	14 167	13 125	20,9	26,6	43,3
Autres industries manufacturières	9 917	11 233	10 069	62,2	61,3	56,5
Construction	30 911	24 805	34 678	12,9	14,2	20,3
Aménagement et parachèvement	11 652	14 368	23 718	11,1	13,1	17,6
<b>Total</b>	<b>349 637</b>	<b>333 807</b>	<b>379 520</b>	<b>24,8</b>	<b>28,0</b>	<b>35,3</b>

**Remarques:**

1) personnes actives occupées dénombrées au lieu de travail (non compté les personnes dont le lieu de travail est inconnu ou qui travaillent à l'étranger); 2) l'effectif des «Professions non attribuables et autres professions» a été ventilé dans les professions primaires, secondaires et tertiaires.

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

D'une manière générale, on constate ainsi que pour survivre et se développer, le système de production industriel a subi depuis 1970 une réorganisation de ses structures, non seulement au niveau du processus de production lui-même (amélioration de la productivité par substitution de capital au personnel d'atelier), mais également en amont (essor de la recherche-développement, de la «conception»), en aval (rôle central du marketing, de la vente et des relations publiques) et latéralement à celui-ci (gestion du personnel, gestion financière, gestion des stocks, etc.).

A vrai dire, parmi les branches du secteur secondaire, celles strictement industrielles ne sont pas les seules à être concernées par la tertiarisation de leurs emplois. Durant les années 1980, la division «Economie énergétique» perdait quelque 2600 «cols bleus» pendant qu'elle gagnait à peu près le même nombre de «cols blancs» pour finalement compter en 1990 plus de 1/3 de travailleurs appartenant à cette seconde catégorie. Pareillement, dans la division «Bâtiment et génie civil» («Construction» et «Aménagement et parachèvement»), la part des services a nettement augmenté, même si en 1990 elle demeure encore relativement modeste.

Le cumul des effectifs des *branches d'activité* classées dans le tertiaire n'épuise donc pas le volume «réel» (conçu en termes d'activités professionnelles) de celui-ci (graphique 4). De la même façon, sa croissance totale ne se réduit pas à la somme des nouveaux emplois, aussi nombreux soient-ils, créés par les branches qui lui appartiennent directement<sup>1</sup>. Au regard de l'«infiltration» généralisée du secondaire par les activités de service, la distinction entre *branches d'activité économique* et *activités professionnelles* prend ainsi tout son sens: en raisonnant en termes d'*activités professionnelles* - autrement dit, en analysant la *structure de l'emploi selon les professions exercées* -, les effectifs du tertiaire apparaissent dans toute leur «nudité» et l'on cerne alors la véritable étendue de ce secteur, qui compte une authentique «diaspora» au sein de l'industrie.

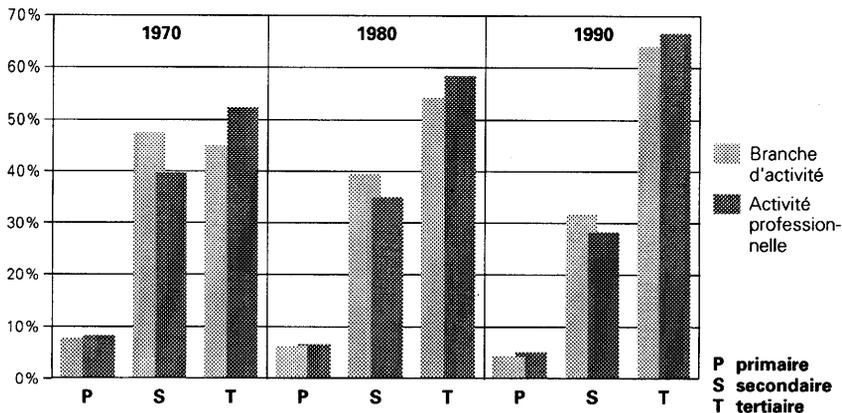
Cela dit, le graphique 4 laisse également apparaître que l'asymétrie entre la *structure de l'emploi selon les branches d'activité économique* et la *structure de l'emploi selon les activités professionnelles* s'est atténuée au cours des vingt dernières années. La raison en est simple: les dissemblances entre les deux structures trouvent leur principale source dans la composition du secondaire par activité professionnelle, où la fraction des professions extra-sectorielles - en l'occurrence non-industrielles - est beaucoup plus importante que dans les deux autres secteurs. Etant donné la nette diminution qu'ont accusée les effectifs industriels depuis 1974

---

<sup>1</sup> Les effectifs des «Professions non attribuables et autres professions» ayant été distribués dans les autres catégories de professions (primaires, secondaires, tertiaires), le même procédé s'imposait pour les effectifs du «Secteur non attribuable» afin de garantir la comparabilité entre les deux structures. Pour cette raison, la part de chacun des trois secteurs économiques est légèrement plus élevée sur le graphique 4 que dans le tableau 2 et sur le graphique 1.

- alors que ceux des services n'ont cessé de s'étoffer -, les distorsions entre structures se sont visiblement résorbées.

**Graphique 4: Structure de l'emploi selon la branche d'activité et selon l'activité professionnelle, de 1970 à 1990**



**Remarques:**

Personnes actives occupées dénombrées au lieu de travail, sans compter les personnes dont le lieu de travail est inconnu ou qui travaillent à l'étranger.

L'effectif des « professions non attribuables et autres professions » a été ventilé dans les professions primaires, secondaires et tertiaires.

Base: données harmonisées, élaborées pour permettre la comparaison des résultats de 1970, 1980 et 1990.

### 2.3.2 Le tertiaire en question

L'analyse de la répartition des activités professionnelles se révèle cependant être une « arme à double tranchant »: dire que les mutations du mode de production industriel ont élargi le champ du tertiaire, c'est appeler par là même une réflexion au sujet de l'indépendance des services vis-à-vis du secondaire. En somme, la frontière entre ces secteurs s'estompant de plus en plus, il semble exagéré d'affirmer que l'on s'achemine à proprement parler vers une « économie de services ». En réalité, on assiste plutôt à l'émergence d'une *configuration structurelle originale*, dont la complexité peut être utilement illustrée par le concept de « produit-

*service*)<sup>1</sup>. Les particularités de cette nouvelle structure économique dévoilent le rôle effectif du tertiaire au sein du mode de production actuel et mettent une sourdine au phénomène que d'aucuns avaient peut-être abusivement appelé «tertiarisation de l'économie», en montrant que celui-ci ne résulte pas tant d'un développement séparé des biens et des services que d'une évolution convergente des deux éléments.

L'intégration des produits physiques et des services ne constitue toutefois pas le seul changement à la base de l'indistinction progressive entre secteurs. En réexaminant l'opposition «séculaire» entre secondaire et tertiaire, on s'aperçoit que l'interpénétration économique est un phénomène multiforme. Parallèlement à la tertiarisation des branches industrielles, il existe une autre forme de «colonisation intersectorielle», certes plus difficile à quantifier, mais qui ne manque pas d'alimenter le débat sur la société de services: l'«*industrialisation du tertiaire*». A notre sens, cette expression désigne au moins deux réalités différentes qu'il importe de distinguer:

- a) présence de professions industrielles à l'intérieur du secteur tertiaire;
- b) automatisation/industrialisation du processus de travail dans de nombreuses activités professionnelles dites tertiaires.

La première de ces propositions se vérifie statistiquement, la seconde se comprend à partir d'une approche plus qualitative, voire intuitive.

- a) Le tableau 5 montre que le secteur tertiaire fonctionne et se développe avec l'aide d'une part non négligeable de travailleurs industriels (13,8% de l'emploi en 1990), dont plus de 2/3 exercent une profession technique (ingénieurs, techniciens, dessinateurs techniques, etc.) ou une profession liée à la métallurgie, à la fabrication de machines et de véhicules, à l'électrotechnique (fondeurs, mouleurs, soudeurs, conducteurs de machines-outils, serruriers, mécaniciens, monteurs, électriciens et électroniciens, etc.).

---

<sup>1</sup> La signification de cette contraction peut grossièrement s'énoncer comme suit: pour fabriquer un produit, il faut aujourd'hui faire appel à de nombreux services, qui forment ensemble l'«*enveloppe immatérielle*» de celui-ci, et qui sont en quelque sorte consommés conjointement au bien physique auquel ils sont rattachés (voir Bailly, Maillat, 1990).

**Tableau 5: Part des professions secondaires au sein du secteur tertiaire, selon la division économique, de 1970 à 1990**

Divisions économiques du secteur tertiaire	Professions secondaires					
	Effectifs			En % de l'emploi total de la branche		
	1970	1980	1990	1970	1980	1990
Commerce, restauration et hébergement, réparations	85 998	103 939	139 081	15,5	17,0	18,7
Transports et communications	22 919	25 674	25 068	13,5	14,0	11,6
Banques, assurances, agences-conseils, affaires immobilières	8 450	48 138	86 192	4,1	15,6	17,6
Autres services	15 020	22 553	32 601	4,7	5,3	5,7
Administrations publiques	11 918	14 086	16 640	12,9	12,3	11,3
Total	144 306	214 389	299 582	10,7	13,0	13,8

**Remarques:**

1) personnes actives occupées dénombrées au lieu de travail (non compté les personnes dont le lieu de travail est inconnu ou qui travaillent à l'étranger); 2) l'effectif des «Professions non attribuables et autres professions» a été ventilé dans les professions primaires, secondaires et tertiaires.

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Dans la division «Commerce, restauration et hébergement, réparations», le pourcentage de professions secondaires est tiré vers le haut par la classe «Réparation de biens de consommation et de véhicules», dans laquelle la main-d'œuvre est composée à près de 70% par des employés industriels (dont la presque totalité travaillent dans le domaine de la métallurgie, de la fabrication de machines et de véhicules ou de l'électrotechnique). Ce poste est en fait le seul du secteur tertiaire dans lequel les activités professionnelles du secondaire sont majoritaires. Le «Commerce» comporte quant à lui 16,0% de professions de cette catégorie, la plupart d'entre elles ayant trait à la production de denrées alimentaires et de boissons (bouchers et charcutiers, boulangers et pâtisseries, fromagers, brasseurs, cavistes, etc.).

Dans les «Transports et communications», ce sont évidemment les services utilisant des équipements «lourds» («Chemins de fer, chemins de fer de montagne, funiculaires», «Transport aérien», «Navigation») qui comprennent une proportion relativement importante (environ 20%) d'actifs industriels (ingénieurs, techniciens, dessinateurs techniques, professions de la métallurgie, de la fabrication de machines et de véhicules, de l'électrotechnique).

L'industrialisation est par contre sensiblement moins prononcée dans les «Autres services», bien que la «Recherche-développement» (41,2%) et la «Voirie et l'assainissement» (28,1%) représentent des exceptions dans cette division, avec une part importante de professions techniques pour les deux classes et de professions de l'industrie chimique et des matières plastiques (laborantins, etc.) pour la «Recherche-développement».

Alors que les «Administrations publiques» affichent un pourcentage moyen, les «Banques, assurances, agences-conseils, affaires immobilières» constituent un cas à part: le poids des employés du secondaire y est passé de 4,1% à 17,6% en vingt ans, avec une progression très nette durant les années 1970. La nouvelle importance de ce type de main-d'oeuvre pour cette division résulte de l'essor considérable de la classe «Location de biens mobiliers, crédit-bail, bureaux de consultation, services commerciaux et informatiques», dans laquelle une multitude de bureaux de consultation (bureaux d'architectes, d'ingénieurs, de géomètres, d'ingénieurs chimistes, etc.) ont vu le jour pour satisfaire aux besoins sans cesse grandissants de l'industrie pour ce genre de prestations. Afin d'accroître le volume de leur offre, ces établissements ont dû s'attacher les services de quelque 50'000 ingénieurs, dessinateurs techniques et techniciens, ainsi que de nombreux professionnels du bâtiment, mécaniciens, laborantins, électriciens et électroniciens. Ensemble, ces nouveaux travailleurs industriels se sont réparti près de la moitié des 140'805 emplois générés depuis 1970 par cette branche, où ils représentent en 1990 plus de 1/3 des actifs (contre moins de 1/10 en 1970). Par contre, si l'on excepte les «Affaires immobilières» (19,6% de main-d'oeuvre de type secondaire en 1990 contre 5,5% en 1970), la structure professionnelle des autres classes d'activité de la division ne s'est que peu modifiée au cours des vingt dernières années.

Quoi qu'il en soit, à la lecture du tableau 5, on est surtout frappé par la relative immobilité des pourcentages: pour les services pris dans leur ensemble, les «cols bleus» n'ont gagné que 3,1% du total des actifs du secteur depuis 1970 (13,8% en 1990 contre 10,7% en 1970). De même, au niveau des divisions économiques (mis à part le poste «Banques, assurances, agences-conseils, affaires immobilières»), l'importance du personnel

industriel a soit progressé modestement («Commerce, restauration et hébergement, réparations», «Autres services»), soit légèrement régressé («Transports et communications», «Administrations publiques»); ce qui est du reste également valable pour la majorité des classes d'activité<sup>1</sup>. On peut dès lors se demander si le terme «industrialisation» doit être ici compris comme faisant référence à un processus en marche ou à un état donné de la structure par professions du secteur tertiaire. Au vu des chiffres figurant au tableau 5, on penchera plutôt pour la seconde solution, en faisant l'hypothèse que ledit processus est en grande partie déjà accompli.

Par ailleurs, le degré d'industrialisation des différentes *classes d'activité* de ce secteur, nettement plus hétérogène que le secondaire, s'avère très variable: plus de 69% en 1990 dans le poste «Réparation de biens de consommation et de véhicules» contre moins de 1% dans les «Services domestiques». Le poids de la main-d'oeuvre industrielle à laquelle recourent les entreprises tertiaires dépend en dernière instance de la nature et des caractéristiques des services qu'elles offrent, contrairement à ce que l'on observe dans le secteur secondaire, dont la tertiarisation reflète véritablement une évolution du mode de production commune à toutes les branches industrielles.

b) La relative inertie du poids des professions industrielles au sein des services ne parvient toutefois pas à neutraliser - ni même à relativiser - la thèse selon laquelle le tertiaire impose à certains de ses employés des conditions de travail qui s'inspirent de plus en plus fréquemment de celles de l'«atelier industriel». En effet, la variable «*profession exercée*» (indispensable pour assainir l'analyse de l'emploi du secteur secondaire et examiner le poids des activités industrielles à l'intérieur du secteur tertiaire) ne permet pas de percevoir les changements d'ordre qualitatif qui ont affecté certaines professions des services, car ceux-ci

<sup>1</sup> On dénombre tout de même quelques exceptions à cette tendance, parmi lesquelles nous mentionnons la diminution du pourcentage en question dans les postes «Réparation de biens de consommation et de véhicules» (69,1% en 1990 contre 84,9% en 1970) et «Recherche-développement» (41,2% contre 50,2%) et son augmentation dans la «Voirie et l'assainissement» (28,1% contre 16,3%).

ne sont repérables qu'à partir d'une *réévaluation de la nature du processus de travail et des conditions de sa réalisation*<sup>1</sup>.

Dans le but d'améliorer leur rendement, il est indéniable que quantité d'entreprises du secteur tertiaire ont acquis des installations et des dispositifs divers contribuant à l'automatisation du processus de travail. La liste de ces nouveaux équipements est longue mais on citera en particulier le matériel informatique et bureautique, dont les banques et les assurances font par exemple abondamment usage. Bailly et Maillat ont raison de souligner que «[...] ces investissements accroissent non seulement la productivité, mais aboutissent à une organisation de la production qui s'apparente à celle des activités industrielles» (1990, p. 1). Les établissements de restauration rapide fournissent un autre exemple de ce type de transformation et attestent de la capacité de certains services à se soumettre aux standards industriels.

Il n'est pas nécessaire de multiplier indéfiniment les exemples pour se rendre compte qu'il serait dès lors abusif de proclamer l'avènement d'une société de services, dont les vertus se situeraient dans sa capacité à générer de nouveaux emplois libérant peu à peu la population active du joug du travail agricole et industriel, réputés pour leur pénibilité. Si l'on peut admettre que les prestations de services figurent en quelque sorte le «futur de l'emploi» (Gaspard, 1988), est-il pour autant permis de parler de «libération» à propos de l'activité d'une caissière de supermarché, d'une téléphoniste, d'un garçon de course, d'une opératrice de saisie, d'un em-

<sup>1</sup> Précisons que les difficultés de *mesure de la nature (ou de la qualité) du processus de travail* auxquelles nous faisons ici allusion ne s'avèrent pas insurmontables et qu'il est possible d'y remédier partiellement. L'Office allemand de la statistique a par exemple introduit dans son micro-recensement une variable portant sur la «*nature de l'activité économique prédominante*» («*Art der überwiegenden Tätigkeit*»). Celle-ci est censée décrire - en termes d'«exigences» ou de «solicitations» - le contenu réel de l'activité des personnes occupées. L'analyse des réponses, qui sont ventilées dans dix catégories («diriger», «planifier, faire de la recherche», «réparer», «régler des machines, attendre», «former, informer», «produire», «travail de bureau», etc.), débouche sur une sorte de *structure de la nature concrète de l'emploi*. Ainsi, en Allemagne, en 1991, 21,2% des actifs travaillant dans la branche «Economie énergétique» déclarent «attendre» après avoir réglé (mécaniquement ou numériquement) les machines dont ils sont responsables. A la même date mais dans un autre registre, 24,7% des femmes exerçant une profession tertiaire se consacrent avant tout à la transmission d'informations ou à la formation, prises dans un sens large: synthétiser, rapporter, exposer, divertir, éduquer, enseigner, conseiller, aider, etc. (Deutsches statistisches Bundesamt, 1993).

ployé du tri postal, etc.? Cette main-d'oeuvre est-elle vraiment libérée d'un travail machinal et répétitif? Ou faut-il au contraire croire Gorz (1991) quand, dans sa réflexion sur les méfaits de la société tertiaire, il affirme que les services ne produisent que des «travaux serviles»?

Au-delà de ce débat qu'il est permis de qualifier d'«idéologique», il apparaît que les différents points que nous venons de soulever renvoient invariablement à la question de la signification véritable de la prééminence statistique du tertiaire. A ce propos, nous avons déjà noté que:

- 1° l'importance du secteur tertiaire ne doit pas faire oublier que l'existence et la croissance d'une partie des services sont strictement «liées» et dépendent étroitement des besoins de l'appareil industriel;
- 2° le fonctionnement des activités de service s'appuie sur une fraction non négligeable de professions secondaires;
- 3° dans certaines professions dites «tertiaires», la nature du processus de travail ne se distingue plus guère de celle des professions industrielles.

Dans le prolongement de cette relativisation du gonflement du secteur des services, concluons en faisant encore trois remarques:

- 4° les branches d'exportation sont le «moteur», le «coeur vivant» de l'économie suisse (Lambelet, 1993). Or, dans le cadre de la concurrence commerciale internationale, les industries d'exportation (chimie, machines, électronique, horlogerie, textile, produits alimentaires, etc.) gardent un rôle prépondérant. Les recettes de la balance des biens et des services proviennent avant tout du trafic des marchandises et seules quelques activités de service (tourisme, banques, assurances) sont directement concernées par les échanges avec l'étranger. Dans ce sens, le secteur secondaire demeure incontestablement une puissante source de richesse pour le pays;
- 5° de même, en tenant compte de la délocalisation vers l'étranger d'une partie de la production industrielle suisse, il ressort que les chiffres des recensements de la population (recouvrant uniquement le territoire national) sous-évaluent l'importance économique des branches manufacturières pour le pays;

6° finalement, faut-il rappeler que la tertiarisation de l'emploi n'est pas nécessairement le signe d'un développement économique? Certains pays ont un secteur tertiaire dont l'ampleur traduit souvent l'exode rural, le chômage ou la précarité en général<sup>1</sup>. Une forte tertiarisation peut davantage correspondre à une désarticulation et une dépendance économique qu'à être le reflet d'une amélioration du niveau de vie.

## 2.4 Emploi et sexe

### 2.4.1 Progression de l'emploi féminin

Il est incontestable que le *mouvement de féminisation de la population active*, engagé dans les années 1950, n'a pas désespéré entre 1970 et 1990. Lors de ces deux décennies, on a assisté à l'envol des taux d'activité féminins qui, de 1980 à 1990, ont connu une progression sans pareille, passant de 51,0% à 61,9% chez les femmes suisses et de 63,9% à 69,9% chez les femmes étrangères<sup>2</sup>. Parallèlement, la participation des hommes à la vie active est restée à peu près stable<sup>3</sup>.

Les chiffres se rapportant aux variations d'effectifs sont tout aussi éloquentes: en vingt ans, les rangs des actives ayant une occupation rémunérée ont gonflé de presque 33% tandis que ceux de leurs homologues masculins ne progressaient que de 5,5%. Pendant que la crise des années 1970 causait la suppression d'environ 11'000 places de travail occupées par des hommes, les femmes en gagnaient plus de 87'700. De tous les emplois créés en Suisse depuis 1970, plus de 3/4 sont ainsi revenus à des femmes

---

<sup>1</sup> Ex.: un laveur de pare-brise ou un individu vendant dans la rue des «gadgets» et des souvenirs pour touristes sont rangés dans les services puisqu'ils exercent une activité commerciale.

<sup>2</sup> Ces taux d'activité ont été calculés pour l'ensemble des femmes âgées de 15 à 61 ans.

<sup>3</sup> Il n'est pas question de proclamer ici que l'émergence de l'activité des femmes constitue un phénomène nouveau, puisque l'on sait que celles-ci ont de tout temps travaillé. Ce qui a changé depuis une cinquantaine d'années, c'est bien l'*institutionnalisation progressive de l'activité féminine rémunérée et déclarée comme telle*.

et la part de ces dernières au sein de la population occupée est passée de 34,1% en 1970 à 39,4% en 1990 (*Tableau 6*)<sup>1</sup>.

Dans les différentes classes économiques - qu'il s'agisse du secteur primaire, secondaire ou tertiaire -, on constate que le développement de l'activité professionnelle féminine s'est manifesté par un double mouvement: d'un côté, les postes créateurs d'emplois ont pratiquement tous enregistré une *croissance relative plus forte pour les femmes que pour les hommes*; de l'autre, dans une grande partie des branches en déclin, *les pertes d'effectifs ont été moins marquées chez les actives que chez les actifs*. Par conséquent, dans la majorité des classes (37 sur 47), on a assisté à une *redistribution de la proportion des sexes en faveur des femmes*<sup>2</sup>.

Les postes ayant bénéficié d'un accroissement sont sensiblement plus nombreux chez les femmes (33) que chez les hommes (25) (*Tableau 6*). Par ailleurs, les effectifs féminins ont plus que doublé dans quinze classes, contre sept pour les effectifs masculins. Les plus belles progressions relatives se trouvent, pour les femmes, dans la «Voirie, assainissement», la «Réparation de biens de consommation et de véhicules» (deux branches qui restent malgré tout de véritables «bastions» masculins) et les «Intermédiaires du domaine des transports», alors que chez les hommes, on trouve dans l'ordre les postes «Location de biens mobiliers, crédit-bail, bureaux de consultation, services commerciaux et informatiques», «Hébergement social et oeuvres sociales» et «Affaires immobilières» (dont l'extension a été considérable au cours des années 1980). En ce qui concerne les baisses d'effectifs, elles atteignent des pourcentages élevés dans les industries du type «biens de grande consommation»<sup>3</sup> et dans l'«Horlogerie, bijouterie» pour les individus des deux sexes, ainsi que dans les «Services domestiques» pour les femmes.

<sup>1</sup> En comparaison internationale toutefois, ce chiffre apparaît relativement modeste puisqu'en 1980 déjà, la part des femmes dans l'emploi civil atteignait en moyenne près de 39% dans les pays de l'OCDE. Certes, cette proportion dépassait alors 36% en Suisse - contre moins de 30% dans la plupart des pays d'Europe méridionale et en Irlande -, mais était supérieure à 40% dans les pays nordiques (avec un maximum de 47,6% en Finlande), aux Etats-Unis (42,8%) et au Royaume-Uni (40,3%) (Bureau international du travail, 1984).

<sup>2</sup> Phénomène que l'on avait par ailleurs déjà observé pour la période allant de 1960 à 1970 (voir Bureau fédéral de statistique, 1976).

<sup>3</sup> En particulier dans l'«Habillement et la lingerie», le «Cuir et la chaussure» et le «Textile».

**Tableau 6: Personnes actives occupées, selon le sexe, le secteur et la classe d'activité économique, variations des effectifs et part de l'emploi féminin, de 1970 à 1990**

Classes d'activité économique	Variations absolues et en %						Part des femmes dans l'emploi de la branche en %		
	Hommes			Femmes					
	70-80	80-90	70-90	70-80	80-90	70-90	1970	1980	1990
<b>Secteur primaire</b>	-36 903	-38 545	-75 448	-2 360	-8 502	-10 862	22,9	26,4	29,1
	-20,8	-27,4	-42,5	-4,5	-16,8	-20,6			
Agriculture	-36 161	-31 126	-67 287	-3625	-8 109	-11 734	24,0	27,6	29,8
	-23,5	-26,4	-43,7	-7,5	-18,0	-24,2			
Horticulture	422	-3 647	-3 225	1 312	-557	755	20,8	25,2	28,2
	2,7	-22,8	-20,7	32,2	-10,3	18,5			
Sylviculture	-1 049	-3 474	-4 523	-43	155	112	1,6	1,2	7,6
	-14,3	-55,0	-61,5	-35,5	198,7	92,6			
Pêche	-115	-298	-413	-4	9	5	8,9	9,8	18,5
	-15,1	-46,1	-54,2	-5,4	12,9	6,8			
<b>Secteur secondaire</b>	-151 955	-86 929	-238 884	-65 023	-33 042	-98 065	24,0	22,9	22,4
	-14,2	-9,4	-22,3	-19,2	-12,1	-29,0			
Electricité, gaz, eau	97	-445	-348	317	712	1 029	8,3	9,5	12,3
	0,5	-2,1	-1,6	16,4	31,6	53,2			
Industrie des produits alimentaires	-3 557	-26 007	-29 564	1 184	-15 935	-14 751	35,5	37,7	37,4
	-5,8	-45,0	-48,2	3,5	-45,7	-43,8			
Industrie des boissons	-2 089	-1 974	-4 063	-217	29	-188	14,8	16,2	21,2
	-21,9	-26,5	-42,6	-13,1	2,0	-11,3			
Industrie du tabac	-528	-1 100	-1 628	-1 551	-932	-2 483	52,2	42,4	39,9
	-16,1	-39,9	-49,6	-43,3	-46,0	-69,4			
Industrie textile	-9 713	-6 792	-16 505	-13 348	-7 560	-20 908	51,6	48,1	45,6
	-31,5	-32,2	-53,6	-40,6	-38,7	-63,6			
Industrie de l'habillement et de la lingerie	-5 276	-3 740	-9 016	-22 791	-13 921	-36 712	79,1	77,3	75,7
	-41,2	-49,7	-70,4	-47,0	-54,2	-75,7			
Industrie du bois et des meubles en bois	-1 352	-2 170	-3 522	1 823	1 057	2 880	7,7	10,5	12,4
	-2,3	-3,8	-6,1	37,7	15,9	59,5			
Industrie du papier	-1 388	-1 815	-3 203	-1 661	-765	-2 426	34,7	31,2	31,4
	-10,5	-15,4	-24,3	-23,7	-14,3	-34,6			
Arts graphiques	-4 150	-1 011	-5 161	515	4 209	4 724	31,4	34,2	39,1
	-9,5	-2,6	-11,9	2,6	20,6	23,7			
Industrie du cuir et de la chaussure	-6 485	-2 616	-9 101	-3 744	-1 415	-5 159	40,3	44,1	50,1
	-53,5	-46,4	-75,0	-45,7	-31,8	-63,0			
Industrie chimique	-1 799	-6 344	-8 143	-446	-783	-1 229	27,4	27,6	29,7
	-3,7	-13,5	-16,7	-2,4	-4,4	-6,7			
Industrie des matières plastiques et du caoutchouc	-630	2 481	1 851	88	1 426	1 514	30,9	32,5	33,3
	-5,4	22,6	15,9	1,7	27,0	29,1			
Industrie des produits minéraux non-métalliques	-8 671	82	-8 589	-74	656	582	10,7	13,8	15,8
	-26,6	0,3	-26,3	-1,9	17,1	14,9			
Industrie métallurgique	-13 015	-18 873	-31 888	-239	-2 392	-2 631	16,2	17,9	19,4
	-12,3	-20,4	-30,3	-1,2	-11,9	-12,9			
Industrie des machines	-19 801	-15 593	-35 394	-680	4 024	3 344	19,8	21,1	23,6
	-8,7	-7,5	-15,6	-1,2	7,3	6,0			
Horlogerie, bijouterie	-16 977	-11 503	-28 480	-22 515	-11 516	-34 031	52,6	49,3	48,8
	-38,6	-42,6	-64,7	-46,1	-43,8	-69,7			
Autres industries manufacturières	1 407	-533	874	980	27	1 007	37,2	37,7	38,9
	14,1	-4,7	8,7	16,5	0,4	17,0			

**Tableau 6: Personnes actives occupées, selon le sexe, le secteur et la classe d'activité économique, variations des effectifs et part de l'emploi féminin, de 1970 à 1990 (Suite)**

Classes d'activité économique	Variations absolues et en %						Part des femmes dans l'emploi de la branche en %		
	Hommes			Femmes					
	70-80	80-90	70-90	70-80	80-90	70-90	1970	1980	1990
Construction proprement dite	-60 357	-8 136	-68 493	-5 062	4 145	-917	4,9	3,9	6,4
	-26,5	-4,9	-30,0	-42,7	61,1	-7,7			
Aménagement et parachèvement	2 329	19 160	21 489	2 398	5 892	8 290	5,6	7,6	10,6
	2,4	18,9	21,7	40,6	70,9	140,3			
<b>Secteur tertiaire</b>	161 222	240 815	402 037	139 007	287 289	426 296	46,7	46,6	48,5
	22,5	27,4	56,0	22,2	37,5	67,9			
Commerce	-1 274	39 769	38 495	15 437	70 676	86 113	47,5	49,7	52,8
	-0,6	19,6	18,8	8,3	35,2	46,5			
Restauration et hébergement	6 868	9 905	16 773	5 967	-1 787	4 180	61,3	60,0	55,7
	13,2	16,9	32,4	7,3	-2,0	5,1			
Réparation de biens de consommation et de véhicules	24 145	10 433	34 578	3 316	5 356	8 672	7,2	9,4	14,5
	79,3	19,1	113,5	140,2	94,3	366,7			
Chemins de fer, chemins de fer de montagne, funiculaires	-1 793	-1 096	-2 889	40	1 721	-11 734	6,1	6,4	9,7
	-3,7	-2,3	-5,9	-7,5	53,2	-367,0			
Transport routier ou par pipe-line, expédition et dépôts	1 122	4 259	5 381	1 398	3 344	4 742	11,2	13,6	17,8
	2,8	10,4	13,5	27,8	52,0	94,2			
Navigation	-319	-400	-719	75	51	126	11,5	16,5	22,8
	-15,6	-23,2	-35,2	28,3	15,0	47,5			
Transport aérien	1 847	4 340	6 187	1 552	3 515	5067	27,9	31,7	36,0
	20,3	39,6	67,9	44,0	69,2	143,5			
Intermédiaires du domaine des transports	1 453	869	2 322	2 245	2 630	4 875	50,8	55,7	61,9
	79,0	26,4	126,2	118,3	63,5	256,8			
Communications	2 851	5 487	8 338	3 118	8 723	11 841	31,3	33,4	38,8
	7,7	13,8	22,7	18,6	43,8	70,5			
Banques, sociétés financières	15 737	28 362	44 099	12 750	23 759	36 509	40,0	41,5	43,0
	44,1	55,1	123,5	53,6	65,1	153,6			
Assurances (y compris assurances sociales)	6 096	8 764	14 860	5 693	9 391	15 084	39,0	41,3	44,2
	28,2	31,6	68,7	41,1	48,1	108,9			
Affaires immobilières	1 777	8 661	10 438	2 305	5 618	7 923	50,5	52,5	45,4
	44,1	149,1	258,9	56,0	87,5	192,6			
Location de biens mobiliers, crédit-bail, bureaux de consultation, services commerciaux et informatiques	46 670	54 202	100 872	5 952	33 981	39 933	51,1	33,0	35,4
	151,3	69,9	327,0	18,5	89,0	123,8			
Services personnels	-1 893	2668	775	6347	6 561	12 908	63,4	71,2	71,1
	-12,7	20,4	5,2	24,5	20,4	49,9			
Enseignements public et privé	17 606	19 797	37 403	20 481	37 494	57 975	51,2	51,9	56,0
	38,3	31,2	81,5	42,6	54,7	120,5			
Recherche-Développement (non universitaire)	549	24	573	499	625	1 124	26,6	28,9	33,3
	8,9	0,4	9,3	22,2	22,8	50,1			
Service de santé et service vétérinaire	13 878	8 286	22 164	37 771	38 720	76 491	73,6	73,4	75,5
	49,6	19,8	79,2	48,5	33,5	98,1			
Voirie, assainissement (services publics et privés)	2 013	-44	1 969	272	265	537	1,4	5,1	9,0
	49,7	-0,7	48,6	47,2	80,5	94,1			
Hébergement social, oeuvres sociales	4 692	10 844	15 536	11 873	18 406	30 279	73,5	72,7	68,5
	80,2	102,9	265,6	73,2	65,5	186,7			
Organisations religieuses, associations culturelles ou philosophiques	1 048	756	1 804	2 868	4 920	7 788	34,7	44,2	55,4
	13,4	8,5	23,0	68,8	69,9	186,8			

**Tableau 6: Personnes actives occupées, selon le sexe, le secteur et la classe d'activité économique, variations des effectifs et part de l'emploi féminin, de 1970 à 1990 (Suite et fin)**

Classes d'activité économique	Variations absolues et en %						Part des femmes dans l'emploi de la branche en %		
	Hommes			Femmes					
	70-80	80-90	70-90	70-80	80-90	70-90	1970	1980	1990
Services fournis à la collectivité, défense d'intérêts	1 179	4 548	5 727	1 405	6 165	7 570	49,9	51,0	54,4
Culture, sports, loisirs, divertissements	31,3	92,0	152,2	37,6	119,8	202,4			
Services domestiques	6 060	1 735	7 795	6 792	4 593	11 385	34,8	42,2	47,3
Administrations publiques	49,9	9,5	64,2	104,7	34,6	175,5			
	-316	666	350	-19 623	-12 848	-32 471	97,7	97,2	90,1
	-30,3	91,7	33,6	-43,5	-50,4	-72,0			
	11 226	17 980	29 206	10 474	15 410	25 884	24,7	29,1	33,0
	16,1	22,2	41,8	45,8	46,2	113,3			
<b>Secteur non attribuable</b>	16 582	3 641	20 223	16 108	-982	15 126	53,3	49,4	43,1
Total	-11 054	118 982	107 928	87 732	244 763	332 495	34,1	36,1	39,4
	-0,6	6,1	5,5	8,6	22,1	32,6			

**Remarque:**

Personnes actives occupées dénombrées au lieu de travail (non compté les personnes dont le lieu de travail est inconnu ou qui travaillent à l'étranger).

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

### 2.4.2 *Emploi féminin et temps de travail*

Depuis quelques décennies, les comportements d'activité des hommes et des femmes tendent donc à s'homogénéiser: pendant que les femmes sont de plus en plus actives - qu'elles travaillent ou qu'elles soient à la recherche d'un emploi -, l'activité masculine stagne, voire décline. L'amplitude et la rapidité du mouvement de féminisation du monde du travail ont été sans exemple, à tel point que nous venons de voir que ce sont les femmes qui ont contribué pour l'essentiel (à plus de 3/4) à la croissance des forces de travail depuis 1970. Deux phénomènes majeurs sont à l'origine de cet afflux massif des femmes sur le marché du travail:

- 1) la transformation - depuis les années 1960 - des normes sociales définissant la participation des femmes à la vie économique...
- 2) ... amplifiée - dès la fin des années 1970 - par le développement des formes d'emploi «particulières», notamment du travail à temps partiel.

1) Le modèle traditionnel du rôle économique de la femme, caractérisé par une «inactivité dominante», a été remplacé au cours des années 1960 par un modèle d'«activité discontinue»: les familles sont moins nombreuses et les naissances se rapprochent dans le temps, mais les femmes cessent de travailler pour élever leurs enfants et ne retournent à la vie active que lorsque ceux-ci sont capables de se prendre en charge. Ce dernier a lui-même laissé sa place à un troisième modèle, dit d'«activité continue», où l'occupation et l'éducation - tout en restant nettement distinctes - ne se font plus obligatoirement concurrence: «Les trajectoires professionnelles des femmes sont de plus en plus continues, beaucoup moins interrompues par les maternités que dans le passé. De fait, les charges familiales pèsent de moins en moins sur les comportements d'activité des femmes. [...] Le modèle dominant n'est plus celui du choix [travail *ou* famille], ni celui de l'alternance [travail - famille - travail], mais celui du cumul [travail *et* famille]. [...] Ainsi, les «mères de famille» ont-elles assuré le renouvellement et l'élargissement de la population active» (Maruani, Reynaud, pp. 22-23).

A vrai dire, de multiples facteurs structurels ont joué dans cette redéfinition du rôle économique de la femme, dont la plupart sont évidemment liés à l'évolution des attitudes à l'égard de l'égalité des sexes ou à ce que l'on appelle plus communément «la libération de la femme». Parmi ces facteurs, on peut citer pêle-mêle: élévation du niveau de formation des femmes, développement de la contraception comme pratique et comme norme sociale (on considère désormais que les naissances doivent être désirées et programmées) (Béjin, 1989), gains de temps consécutifs à la mécanisation d'une partie du travail ménager (nettoyage et lavage par exemple), modification de la définition sociale de «ce qu'est un emploi» (monétisation de tâches, généralement accomplies par des femmes, faisant traditionnellement partie de la sphère domestique: crèches, pouponnières, assistance aux personnes âgées et aux handicapés), extension du divorce (les femmes divorcées sont 2,3 fois plus nombreuses en 1990 qu'en 1970), nombre croissant de familles monoparentales (ici, le cumul famille/travail devient pratiquement une obligation pour la femme qui doit élever - plus rarement, qui a choisi d'élever - son enfant seule), etc. Précisons que tout en étant de nature diverse, ces différents facteurs apparaissent souvent interdépen-

dants, qu'ils s'éclairent mutuellement, voire s'expliquent les uns par les autres.

- 2) Depuis le milieu des années 1970, on assiste à «une érosion des normes d'emploi: un nombre de plus en plus grand d'hommes et de femmes ne travaillent pas selon le modèle considéré comme normal, que l'on peut schématiquement résumer par un travail de jour, à plein temps et protégé socialement» (Messant-Laurent, 1991, p. 91). En effet, l'accélération des mutations technologiques a permis de réaliser d'importants gains de productivité (indispensables pour combattre le ralentissement de la croissance économique) qui ont renouvelé le regard que l'on portait sur la main-d'oeuvre et la conception des modalités de son utilisation. Dans cette mouvance, de nouveaux «maîtres-mots» ont fait leur apparition (flexibilité, souplesse, capacité d'adaptation, etc.) et, aujourd'hui, l'accent est mis davantage sur la «participation» et sur l'«engagement» des individus (le travailleur ne doit pas être le simple spectateur de son propre travail) que sur leur adhésion à un horaire rigide et contraignant. La rigidité du temps de travail héritée de l'époque de la «massification» - où le seul enjeu était la réduction du nombre d'heures de travail hebdomadaires -, apparaît révolue, employeurs et employés s'«entendant» désormais pour promouvoir une flexibilisation des horaires (Rousson, 1994)<sup>1</sup>. Sur cette toile de fond, deux nouvelles formes de travail salarié, dites «particulières», ont fait leur apparition et se sont rapidement développées, principalement dans un secteur des services en pleine croissance: le travail de durée limitée (emplois exercés de manière discontinue: intérim, stages, contrat de durée déterminée) et, plus spécialement, le *travail à temps partiel* (horaire «allégé», soit sensiblement inférieur à l'horaire «normal»)<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Cette évolution a bien entendu induit certains effets pervers: demande de travail devenue «nerveuse», risques de licenciement «du jour au lendemain», etc. La flexibilisation n'étant pas seulement celle du temps de travail (les tâches se modifient rapidement, les structures évoluent, les qualifications doivent s'adapter), d'autres éléments ont contribué à cette *précarisation de l'emploi*: doutes quant aux possibilités ou aux capacités de s'adapter et de renouveler ses compétences, avenir professionnel incertain, etc. (*ibid.*).

<sup>2</sup> Signalons que les personnes travaillant à temps partiel occupent parfois deux emplois, voire plus. En outre, pour les recensements fédéraux de la population, il n'a pas été fixé de nombre minimal d'heures de travail hebdomadaire pour décider si un emploi devait être classé dans le temps partiel ou le temps complet. L'exploitation des données relatives au temps de travail se fonde donc uniquement sur les déclarations des personnes interrogées.

S'accordant «idéalement» avec le modèle du cumul («conciliation» de l'activité professionnelle et des tâches familiales), le travail à temps partiel a renforcé l'essor de l'activité féminine en améliorant l'employabilité (probabilité de trouver un emploi) des femmes<sup>1</sup>. Dans ce contexte, on devine que la plus grande partie des emplois féminins apparus depuis 1970 dérogent aux normes d'emploi traditionnelles, ce que confirment très clairement les données des recensements (*Graphique 5*). Alors que chez les hommes, seules 17,1% des places de travail créées entre 1970 et 1990 sont de type «temps partiel», ce pourcentage s'élève à près de 78% chez les femmes! Chez les premiers, la part de cette forme d'emploi est frappée d'immobilité (4,6% du total en 1990 contre «déjà» 4,0% en 1970), tandis que chez les secondes, sa progression est impressionnante (40,3% en 1990 contre 28,1% en 1970) (*Tableau 7*).

**Tableau 7: Femmes actives occupées, selon le temps de travail et la division économique, en pourcent du total des effectifs féminins de la division, de 1970 à 1990**

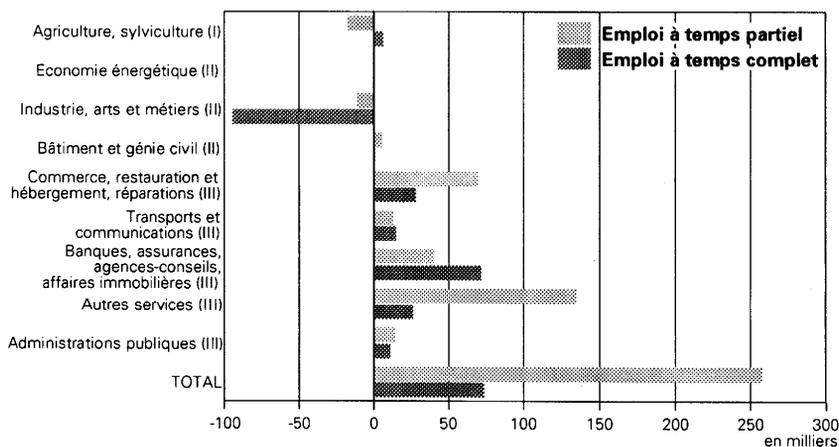
Divisions économiques	1970		1980		1990	
	Temps partiel	Temps complet	Temps partiel	Temps complet	Temps partiel	Temps complet
Agriculture, sylviculture	73,8	26,2	50,1	49,9	51,6	48,4
Economie énergétique	27,4	72,6	32,4	67,6	40,5	59,5
Industrie, arts et métiers	25,6	74,4	30,3	69,7	33,0	67,0
Bâtiment et génie civil	37,3	62,7	48,4	51,6	51,6	48,4
Commerce, restauration et hébergement, réparations	26,3	73,7	32,3	67,7	38,4	61,6
Transports et communications	25,4	74,6	28,7	71,3	35,9	64,1
Banques, assurances, agences-conseils, affaires immobilières	31,4	68,6	29,6	70,4	33,7	66,3
Autres services	20,9	79,1	32,8	67,2	48,5	51,5
Administrations publiques	24,6	75,4	31,2	68,8	41,6	58,4
Secteur non attribuable	33,8	66,2	46,4	53,6	48,8	51,2
<b>Total</b>	<b>28,1</b>	<b>71,9</b>	<b>32,7</b>	<b>67,3</b>	<b>40,3</b>	<b>59,7</b>

**Remarque:**

Femmes actives occupées dénombrées au lieu de travail (non compté les femmes dont le lieu de travail est inconnu ou qui travaillent à l'étranger).

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

<sup>1</sup> Sans pour autant, il est vrai, leur ouvrir automatiquement les portes d'une véritable carrière professionnelle, entendue comme l'ascension progressive - jusqu'aux postes les plus élevés - dans la hiérarchie des entreprises. Dans la majorité des cas, une telle mobilité requière une présence continue au travail et reste ainsi la «chasse gardée» du cercle restreint des femmes n'ayant pas d'enfant ou qui sont largement assistées dans leurs tâches éducatives.

**Graphique 5: Femmes actives occupées, selon le temps de travail et la division économique, de 1970 à 1990**

**Remarques:**

Personnes actives occupées dénombrées au lieu de travail, sans compter les personnes dont le lieu de travail est inconnu ou qui travaillent à l'étranger.

Le «secteur non attribuable», qui n'apparaît pas sur le graphique, est pris en compte dans le total.

Base: données harmonisées, élaborées pour permettre la comparaison des résultats de 1970, 1980 et 1990.

Au niveau des *divisions économiques*, la «palme» revient incontestablement aux «Autres services», où près de 84% des actives engagées entre 1970 et 1990 ne travaillent qu'une partie de la journée. Au bénéfice d'un effet de rattrapage très marqué, cette branche a ainsi généré depuis 1970 plus de la moitié de tous les nouveaux emplois féminins à temps partiel (*Graphique 5*). A l'échelon des *classes d'activité* de ce groupe de services, exceptée la «Protection de l'environnement» (avec tout de même 48,4% du total des nouveaux effectifs), tous les postes ont engendré davantage de places de travail à temps réduit qu'à temps complet (avec un maximum de 76,6% des nouveaux emplois dans les «Enseignements public et privé»). En 1990, suite à ces fortes progressions, le temps partiel «rythme» la vie d'environ 50% des femmes ayant une occupation dans les «Autres services» (contre moins de 21% en 1970, soit, à l'époque, le plus faible pourcentage, toutes divisions confondues) (*Tableau 7*), répartition que l'on retrouve plus ou moins dans toutes les classes d'activité de ce domaine économique.

Dans la *division* «Commerce, restauration et hébergement, réparations», la contribution depuis 1970 du temps partiel dans les créations d'emplois féminins est également très importante (71,2% du total). De plus, cette prédominance réapparaît dans chacune des trois *classes d'activité*: «Commerce» (70%), «Réparation de biens de consommation et de véhicules» (50,4%) et surtout «Restauration et hébergement» (100%), où plus de 4200 emplois féminins à temps complet ont disparu alors qu'on dénombre pas moins de 8466 emplois à temps partiel supplémentaires! Malgré cela, au niveau de la *division*, le poids de cette dernière catégorie d'emploi reste en deçà de 40% des effectifs totaux en 1990 (*Tableau 7*). En ce qui concerne les *classes d'activité*, la «Réparation de biens de consommation et de véhicules» constitue une exception, avec un rapport entre le temps partiel et le temps complet de un pour un exactement (contre seulement 26,4% dans le poste «Restauration et hébergement» - en dépit des variations décrites ci-dessus - et 41,7% dans le «Commerce»).

Dans les «Administrations publiques» et les «Transports et communications», les deux formes d'emploi ont été entre 1970 et 1990 à l'origine d'un nombre quasi identique de nouvelles places de travail, même si le temps complet domine légèrement dans la seconde de ces divisions (*Graphique 5*). Par contre, du point de vue de la proportion du temps partiel parmi les effectifs totaux, les évolutions divergent nettement (*Tableau 7*): dans les «Administrations publiques», celle-ci se monte à presque 42% en 1990 (contre 24,6% en 1970), tandis que dans les «Transports et communications», elle demeure en dessous de 36% (contre 25,4% en 1970).

Dans les «Banques, assurances, agences-conseils, affaires immobilières», tout laisse penser que l'organisation de l'activité requiert de la part des femmes une présence au travail plus continue que dans les autres divisions du tertiaire (en offrant «en contrepartie» - au plus qualifiées d'entre elles - de bonnes possibilités de suivre une trajectoire professionnelle ascendante). En effet, sous l'angle du nombre d'emplois créés depuis 1970, c'est le temps complet qui arrive ici en tête (64,2% des nouvelles actives). Ce constat est d'ailleurs accentué par l'évolution du poids respectif des deux types de contrat de travail: alors qu'en 1970, avec 31,4%

d'emplois féminins de type temps réduit, cet ensemble économique pouvait encore être considéré comme une sorte de précurseur parmi les activités de services, les chiffres ont stagné par la suite et la situation s'est proprement inversée: avec moins de 34% de femmes occupées à temps partiel en 1990, les «Banques, assurances, agences-conseils, affaires immobilières» se retrouvent dans ce domaine à la dernière position de tout le secteur tertiaire (*Tableau 7*).

Dans les *divisions* «Bâtiment et génie civil» et «Economie énergétique» (secteur secondaire), la prédominance du temps partiel parmi les créations d'emplois féminins (respectivement 86,0% et 65,2% des actives engagées depuis 1970) et la progression de sa part au sein des effectifs totaux (*Tableau 7*) sont, comme dans de nombreuses branches du tertiaire, très prononcées. Dans une perspective inverse - en raisonnant cette fois (par la force des choses) en termes de suppressions d'emplois -, il en va de même dans la division «Industrie, arts et métiers». Les emplois de forme particulière n'y représentent environ qu'un dixième des places de travail supprimées entre 1970 et 1990 et le temps réduit est le lot d'exactlyement une femme sur trois en 1990 (contre 25,7% en 1970, *Tableau 7*).

Pour finir, dans la *division* «Agriculture, sylviculture» (qui, rappelons-le, se confond avec le secteur primaire), il est intéressant de constater qu'entre 1970 et 1980, le temps partiel a vu ses effectifs fondre de près de 14'000 travailleuses (-35,2%) pendant que le temps complet en gagnait un peu plus de 11'000 (+82,2%), d'où une progression d'environ 1/4 à presque 1/2 de la part de l'emploi total de ce dernier! Au cours de la décennie suivante, les deux formes d'emploi ont été touchées dans des proportions comparables par la contraction des effectifs et le poids du temps réduit a ainsi pu se stabiliser. Cependant, au décompte final (1970-1990) des variations absolues (*Graphique 5*), le temps complet l'emporte largement. On peut faire l'hypothèse qu'il s'agit là de transferts internes d'effectifs, concernant en particulier les femmes occupées dans l'exploitation de leur mari.

Au-delà d'évolutions variables selon les divisions économiques, il ressort que la progression des effectifs féminins (et par là même du volume de l'ensemble de la population occupée puisque les femmes ont été les

principales protagonistes de la croissance des forces de travail) a été permise dans un premier temps par la transformation des normes sociales définissant le rôle économique de la femme, mais qu'elle n'aurait de toute évidence pas connu la même ampleur par la suite sans un recours aussi massif des employeurs au travail à temps partiel.<sup>1</sup>

### 2.4.3 *Persistance de disparités*

Qu'elles aient un emploi à temps partiel ou à temps complet, les femmes participent aujourd'hui davantage à la vie active (accès facilité à l'emploi) et la plupart des classes d'activité économiques présentent une composition plus mixte de leurs effectifs. Il serait pourtant erroné d'en déduire que les *disparités entre genres* ont disparu de la structure de l'emploi du pays. Au contraire, il est aisé d'observer la persistance de celles-ci. Même si en 1981 la Suisse a inscrit dans sa Constitution un article stipulant que toute discrimination fondée sur le sexe était fautive, de multiples barrières socio-culturelles empêchent encore que ne s'établisse dans le monde du travail une réelle égalité des sexes, qu'il s'agisse du rapport des «forces» en présence ou des chances d'accéder à certaines branches d'activité et aux niveaux de responsabilité les plus élevés<sup>2</sup> (division sexuelle du travail).

<sup>1</sup> Ainsi que nous l'avons vu plus haut, le temps partiel est une forme d'emploi qui demeure marginale chez les hommes, tant au niveau global qu'au niveau des divisions économiques. Dans les divisions où le solde des effectifs masculins est positif, la contribution depuis 1970 du temps partiel parmi les créations d'emplois atteint son maximum, comme chez les femmes, dans les «Autres services», mais avec seulement 21,6% du total, ce pourcentage descendant encore beaucoup plus bas dans les autres branches: 6,1% dans les «Transports et communications», 4,5% dans les «Administrations publiques» et moins de 4% dans les postes «Commerce, restauration et hébergement, réparations» et «Banques, assurances, agences-conseils, affaires immobilières». De même, dans les divisions économiques où le solde des emplois masculins est négatif, les effectifs du temps partiel n'ont (proportionnellement) pas été épargnés par rapport à ceux du temps complet. Quant au poids du temps réduit dans l'emploi total des hommes, il est passé de 8,9% à 5,7% entre 1970 et 1990 dans l'«Agriculture, sylviculture» et de 7,7% à 13,9% dans les «Autres services», mais ces deux progrès constituent bel et bien des exceptions. Dans toutes les autres divisions, la part de cette forme de travail a plafonné et reste minime en 1990: «Industrie, arts et métiers»: 3,1%; «Bâtiment et génie civil»: 2,5%; «Commerce, restauration et hébergement, réparations»: 4,0%; «Transports et communications»: 3,1%; «Banques, assurances, agences-conseils, affaires immobilières»: 4,4%; «Administrations publiques»: 3,7%.

<sup>2</sup> En la matière, le secteur public possède incontestablement une longueur d'avance sur les entreprises privées: les intentions déclarées de l'Etat de promouvoir l'égalité des sexes face à l'emploi se sont visiblement concrétisées.

Premièrement, on remarque que la croissance de la part des femmes au sein de la population occupée est somme toute restée modeste et *n'a pas transformé en profondeur la proportion des sexes dans les branches économiques*. Le nombre de classes d'activité dans lesquelles les femmes sont majoritaires a même diminué: en 1990, douze postes seulement (dix dans le tertiaire et deux dans le secondaire) comptent davantage de femmes que d'hommes, contre treize en 1970 (*Tableau 6*). Entre ces deux dates, le «Tabac», le «Textile», l'«Horlogerie, bijouterie», les «Affaires immobilières» et la «Location de biens mobiliers, le crédit-bail, les bureaux de consultation et les services commerciaux et informatiques» ont disparu de la liste, pendant que le «Cuir et la chaussure», le «Commerce», les «Organisations religieuses et les associations philosophiques» de même que le poste «Services fournis à la collectivité, défense d'intérêts» y faisaient leur apparition.

Deuxièmement, nous avons vu que l'augmentation du taux d'activité des femmes s'était effectuée essentiellement par le biais du travail à temps réduit. Or, d'une part, l'«institutionnalisation» de cette forme d'emploi traduit en vérité l'existence de *normes sociales qui autorisent certes les femmes à travailler, mais les soumettent simultanément à des obligations éducatives les écartant de la vie économique* (notamment en termes de «responsabilités»). D'autre part, selon qu'il est considéré comme volontaire ou involontaire par le titulaire de l'emploi, le temps partiel signifie parfois «*chômage caché*» ou encore, «*partage du temps de travail*»: «dans le premier cas [réduction volontaire du temps de travail], l'individu se situe à l'intersection entre l'activité et l'inactivité; dans le second [réduction involontaire], à l'intersection de l'activité et du chômage» (Freyssinet, 1993, p. 20).<sup>1</sup> Quoi qu'il en soit, en 1970, 1980 et 1990, le taux de chômage partiel (et complet) se situait à un niveau trop bas pour que nous puissions évaluer dans quelle mesure le travail à temps réduit pouvait alors dissimuler du chômage.

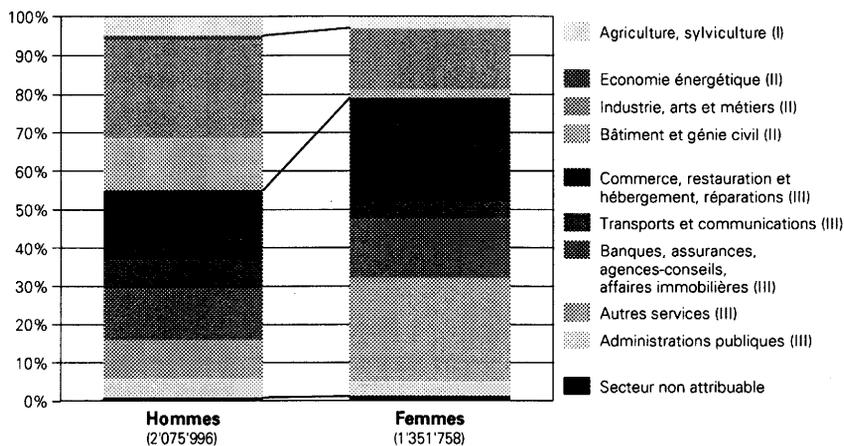
---

<sup>1</sup> On peut tout de même s'interroger sur la pertinence d'une distinction faisant appel à la «volonté» du travailleur car, comme le souligne lui-même Freyssinet, quand une femme opte pour le temps réduit, «sa «volonté» n'est en réalité que son mode d'adaptation [...] à des modèles culturels dominants» (*ibid.*).

Finalement, la répartition des emplois féminins par domaine d'activité demeure clairement moins uniforme que celle des emplois masculins. Sans aller jusqu'à conclure à une ségrégation sexuelle systématique au sein des activités sociales ayant pour cadre le marché du travail, il est patent qu'en 1990 les femmes restent concentrées dans un nombre restreint de branches économiques - et qu'en outre, elles s'orientent vers des activités professionnelles déjà fortement féminisées<sup>1</sup>. Ces disproportions sont évidentes lorsque l'on s'arrête à la distribution des actifs de chaque sexe selon les *secteurs économiques* (Graphique 6): en 1990, plus de trois femmes sur quatre sont engagées dans les services alors que ce n'est le cas que pour la moitié des hommes; à l'opposé, dans le secteur secondaire, on retrouve seulement 17,8% du total des femmes contre plus de 40% de celui des hommes. Lorsque l'on descend à l'échelon des *divisions économiques*, on voit que la répartition s'est quelque peu équilibrée depuis 1970, à l'inverse de ce qui s'est passé au niveau des secteurs. Malgré tout, le graphique 6 indique qu'en 1990 les emplois féminins sont concentrés dans des branches bien déterminées: environ 55% des actives occupées se répartissent entre seulement deux divisions économiques du secteur tertiaire, à savoir le poste «Commerce, restauration et hébergement, réparations» (27,3% du total) et les «Autres services» (27,0%).

Précisons qu'à l'échelon des *classes d'activité*, le «Commerce» (20,1% des effectifs totaux), les «Services de santé et services vétérinaires» (11,4%), les «Enseignements publics et privés» (7,8%), la «Restauration et l'hébergement» (6,4%) de même que le poste «Location de biens mobiliers, crédit-bail, bureaux de consultation, services informatiques et commerciaux» (5,3%) regroupent à eux seuls plus de la moitié des femmes ayant une occupation rémunérée. Du côté des hommes, la concentration s'avère moins nette et se fait au profit de cinq branches, qui cumulent ensemble 41% du total de l'emploi masculin: «Commerce» (11,7%), «Industrie des machines» (9,2%), «Construction» (7,7%), «Location de biens mobiliers, crédit-bail, bureaux de consultation, services informatiques et commerciaux» (6,3%) et «Aménagement et parachèvement» (5,8%).

<sup>1</sup> Voir à ce sujet: Charles, 1995; Fluckiger, 1995.

**Graphique 6: Hommes et femmes actifs occupés, selon le secteur et la division économique, en 1990**

**Remarque:**

Personnes actives occupées dénombrées au lieu de travail, sans compter les personnes dont le lieu de travail est inconnu ou qui travaillent à l'étranger.

## 2.5 Evolution de l'emploi étranger

Une autre manière d'appréhender l'hétérogénéité qui caractérise la composition de la population occupée est de tenir compte de sa segmentation selon l'origine des personnes qui en font partie (Suisses/étrangers).

### 2.5.1 Rotation et sédentarisation

Outre le fait qu'il est difficilement «piloteable» par des décisions *politiques*, le niveau de féminisation de la population occupée n'a pas pâti des crises économiques survenues entre 1970 et 1990. En vérité, ce niveau dépend surtout de *facteurs sociologiques*, plus précisément des normes sociales définissant l'attitude des femmes vis-à-vis de l'activité. D'une certaine façon, ces constatations confèrent au phénomène de féminisation de l'emploi un caractère «inexorable», tant paraît aujourd'hui improbable un retour au modèle traditionnel du rôle économique de la femme. En

revanche, les variations des effectifs de travailleurs étrangers ont résulté en premier lieu des fluctuations de *variables économiques*, ainsi que de la *politique menée par la Confédération à l'égard des étrangers*.<sup>1</sup> Il est notable qu'en dépit d'une grave crise économique, la part des femmes dans la structure de l'emploi n'a cessé de progresser sur l'ensemble des années 1970, tandis que celle de l'emploi étranger a enregistré une nette baisse dès 1974. Le fléchissement conjoncturel qui se produisit alors se solda par la suppression de quelque 330'000 places de travail, *occupées pour les 3/4 environ par des actifs allogènes*, dont la plupart, non assurés contre le chômage, regagnèrent leur pays d'origine<sup>2</sup> (Chambovey, 1995). La Suisse comptait ainsi en 1980 quelque 92'000 travailleurs étrangers de moins qu'en 1970 (soit -14,1% contre +7,2% de travailleurs suisses) (*Tableau 8*).

Au cours de la décennie suivante (1980-1990), les effets de la politique du regroupement familial se faisant sentir, *la population étrangère s'est sédentarisée* (acquisition du statut de résident) et *la logique de la «rotation»* («retour au pays» suite à un licenciement) *n'a plus été opérante* pour absorber les déséquilibres du marché de l'emploi provoqués par la crise de 1981-84 (*ibid.*). A partir de 1985, les conséquences de cette sorte d'«autonomisation» du volume des effectifs étrangers («inélasticité» de ces effectifs à la récession) ont ensuite été amplifiées par l'embellie conjoncturelle, qui provoqua un afflux massif de nouveaux

<sup>1</sup> De la fin de la deuxième guerre mondiale au début des années 1960, cette politique, axée sur la satisfaction d'une demande de travail en forte croissance, est restée très libérale, même si «des autorisations de séjour étaient strictement limitées dans le temps et révocables» (Chambovey, 1995, p. 359). Puis, dès 1964, la Suisse a commencé à agir sur l'entrée de la main-d'oeuvre étrangère par le biais d'un système dit de «plafonnement par entreprise», remplacé en 1970 par un système plus strict de «plafonnement global» actuellement encore en vigueur. Depuis la fin des années 1970, la politique suisse à l'égard des étrangers poursuit en fait trois buts de nature différente (politique, sociale et économique): 1) *limiter quantitativement l'immigration* («stabilisation» de la part des effectifs étrangers dans l'emploi total au moyen des «quotas» ou «nombres maximums»); 2) *«intégrer» la population allogène* en permettant aux travailleurs saisonniers de convertir après un certain laps de temps leur permis A (saisonnier) en permis B (annuel) pour stimuler le regroupement familial et accroître la mobilité professionnelle; 3) *soutenir les branches d'activité qui connaissent des difficultés de recrutement* (typiquement, la construction, la restauration et l'hébergement) en les privilégiant lors de l'attribution des contingents de travailleurs étrangers (politique structurelle).

<sup>2</sup> Phénomène que l'on appela ironiquement «la soupape des travailleurs étrangers», pour signifier que sans un tel contre-flux migratoire, le nombre de chômeurs aurait à l'époque considérablement augmenté dans le pays.

immigrés («élasticité» des effectifs à la croissance économique)<sup>1</sup>. Lors des années 1980, l'évolution de l'emploi étranger a alors retrouvé une pente nettement ascendante (+33,0% contre +7,1% pour les effectifs suisses) et *plus de la moitié des places de travail créées sont revenues à des actifs immigrés*. Ce développement a porté la proportion de non-nationaux à 21,8% de l'emploi total en 1990, à savoir un niveau quasi identique à celui de 1970 (Tableau 8).

### 2.5.2 Branches d'activité économique

Ainsi que nous l'avons dit, le niveau des effectifs féminins et le volume de l'emploi étranger ont dépendu de facteurs de nature différente (grossoirement: économiques et politiques pour l'emploi étranger; sociologiques pour l'emploi des femmes<sup>2</sup>). Pourtant, et même s'il ne s'agit là que d'un pur hasard historique, les évolutions des effectifs féminins et étrangers présentent certaines similitudes si l'on s'arrête à l'ensemble de la période examinée (1970-1990), tant du point de vue de leur *part dans la composition des branches* (progression relative) que de celui de leur *répartition entre les branches* (concentration dans certains postes).

De 1960 à 1970, le personnel indigène avait diminué dans de nombreuses classes d'activité et cette tendance avait été renversée, ou au moins

---

<sup>1</sup> Ceci démontre que les outils utilisés pour favoriser l'«intégration» de la population allogène (politique du regroupement familial) sont incompatibles avec le but avoué de limiter le volume de l'immigration (politique du maintien d'un «rapport équilibré» entre la population suisse et la population étrangère).

<sup>2</sup> Ce qui ne signifie pas pour autant que le taux d'activité des femmes ne subit pas d'influences plus proprement économiques. Nous avons déjà souligné plus haut que les mutations - sous-tendues par une certaine rationalité économique - du mode d'organisation des entreprises avaient grandement facilité l'arrivée massive des femmes sur le marché du travail. *Toutes choses étant égales par ailleurs*, le taux de féminisation de l'emploi subit également l'influence d'autres facteurs économiques, tant *conjuncturels* que *structurels*. Ainsi, en principe, plus le niveau de chômage est faible - ou plus grand le nombre de créations d'emplois -, plus fort sera l'effet d'attraction vers le marché du travail qui s'exercera sur les femmes. De plus, la création d'emplois industriels, majoritairement occupés par des hommes, provoque une réduction sensible du chômage masculin tandis que le développement des emplois tertiaires attire surtout des femmes inactives vers le marché du travail (J. Freyssinet, 1993). Enfin, dans une perspective différente, la famille peut avoir besoin d'un «revenu d'appoint» - obtenu grâce au travail de la femme - pour éviter une dégradation de son niveau de vie lors d'une période de marasme économique (Bureau international du travail, 1984).

atténuée, par des actifs étrangers en augmentation<sup>1</sup>. Puis, entre 1970 et 1990, en ne retenant que les *variations totales*, on se rend compte que celles-ci se sont le plus souvent faites dans le même sens pour les individus des deux origines (tableau 8). Néanmoins, à l'exception des postes «Culture, sports, loisirs, divertissements», «Hébergement social, oeuvres sociales», «Service de santé et service vétérinaire» et «Recherche-Développement» (qui a perdu 38,5% de ses étrangers en vingt ans), les classes qui se sont développées entre 1970 et 1990 affichent toutes des *augmentations relatives plus marquées pour les effectifs étrangers que pour les effectifs suisses*. Symétriquement, dans la plupart des branches dont l'emploi a décliné, *les diminutions ont été relativement plus fortes chez les Suisses que chez les étrangers*. Partant, sur l'ensemble des vingt dernières années, *la majorité des classes (37 sur 47) ont vu leur part de travailleurs étrangers poursuivre leur extension par rapport à celle des Suisses*, la moyenne nationale passant de 20,5% à 23,1%<sup>2</sup>.

En 1990, les ressortissants étrangers oeuvrant dans le «Textile» ont dépassé la barre des 50% (51,3%) de l'emploi total, ce qui fait de cette branche la première et la seule à employer plus d'étrangers que de Suisses. Les postes «Construction», «Cuir et chaussure», «Habillement et lingerie», «Restauration et hébergement» et «Services domestiques» occupent quant à eux entre 49% et 41% d'étrangers. Signalons aussi que, mis à part la «Sylviculture», les classes dont la proportion de non-nationaux s'est contractée se concentrent toutes dans les divisions «Autres services» et «Industrie, arts et métiers».

<sup>1</sup> «Une situation de ce genre ne se serait sans doute pas produite si les branches concernées se s'étaient pas heurtées à de graves difficultés de recrutement de 1960 à 1970» (Bureau fédéral de statistique, 1976, p. 135).

<sup>2</sup> Ces constats ne valent évidemment que pour la période de référence *prise dans sa totalité* (1970-1990). Puisque la variation totale des effectifs étrangers résulte de mouvements de sens opposés (en gros, diminution lors des années 1970, puis augmentation durant les années 1980), comparer les données des seuls recensements de 1970 et 1990 revient à faire peu de cas de l'irrégularité de l'évolution du poids des non-nationaux au sein de l'économie suisse. Les pourcentages présentés n'en perdent pas pour autant leur signification car ce qui compte ici, c'est l'*effet chiffré final* des divers événements survenus au cours d'une période non-homogène du point de vue de la politique de la Confédération à l'égard des étrangers et marquée par de nombreuses fluctuations conjoncturelles.

Le nombre de classes dans lesquelles on observe une augmentation de l'emploi est à peu près identique chez les étrangers (29) et chez les Suisses (26) (*Tableau 8*). Pourtant, les rangs des travailleurs de nationalité étrangère ont plus que doublé dans treize postes - dont trois où ils ont plus que triplé («Communications», «Affaires immobilières», «Intermédiaires du domaine des transports») -, tandis que chez les nationaux, les avancées sont de moindre ampleur: dans huit classes seulement les effectifs ont plus que doublé, dont à peine deux où ils ont plus que triplé («Location de biens mobiliers, crédit-bail, bureaux de consultation, services informatiques et commerciaux», «Hébergement social, oeuvres sociales»). Concernant les branches ayant pâti des restructurations de l'emploi, les postes les plus touchés sont les mêmes pour les deux origines («Habillement et lingerie», «Cuir et chaussure», «Services domestiques») et les diminutions respectives atteignent des proportions à peu près semblables.

Au chapitre des cas particuliers, la classe «Recherche-développement» a accusé une baisse significative du nombre de ses chercheurs étrangers (-38,5%, soit -1260 en nombres absolus) pendant que celui des Suisses s'élevait de quelque 3000 actifs (+57,4%). On rencontre une situation analogue dans le poste «Bois et meubles en bois» (-2668 étrangers contre +2026 Suisses). A l'opposé, dans les «Chemins de fer et funiculaires» (+90,3% d'étrangers ou +2340 contre -7,0% de Suisses ou -3468), l'«Agriculture» (+29,6% ou +1165 contre -40,4% ou -80'186) et la «Navigation» (+28,7% contre -32,3%), des transformations importantes se sont opérées en faveur des travailleurs étrangers au cours des années 1980, même si pour la dernière de ces classes, les chiffres absolus restent négligeables.

**Tableau 8: Personnes actives occupées, selon l'origine, le secteur et la classe d'activité économique, variations des effectifs et part de l'emploi étranger, de 1970 à 1990**

Classes d'activité économique	Variations absolues et en %								
	Suisse			Etrangers			Part des étrangers dans l'emploi de la branche en %		
	70-80	80-90	70-90	70-80	80-90	70-90	1970	1980	1990
<b>Secteur primaire</b>	-35 827	-50 487	-86 314	-3 436	3 440	4	4,4	3,5	7,0
	-16,3	-27,4	-39,2	-34,1	51,8	0,04			
Agriculture	-38 148	-42 038	-80 186	-1 638	2 803	1 165	2,0	1,4	4,1
	-19,2	-26,2	-40,4	-41,6	121,8	29,6			
Horticulture	3 018	-4 856	-1 838	-1 284	652	-632	26,7	18,5	26,8
	21,0	-27,9	-12,8	-24,5	16,5	-12,1			
Sylviculture	567	-3 313	-3 880	-525	-6	-531	11,6	5,4	11,1
	-8,6	-54,8	-58,7	-60,3	-1,7	-61,0			
Pêche	-130	-280	-410	11	-9	2	3,5	5,6	7,2
	-16,1	-41,4	-50,8	37,9	-22,5	6,9			
<b>Secteur secondaire</b>	-101 320	-144 161	-245 481	-115 658	24 190	-91 468	30,4	26,3	31,5
	-10,3	-16,4	-25,0	-26,9	7,7	-21,3			
Electricité, gaz, eau	202	-115	87	212	382	594	4,0	4,8	6,3
	0,9	-0,5	0,4	22,8	33,4	63,8			
Industrie des produits alimentaires	780	-42 477	-41 697	-3 153	535	-2 618	19,2	16,3	30,8
	1,0	-54,7	-54,3	-17,3	3,5	-14,4			
Industrie des boissons	-1 603	-1 966	-3 569	-703	21	-682	17,9	14,7	19,0
	-17,4	-25,9	-38,8	-35,0	1,6	-34,0			
Industrie du tabac	-1 307	-1 460	-2 767	-772	-572	-1 344	31,9	29,7	30,8
	-28,0	-43,4	-59,3	-35,2	-40,3	-61,3			
Industrie textile	-12 934	-10 423	-23 357	-10 127	-3929	-14 056	43,2	42,8	51,3
	-35,8	-44,9	-64,6	-36,8	-22,6	-51,0			
Industrie de l'habillement et de la lingerie	-13 967	-11 416	-25 383	-14 100	-6245	-20 345	44,1	39,0	43,1
	-40,8	-56,3	-74,2	-52,1	-48,3	-75,2			
Industrie du bois et des meubles en bois	4 269	-2 243	2 026	-3 798	1130	-2 668	23,9	17,8	19,9
	8,9	-4,3	4,2	-25,2	10,0	-17,7			
Industrie du papier	-1 597	-2 763	-4 360	-1 452	183	-1 269	31,9	29,1	35,5
	-11,6	-22,7	-31,7	-22,5	3,7	-19,7			
Arts graphiques	-1 890	1 338	-552	-1 745	1 860	115	18,0	16,2	18,3
	-3,6	2,7	-1,1	-15,3	19,2	1,0			
Industrie du cuir et de la chaussure	-6 247	-3 018	-9 265	-3 982	-1 013	-4 995	37,9	36,9	44,7
	-49,5	-47,4	-73,4	-51,7	-27,2	-64,8			
Industrie chimique	-1 610	-7 742	-9 352	-635	615	-20	18,7	18,3	21,7
	-3,0	-14,6	-17,2	-5,1	5,2	-0,2			
Industrie des matières plastiques et du caoutchouc	598	742	1 340	-1 140	3 165	2 025	34,4	28,5	38,7
	5,4	6,4	12,1	-19,7	68,2	35,0			
Industrie des produits minéraux non-métalliques	-3 043	-1 578	-4 621	-5 702	2 316	-3 386	38,3	29,8	37,1
	-13,5	-8,1	-20,5	-40,8	28,0	-24,2			
Industrie métallurgique	-3 353	-22 027	-25 380	-9 901	762	-9 139	32,8	27,9	35,2
	-4,0	-27,1	-30,0	-24,0	2,4	-22,2			
Industrie des machines	-1 276	-14 008	-15 284	-19 205	2 439	-16 766	30,9	26,0	28,1
	-0,7	-7,2	-7,8	-22,0	3,6	-19,2			
Horlogerie, bijouterie	-31 003	-20 831	-51 834	-8 489	-2 188	-10 677	21,1	20,8	29,4
	-42,4	-49,4	-70,8	-43,3	-19,7	-54,5			
Autres industries manufacturières	3 029	-1 819	1 210	-642	1 313	671	22,5	16,1	23,9
	24,5	-11,8	9,8	-17,9	44,5	18,7			

**Tableau 8: Personnes actives occupées, selon l'origine, le secteur et la classe d'activité économique, variations des effectifs et part de l'emploi étranger, de 1970 à 1990 (Suite)**

	Variations absolues et en %								
	Suisses			Etrangers			Part des étrangers dans l'emploi de la branche en %		
Construction proprement dite	-37 820	-12 815	-50 635	-27 599	8 824	-18 775	42,8	43,1	49,3
Aménagement et parachèvement	7 452	10 460	17 912	-2 725	14 592	11 867	23,0	19,5	26,7
	9,2	11,9	22,2	-11,3	68,4	49,3			
<b>Secteur tertiaire</b>	279 794	370 207	650 001	20 435	157 897	178 332	16,0	14,3	18,1
Commerce	24,8	26,3	57,5	9,5	67,0	82,9	13,2	13,1	18,3
Restauration et hébergement	16 391	-14 846	1545	-3 556	22 964	19 408	33,6	28,2	41,6
	18,4	-14,1	1,7	-7,9	55,4	43,1			
Réparation de biens de consommation et de véhicules	23 642	10 226	33 868	3 819	5 563	9 382	21,4	18,0	21,6
	91,6	20,7	131,3	54,4	51,3	133,6			
Chemins de fer, chemins de fer de montagne, funiculaires	-1 909	-1 559	-3 468	156	2 184	2 340	5,0	5,4	9,6
	-3,8	-3,3	-7,0	6,0	79,5	90,3			
Transport routier ou par pipe-line, expédition et dépôts	2 265	3 581	5 846	255	4 022	4 277	12,2	12,1	17,7
	5,7	8,6	14,8	4,7	70,4	78,3			
Navigation	-261	-404	-665	17	55	72	10,9	13,0	18,8
	-12,7	-22,5	-32,3	6,8	20,5	28,7			
Transport aérien	2 902	6 309	9 211	497	1 546	2 043	14,8	14,7	16,4
	26,9	46,1	85,5	26,6	65,4	109,5			
Intermédiaires du domaine des transports	3 244	2 507	5 751	454	992	1 446	12,6	12,4	17,5
	99,3	38,5	176,0	96,4	107,2	307,0			
Communications	5 082	10 961	16 043	887	3 249	4 136	1,4	2,7	6,6
	9,6	18,9	30,3	122,9	201,9	572,9			
Banques, sociétés financières	25 119	42 378	67 497	3 368	9 743	13 111	10,1	10,7	13,6
	47,0	53,9	126,2	56,1	104,0	218,4			
Assurances (y compris assurances sociales)	10 272	14 827	25 099	1 517	3 328	4 845	6,1	7,8	10,7
	30,8	34,0	75,4	70,3	90,5	224,4			
Affaires immobilières	2 925	10 290	13 215	1 157	3 989	5 146	12,8	18,0	23,3
	41,2	102,6	186,0	111,1	181,5	494,3			
Location de biens mobiliers, crédit-bail, bureaux de consultation, services commerciaux et informatiques	49 276	71 090	120 366	3 346	17 093	20 439	13,8	10,4	14,3
	90,6	68,6	221,3	38,4	141,8	234,6			
Services personnels	3 062	3 525	6 587	1 392	5 704	7 096	20,6	21,6	28,4
	9,4	9,9	20,3	16,6	58,2	84,4			
Enseignements public et privé	35 523	48 559	84 082	2 564	8 732	11 296	9,8	8,9	10,9
	41,9	40,4	99,2	27,7	74,0	122,2			
Recherche-Développement (non universitaire)	1 743	1 214	2 957	-695	-565	-1 260	38,9	27,2	19,9
	33,8	17,6	57,4	-21,2	-21,9	-38,5			
Service de santé et service vétérinaire	44 662	34 008	78 670	6 987	12 998	19 985	25,5	21,6	23,0
	56,6	27,5	99,6	25,9	38,3	74,1			
Voirie, assainissement (services publics et privés)	2 071	-162	1 909	214	383	597	14,1	12,4	17,8
	58,7	-2,9	54,1	36,9	48,2	102,9			
Hébergement social, oeuvres sociales	14 707	23 122	37 829	1 858	6 128	7 986	18,5	15,4	17,8
	81,8	70,7	210,3	45,6	103,3	195,9			
Organisations religieuses, associations culturelles ou philosophiques	3 374	3 631	7 005	542	2 045	2 587	13,6	13,7	19,5
	32,5	26,4	67,5	33,2	94,0	158,4			

**Tableau 8: Personnes actives occupées, selon l'origine, le secteur et la classe d'activité économique, variations des effectifs et part de l'emploi étranger, de 1970 à 1990 (Suite et fin)**

	Variations absolues et en %								
	Suisses			Etrangers			Part des étrangers dans l'emploi de la branche en %		
	1970-75	1975-80	1980-85	1970-75	1975-80	1980-85	1970-75	1975-80	1980-85
Services fournis à la collectivité, défense d'intérêts	2 191	8 765	10 956	393	1 948	2 341	10,7	11,8	15,1
Culture, sports, loisirs, divertissements	32,7	98,6	163,5	49,1	163,1	292,3			
Services domestiques	11 699	5 290	16 989	1 153	1 038	2 191	19,2	15,0	15,3
Administrations publiques	77,7	19,8	112,9	32,2	21,9	61,2			
	-10 002	-11 821	-21 823	-9 937	-361	-10 298	34,8	23,4	41,1
	-33,2	-58,9	-72,5	-61,8	-5,9	-64,1			
	19 109	29 700	48 809	2 591	3 690	6 281	8,5	9,1	9,6
	22,5	28,6	57,5	33,0	35,3	80,0			
<b>Secteur non attribuable</b>	26 238	2451	28 689	6452	208	6 660	32,8	20,2	19,3
<b>Total</b>	168 885	178 010	346 895	-92 207	185 735	93 528	21,9	18,4	21,8
	7,2	7,1	14,9	-14,1	33,0	14,3			

**Remarque:**

Personnes actives occupées dénombrées au lieu de travail (non compté les personnes dont le lieu de travail est inconnu ou qui travaillent à l'étranger).

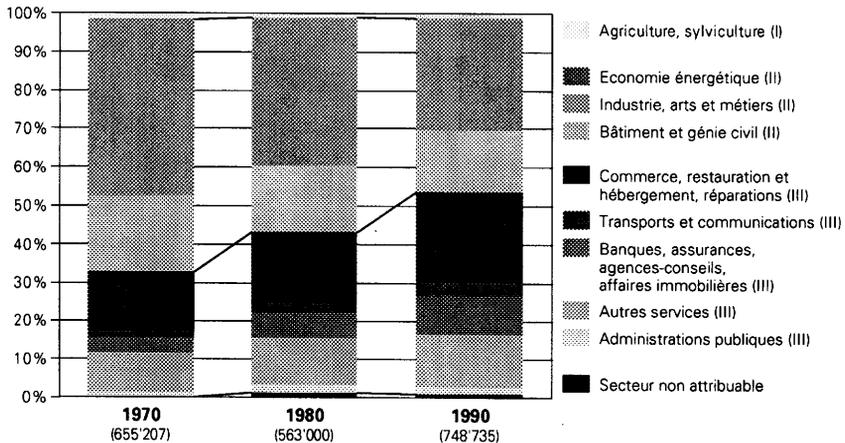
Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Les constatations qui précèdent convergent toutes pour affirmer l'importance accrue des étrangers au sein de la structure de l'emploi de la Suisse<sup>1</sup>. D'une façon plus prononcée que chez les actifs suisses, les non-nationaux se concentrent cependant dans des branches spécifiques, à l'instar de ce que nous avons déjà constaté avec l'emploi féminin. En 1970, plus de 81% d'entre eux étaient rassemblés dans 3 divisions économiques (Graphique 7): «Industrie, arts et métiers» (46,1% du total), «Bâtiment et génie civil» (19,4%) et «Commerce, restauration et hébergement, réparations» (15,8%). Vingt ans après, les plus grands employeurs des étrangers sont toujours les mêmes et, malgré un accroissement de la dispersion, cumulent encore à eux trois près de 70% des personnes occupées. Le poste «Industrie, arts et métiers» (28,9% du total) a sensiblement perdu de son importance, alors que la branche

<sup>1</sup> L'augmentation de la part des étrangers dans la majorité des classes d'activité (évolution que l'on retrouve aussi au niveau des trois secteurs économiques) n'implique pas une progression de la proportion des étrangers dans l'ensemble de la population occupée: comme nous l'avons déjà relevé plus haut, cette proportion se situe en 1990 à un niveau quasiment identique à celui de 1970 (Tableau 8).

«Commerce, restauration et hébergement, réparations» (23,4%) a pris la place de la division «Bâtiment et génie civil» (16,0%). En 1990, le secondaire demeure le *secteur* dans lequel la part des actifs étrangers au sein de la main-d'oeuvre totale est la plus forte (31,5% des actifs y sont de nationalité étrangère contre 18,1% dans le tertiaire) (*Tableau 8*). Mais, avec la nouvelle répartition des effectifs allogènes selon les secteurs, les services occupent pour la première fois davantage d'immigrés (52,6% du total en 1990) que les branches de la production et de la construction (45,2%) (en 1980: 41,9% contre 55,8%; en 1970: 32,8% contre 65,6%). Cette évolution de la structure sectorielle de l'emploi étranger ne saurait toutefois surprendre au regard du rapide développement de la position structurelle des activités tertiaires.

**Graphique 7: Répartition des travailleurs étrangers selon le secteur et la division économique, de 1970 à 1990**



**Remarques:**

Personnes actives occupées dénombrées au lieu de travail, sans compter les personnes dont le lieu de travail est inconnu ou qui travaillent à l'étranger.

Base: données harmonisées, élaborées pour permettre la comparaison des résultats de 1970, 1980 et 1990.

En distinguant les hommes des femmes, on s'aperçoit qu'au niveau des *classes d'activité* la concentration des actives étrangères s'est légèrement

accentuée. En 1970, les cinq postes recensant le plus d'étrangères réunissaient moins de 48% des effectifs totaux. Il s'agissait dans l'ordre des classes «Restauration et hébergement» (10,2% du total), «Habillement et lingerie» (10,1%), «Industrie des machines» (9,9%), «Service de santé et service vétérinaire» (9,3%) et «Commerce» (8,5%). Par contre, en 1990, ces mêmes branches (parmi lesquelles les «Enseignements public et privé» ont remplacé l'«Habillement et la lingerie») concentrent 52,3% de l'emploi féminin étranger. Chez les hommes, c'est le phénomène inverse que l'on constate: leur dispersion est aujourd'hui plus forte qu'en 1970, lorsque la «Construction» (23,2% du total), l'«Industrie des machines» (15,1%), la «Métallurgie» (7,9%), le «Commerce» (7,5%) et le poste «Aménagement et parachèvement» (5,4%) réunissaient encore 59,2% des hommes occupés d'origine étrangère. Entre-temps, des modifications sont intervenues et les autres classes d'activité se sont approprié une partie de ce pourcentage: en 1990, le quinquet de tête (le même moins la «Métallurgie» et plus le poste «Restauration et hébergement») n'arrive plus qu'à 52,3% du même total.

En tous les cas, en 1990, les non-nationaux sont présents dans toutes les branches d'activité, où ils représentent souvent une importante fraction des effectifs. Mis à part les problèmes d'ordre politique et social qu'elle soulève («spectre» de l'invasion étrangère, mise en péril de la «base identitaire» et mouvements xénophobes, débats sur l'intégration, la naturalisation, l'octroi de droits politiques, le pluri-culturalisme, etc.), cette situation ne va pas sans poser des questions proprement économiques. En particulier, d'aucuns estiment que le faible niveau de qualification de la main-d'oeuvre étrangère ralentit notablement la modernisation des structures économiques et, par conséquent, se répercute négativement sur la capacité concurrentielle de la Suisse via la stagnation de la productivité (thèse de la «rigidification des structures»)¹. Ce raisonnement n'est certes pas faux en soi, mais on peut lui reprocher une certaine superficialité car,

---

¹ Avec le débat sur l'éventuelle intégration de la Suisse à la Communauté économique européenne, cette position a gagné de nouveaux partisans et nombreux sont ceux qui exigent aujourd'hui - à raison - la mise en place d'une politique d'immigration «alternative», visant à faciliter la venue de travailleurs étrangers hautement qualifiés tout en diminuant les effectifs de ceux qui sont peu ou pas qualifiés (pour une discussion approfondie des effets économiques de la politique de la Confédération à l'égard des étrangers, voir Stalder, Frick, Gaillard, Salzgeber, 1994).

s'il est vrai que la fluidité des structures économiques est proportionnelle au degré de qualification de la population active, encore doit-on donner au terme «qualification» toute l'extension qu'il mérite. En effet, en se basant sur des analyses qui ne retiennent que les aspects *formels* des qualifications (connaissance propositionnelle, diplômes obtenus, etc.), la thèse en question ne respecte pas l'«épaisseur» des choses. Elle omet de tenir compte des éléments *informels* mais bien réels - et parfois «inédits» - entrant également dans la «composition» des compétences des travailleurs allochènes (savoir-faire, capital social, qualifications sociales et culturelles, compétences linguistiques, etc.). Au contraire, une analyse attentive à cette sorte de «face cachée» des savoirs professionnels des immigrés ne saurait manquer de rappeler que ces derniers sont nombreux à disposer de *compétences spécifiques*. Bien que souvent ignorées, sous-évaluées ou négligées, celles-ci s'actualisent dans de multiples branches économiques, où elles informent profitablement l'activité (par exemple, design et marketing dans l'horlogerie) et interviennent dans certaines innovations (voire se trouvent à leur origine), ce dont bénéficie la position du pays dans la compétition économique internationale. En conclusion, il serait donc erroné de penser que l'apport des travailleurs étrangers pour l'économie suisse se limite à leur seule importance numérique ou à leur force physique de travail, ainsi que semble le suggérer la représentation la plus répandue de l'immigré, qui décrit celui-ci comme un ouvrier sans compétence particulière et n'ayant d'autre disposition que de se «dépendre» physiquement.

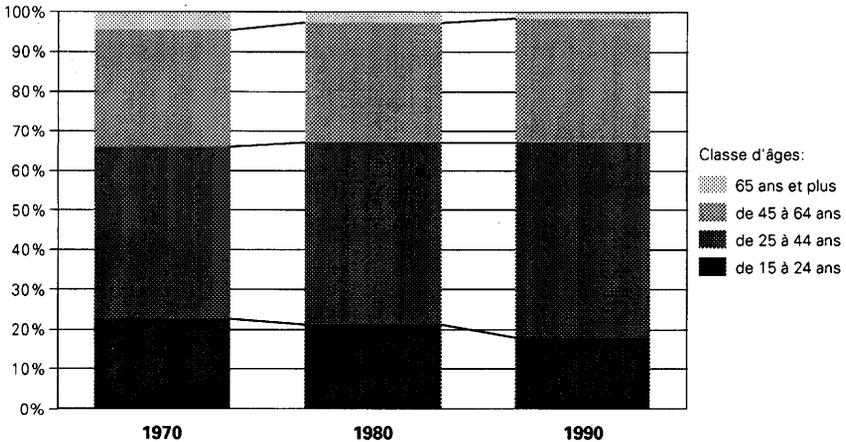
## 2.6 Emploi et âge

### 2.6.1 Rétrécissement de la pyramide des âges

Au cours des dernières décennies, les transformations de la composition démographique des travailleurs ont également concerné leur âge: depuis approximativement le milieu du XX<sup>ème</sup> siècle, la pyramide des âges de la population active a accusé un net rétrécissement à sa base et à son sommet («jeunes» et «aînés»).

En Suisse comme dans la grande majorité des pays occidentaux, la régression du taux d'activité des jeunes (15-24 ans) et des personnes âgées (65 ans et plus) a obéi, pour partie au moins, «[...] à des options, à des politiques sociales bien précises: l'élévation de l'âge de la scolarité obligatoire, d'une part, l'abaissement de l'âge de la retraite, d'autre part. La crise de l'emploi a ensuite pris le relais et amplifié le mouvement: l'allongement de la période de scolarisation se double d'une extension du temps de l'insertion professionnelle; le rajeunissement de l'âge de la retraite est prolongé par la multiplication de préretraites de plus en plus précoces» (Maruani, Reynaud, 1993, p. 7).

**Graphique 8: Personnes actives occupées, selon la classe d'âges, de 1970 à 1990**



**Remarque:**

Personnes actives occupées dénombrées au lieu de travail, sans compter les personnes dont le lieu de travail est inconnu ou qui travaillent à l'étranger.

Comme le graphique 8 le met en évidence, cette évolution réapparaît inévitablement dans la structure par âge de la population occupée: de 1970 à 1990, la proportion d'actifs occupés ayant entre 15 et 24 ans ou 65 ans et plus a reculé sans discontinuité, passant respectivement de 22,7% à 18,1% et de 4,4% à 1,5%. Outre les facteurs d'ordre sociologi-

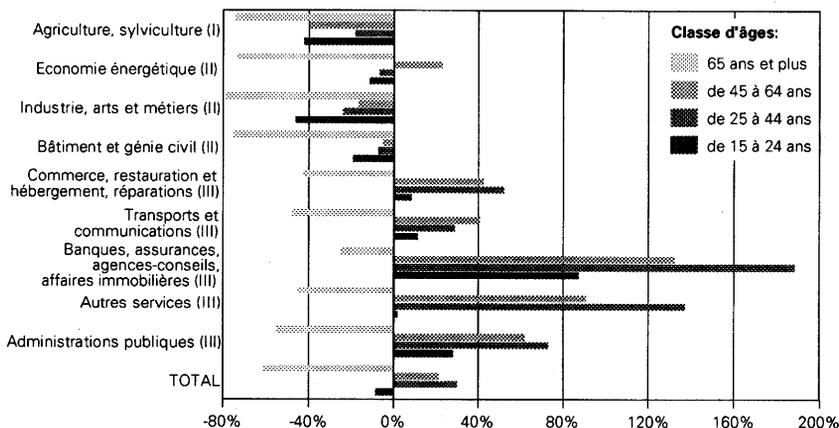
que, précisons que la tendance générale à la baisse de l'âge de sortie d'activité (décroissance de la part des *65 et plus*) a aussi été renforcée par les mutations de la structure sectorielle de l'économie, soit par la forte contraction du nombre des travailleurs agricoles (pour la plupart indépendants), chez lesquels le pourcentage de *65 et plus* était - et est resté - nettement plus élevé que dans les autres branches.

Ces pertes d'actifs aux extrémités de la pyramide des âges ont été épongées en majeure partie par les *25-44 ans*. Effectivement, la part de ces derniers a régulièrement grimpé depuis 1970, jusqu'à échouer de peu sous la barre des 50% de l'emploi total en 1990, phénomène à mettre en relation avec l'âge des travailleurs immigrés, qui se situent le plus souvent à l'intérieur de cette tranche d'âges<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Nous nous autorisons dans cette section le recours à des classes d'âges dont la comparabilité peut certes paraître discutable, mais, notre analyse restant centrée sur l'âge de la population occupée à ses marges (*15-24 ans* et *65 ans et plus*), le découpage très épais des classes d'âges intermédiaires (*25-44 ans* et *45-64 ans*) ne pose pas ici de problèmes particuliers.

**Graphique 9: Personnes actives occupées, selon la classe d'âges et la division économique, de 1970 à 1990**



**Remarques:**

Personnes actives occupées dénombrées au lieu de travail, sans compter les personnes dont le lieu de travail est inconnu ou qui travaillent à l'étranger.

Le «secteur non attribuable», qui n'apparaît pas sur le graphique, est pris en compte dans le total.

Base: données harmonisées, élaborées pour permettre la comparaison des résultats de 1970, 1980 et 1990.

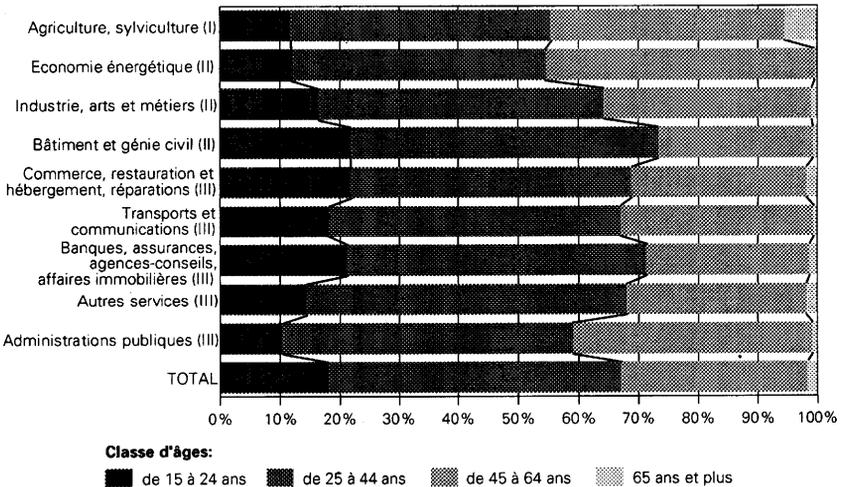
Le raccourcissement de la vie active est généralisé à tous les *secteurs* d'activité, y compris le secteur tertiaire dont nous avons déjà souligné le dynamisme. Dans le *primaire* et le *secondaire*, les jeunes et les aînés ont perdu de leur poids en raison d'une diminution relative de leurs effectifs plus marquée que chez les âges intermédiaires. Dans le *tertiaire*, les deux mêmes classes d'âges ont enregistré un recul, soit parce que la progression de leurs effectifs a été plus discrète que pour les autres groupes (ce qui est le cas des 15-24 ans), soit parce que leurs effectifs diminuaient (ce qui est le cas des 65 ans et plus) alors qu'ils augmentaient singulièrement dans les autres classes d'âges. Le graphique 9 indique que le phénomène de recomposition de l'échelle des âges se vérifie aussi pour toutes les *divisions* économiques et qu'à chaque fois, ce sont principalement (secteurs primaire et secondaire) ou uniquement (secteur tertiaire) les travailleurs les plus âgés qui ont vu leur nombre diminuer.

Les branches dans lesquelles la baisse relative de la part des *65 et plus* a été la plus prononcée sont l'«Economie énergétique», les «Administrations publiques» et les postes «Bâtiment et génie civil» et «Industrie, arts et métiers»<sup>1</sup>. Quant aux *15-24 ans*, leur poids a surtout diminué dans les «Autres services» et, dans une moindre mesure, dans la branche «Industrie, arts et métiers», où les proportions respectives de cette classe d'âges sont passées de 25,4% à 14,5% et de 21,8% à 16,5%. Le graphique 10 illustre la structure des âges à laquelle on est arrivé en 1990 dans les divisions économiques. On y voit entre autres que la division «Agriculture, sylviculture» (agriculture, horticulture, sylviculture et pêche) demeure celle dans laquelle les aînés sont le plus présents, tandis que pour les jeunes il s'agit du poste «Commerce, restauration et hébergement, réparations». A l'opposé, l'«Economie énergétique» n'occupe que 0,4% de *65 ans et plus* et les «Administrations publiques» comptent moins de 11% de *15-24 ans*. Enfin, mis à part l'«Economie énergétique», chaque division est aujourd'hui dominée en nombre par les *25-44 ans*.

---

<sup>1</sup> Ce qui signifie que la *diminution en pourcent de la part de l'emploi* - et non pas des effectifs (ne pas se référer au graphique 9) - des *65 ans et plus* a été relativement plus marquée dans ces branches que dans les autres.

**Graphique 10: Personnes actives occupées, selon la classe d'âges et la division économique, en 1990**



**Remarques:**

Personnes actives occupées dénombrées au lieu de travail, sans compter les personnes dont le lieu de travail est inconnu ou qui travaillent à l'étranger.

Le «secteur non attribuable», qui n'apparaît pas sur le graphique, est pris en compte dans le total.

Ce qui ressort de ces quelques chiffres, c'est bien la continuité du processus - amorcé dans les années 1950 - de redéfinition sociale de la période durant laquelle l'activité est considérée comme légitime, phénomène qui peut être lu comme une sorte de *désacralisation progressive du monde du travail*. En 1990, le *temps de travail « socialement normal »* se situe grossièrement entre 25 et 64 ans. Clairement, la durée des études s'étant considérablement allongée, il est devenu habituel pour un jeune de conserver son statut de non-actif au-delà de 20 ans, alors que l'âge avancé d'un employé s'apparente désormais plus fréquemment à un «handicap» économique qu'à un atout.

En fait, cette évolution est à interpréter comme un bouleversement des «[...] valeurs traditionnelles du monde du travail et des régulations sociales qui en découlent. [...] Ainsi en est-il de la jeunesse que la législation du travail a, des décennies durant, voulu préserver d'une entrée trop précoce

dans l'univers professionnel et que tous les dispositifs d'emplois s'acharment aujourd'hui à insérer le moins tard que possible sur le marché du travail» (*ibid.*, p. 16).

Inversement, il n'existe plus guère de branches dans lesquelles l'ancienneté peut jouer en faveur des employés. A ce titre, les «Organisations religieuses et associations philosophiques» restent une exception: la majorité des actifs y ont plus de 44 ans et la part des *65 ans et plus*, malgré une sensible diminution au cours des années 1980, atteint encore 7,6% de l'emploi, ce qui représente un maximum, toutes classes d'activité réunies. Du côté des entreprises, on signalera néanmoins que des voix s'élèvent depuis quelques années parmi les spécialistes des ressources humaines pour contester le recours trop zélé à une stratégie que l'on peut qualifier «d'élimination des aînés» (primes de départ et autres stimulants financiers, programmes de préparation à la retraite, voire harcèlement direct). Mettant en garde contre les coûts à long terme de ces pratiques<sup>1</sup>, elles proposent de nouvelles voies pour *concilier activité laborieuse et vieillissement* (gestion des carrières, aménagement des conditions de travail, etc.) (voir Guérin, 1991).

### 2.6.2 *Emploi et vieillissement*

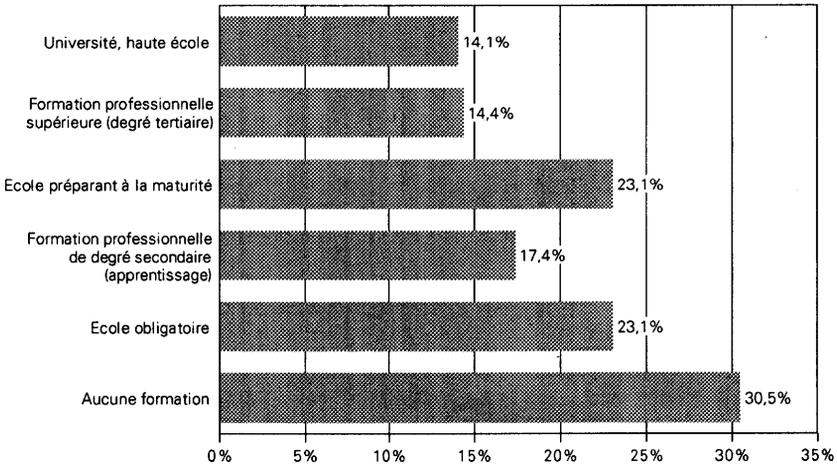
Ces propositions ne doivent cependant pas faire oublier ce qu'une analyse en termes de classes d'âges peut comporter comme biais. On sait bien en effet que les «jeunes» et les «vieux» ne constituent que des entités réifiées confuses, qu'ils ne forment pas des catégories sociales homogènes. Ainsi, analyser sans distinction l'attitude des *15-24 ans* face à l'activité, c'est faire fi des *durées de formation inégales des jeunes issus de divers milieux sociaux*<sup>2</sup>. Pareillement, *le vieillissement n'implique pas*

<sup>1</sup> Selon Guérin (1991), ces «coûts» sont de trois types: a) *coûts pour l'individu*: sentiment d'inutilité, perte de relations sociales, diminution des ressources économiques, etc.; b) *coûts pour la société*: «gaspillage» de compétences, de «talents», fardeaux financiers à long terme pour les jeunes, etc.; c) *coûts pour l'entreprise*: transmission insuffisante des compétences, perte de savoir-faire et d'expertise, dépenses de recrutement élevées et faible rentabilité de l'investissement dans le personnel, mauvaise image de l'entreprise, etc.

<sup>2</sup> Il va de soi que les deux analyses précédentes - fondées sur les variables sexe et origine - tombent elles aussi sous le coup de ce genre de considération: les femmes et les étrangers ne forment pas des

les mêmes conséquences pour toutes les catégories de la population occupée: l'âge de sortie de la vie active diverge notamment en fonction du «niveau de formation achevée le plus élevé», de la «situation dans la profession» ou encore de la «profession exercée», ces trois variables étant bien entendu étroitement corrélées.

**Graphique 11: Proportion de préretraités et de rentiers parmi les hommes de 60 à 64 ans, selon le niveau de formation achevée le plus élevé, en 1990**



**Remarque:**  
Dénombrement au lieu de domicile.

© Office fédéral de la statistique

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

En ce qui concerne le «niveau de formation achevée le plus élevé», on voit sur le graphique 11 qu'en 1990 plus de 30% des hommes âgés de 60 à 64 ans n'ayant aucune formation scolaire ne font déjà plus partie de la population active (préretraités et rentiers non qualifiés), tandis que ce pourcentage chute à 14,1% chez les hommes du même âge au bénéfice d'une formation universitaire (préretraités et rentiers des professions dirigeantes, libérales, intellectuelles ou d'encadrement).

groupes homogènes et leurs comportements et attitudes varient par exemple en fonction de leur catégorie socio-professionnelle.

Pour ce qui est de la variable «situation dans la profession», deux constatations s'imposent:

1°) *les indépendants sont les derniers à se retirer du monde du travail*, comme le prouve la très nette progression de leur importance parmi les actifs occupés les plus âgés. Entre les hommes de 60 à 64 ans et ceux de 65 ans ou plus, la proportion d'indépendants passe de 22,0% à 49,1% de la main-d'oeuvre totale. Davantage encore que les directeurs et les cadres supérieurs, les travailleurs de cette catégorie peuvent prolonger la durée de leur vie active, l'arbitrage entre activité et inactivité n'appartenant en principe qu'à eux-mêmes. Ce «privilege» (possibilité de différer sa sortie d'activité) explique en outre que le pourcentage de préretraités et de rentiers parmi les hommes de 60 à 64 ans soit plus élevé pour les titulaires d'une maturité que pour ceux qui ont achevé une formation professionnelle de degré secondaire<sup>1</sup> (*Graphique 11*). Chez les seconds, la part d'indépendants est en effet plus forte que chez les premiers (en 1990: 21,5% contre 17,1%) et plus de 48% de tous les indépendants de cet âge ont obtenu un Certificat fédéral de capacité. Dans une moindre mesure, l'explication par la «proportion d'indépendants» concerne également les hommes dont le cursus scolaire s'est arrêté après l'école obligatoire. Malgré un niveau de formation inférieur, ceux-ci ne sont pas plus concernés par la retraite anticipée que les actifs ayant obtenu une maturité (23,1% de préretraités et rentiers pour les deux groupes, *Graphique 11*);

2°) il existe une *discrimination entre salariés d'une même entreprise par rapport à leur situation professionnelle (position hiérarchique, statut au sein de l'organisation)*: certains auteurs dénoncent en particulier le fait que «[...] si les cadres âgés sont perçus comme des experts qui, par leur expérience, ont acquis de solides compétences leur permettant d'accéder à des postes de haute responsabilité, [...] les ouvriers vieillissants sont plutôt considérés comme des personnes dont la performance décline» (Droit, Guérin, Lochouarn, Motte, 1992, p. 3).

---

<sup>1</sup> Sont attribués à ce niveau de formation tant les apprentissages professionnels reconnus (réglementés par les lois sur la formation professionnelle) que ceux qui, sans être reconnus officiellement, garantissent un certain niveau de formation (par exemple les aides-médicales qui, une fois leur examen réussi, reçoivent non seulement le diplôme de leur école mais également le certificat de capacité de la Fédération suisse des médecins).

Finalement, la sénescence recouvre également des réalités différentes selon la nature de la «profession exercée». Dans les professions salariées où l'activité manuelle joue un rôle clef, la structure des âges se trouve grandement déterminée par des contraintes de travail d'ordre physique; l'usure physiologique a tendance à s'y traduire par une exclusion prématurée du processus productif.

Pour conclure, soulignons que si le vieillissement se rapporte forcément à une réalité biologique - faite d'un nombre croissant d'incapacités fonctionnelles (baisse de certaines performances, réduction de la capacité d'adaptation, risque accru d'accidents de travail, augmentation de la vulnérabilité aux agressions du milieu ambiant, etc.) -, il serait par contre totalement infondé d'en déduire pour autant que la marginalisation précoce de certains groupes de travailleurs âgés relève de la fatalité. Comme le remarque justement Laville au sujet du vieillissement des agents de production de l'industrie, «[...] ce n'est pas tant l'impossibilité d'effectuer une tâche qui est à l'origine de phénomènes de sélection ou d'exclusion des salariés, que la difficulté rencontrée par eux pour sa réalisation dans les conditions imposées par l'organisation du travail» (Laville, cité sans référence par Droit, Guérin, Lochouarn, Motte, 1992, p. 4). Dans cette perspective, l'âge ne constitue plus un handicap en soi - même s'il contribue à modifier les manières d'accomplir le travail - car c'est bien «le travail tel qu'il est conçu, dans son contenu, son organisation et ses conditions de réalisation, qui exclut une catégorie du personnel en fonction de certaines de ses caractéristiques, en l'occurrence de son âge, mais tout aussi bien de son sexe» (Droit, Guérin, Lochouarn, Motte, 1992, p. 4).

## 2.7 Emploi et stratification sociale

### 2.7.1 Remarques méthodologiques

Le but de cette section est de décrire la composition de la main-d'oeuvre selon les différentes *catégories (ou groupes) socio-professionnelles*. L'utilisation de ces catégories est indispensable dès lors que l'on souhaite ramener la variété des situations sociales individuelles à un nombre restreint de grands ensembles à l'intérieur desquels les individus partagent des caractéristiques communes et présentent une certaine homogénéité sociale<sup>1</sup>. L'appartenance d'un individu à une catégorie déterminée précise la *position sociale* de celui-ci. Dans ce sens, les catégories socio-professionnelles peuvent être considérées comme révélatrices de la *structure sociale* d'un ensemble humain.

Sous un angle *théorique*, les catégories socio-professionnelles sont associées à l'étude de la structure sociale selon la logique de la *stratification sociale* qui, contrairement à la séparation dichotomique en classes sociales, est une classification continue, ordonnée, hiérarchisée (Derivry, 1989). D'un point de vue *pratique*, l'utilisation des groupes socio-professionnels répond à une double préoccupation, descriptive et explicative: d'une part, décrire la variété des conditions sociales que l'on rencontre au sein de la population occupée; d'autre part, invoquer les catégories en question - alors prises en tant que modalités «indépendantes» - pour expliquer des opinions, attitudes et comportements. Dans l'analyse qui suit, seul le premier de ces deux aspects va retenir notre attention.

Même si le langage commun les a adoptées depuis longtemps déjà, les catégories socio-professionnelles, à la différence des variables que nous avons utilisées jusqu'ici, ne constituent pas des données tangibles repérables en tant que telles dans la «réalité», raison pour laquelle on ne rencontre pas de rubrique s'y référant directement dans le questionnaire utilisé lors des recensements. Typiquement, elles sont le produit d'une élaboration

---

<sup>1</sup> Les personnes appartenant à une même catégorie socio-professionnelles sont censées «percevoir le monde» de manière analogue, avoir des opinions, des attitudes et des comportements qui se ressemblent, se considérer comme faisant partie d'un même groupe et être tenues pour telles par autrui.

tion statistique qui renvoie en l'occurrence aux dimensions tenues pour constitutives de la structure sociale d'un pays, qu'elle synthétise en une variable abstraite<sup>1</sup>.

Outre l'exigence d'une certaine comparabilité internationale, la classification des groupes socio-professionnels doit idéalement remplir deux conditions contradictoires: tout à la fois s'adapter à l'évolution des principales dimensions qui structurent la société et, surtout, permettre l'étude des transformations dans le temps de la stratification sociale. Aussi, la nomenclature en vigueur n'a-t-elle subi que peu de modifications jusqu'à aujourd'hui. La dernière en date est néanmoins récente: en 1990, l'Office fédéral de la statistique a remplacé par une taxonomie répondant aux «besoins modernes» celle qui prévalait lors des recensements précédents (pour en savoir plus, on consultera avec profit: Joye, Schuler, 1995; Joye, Levy, 1994)<sup>2</sup>.

Dans un premier temps (*premier niveau de classement*), les nouvelles catégories ont été construites à partir de deux indicateurs dits «de niveau», reposant chacun sur la notion de «*ressources sociales*»: «situation dans la

<sup>1</sup> Les modalités que prennent les variables «*sexes*», «*nationalité*», «*âge*», «*niveau de formation achevée le plus élevé*» ou «*situation dans la profession*» sont rattachées à des indices «*physiques*», à des éléments concrets (différences physiologiques pour le sexe et l'âge, document administratif pour la nationalité, diplôme obtenu pour le niveau de formation, etc.). Il convient pourtant de ne pas oublier que ces modalités résultent elles aussi de processus sociaux de définition et qu'interpréter une différence observée entre les hommes et les femmes revient toujours à faire appel à l'ensemble des connotations invoquées par ces deux catégories socialement construites. En les utilisant comme catégories explicatives, le chercheur risque ainsi de les naturaliser, de les légitimiser (Hermans, 1991).

<sup>2</sup> Un point mérite d'être souligné: étant donné le manque de comparabilité dont souffrent la majorité des statistiques internationales, il peut paraître inconséquent d'avoir élaboré un code spécifique à la Suisse, «*qui ne se contente pas de reprendre un «acquis communautaire»»* (Joye, Schuler, 1995, p. 7). Comme le remarquent les auteurs de la nouvelle taxonomie, la décision se justifie par le fait que, «*d'une part, la statistique officielle ne s'est encore que très peu souvent aventurée sur le terrain de l'analyse de la composition sociale sur un plan supranational. D'autre part, pour pouvoir trouver une large audience, les catégories socio-professionnelles doivent, dans leurs structures, leurs valeurs et leurs modes de vie, être très profondément ancrées dans la société propre au pays. L'organisation de l'éducation, de la formation professionnelle et de l'activité professionnelle reste profondément différente selon les pays, même si l'on peut établir des règles d'équivalence»* (*ibid.*). Partant, une analyse par catégorie socio-professionnelle engage toujours davantage qu'une simple construction statistique puisque la définition des catégories socio-professionnelles dévoile d'une certaine manière la représentation qu'une société se forge d'elle-même à un moment de son développement historique. Dans ces conditions, il n'est du reste pas étonnant de constater la fréquente correspondance entre les termes de la nomenclature scientifique et ceux du langage commun lorsqu'il s'agit de désigner une situation sociale donnée.

profession»<sup>1</sup> et «niveau de formation achevée le plus élevé»<sup>2</sup>. Autrement dit, deux critères fondent la logique première de la typologie. D'un côté, de la situation dans la profession dépend le *degré de liberté (ou de pouvoir) dont dispose un individu pour organiser son propre travail et celui des autres* (soit les compétences liées à l'organisation ou «capital organisationnel»). De l'autre, le niveau de formation fait référence à *la mesure dans laquelle ce travail implique le traitement d'informations* (soit aux compétences cognitives ou «capital culturel») (Joye, Levy, 1994). A partir de la combinaison (donnée par un algorithme) de ces deux indicateurs, la population occupée a été répartie dans huit groupes génériques (Tableau 9)<sup>3</sup>.

**Tableau 9: Nomenclature des catégories socio-professionnelles, premier niveau de classement**

Formation*	Universitaire	Technique et professionnelle	Apprentissage	Sans formation
Position**				
Dirigeants	1. Dirigeants	-	-	-
Indépendants	2. Professions libérales	4. Autres indépendants	-	-
Salariés	3. Professions intellectuelles et d'encadrement	5. Professions intermédiaires	6. Non-manuels qualifiés: employés 7. Manuels qualifiés: ouvriers	8. Travailleurs non qualifiés

**Remarque:**  
 \* = niveau de formation achevée le plus élevé      \*\* = situation dans la profession

Source: Joye, Schuler, 1995

<sup>1</sup> Trois situations professionnelles ont été retenues pour les besoins de la nouvelle classification: «Dirigeants», «Indépendants», «Salariés».

<sup>2</sup> Quatre niveaux de formation achevée sont distingués: «Formation universitaire», «Formation technique et professionnelle», «Apprentissage», «Sans formation».

<sup>3</sup> A un deuxième niveau de classement - qui n'intervient pas dans notre analyse -, ces huit groupes sont subdivisés, chaque fois que possible, selon quatre types de «profession exercée» permettant de tenir compte de l'influence du contexte professionnel sur la situation sociale individuelle (agriculture, production et construction, services aux entreprises et de communication, services sociaux et personnels) (Joye, Levy, 1994). Quant au troisième niveau de classement - également exclu de l'analyse -, il introduit comme dernier facteur de discrimination sociale la forme juridique des établissements dans lesquels travaillent les personnes occupées (secteur public *versus* secteur privé). Pour certaines catégories socio-professionnelles (en particulier, pour les «Non-manuels qualifiés: employés»), cette distinction renseigne en effet sur la *sécurité de l'emploi*, présumée conditionner la position sociale d'un travailleur (Joye, Schuler, 1995).

On peut admettre que la hiérarchie des salaires («*ressources économiques*») se conforme approximativement à la stratification sociale ainsi définie, à l'exception des «Autres indépendants», dont le statut n'assure en aucun cas - même s'il n'y fait pas obstacle - un revenu minimum supérieur à la moyenne: «Malgré des points communs évidents, les indépendants forment une classe assez composite. Entre un employeur occupant un certain nombre de salariés et un petit artisan travaillant avec un unique collaborateur, il existe des différences appréciables» (Bureau fédéral de statistique, 1976, p. 138).

En ce qui concerne les actifs inoccupés (chômeurs) et les non-actifs (enfants de moins de 15 ans, personnes de 15 ans ou plus en formation, personnes occupées dans leur propre ménage, rentiers et retraités), aucune catégorie socio-professionnelle ne leur est attribuée directement. Ce qui signifie par exemple que les enfants de moins de 15 ans n'ont pas d'autre appartenance sociale que celle de leurs parents ou encore que la position sociale des femmes au foyer correspond à celle de leur conjoint (pour autant que ce dernier exerce une activité rémunérée), etc.

Précisons enfin que pour des raisons techniques, l'harmonisation des données sur la base de cette classification n'a pu se faire que pour les deux derniers recensements. Notre analyse s'en tient donc aux chiffres de 1980 et 1990.

### 2.7.2 *Disparités selon le sexe et l'origine*

Au cours de ce siècle, divers facteurs (liés les uns aux autres) ont contribué au bouleversement de la structure sociale de l'emploi. Parmi ceux-ci, on peut signaler notamment l'amélioration du niveau de formation de la population, la montée en force du secteur tertiaire (travail non manuel) - et son corollaire, le déclin du secondaire et du primaire (travail manuel) -, le développement de l'activité féminine et, plus récemment, les mutations du mode de production industriel, qui accorde de nos jours une importance accrue au travail «intellectuel».

Durant la période récente (1980-90), on observe des variations d'effectifs d'ampleur différente selon la catégorie à laquelle on se réfère. Il est cependant possible de regrouper ces variations dans cinq ensembles significatifs<sup>1</sup>:

- 1) les effectifs des deux groupes situés au bas de l'échelle sociale, soit des «Ouvriers» (-6,2%) et des «Travailleurs non qualifiés» (-20,6%), ont diminué<sup>2</sup>. En réalité, la baisse des «Ouvriers» ne vaut que pour les hommes suisses (-15,7%), mais celle-ci a plus que compensé la faible hausse de cette catégorie dans les autres groupes de travailleurs (femmes suisses, hommes étrangers, femmes étrangères). Quant à la diminution des «Travailleurs non qualifiés», elle se révèle très accentuée chez les actifs suisses (hommes: -45,3%; femmes: -33,3%), tandis que les étrangers ont continué à progresser dans cette catégorie (hommes: +22,7%; femmes: +25,1%);
- 2) l'effectif des «Professions intermédiaires» a proprement explosé (+126,2% ou +363'052 personnes)<sup>3</sup>. Bien que les augmentations soient ici le lot de tous, elles apparaissent nettement plus marquées chez les hommes, qui - suisses (+155,0%) ou étrangers (+161,4%) - atteignent

<sup>1</sup> Pour améliorer la lisibilité du texte, les dénominations officielles «Non-manuels qualifiés: employés» et «Manuels qualifiés: ouvriers» sont abrégées respectivement par les termes «Employés» et «Ouvriers».

<sup>2</sup> La baisse spectaculaire des «Travailleurs non qualifiés» est assurément «plus forte que ce à quoi l'on aurait pu s'attendre en une décennie sur la seule base du changement de la structure des personnes actives» (Joye, Schuler, 1995, p. 107). Des calculs approfondis réalisés pour la variable «niveau de formation achevée la plus élevée» (soit la principale variable constitutive des catégories socio-professionnelles) fournissent une partie de l'explication en montrant que plus de la moitié du recul des personnes peu formées (*scolarité obligatoire*) tient à des raisons méthodologiques plutôt qu'à une transformation de la structure des niveaux de formation de la population active. Sans entrer dans les détails, les biais se situent à deux niveaux: «a) Une formulation différente des questionnaires et une interprétation inégale de la part de la population [...]. b) Un traitement différent des catégories autre formation, personnes sans données et personnes actives actuellement en formation dans le traitement des données [...]» (*ibid.*, p. 112). D'une manière générale, l'entreprise d'harmonisation des données sur la base de la nouvelle classification a été tributaire de contraintes techniques telles que, pour les toutes les catégories socio-professionnelles, la comparaison temporelle présentée ici ne constitue qu'une approximation de l'évolution réelle.

<sup>3</sup> Si «l'augmentation des *professions intermédiaires* n'est pas trop étonnante d'un point de vue structurel, il y a aussi des raisons méthodologiques à cette évolution, dans la mesure où l'algorithme de 1990 utilisait explicitement la position professionnelle «cadres moyens et inférieurs», qui n'existait pas de la même manière en 1980» (Joye, Schuler, 1995, p. 107).

dans cette catégorie leur plus forte progression relative et s'adjugent 73,0% de tous les nouveaux emplois «intermédiaires»;

- 3) les effectifs des «Professions libérales» (+41,7%) et des «Professions intellectuelles et d'encadrement» (+36,4%) enregistrent un sensible accroissement. Les emplois créés dans les «Professions libérales» sont presque revenus exclusivement aux actifs indigènes, parmi lesquels les femmes ont toutefois multiplié leurs effectifs par trois, alors que leurs homologues de sexe masculin n'ont étoffé leurs rangs que de 35,0%. Dans les «Professions intellectuelles et d'encadrement», les hommes ont participé à plus de 75% à l'augmentation totale. Notons que chez les hommes suisses, qui ont contribué à eux seuls à près de 62% à cette hausse, la variation est pourtant la plus petite en termes relatifs (+31,5%);
- 4) le nombre de «Dirigeants» (+17,6%) et d'«Autres indépendants» (+15,4%) a progressé modestement. Chez les «Dirigeants», la croissance globale est due à plus de 42% à celle des femmes, qui bénéficient ici de leur plus belle avancée relative, qu'elles soient suisses ou étrangères (le nombre de Suissesses ayant même triplé dans ce groupe). Pour les hommes (suisse et étrangers), la progression reste faible (+10,6%). Chez les «Autres indépendants», il est remarquable que l'accroissement total tient à plus de 72% à celui des femmes (+86,0% pour les femmes de chaque origine). L'évolution des hommes étrangers (+48,6%) demeure appréciable mais l'effectif des hommes suisses est resté pratiquement inchangé (+0,8%);
- 5) le volume des «Employés» affiche une relative stagnation (+6,0%). Celle-ci est à mettre sur le compte de la baisse des hommes suisses (-33,6%), qui a quasiment neutralisé la variation positive des femmes étrangères (+67,3%), des femmes suisses (+35,5%) et des hommes étrangers (+28,0%).

Bien que ces diverses variations n'aient pas affecté en profondeur la structure sociale de l'emploi (ce qui est compréhensible en gardant à l'esprit que la période analysée s'étend sur seulement dix ans), elles n'en sont pas moins à l'origine d'une certaine redistribution - allant dans le sens d'une «homogénéisation» des situations sociales - de la part de

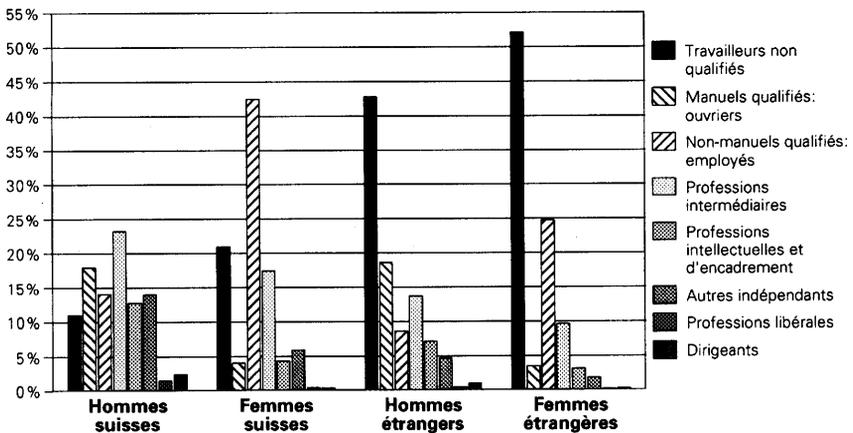
l'emploi de chacune des catégories socio-professionnelles. En 1980, plus de 70% des personnes ayant une occupation déclarée se concentraient dans les groupes «Travailleurs non qualifiés» (30,7% du total), «Employés» (24,5%) et «Ouvriers» (14,9%). En 1990, la concentration est moindre puisque environ 60% des actifs occupés se répartissent entre trois ensembles sociaux de taille à peu près égale: «Employés» (23,2%), «Travailleurs non qualifiés» (21,8%) et «Professions intermédiaires» (19,0%). Les «Travailleurs non qualifiés» ont ainsi nettement perdu de leur poids. Les «Employés», tout en maintenant peu ou prou leur part des effectifs totaux, sont devenus la catégorie socio-professionnelle la plus volumineuse (en regroupant toutefois moins de 1/4 de l'ensemble de la population occupée). Quant aux actifs des «Professions intermédiaires» - et c'est bien là qu'est advenue la modification la plus marquante -, ils s'avèrent à présent plus nombreux que les «Ouvriers» (12,5%) et réunissent presque autant de personnes que les «Travailleurs non qualifiés». Si l'on ajoute à cela que les «Professions intellectuelles et d'encadrement» ont légèrement accru leur proportion dans l'emploi total (8,5% en 1990 contre 7,0% en 1980) tandis que celle des trois groupes restants («Dirigeants», «Professions libérales», «Autres indépendants») n'a pas évolué de façon notable, on ne peut qu'en déduire que le centre de gravité de la stratification s'est déplacé des catégories sociales les plus basses vers les catégories médianes. *Cette recomposition sociale de l'emploi équivaut à une égalisation des conditions sociales des travailleurs*<sup>1</sup>.

Nonobstant ce transfert d'importance de la base de la stratification vers son milieu (phénomène visible surtout chez les hommes suisses), *l'inégalité de la distribution des ressources sociales censées structurantes («capital organisationnel» et «capital culturel») reste flagrante*. En 1990, seule une minorité de travailleurs se situent au sommet de l'échelle sociale: 1,4% de «Dirigeants» et 0,9% de «Professions libérales» - contre un minimum de 8,5% («Professions intellectuelles et d'encadrement») et un maximum de 23,2% («Employés») pour les autres groupes de la structure sociale. Comme l'indique le graphique 12, ces disparités

<sup>1</sup> La stabilité de la part des «Profession libérales» et des «Autres indépendants» signifie que le *taux de salarisation* de la population occupée a stagné entre 1980 (87,8% de salariés, y compris les «Dirigeants») et 1990 (86,4%).

s'atténuent quand on ne retient que les hommes suisses, alors que c'est l'inverse qui se produit pour leurs homologues de sexe ou d'origine différents. Les disproportions sont les plus saillantes chez les travailleuses étrangères, dont plus de la moitié ne peuvent faire valoir aucune qualification officiellement reconnue («Travailleuses non qualifiées»).

**Graphique 12: Personnes actives occupées, selon la catégorie socio-professionnelle, le sexe et l'origine, en 1990**



**Remarques:**

Personnes actives occupées dénombrées au lieu de travail, sans compter les personnes dont le lieu de travail est inconnu ou qui travaillent à l'étranger.

Sans les personnes qui n'ont pas pu être attribuées à une catégorie socio-professionnelle (total ≠ 100%).

### 2.7.3 Branches d'activité économique

Arrêtons-nous maintenant à la *stratification sociale de la population occupée selon les branches d'activité économique* afin de savoir dans quelle mesure ces dernières mobilisent les travailleurs de chacune des catégories socio-professionnelles (Tableaux 10 et 11, graphique 13). Qu'en est-il du niveau de formation de la main-d'oeuvre? Quel est le degré de concentration des tâches à autonomie et responsabilités élevées? En répondant à ces deux questions, nous mettrons en évidence la *variabilité des modes d'organisation du travail* (variété des combinaisons d'emplois

dont les niveaux de qualification et de responsabilité sont plus ou moins élevés) et, du même coup, les *structurations sociales différentes* qui y sont associées.<sup>1</sup>

**Tableau 10: Personnes actives occupées, selon la catégorie socio-professionnelle et la division économique, variation absolue et en pourcent, de 1980 à 1990**

Divisions économiques	Variation absolue et en %							
	Dirigeants	Professions libérales	Autres indépendants	Professions intellectuelles et d'encadrement	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Travailleurs non qualifiés
Agriculture, sylviculture	-146 -64,3	48 137,1	-12 631 -14,9	-283 -20,7	5 108 331,7	1 890 162,2	-8 494 -22,9	-36 666 -56,5
Economie énergétique	391 285,4	2 200,0	39 -	817 70,0	4 158 167,2	-664 -12,3	-2 785 -32,0	-1 705 -31,6
Industrie, arts et métiers	2 146 19,5	281 122,2	-5 218 -12,7	4 317 9,4	73 801 114,1	-39 576 -26,9	-52 906 -25,3	-97 436 -30,7
Bâtiment et génie civil	57 1,3	89 107,2	6 195 25,5	898 10,4	35 960 315,2	-2 396 -11,3	-8 076 -8,6	-18 805 -16,0
Commerce, restauration et hébergement, réparations	-1 505 -15,5	996 82,3	21 750 31,8	7 190 20,2	76 768 202,2	13 561 7,0	14 194 24,5	-13 951 -7,0
Transports et communications	1 497 84,5	47 235,0	943 13,3	4 382 86,0	31 642 240,3	-12 386 -16,5	16 181 62,7	-14 055 -26,3
Banques, assurances, agences-conseils, affaires immobilières	1 883 30,1	3 602 41,9	20 337 65,9	36 001 103,3	64 135 283,2	23 014 15,7	9 564 280,2	8 649 16,2
Autres services	2 152 117,9	3 614 31,5	6 181 41,0	14 312 20,9	39 801 33,6	70 030 73,2	2 711 22,2	-14 387 -14,5
Administrations publiques	681 14,7	10 -	34 -	8 289 68,2	29 189 216,8	-8 182 -14,6	1 957 33,8	-2 541 -12,1
Secteur non attribuable	-103 -80,5	355 1 543,5	4 191 839,9	1 827 209,3	2 490 143,7	-338 -4,7	-567 -20,5	-2 736 -30,0
Total	7 053 17,6	9 044 41,7	41 821 15,4	77 750 36,4	363 052 126,2	44 953 6,0	-28 221 -6,2	-193 633 -20,6

**Remarque:**

Personnes actives occupées dénombrées au lieu de travail (non compté les personnes dont le lieu de travail est inconnu ou qui travaillent à l'étranger).

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

<sup>1</sup> Notons que l'analyse reste centrée sur le *mode d'organisation de la production* (en termes de qualification et de responsabilité) des branches d'activité économique, *indépendamment du sexe ou de l'origine de la main-d'oeuvre*. Il ne sera donc pas question ici du degré de qualification et de la situation professionnelle des femmes ou des travailleurs étrangers (compétences spécifiques éventuelles, niveau hiérarchique auquel ils interviennent, etc.). Les deux aspects (*structure organisationnelle - et sociale - par branche d'activité et disparités au sein de ces branches selon des variables démographiques*) constituent en effet deux objets d'étude qui, bien qu'indissociables, sont clairement distinguables.

### 2.7.3.1 Secteur primaire

Prise dans son ensemble, la stratification sociale de l'emploi de ce secteur apparaît clairement dichotomique. La population occupée y est en effet caractérisée par une très nette sous-représentation des catégories socio-professionnelles médianes (*Tableau 11, graphique 13*). En 1990, la quasi-totalité des actifs du primaire se répartit entre les «Ouvriers» (19,9%) et les «Travailleurs non qualifiés» (19,6%) d'un côté (soit les deux catégories les plus «basses») et les «Autres indépendants» de l'autre (soit les agriculteurs exploitants). Ces derniers, qui concentrent en 1990 encore près de 1/4 de tous les «Autres indépendants» de Suisse, représentent la moitié de la main-d'oeuvre du secteur, proportion qui donne une bonne indication de la taille moyenne (restreinte) et du niveau d'industrialisation (faible) des entreprises agricoles du pays.

Particulièrement touchés par les suppressions de places de travail entre 1980 et 1990, les «Travailleurs non qualifiés» du secteur ont essuyé beaucoup plus de pertes d'emplois (plus de 36'000) que les «Ouvriers» et les «Autres indépendants» (*Tableau 10*). Deux éléments sont susceptibles d'expliquer ces évolutions contrastées: d'une part, les travailleurs les moins qualifiés - «qui arrivent les derniers et qu'on licencie les premiers» - sont habituellement les principales victimes du reflux et des restructurations de l'activité; d'autre part, la plupart des exploitations agricoles ayant fermé leurs portes étaient de petite taille et l'on peut avancer l'hypothèse que celles-ci employaient avant tout des «Travailleurs non qualifiés».

Parmi les autres groupes socio-professionnels, dont l'importance est minime dans le primaire, l'effectif des «Professions intermédiaires» (intermédiaires techniques) a plus que quadruplé (+5108) et les «Employés» (employés techniques) ont gagné près de 2000 travailleurs. Signalons aussi que quelques nouveaux actifs des «Professions libérales» ont fait leur apparition dans le secteur pendant que presque 2/3 des «Dirigeants» en disparaissaient.

**Tableau 11: Stratification sociale de l'emploi, par division économique, en 1980 et 1990**

Divisions économiques	Part de l'emploi en %															
	Dirigeants		Professions libérales		Autres indépendants		Professions intellectuelles et d'encadrement		Professions intermédiaires		Employés		Ouvriers		Travailleurs non qualifiés	
	1980	1990	1980	1990	1980	1990	1980	1990	1980	1990	1980	1990	1980	1990	1980	1990
Agriculture, sylviculture	0,1	0,1	< 0,05	0,1	44,2	49,9	0,7	0,8	0,8	4,6	0,6	2,1	19,4	19,9	34,0	19,6
Economie énergétique	0,6	2,2	0	< 0,05	0	0,2	4,9	8,2	10,4	27,6	22,6	19,6	36,5	24,5	22,6	15,3
Industrie, arts et métiers	1,2	1,8	< 0,05	0,1	4,7	4,8	5,2	6,7	7,3	18,6	16,6	14,4	23,6	21,0	35,9	29,6
Bâtiment et génie civil	1,5	1,4	< 0,05	0,1	8,5	10,0	3,0	3,1	4,0	15,5	7,5	6,2	33,2	28,3	41,4	32,4
Commerce, restauration et hébergement, réparations	1,6	1,1	0,2	0,3	11,2	12,1	5,8	5,7	6,2	15,4	31,7	27,8	9,5	9,7	32,6	24,8
Transports et communications	1,0	1,5	< 0,05	< 0,05	3,9	3,7	2,8	4,4	7,2	20,7	41,0	29,0	14,1	19,4	29,2	18,2
Banques, assurances, agences- conseils, affaires immobilières	2,0	1,7	2,8	2,5	10,0	10,4	11,3	14,4	7,3	17,7	47,7	34,7	1,1	2,6	17,4	12,7
Autres services	0,4	0,7	2,7	2,6	3,5	3,7	16,0	14,4	27,7	27,6	22,4	28,9	2,8	2,6	23,3	14,9
Administrations publiques	4,1	3,6	0	< 0,05	0	< 0,05	10,6	13,8	11,8	28,9	49,0	32,4	5,1	5,2	18,4	12,5
Secteur non attribuable	0,4	0,1	0,1	1,0	1,5	12,9	2,6	7,4	5,1	11,6	21,3	18,8	8,2	6,0	27,0	17,6
Total	1,3	1,4	0,7	0,9	8,9	9,2	7,0	8,5	9,4	19,0	24,5	23,2	14,9	12,5	30,7	21,8

Source: OFS, recensement fédéral de la population

Suite à ces variations, la structure socio-professionnelle du primaire n'a en fait accusé qu'une seule modification majeure entre 1980 et 1990: la part des «Travailleurs non qualifiés» a diminué de manière très prononcée (moins de 1/5 de l'emploi en 1990 contre plus de 1/3 en 1980) et se situe désormais au même niveau environ que celle des «Ouvriers». Pour l'essentiel, cette baisse a été récupérée par les «Autres indépendants», ainsi que par les «Employés» et les «Professions intermédiaires». Même si la proportion de ces deux dernières catégories a légèrement progressé, elle demeure très nettement en dessous de la moyenne nationale, d'où l'impossibilité de parler de l'émergence d'un véritable «corps social intermédiaire» dans ce secteur<sup>1</sup>.

### 2.7.3.2 Secteur secondaire

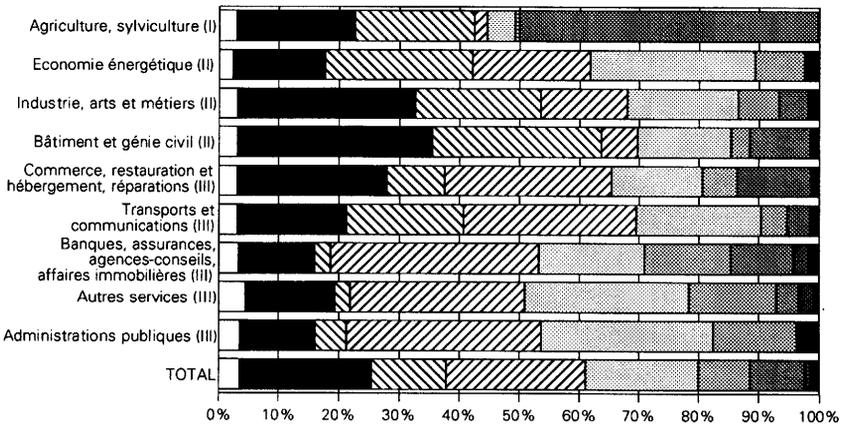
Alors que la majorité des entreprises du secondaire comportaient traditionnellement un coefficient élevé de travail manuel<sup>2</sup> (plutôt *non qualifié* que *qualifié*), au cours des années 1980, un même double mouvement - engagé durant les années 1970 - s'est poursuivi dans les trois divisions économiques de ce secteur (*Tableau 10*): les effectifs des catégories situées dans la partie inférieure de la stratification sociale ont tous régressé, la décroissance du nombre d'«Ouvriers» et de «Travailleurs non qualifiés» s'apparentant à un authentique effondrement dans les postes

<sup>1</sup> Il est nécessaire d'apporter ici quelques précisions et, pour commencer, de rappeler que le primaire se confond avec la division «Agriculture, sylviculture» et réunit, outre l'«Agriculture» et la «Sylviculture», l'«Horticulture» et la «Pêche». La structuration sociale originale de ce secteur est largement tributaire de la prépondérance numérique de l'«Agriculture» (où, en 1990, la part des «Autres indépendants» dépasse 55% tandis que celle des «Professions intermédiaires» n'atteint pas 3%) et ne vaut pas pour toutes les autres classes d'activité. Si la composition socio-professionnelle du poste «Pêche» est à peu près similaire (mis à part la proportion des «Professions intermédiaires», qui est passée de 1,3% à 8,6%), celle de l'«Horticulture» et de la «Sylviculture» s'en écarte en revanche de trois points de vue. Premièrement, la présence des «Autres indépendants» y est beaucoup plus faible («Horticulture»: 16,2 en 1990; «Sylviculture»: 11,7%). Deuxièmement, les «Professions intermédiaires» ont considérablement gagné en importance dans le mode de fonctionnement de ces branches (respectivement 13,9% en 1990 contre 2,4% en 1980 et 21,3% contre 3,0%). Troisièmement, la proportion d'«Ouvriers» (27,3% et 31,4%) et de «Travailleurs non qualifiés» (29,2% et 25,1%), quoiqu'en diminution, demeure clairement supérieure à la moyenne du secteur.

<sup>2</sup> Rappelons que les activités groupées dans la division «Industrie, arts et métiers» ne sont pas qualifiées de «manufacturières» par hasard: dès leur origine, les établissements industriels, sans que le mécanisme en soit nécessairement exclu, utilisaient une forte proportion de travail à la main, dont les coûts représentaient la composante principale du prix de revient.

«Industrie, arts et métiers» et «Economie énergétique»; parallèlement, si l'on excepte la légère baisse des «Autres indépendants» dans la branche «Industrie, arts et métiers» (-5218 ou -12,7%), qui traduit la disparition d'autant d'artisans<sup>1</sup>, le nombre d'actifs s'est accru dans chaque groupe du centre et du sommet de l'échelle socio-professionnelle.

**Graphique 13: Personnes actives occupées, selon la catégorie socio-professionnelle et la division économique, en 1990**



**Catégorie socio-professionnelle:**

- Non-attribuables
- Travailleurs non qualifiés
- ▨ Manuels qualifiés: ouvriers
- ▩ Non-manuels qualifiés: employés
- ▧ Professions intermédiaires
- ▦ Professions intellectuelles et d'encadrement
- ▥ Autres indépendants
- ▤ Professions libérales
- ▣ Dirigeants

**Remarques:**

Personnes actives occupées dénombrées au lieu de travail, sans compter les personnes dont le lieu de travail est inconnu ou qui travaillent à l'étranger.

Le «secteur non attribuable», qui n'apparaît pas sur le graphique, est pris en compte dans le total.

La catégorie «Professions intermédiaires» a ainsi acquis en l'espace de dix ans une position dominante dans l'«Economie énergétique», où elle rassemble 27,8% des actifs en 1990 (Tableau 11, graphique 13). Deux autres groupes ont aussi profité du rétrécissement de la base de la hiérar-

<sup>1</sup> Les «Autres indépendants» du secteur secondaire sont qualifiés d'«artisans».

chie socio-professionnelle dans cette division: la proportion des «Professions intellectuelles et d'encadrement» (ingénieurs et cadres techniques) a quasiment doublé, tandis que la fraction des «Dirigeants» a plus que triplé et se situe au-delà de 2%, ce qui, tous secteurs confondus, correspond pour cette catégorie sociale au pourcentage le plus élevé après celui des «Administrations publiques». Malgré la persistance d'une sur-représentation des «Travailleurs non qualifiés», la présence des «Professions intermédiaires» s'est également fortement développée dans les divisions «Industrie, arts et métiers» et «Bâtiment et génie civil». Dans l'«Industrie, arts et métiers», la proportion des «Professions intellectuelles et d'encadrement» et des «Dirigeants» a légèrement augmenté. Par contre, le pourcentage de ces deux groupes s'est stabilisé dans le «Bâtiment et génie civil» car ce sont essentiellement les «Autres indépendants» qui ont hérité ici des parts perdues par les «Travailleurs non qualifiés» et les «Ouvriers».

A cela, on peut ajouter que, quelle que soit la division économique retenue, la présence des «Professions libérales» n'a évidemment pas évolué de manière significative. En d'autres termes, elle est restée négligeable dans toutes les branches d'activité du secondaire (*Tableau 11, graphique 13*).

A l'évidence, la structure socio-professionnelle de ce secteur, bien que moins homogène que celle du tertiaire, s'avère plus «équilibrée» que celle du primaire: en 1990, la majorité des travailleurs de chacune des trois divisions économiques se répartit entre quatre catégories socio-professionnelles, parmi lesquelles on trouve nouvellement les «Professions intermédiaires», qui ne cessent de gagner du poids dans l'organisation des activités secondaires. On pense ici bien entendu aux conséquences directes de la nouvelle division du travail associée aux mutations du mode de production de l'appareil industriel, autrement dit au processus de «tertiarisation» (ou de «reprofessionnalisation») de l'industrie, dont le rôle est capital dans la «rééquilibration» des niveaux de qualifications et de responsabilités. En fin de compte, c'est bien à une consolidation du milieu de la stratification sociale qu'on a assisté depuis 1980 dans le secteur de la production et de la construction, où l'«Economie énergétique» affiche en 1990 la répartition la moins «accidentée».

Ceci dit, les caractéristiques que nous venons de faire ressortir ne s'appliquent pas indifféremment à toutes les branches qui composent les divisions économiques du secondaire. Parmi ces dernières, certaines influencent les chiffres globaux de façon marquante.

Dans le «*Bâtiment et génie civil*», l'évolution positive du poids des «Autres indépendants» s'explique non seulement par le développement du poste «Aménagement et parachèvement», dans lequel cette catégorie socio-professionnelle (15,8% des personnes occupées en 1990) pèse trois fois plus lourd que dans la «Construction» (5,4%) (étant donné que les entreprises y sont généralement de plus faible dimension), mais aussi par la création de nouvelles entreprises de construction entre 1980 et 1990 (+2267 «Autres indépendants», alors même que l'effectif total de cette classe d'activité était en léger déclin). Par ailleurs, dans l'«Aménagement et parachèvement», branche typiquement artisanale, les notions de «métier» et de «savoir-faire» ont gardé un caractère primordial et la plupart des tâches requièrent davantage de qualifications que dans la «Construction» (même si cette dernière est encore loin d'avoir engagé un véritable processus d'industrialisation). Dans les chiffres, cette différence de nature d'activité se traduit par une part d'«Ouvriers» (travailleurs qualifiés) plus importante dans l'«Aménagement et parachèvement» (32,0% en 1990) que dans la «Construction» (environ 25%), où les «Travailleurs non qualifiés» occupent encore près de 40% des places de travail (contre moins de 25% dans l'«Aménagement et parachèvement»).

En dépit de variations d'effectifs des catégories socio-professionnelles qui se sont presque toujours faites dans le même sens, les différences de stratification sociale sont encore plus accentuées entre les classes d'activité de la division «*Industrie, arts et métiers*», plus hétérogène que le «Bâtiment et génie civil». Dans les «Matières plastiques et le caoutchouc» (seule branche industrielle où le nombre d'actifs a notablement grimpé au cours des années 1980), les effectifs de toutes les catégories socio-professionnelles ont augmenté, en particulier ceux des «Professions intermédiaires», dont la part de l'emploi est passé de 6,0% en 1980 à 17,9% en 1990. Dans toutes les autres classes d'activité de la division, les rangs des «Travailleurs non qualifiés», des «Ouvriers» et des «Employés» se sont contractés, tandis que le volume des «Professions intermédiaires»

a considérablement gonflé. On retrouve là, une fois de plus, les traces de la tertiarisation de l'activité industrielle. Les «Professions intellectuelles et d'encadrement» ont dans de nombreux cas accusé une sensible baisse de leurs actifs, les hausses absolues dans l'«Industrie des machines» et dans les «Arts graphiques» expliquant leur croissance globale au niveau de la division. Dans l'ensemble, les parts de l'emploi de ce groupe ne se sont que peu développées depuis 1980, même si elles demeurent élevées dans l'«Industrie des machines» (8,3% en 1990), les «Arts graphiques» (8,6%) et surtout dans la «Chimie» (13,0%).

Quant aux «Dirigeants», ils sont le plus souvent parvenus à étoffer leurs effectifs, ainsi que leurs parts de l'emploi total. L'accroissement de leur poids est particulièrement visible dans la «Chimie» (2,5% en 1990 contre 1,2% en 1980) et l'«Industrie des machines» (1,8% contre 1,0%) d'une part (soit deux branches qui ont perdu proportionnellement peu d'actifs durant les années 1980<sup>1</sup>) et dans le «Textile» (1,7% contre 1,1%), les «Produits alimentaires» (1,8% contre 0,8%), les «Boissons» (2,5% contre 1,6%) et le «Tabac» (2,8% contre 1,3%) d'autre part (soit autant de postes dont le nombre d'emplois a chuté). Trois facteurs au moins peuvent être invoqués pour éclairer la présence accrue des fonctions dirigeantes dans l'industrie en Suisse. Premièrement, les *créations multiples de petites et moyennes entreprises* ont dans certains cas (l'«Industrie des machines» par exemple) contribué de manière non négligeable à ce développement. D'autre part, les *délocalisations de la production* (branches dont l'emploi a décliné en Suisse) se répercutent avant tout sur les travailleurs peu qualifiés. Finalement, les effectifs des «Dirigeants», peu sensibles aux progrès de productivité, sont généralement les moins touchés par les *opérations de restructuration*. Les «Dirigeants» de l'«Habillement et lingerie» et de l'«Horlogerie, bijouterie» (deux classes d'activité où le nombre de personnes occupées a littéralement fondu) semblent toutefois échapper à ce genre d'argumentations: plus de la moitié de ceux-ci ont disparu depuis 1980, leur part de l'emploi stagnant dans l'«Habillement et lingerie» (1,5% en 1990) et diminuant même dans l'«Horlogerie, bijouterie» (1,6% en 1990 contre 1,9% en 1980).

---

<sup>1</sup> On notera que dans les «Matières plastiques et le caoutchouc», la proportion de cette catégorie socio-professionnelle était déjà relativement élevée en 1980.

La baisse du nombre d'«Autres indépendants» au niveau de la division «Industrie, arts et métiers» (-5218, *tableau 10*) est due à la disparition de plus de 80% des artisans des «Produits alimentaires» et d'environ 40% de ceux des «Autres industries manufacturières» (instruments de musique, jeux et jouets, laboratoires de photos et cinématographiques, brosses, balais et pinceaux, ateliers de décoration d'intérieur). Dans ces deux branches, le mode de production, qui était encore passablement artisanal en 1980 (spécialement dans les «Autres industries manufacturières», où l'on comptait 27,0% d'artisans), tend ainsi à devenir de plus en plus industriel (voire exclusivement industriel dans les «Produits alimentaires»), ce que souligne aussi l'inertie de la proportion des «Travailleurs non qualifiés» et des «Ouvriers». Inversement, dans presque toutes les autres classes de la division, la hausse des effectifs des «Autres indépendants» est marquée<sup>1</sup>. Dans le «Papier» et la «Chimie», où la présence de ce groupe était parmi les plus faibles en 1980, le nombre d'artisans a environ doublé. Dans l'«Industrie des machines», les «Matières plastiques et le caoutchouc» et les «Arts graphiques», l'accroissement apparaît également appréciable. En termes de parts d'emploi, c'est pourtant dans les postes «Horlogerie, bijouterie» (5,9% en 1990 contre 3,0% en 1980) et «Habillement et lingerie» (15,7% contre 10,0%, malgré la disparition d'un artisan sur quatre) que les «Autres indépendants» ont gagné le plus de poids depuis 1980.

Pour terminer, remarquons que les branches dans lesquelles la proportion d'artisans est la plus forte se distinguent par une structure socio-professionnelle particulière, qui s'apparente à celle que nous avons déjà pu observer dans l'«Agriculture», et qu'il est permis de qualifier de «dichotomique». Effectivement, dans le «Bois et les meubles en bois» ainsi que dans l'«Habillement et la lingerie», les catégories médianes (prises dans un sens large: «Employés», «Professions intermédiaires» et «Professions intellectuelles et d'encadrement») sont sous-représentées par

<sup>1</sup> D'une manière générale, si l'on peut considérer que la *proportion* d'«Autres indépendants» dans l'emploi total d'une branche renseigne sur son niveau d'industrialisation (respectivement sur le maintien de son artisanat), la *variation relative des effectifs* de cette catégorie socio-professionnelle peut en quelque sorte être lue comme un indicateur du degré de son «esprit d'entreprise». On précisera qu'en période de crise économique (chômage), l'accès à la condition d'indépendant (mode d'insertion dans le monde du travail qui s'oppose au salariat) a tendance à être stimulé.

rapport à ce que l'on constate dans les autres classes industrielles et environ 3/4 des personnes occupées y sont réparties entre les «Autres indépendants» d'un côté (plus de 15%) et les «Ouvriers» et «Travailleurs non qualifiés» de l'autre (près de 60%). A l'opposé, le mode de fonctionnement de la «Chimie», et, dans une moindre mesure, de l'«Industrie des machines», réserve en Suisse une large place aux groupes intermédiaires et engendre par là même une répartition socio-professionnelle plutôt «équilibrée»<sup>1</sup>.

### 2.7.3.3 Secteur tertiaire

Au cours des années 1980, les activités de service ont connu un déploiement sans précédent, avec une croissance de l'emploi qui affiche pour cette période un taux record de plus de 32%. Hormis pour les «Banques, assurances, agences-conseils, affaires immobilières» - dans lesquelles l'intégralité des catégories socio-professionnelles révèlent une progression du nombre d'actifs (de +15,7% chez les «Employés» à +240,3% chez les «Professions intermédiaires») -, cet essor global ne s'est pas répercuté à tous les niveaux de la stratification sociale (*Tableau 10*). En effet, dans les quatre autres sous-ensembles économiques des services, les «Travailleurs non qualifiés» présentent des effectifs en baisse, avec un maximum de -26,3% dans les «Transports et communications». Les «Employés» accusent également une diminution dans cette dernière branche (-16,5%), de même que dans les «Administrations publiques» (-14,6%), et les «Dirigeants» sont en recul dans le «Commerce, restauration et hébergement, réparations» (-15,5%). Par contre, les «Professions intermédiaires» du tertiaire, à l'instar de celles des deux autres secteurs, enregistrent dans presque toutes les divisions le plus fort accroissement relatif, sauf dans les «Autres services», où leur part de l'emploi, déjà très élevée en 1980, est restée pratiquement inchangée (27,6% en 1990, *tableau 11, graphique 13*).

<sup>1</sup> Pour le reste, soulignons qu'en 1990, près de la moitié de la main-d'œuvre du «Textile» et du «Cuir et de la chaussure» est encore formée par des «Travailleurs non qualifiés». Quant aux «Ouvriers», ils restent les plus présents dans les postes «Bois et meubles en bois» (1/3 des actifs environ), «Boissons», «Arts graphiques» et «Produits minéraux non-métalliques» (1/4 des actifs environ).

Dans la division «*Commerce, restauration et hébergement, réparations*», les deux groupes situés aux extrêmes de la hiérarchie socio-professionnelle («*Dirigeants*» et «*Travailleurs non qualifiés*») ont ainsi vu leur proportion au sein de la main-d'oeuvre totale se contracter (*Tableaux 10 et 11*). Malgré une légère augmentation de leurs effectifs, les «*Employés*» ont également perdu des parts d'emploi à cause de leur baisse d'importance dans la classe «*Commerce*» (moins de 1/3 des actifs en 1990 contre près de 40% en 1980). Quant à la fraction des «*Professions intermédiaires*», bien qu'étant passée de 6,2% à plus de 15%, elle demeure ici inférieure à ce qu'elle est dans les autres divisions du tertiaire. Si ces chiffres reflètent principalement les évolutions survenues dans le «*Commerce*» (qui concentre à lui seul près de 70% des personnes occupées par la division), ils n'en présentent pas moins certaines similitudes avec ceux de la «*Restauration et l'hébergement*» et de la «*Réparation de biens de consommation et de véhicules*». Ces trois classes se caractérisent en effet par une sous-représentation (très prononcée dans la «*Restauration et l'hébergement*» et la «*Réparation de biens de consommation et de véhicules*») des catégories médianes (y compris des «*Employés*» pour la «*Réparation de biens de consommation et de véhicules*»), qui contraste avec une part de «*Travailleurs non qualifiés*» qui se situe encore à un niveau très élevé, spécialement dans la «*Restauration et l'hébergement*» (plus d'une personne sur trois en 1990 contre quelque 45% en 1980). Toutefois, les ressemblances entre ces trois branches s'arrêtent là car leurs structures organisationnelles s'avèrent globalement différentes: en 1990, les «*Ouvriers*» par exemple (travailleurs manuels qualifiés), occupent toujours plus d'un emploi sur quatre dans la «*Réparation de biens de consommation et de véhicules*» (où le travail ne peut se faire sans un minimum de qualifications techniques), alors que dans la «*Restauration et l'hébergement*», ils sont moins de 2%. Pour finir, on observera aussi que dans la «*Restauration et l'hébergement*», dont les entreprises et établissements sont généralement de petite taille, les «*Autres indépendants*» ont continué à gagner en importance (16,2% en 1990 contre 13,7% en 1980).

Dans la division «*Transports et communications*», on a assisté chez les «Travailleurs non qualifiés» et les «Employés» à une notable baisse des effectifs et des parts de l'emploi (*Tableaux 10 et 11*). Parallèlement, les «Professions intermédiaires» profitent une fois de plus de variations positives impressionnantes et leur proportion au sein de la main-d'oeuvre de la branche dépassent 20% en 1990; en outre, le rôle des «Ouvriers», des «Professions intellectuelles et d'encadrement» et des «Dirigeants» s'est ici également développé. Dans la classe «Transport routier ou par pipe-line, expédition et dépôts», on retrouve une structuration dichotomique: d'un côté, une très forte part d'«Ouvriers» (43,1% en 1990) (conducteurs de camion en particulier) associée à une présence élevée d'«Autres indépendants» (13,0% en 1990) (entrepreneurs des transports routiers) donnant une idée de l'importance du rôle que jouent les petites entreprises dans cette branche; de l'autre, une sous-représentation des groupes intermédiaires - y compris des «Employés» -, dont les effectifs et les parts de l'emploi ont chuté au cours des années 1980; précisons aussi que les rangs des «Professions intermédiaires» proprement dites se sont nettement étoffés mais que leur proportion dans l'emploi dépasse ici à peine 10% en 1990, soit un des pourcentages les plus bas de tout le secteur des services. En revanche, cette même catégorie affiche des chiffres particulièrement élevés dans le «Transport aérien» (34,7%), la «Navigation» (27,1%) et les «Chemins de fer, chemins de fer de montagne, funiculaires» (26,5%). Dans cette dernière classe cependant, les «Travailleurs non qualifiés» et les «Ouvriers» (cheminots par exemple) concentrent toujours près de 50% des personnes occupées, pourcentage qu'atteignent les «Employés» dans les «Communications».

Comme nous l'avons déjà indiqué, tous les groupes de la division «*Banques, assurances, agences-conseils, affaires immobilières*» ont élargis leurs effectifs (*Tableau 10*). Néanmoins, à l'échelon des classes d'activité, on s'aperçoit que les «Dirigeants» des «Affaires immobilières», du poste «Location de biens mobiliers, crédit-bail, bureaux de consultation, services commerciaux et informatiques» et des «Services personnels» ont accusé de sévères pertes d'effectifs (respectivement -56,0%, -24,2% et -30,0%) relativement à l'expansion de l'activité de ces branches. A l'inverse, dans les «Banques, sociétés financières» et les «Assurances»,

deux postes qui ont également connu un important essor, cette catégorie de travailleurs a bénéficié d'un gonflement de ses effectifs de plus de 80% pendant que ceux des «Travailleurs non qualifiés» baissaient sensiblement. Avec 3,3% de fonctions dirigeantes, les «Banques, sociétés financières» sont ainsi la classe économique dans laquelle les employés à haute responsabilité et niveau de formation élevé (universitaire) sont les plus présents. Dans cette même branche, ainsi que dans les «Assurances», les «Employés», qui occupent presque un emploi sur deux (ce qui constitue un record absolu, tous secteurs confondus), demeurent toujours la «cheville-ouvrière» de l'activité, même si leur proportion a considérablement baissé au profit de celle des «Professions intermédiaires»<sup>1</sup>. Finalement, on peut aussi noter que les «Services personnels» (plus de 1/3 d'«Autres indépendants») et le poste «Location de biens mobiliers, crédit-bail, bureaux de consultation, services commerciaux et informatiques» (environ 1/5 d'«Autres indépendants» ou de «Professions libérales») comptent un grand pourcentage de travailleurs que l'on peut qualifier d'«*indépendants*» dans un sens large.

La caractéristique la plus frappante de l'évolution de la composition socio-professionnelle des «*Autres services*» est sans aucun doute la faible augmentation du nombre d'actifs exerçant une «Profession intermédiaire» (Tableau 10). Tandis que les effectifs de cette catégorie ont quasiment triplé en l'espace de dix ans seulement dans les «Banques, assurances, agences-conseils, affaires immobilières», ils n'ont gagné ici «que» 33,6% et, plus important encore, leur proportion dans l'emploi total, quoique parmi les plus élevées de toutes les branches, est restée identique à ce qu'elle était en 1980 (environ 1/4, tableau 11). Une autre catégorie présente dans cette division une évolution qui contraste quelque peu avec les tendances observées dans les services en général: la part des «Employés» a légèrement augmenté (28,9% en 1990 contre 22,4% en 1980) alors qu'elle a diminué partout ailleurs, le seul point commun à toutes les branches d'activité de l'économie suisse étant en définitive le tassement des effectifs des «Travailleurs non qualifiés». Prise dans son ensemble, la

<sup>1</sup> L'expression «cheville-ouvrière» semble d'autant plus appropriée que nous avons vu plus haut que l'introduction massive de l'outil informatique avait contribué à rendre de plus en plus floues les limites entre employés des services («cols blancs») et ouvriers de l'industrie («cols bleus»).

structuration socio-professionnelle des «Autres services» n'a en fait pas enregistré de transfert majeur de poids entre les différents groupes de travailleurs (*Tableau 11*). Au niveau des classes d'activité, la stagnation du pourcentage des «Professions intermédiaires» se vérifie dans tous les postes, à l'exception de la «Voirie et l'assainissement» (19,2% en 1990 contre 4,5% en 1980) et des «Services fournis à la collectivité, défense d'intérêts» (25,6% en 1990 contre 11,8% en 1980), où a eu lieu un indéniable effet de rattrapage. Quant aux «Employés», leur présence s'est accrue dans à peu près toutes les activités, en particulier dans le «Service de santé et service vétérinaire», où ils occupent près d'un emploi sur deux en 1990 (contre moins d'un emploi sur trois en 1980). D'une manière générale, les branches des «Autres services», dont la fraction de main-d'oeuvre issue des catégories médianes est plus élevée que dans les autres divisions, se distinguent par des répartitions socio-professionnelles «centrées»: dans les «Enseignements public et privé», les «Organisations religieuses, associations culturelles ou philosophiques» et les «Services fournis à la collectivité, défense d'intérêts», ce ne sont pas moins de 80% des actifs qui se répartissent entre les «Professions intellectuelles et d'encadrement», les «Professions intermédiaires» (44,6% dans les «Enseignements public et privé») et les «Employés»; dans la «Recherche-développement», qui exige évidemment un niveau de qualification élevé (scientifiques, chercheurs, techniciens), ce cumul atteint environ 70% de l'emploi total (dont plus de 26% de salariés ayant une formation universitaire: «Professions intellectuelles et d'encadrement») et les «Dirigeants» sont très présents, avec une proportion qui a progressé de 1,5% à 2,5% en dix ans.

Pour terminer cette énumération, faisons encore quelques remarques au sujet des «Administrations publiques». Mis à part l'inévitable absence des «Professions libérales» et des «Autres indépendants», on peut noter que près de la moitié des travailleurs de cette division font partie des catégories situées dans la partie supérieure de la stratification socio-professionnelle (*Tableau 11, graphique 13*). En dépit de sa légère contraction au cours des années 1980 (3,6% en 1990 contre 4,1% en 1980), le pourcentage des «Dirigeants» reste de loin le plus élevé de toutes les divisions économiques du pays. La part des «Professions intermédiaires»

est passée de 11,8% à quelque 30% de l'emploi, chiffre que n'approchent que les «Autres services». Symétriquement, les «Travailleurs non qualifiés» (12,5%) sont ici moins présents que partout ailleurs. Notons aussi que les «Employés» ont perdu de leur poids mais restent très nombreux (32,4%), tandis que la fraction des «Ouvriers» a stagné (5,2% en 1990).

---

### 3 Structure de l'emploi et régions

---

Cette troisième partie traite de la répartition régionale de la main-d'oeuvre. Certaines de ses caractéristiques ne traduiraient-elles pas des clivages au sein des différentes entités géographiques étudiées? Pour répondre à cette question, un premier chapitre est consacré à la localisation des activités économiques dans l'espace (3.1). Le cas de la localisation des professions est ensuite abordé (3.2). Pour conclure, les caractéristiques spatiales de la main-d'oeuvre sont analysées plus spécifiquement (3.3).

Mais avant d'aborder concrètement la structure de l'emploi dans les régions, il est nécessaire d'apporter quelques éclaircissements à propos des chiffres et des différentes entités géographiques utilisés dans cette partie.

Comme cela a déjà été dit dans la partie introductive de cette publication, les statistiques employées dans cette étude proviennent des données harmonisées sur la population active occupée contenues dans les recensements fédéraux de la population de 1970, 1980 et 1990 fournis par l'OFS<sup>1</sup>. Quant aux termes utilisés pour se référer aux activités et aux professions, ils sont tirés de la nomenclature officielle de l'OFS.

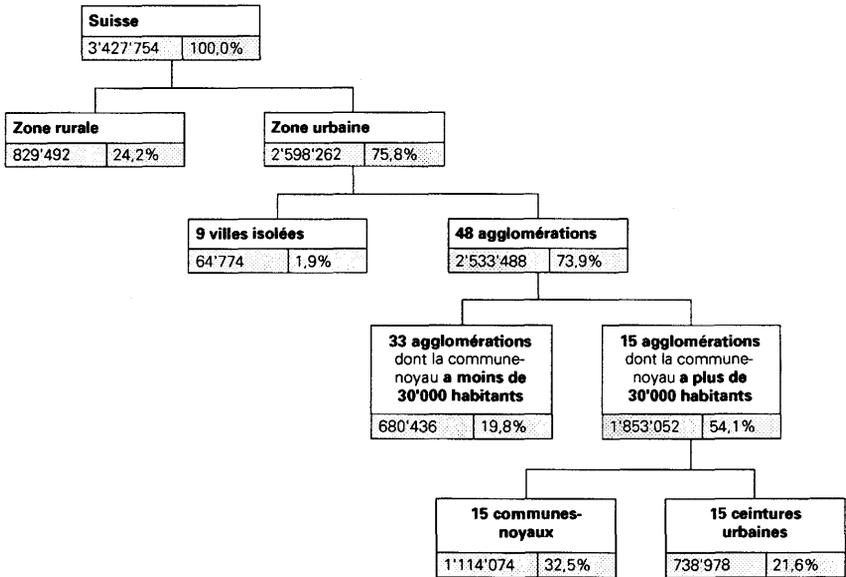
En partant de ces données, et comme on peut le remarquer dans le graphique 14, la Suisse a d'abord été découpée en une zone rurale et en une zone urbaine, cette dernière étant elle-même divisée en villes isolées et en agglomérations. Enfin, nous avons introduit pour quinze agglomérations une distinction entre commune-noyau et ceinture urbaine (Maillat, Léchet, Ansermet; 1993). Ces dernières entités sont nécessaires pour rendre compte à la fois de la relative saturation de la commune qui est au centre des principales agglomérations du pays (communes-noyaux) et du dynamisme des communes qui les entourent (ceintures urbaines). En effet, ces dernières ont concentré l'essentiel du dynamisme de la population et de

---

<sup>1</sup> Concernant la population active occupée, l'OFS fournit des données qui peuvent être ventilées soit selon le lieu d'habitation, soit selon le lieu de travail. Dans cette troisième partie, sauf indication contraire, les chiffres indiqués correspondent à des statistiques selon le lieu de travail.

l'emploi entre 1970 et 1990. En outre, quand cela s'est avéré nécessaire, une analyse de la répartition géographique a été réalisée au niveau des cantons.

**Graphique 14: Personnes actives occupées (dénombrées au lieu de travail) dans les différents niveaux géographiques, en 1990**



**Remarques et définitions:**

1. La **zone rurale** est composée de toutes les communes qui ne font pas partie d'agglomérations et qui ne sont pas des villes isolées.
2. La **zone urbaine** est composée des 48 agglomérations et des 9 villes isolées.
3. Les **villes isolées** sont les communes de plus de 10'000 habitants qui ne font pas partie d'agglomérations.
4. Les **agglomérations** sont des territoires urbains composés des villes centrales et des communes environnantes qui entretiennent avec elles des liens morphologiques (continuité du bâti) et des rapports d'interdépendance fonctionnelle.
5. La **commune-noyau** est la commune centrale et économiquement la plus importante de l'agglomération. Seules les communes-noyaux de plus de 30'000 habitants ont été retenues dans cette étude.
6. La **ceinture urbaine** est la somme de toutes les communes d'une agglomération sauf la commune-noyau. Seules les ceintures urbaines des agglomérations dont la commune-noyau a plus de 30'000 habitants ont été retenues dans cette étude.
7. **15 communes-noyaux de plus de 30'000 habitants** sont étudiées, alors qu'il y a **16 villes de plus de 30'000 habitants** en 1990. Cette différence est due au fait que la ville de Köniz, avec une population de 37'309 habitants, fait partie de l'agglomération de Berne.
8. Personnes actives occupées dénombrées au lieu de travail sans compter les personnes dont le lieu de travail est inconnu ou qui travaillent à l'étranger.

Ce découpage a été repris pour structurer l'analyse des points évoqués au début de cette partie introductive.

Il convient de préciser que cette recherche s'est davantage intéressée aux zones émergentes que sont les ceintures urbaines et, de manière plus marginale aux clivages spécifiques pouvant exister entre la zone urbaine et la zone rurale.

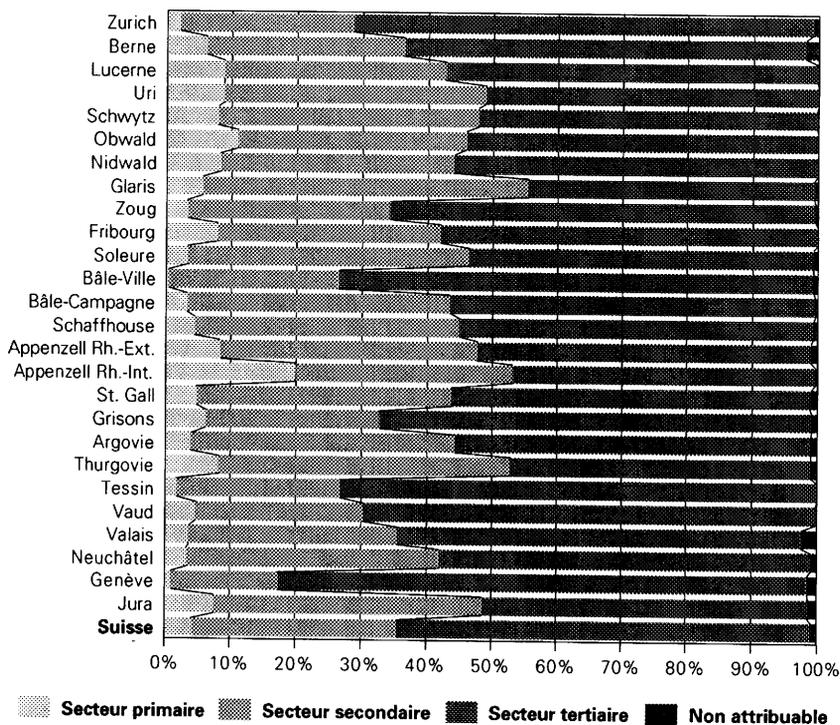
### **3.1 Activités économiques et régions**

Dans ce premier chapitre de la troisième partie, les activités économiques sont analysées en deux temps. D'une part, il s'agit de comprendre selon quelle logique celles-ci se localisent dans l'espace (3.1.1). D'autre part l'environnement économique se transformant continuellement, cette logique de localisation subit des modifications avec le temps (3.1.2).

#### **3.1.1 Localisation des activités économiques**

Ce sous-chapitre tente de mettre en évidence la manière dont les activités économiques se localisent dans l'espace en 1990. Pour cela, ces dernières ont été ventilées en trois catégories selon la nomenclature officielle de l'OFS: secteur d'activité primaire (3.1.1.1), secteur d'activité secondaire (3.1.1.2), secteur d'activité tertiaire (3.1.1.3).

Le graphique 15 permet de faire ressortir un certain nombre d'éléments sur la répartition géographique des secteurs d'activités au niveau des cantons.

**Graphique 15: Population active occupée au lieu de travail selon le secteur d'activité par canton, en 1990**

**Remarques:**

- Personnes actives occupées dénombrées au lieu de travail sans compter les personnes dont le lieu de travail est inconnu ou qui travaillent à l'étranger.
- Le découpage par branche d'activité économique (secteur, division et classe) a été effectué selon la variable «activité économique», déterminée par le type d'entreprise dans laquelle se déroulent les activités (au niveau des secteurs par exemple: entreprise du primaire, du secondaire ou du tertiaire).
- Les personnes travaillent en Suisse qui n'ont pas donné de réponse à la question portant sur le nom de l'entreprise qui les emploie (variable «activité économique») ou qui n'y ont pas répondu de façon claire ont été regroupées dans le secteur économique des non attribuables.

### 3.1.1.1 Secteur primaire

En Suisse, le secteur primaire est le secteur économique le moins important en termes d'emplois et représente 4,2% de la population active occupée. Il est principalement composé de la classe «Agriculture».

Les personnes actives dans le secteur primaire ne sont pas réparties de manière homogène dans l'ensemble de la Suisse, mais elles se concentrent fortement dans la zone rurale où 12,4% de la population active y est occupée, alors qu'elles ne représentent dans la zone urbaine que le 1,6% de la population active occupée.

Au niveau cantonal, on note une forte présence de population active travaillant dans le secteur primaire dans les cantons de Suisse centrale et orientale (Appenzell Rh.-Int. et Appenzell Rh.-Ext., Obwald, Lucerne, Uri, Nidwald, Thurgovie, Schwytz), ainsi que dans les cantons de Fribourg et du Jura.

En valeur absolue, c'est le canton de Berne qui occupe le plus de personnes actives occupées dans ce secteur, soit près de 28'800 personnes, ce qui équivaut à 20,0% des agriculteurs, horticulteurs, sylviculteurs et pêcheurs suisses. Plus en retrait, on trouve les cantons de Lucerne, Zurich, Vaud et Saint-Gall qui occupent chacun entre 10'000 et 14'000 personnes dans le secteur primaire. Il est à noter que ce sont aussi les cantons les plus peuplés.

### 3.1.1.2 Secteur secondaire

Pour sa part, le secteur secondaire représente 31,3% des actifs occupés en Suisse. Il est principalement constitué de l'«Industrie des machines» et de l'«Industrie métallurgique», ainsi que de la «Construction».

D'une manière générale, la part des personnes occupées dans le secteur secondaire est bien plus élevée dans la zone rurale (38,7% de la population active occupée), que dans la zone urbaine (29,0% de la population active occupée).

Du fait de l'évolution récente dans le choix des sites de localisation des entreprises (Polèse, 1994), il est devenu plus intéressant d'analyser les ceintures urbaines (i.e. les communes de l'agglomération autres que la commune-noyau) que les agglomérations elles-mêmes. En effet, il est à relever que, conformément à ce que laissait prévoir la théorie, certaines

ceintures urbaines sont marquées par une forte présence d'activités industrielles. Le tableau 12 montre que c'est en particulier le cas des ceintures urbaines de La Chaux-de-Fonds-Le Locle, Schaffhouse, Bienne, Coire, Neuchâtel, Lucerne, Saint-Gall et Bâle. Il est à noter que la plupart de ces agglomérations sont déjà caractérisées par une présence d'activités industrielles supérieure à la moyenne suisse.

**Tableau 12: Personnes actives occupées et principales activités secondaires dans les ceintures urbaines à forte présence du secteur secondaire, en 1990, en pour cent**

Ceintures urbaines des agglomérations de	Part en% des actifs occupés dans le secteur secondaire	Classes d'activité économique principales
La Chaux-de-Fonds - Le Locle	57,5	«Horlogerie, bijouterie», «Industrie des machines»
Schaffhouse	55,4	«Industrie des machines», «Industrie des produits alimentaires»
Bienne	47,5	«Industrie des machines», «Industrie métallurgique», «Arts graphiques»
Coire	47,2	«Industrie textile», «Construction», «Aménagement et parachèvement», «Industrie du papier»
Neuchâtel	44,7	«Industrie des machines», «Horlogerie, bijouterie»
Lucerne	44,8	«Industrie des machines», «Industrie métallurgique», «Aménagement et parachèvement», «Industrie textile»
Saint-Gall	40,1	«Industrie des machines», «Industrie des produits alimentaires», «industrie textile»,
Bâle	39,3	«Industrie chimique», «Industrie métallurgique»

**Remarques:**

- Personnes actives dénombrées au lieu de travail (sans compter les personnes dont le lieu de travail est inconnu ou qui travaillent à l'étranger).
- Dans ce tableau, une classe d'activité est considérée comme principale lorsque sa part dans la commune-noyau dépasse 3% du nombre total des actifs occupés et que sa part est supérieure de 30% ou plus à la moyenne suisse.
- La ceinture urbaine est la somme de toutes les communes d'une agglomération sauf la commune-noyau. Seules les ceintures urbaines des agglomérations dont la commune-noyau a plus de 30'000 habitants ont été retenues dans ce tableau.

**Tableau 13: Personnes actives occupées et principales activités secondaire dans les cantons à forte présence du secteur secondaire, en 1990, en pour cent**

Cantons	Part en% des actifs occupés dans le secteur secondaire	Classes d'activité économique principales
Glaris	49,8	«Industrie des machines», «Construction», «Industrie textile», «Industrie des Produits minéraux non-métalliques (y compris extraction de minéraux)», «Industrie métallurgique», «Industrie des produits alimentaires»
Thurgovie	44,5	«Industrie des machines», «Industrie métallurgique», «Industrie des produits alimentaires», «Industrie textile»
Soleure	43,1	«Industrie des machines», «Industrie métallurgique», «Horlogerie, bijouterie»
Jura	41,1	«Horlogerie, bijouterie», «Industrie métallurgique»
Schaffhouse	40,6	«Industrie des machines», «Industrie métallurgique»
Argovie	40,4	«Industrie métallurgique»
Bâle-Campagne	40,2	«Industrie des machines», «Industrie chimique», «Industrie métallurgique»
Uri	40,1	«Industrie des machines», «Construction»
Schwytz	39,8	«Construction», «Industrie du bois et des meubles en bois», «Industrie métallurgique»
Appenzell Rh.-Ext.	39,3	«Construction», «Industrie du bois et des meubles en bois», «Industrie de l'habillement et de la lingerie»
Saint-Gall	38,9	«Industrie métallurgique», «Industrie textile»

**Remarques:**

- a) Personnes actives dénombrées au lieu de travail (non comptées les personnes dont le lieu de travail est inconnu ou qui travaillent à l'étranger).
- b) Dans ce tableau, une classe d'activité est considérée comme principale lorsque sa part dans le canton dépasse 3% du nombre total des actifs occupés et que sa part est supérieure de 30% ou plus à la moyenne suisse.

En s'intéressant à leur localisation, on remarque que l'ensemble des activités du secteur secondaire se répartit de manière concentrée dans les différentes régions de Suisse. Ainsi, la part des personnes occupées dans le secteur secondaire varie de 49,8% dans le canton de Glaris (seul canton à occuper plus d'actifs dans le secteur secondaire que dans le secteur tertiaire) à 16,6% dans celui de Genève. Le secteur secondaire est fortement présent dans les cantons de Glaris, Thurgovie, Soleure, Jura, Schaffhouse, Argovie, Bâle-Campagne, Uri, Schwytz, Appenzell Rh.-int. et Saint-Gall, comme le montre le tableau 13.

Si l'on analyse séparément la localisation des différentes classes d'activités secondaires, on constate que certaines se répartissent de manière plus ou moins homogène dans l'ensemble des régions. C'est en particulier le cas des classes d'activités répondant à un marché en premier lieu local, tel que la «Construction», tandis que d'autres classes d'activités industrielles ont une forte tendance à se concentrer dans des régions bien définies. Ce cas est typique des industries exportatrices, telle que l'«Horlogerie, bijouterie», que l'on retrouve en particulier dans les cantons du Jura, de Neuchâtel et de Soleure. Ces trois cantons regroupent un peu moins de la moitié de l'ensemble des emplois dans ces domaines d'activités, alors que le poids de ces cantons n'est approximativement que de 6% en termes de personnes actives occupées en Suisse. L'«Industrie chimique» se concentre également fortement dans quelques cantons, tels que Bâle-Ville, Bâle-Campagne et Valais. Ces derniers concentrent un peu plus de la moitié des emplois dans l'«Industrie chimique», tandis qu'ils représentent environ 10% de l'emploi national, toutes activités économiques confondues.

### 3.1.1.3 Secteur tertiaire

Les activités du secteur tertiaire constituent le secteur économique ayant la part la plus conséquente. Elles occupent près de deux actifs sur trois (63,4% de la population active occupée). A l'intérieur du tertiaire, les activités ayant trait au «Commerce» sont les plus importantes en employant le 23,7% des actifs occupés dans le secteur tertiaire.

Les activités du secteur tertiaire sont fortement localisées dans la zone urbaine, où elles représentent 68,4% des actifs occupés contre 47,8% des actifs occupés de la zone rurale.

On peut signaler que la «Restauration et hébergement» ainsi que la «Réparation de biens de consommation et de véhicules» sont les seules activités du secteur tertiaire dont la part relative est plus élevée dans la zone rurale que dans la zone urbaine. C'est notamment le cas de la «Restauration et hébergement» qui se localise surtout dans les régions touristiques alpines, telles que les cantons des Grisons et du Valais<sup>1</sup>.

Les activités du secteur tertiaire ne se localisent pas de manière homogène dans les différentes agglomérations. Elles ont tendance à suivre la hiérarchie urbaine<sup>2</sup>. C'est typiquement le cas des «Banques et sociétés financières», dont près de 40% des emplois se trouvent dans les seules agglomérations de Zurich et de Genève. D'autres services sont représentés dans certaines entités urbaines bien précises, mais selon une logique nationale ou régionale, car ils répondent à un marché plutôt national ou régional. On retrouve ce cas de figure en ce qui concerne les «Assurances (y compris assurances sociales)», très présentes dans les agglomérations de Zurich, Berne, Bâle, Winterthur, Lausanne, Genève et Lucerne. Ces dernières regroupent près de 58% des actifs occupés dans ce domaine d'activité. C'est également le cas des activités ayant trait aux «Affaires immobilières» qui se localisent particulièrement dans les agglomérations de Zurich, Genève, Lausanne, Bâle, Berne, Schaffhouse, Lugano et Fribourg.

A l'opposé de cette tendance à la concentration dans quelques agglomérations, d'autres activités du secteur tertiaire se répartissent de manière

---

<sup>1</sup> L'utilisation d'un découpage cantonal pour les activités liées à la «Restauration et hébergement» ne signifie pas que l'on parle de la zone rurale du Valais et des Grisons, mais que pour illustrer la localisation géographique d'une activité tertiaire plus présente dans la zone rurale que dans la zone urbaine, deux cantons ont été indiqués dans lesquels cette activité est fortement présente.

<sup>2</sup> La notion de hiérarchie urbaine renvoie à la théorie des lieux centraux du géographe W. Christaller. Ce dernier a constaté que la distribution des villes ne se fait pas au hasard, mais qu'elle correspond à une logique rigoureuse. Les plus grandes villes concentrent les fonctions élevées alors que les plus petites regroupent les services utilisés quotidiennement par la population. Ainsi les activités économiques se distribuent dans l'espace de manière ordonnée pour donner naissance à des hiérarchies urbaines (Polèse, 1994).

plus homogène sur le territoire. Il s'agit principalement d'activités répondant à une demande fortement locale, telles que le «Commerce» ou les «Services personnels».

**Tableau 14: Quotient de localisation de certaines activités tertiaires particulièrement présentes dans les ceintures urbaine en 1990**

Activités économiques	Quotients de localisation	Ceintures urbaines
«Transport aérien»	3,9	Zurich et Genève
«Services domestiques»	1,6	Genève, Lausanne et Neuchâtel
«Recherche-développement non universitaire»	1,5	Zurich, Genève, Lausanne et Schaffhouse

**Remarques:**

- Personnes actives dénombrées au lieu de travail (non comptées les personnes dont le lieu de travail est inconnu ou qui travaillent à l'étranger).
- Le quotient de localisation est la «part de l'emploi dans la profession *i* dans la région *n* / Part de l'emploi dans la profession *i* en Suisse». Si le quotient de localisation est plus élevé que 1, cela signifie que l'activité professionnelle en question a un poids plus important au niveau régional qu'au niveau de l'ensemble du pays.
- La ceinture urbaine est la somme de toutes les communes d'une agglomération sauf la commune-noyau. Seules les ceintures urbaines des agglomérations dont la commune-noyau a plus de 30'000 habitants ont été retenues dans ce tableau.
- Les ceintures urbaines citées dans ce tableau sont celles pour lesquelles les quotients de localisation des activités économiques en question sont les plus importants.

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Il est important de signaler que, d'une manière générale, les activités tertiaires sont peu présentes dans les ceintures urbaines par rapport aux communes-noyaux, à l'exception de Genève et Zurich. En effet, les ceintures urbaines des agglomérations suisses ne concentrent pas une part d'activité tertiaire significativement supérieure à la moyenne suisse. Toutefois, certains types de services sont bien présents dans les ceintures urbaines. Il s'agit en premier lieu du «Commerce». Ceci est particulièrement le cas dans les ceintures urbaines de Zurich, Lausanne et Saint-Gall. Comme on peut le remarquer dans le tableau 14, les personnes travaillant dans le domaine du «Transport aérien», des «Services domestiques» et de

la «Recherche-développement non universitaire» se retrouvent également essentiellement dans les ceintures urbaines.

**Tableau 15: Personnes actives occupées et principales activités du secteur tertiaire dans les communes-noyaux à forte présence d'activités tertiaires, en 1990, en pour cent**

Communes-noyaux	Part en% des actifs occupés dans le secteur tertiaire	Classes d'activités économiques principales
Genève	86,2	«Banques et sociétés financières», «Administrations publiques», «Location de biens mobiliers, crédit-bail, bureaux de consultation, services commerciaux et informatiques», «Enseignements public et privé»
Lausanne	86,0	«Service de santé et service vétérinaire», «Location de biens mobiliers, crédit-bail, bureaux de consultation, services commerciaux et informatiques», «Banques et sociétés financières», «Enseignements public et privé», «Administrations publiques», «Communications», «Assurances (y compris assurances sociales)»
Lucerne	81,9	«Service de santé et service vétérinaire», «Location de biens mobiliers, crédit-bail, bureaux de consultation, services commerciaux et informatiques», «Restauration et hébergement», «Assurances (y compris assurances sociales)», «Communications», «Chemins de fer, chemins de fer de montagne, funiculaires»
Zurich	80,5	«Banques et sociétés financières», «Location de biens mobiliers, crédit-bail, bureaux de consultation, services commerciaux et informatiques», «Assurances (y compris assurances sociales)»
Berne	79,5	«Administrations publiques», «Enseignements public et privé», «Service de santé et service vétérinaire», «Communications», «Assurances (y compris assurances sociales)»,
Coire	79,2	«Location de biens mobiliers, crédit-bail, bureaux de consultation, services commerciaux et informatiques», «Administrations publiques», «Communications», «Réparation de biens de consommation et de véhicules», «Assurances (y compris assurances sociales)»

**Remarques:**

- Personnes actives dénombrées au lieu de travail (sans compter les personnes dont le lieu de travail est inconnu ou qui travaillent à l'étranger).
- Dans ce tableau, une classe d'activités est considérée comme principale lorsque sa part dans la commune-noyau dépasse 3% du nombre total des actifs occupés et que sa part est supérieure de 30% ou plus à la moyenne suisse.
- La commune-noyau est la commune centrale et économiquement la plus importante de l'agglomération. Seules les communes-noyaux de plus de 30'000 habitants ont été retenues dans ce tableau.

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Le tableau 15 permet de voir la part des actifs occupés dans le secteur tertiaire et les classes d'activités économiques principales dans les communes-noyaux les plus tertiariées.

### *3.1.2 Evolution temporelle des activités économiques dans l'espace*

Après avoir présenté la localisation des activités économiques en 1990, il s'agit de suivre les transformations de la localisation des activités économiques entre 1970 et 1990 afin d'en identifier les principales tendances.

En effet, toutes les activités économiques et toutes les régions n'ont pas enregistré le même dynamisme et les disparités peuvent être importantes. Comme cela a déjà été mentionné, ce sont les activités tertiaires qui ont été les plus dynamiques durant ces dernières décennies et dont le nombre d'actifs occupés a augmenté de 61,6% entre 1970 et 1990. A l'inverse, le nombre d'actifs occupés dans les secteurs secondaire et primaire a diminué respectivement de 23,9% et 37,4% durant la même période.

La zone rurale a enregistré une forte dynamique<sup>1</sup> et la progression du nombre d'actifs dans la plupart des activités économiques est supérieure à celle constatée au niveau national. A titre d'exemple, l'«industrie des machines» a enregistré une progression du nombre d'actifs occupés de 13,4% dans la zone rurale entre 1970 et 1990, tandis que ce nombre diminuait de 11,3% au niveau national. C'est également le cas du commerce qui a vu le nombre d'actifs augmenter de 74,3% dans la zone rurale contre une progression de 32,0% dans l'ensemble de la Suisse durant la même période. Toutefois, la zone rurale est fortement pénalisée par sa structure économique. Effectivement, les principales activités économiques implantées dans cette zone, notamment les activités industrielles et

---

<sup>1</sup> L'utilisation, dans le cas présent, du concept de dynamisme repose sur une analyse Shift and Share. Cette dernière permet de séparer dans la performance d'une région ce qui est dû à la structure initiale (effet structurel) et ce qui relève du dynamisme interne de la région au cours de la période étudiée. Ainsi, cette méthode permet de comparer la croissance enregistrée entre deux régions ayant des caractéristiques économiques différentes. Si l'une d'entre elles possède une forte proportion de secteur à croissance rapide, on comprend que sa croissance d'ensemble sera importante. Si, par contre, une région possédant une proportion élevées d'activités en déclin parvient néanmoins à obtenir des performances satisfaisantes, c'est qu'elle fait preuve d'un dynamisme propre important (Aydalot, 1985).

l'agriculture, sont d'une manière générale moins dynamiques que les activités tertiaires qui, elles, sont en premier lieu situées dans les villes.

Pour sa part, la zone urbaine a enregistré une évolution contrastée entre 1970 et 1990. Comme le montre le tableau 16, les ceintures urbaines ont été particulièrement dynamiques et occupent, en 1990, 225'752 actifs de plus qu'en 1970, soit une progression de 44,0%, et ceci malgré une structure économique initiale plutôt industrielle (à l'exception des ceintures urbaines zurichoises et genevoises) qui aurait dû pénaliser le développement de ces aires. Pour leur part, les activités tertiaires, pourtant peu présentes jusqu'ici en dehors des communes-noyaux, ont progressé de 119,0% durant cette période dans les ceintures urbaines. On peut également mentionner la forte croissance du nombre d'actifs occupés dans certaines entités urbaines de Suisse centrale et de la région zurichoise (Pfäffikon (SZ)-Lachen, Stans, Wetzikon-Pfäffikon (ZH), Rapperswil-Jona, et Wil (SG)), du Valais, (Martigny, Sion, Monthey et Brig-Visp) et du Tessin (Lugano et Bellinzone), ainsi qu'à Delémont. Toutes ces entités urbaines ont enregistré une croissance du nombre de personnes occupées de plus de 30% entre 1970 et 1990<sup>1</sup>. A l'inverse, les communes-noyaux n'ont été que très peu dynamiques et le nombre d'actifs y travaillant n'a augmenté que de 4,5% entre 1970 et 1990, l'augmentation des actifs dans le secteur tertiaire compensant à peine la diminution enregistrée dans les activités du secteur secondaire. L'évolution de l'emploi dans les communes-noyaux, telle que présentée dans le tableau 16, met clairement en évidence cette tendance. Les seules communes-noyaux à tirer leur épingle du jeu sont Coire et Saint-Gall avec une augmentation du nombre d'actifs occupés respectivement de 39,0% et 18,8%.

<sup>1</sup> Certaines de ces agglomérations ou villes isolées n'étaient pas encore considérées comme telles en 1970. Toutefois, les croissances mentionnées prennent en considération l'ensemble des communes appartenant aux différentes agglomérations (selon la définition de 1990) en 1970 et 1990. La base géographique de calcul est donc la même.

**Tableau 16: Variation relative du nombre d'actifs occupés au lieu de travail dans les communes-noyaux et dans leur ceinture urbaine, de 1970 à 1990, en pour cent**

Agglomérations	Communes-noyaux	Ceintures urbaines
Winterthur	10,5	27,7
Zurich	3,9	51,5
Berne	13,1	44,7
Bienne	-19,2	48,4
Thoune	9,7	31,2
Lucerne	13,4	41,0
Fribourg	9,4	135,5
Bâle	-11,3	26,2
Schaffhouse	-5,4	5,0
St-Gall	18,8	30,3
Coire	39,0	21,1
Lausanne	4,3	59,9
La Chaux-de-Fonds - Le Locle	-17,3	-36,1
Neuchâtel	-4,3	25,0
Genève	2,4	47,7
Communes-noyaux et ceintures urbaines	3,1	44,0

**Remarques:**

- a) Personnes actives dénombrées au lieu de travail (non comptées les personnes dont le lieu de travail est inconnu ou qui travaillent à l'étranger).
- b) La commune-noyau est la commune centrale et économiquement la plus importante de l'agglomération. Seules les communes-noyaux de plus de 30'000 habitants ont été retenues dans ce tableau.
- c) La ceinture urbaine est la somme de toutes les communes d'une agglomération sauf la commune-noyau. Seules les ceintures urbaines des agglomérations dont la commune-noyau a plus de 30'000 habitants ont été retenues dans ce tableau.

Source: OFS, Recensements fédéraux de la population

La forte croissance des activités tertiaires dans les ceintures urbaines des grandes villes et dans la zone rurale a pour conséquence une *homogénéisation de la localisation des activités du secteur tertiaire sur le territoire*. En 1970, les activités tertiaires étaient très fortement concentrées dans les communes-noyaux. En 1990, cette tendance est moins marquée et les activités du secteur tertiaire sont relativement bien représentés dans les ceintures urbaines.

Il convient aussi de s'intéresser à la situation au niveau cantonal. C'est ainsi que certains cantons ont enregistré de fortes progressions du nombre d'actifs occupés. C'est en particulier le cas en Suisse centrale (Zoug, Nidwald, Obwald, Schwytz et Lucerne) et à Fribourg. Ces cantons ont enregistré une augmentation d'effectifs allant de 27,5% à environ 38,0%, et même de 69,8% pour le canton de Zoug entre 1970 et 1990. Cette croissance s'explique surtout par un fort dynamisme local, autant dans le secteur secondaire que dans le secteur tertiaire. Cela signifie que ces activités économiques se sont mieux comportées dans ces cantons qu'au niveau suisse<sup>1</sup>. A titre d'exemple, le nombre d'actifs occupés dans le secteur tertiaire a été multiplié par 2,7 dans le canton de Zoug et par 2 en moyenne dans les autres cantons mentionnés ci-dessus durant cette période. Par contre, la structure économique de ces cantons plutôt ruraux (à l'exception du Zoug) ne leur était pas nécessairement favorable, à l'inverse des cantons urbains dont l'économie est fortement tertiarisée. Toutefois, il est à noter que les cantons urbains n'ont pas su développer un dynamisme local, bien au contraire. Les cantons de Zurich, Genève et Bâle-Ville, par exemple, ont tous enregistré une croissance du nombre d'actifs occupés inférieure à la moyenne nationale, ceci dans la plupart des activités économiques, aussi bien tertiaires que secondaires, comme cela sera indiqué plus avant dans le texte.

Quant au nombre d'actifs occupés dans le secteur primaire, il a fortement diminué dans toutes les régions de Suisse (diminution de 37,4% au niveau national entre 1970 et 1990) et aucun canton n'a été épargné. Les diminutions les plus faibles ont été enregistrées dans les cantons de Suisse centrale: Zoug (-14,3%), Lucerne (-21,2%), Nidwald (-21,2%) et Uri (-25,2%).

### 3.2 Professions et régions

Dans ce second chapitre, la localisation des différents groupes de professions est plus particulièrement étudiée. Il convient tout d'abord de se

---

<sup>1</sup> Quant aux activités primaires, elles ont également perdu de l'importance dans ces cantons, mais de manière moins prononcée que dans l'ensemble de la Suisse.

pencher sur la relation entre la localisation des professions et celle des activités économiques (3.2.1)<sup>1</sup>. Dans une seconde phase, la relation entre le lieu de travail et d'habitation pour différentes professions (3.2.2) a été étudiée<sup>2</sup>.

Le découpage par branche d'activité économique a été effectué selon la variable «activité économique», déterminée par le type d'entreprise dans laquelle la personne interrogée travaille. Le découpage par profession exercée a été effectué selon la variable «activité professionnelle», déterminée par la profession des personnes actives occupées. Ce travail reprend le classement et la nomenclature officiel de l'OFS.

### *3.2.1 Relation entre la localisation des professions et celle des activités économiques*

Afin d'analyser les liens pouvant exister entre la localisation des activités professionnelles et celle des branches d'activité économique, il convient tout d'abord de différencier le cas des professions du secteur primaire (3.2.1.1), celui des professions du secteur secondaire (3.2.1.2) et celui des professions du secteur tertiaire (3.2.1.3).

---

<sup>1</sup> Ainsi, un actif exerçant une profession liée à une activité tertiaire dans un secteur industriel travaille-t-il plutôt dans les villes où sont concentrées une grande partie des activités tertiaires, ou dans la zone rurale dans laquelle se localise une grande partie des activités industrielles? Ce serait, par exemple, le cas d'un responsable marketing travaillant dans une entreprise de machine-outil.

On parle aujourd'hui de plus en plus d'une tertiarisation des activités secondaires dans le sens où ces dernières emploient de moins en moins de personnes affectées à la production et de plus en plus de personnes qui manipulent de l'information. A l'inverse, certaines activités tertiaires ressemblent de plus en plus à des activités industrielles, car elles utilisent aujourd'hui des équipements (en particulier informatiques) toujours plus lourds.

L'analyse des professions secondaires dans le tertiaire et tertiaires dans le secondaire donne une image de cette évolution.

<sup>2</sup> Dans cette perspective, il est intéressant de voir si, par exemple un «dirigeant» travaillant dans une ville a plutôt tendance à habiter dans une commune-noyau, dans la ceinture urbaine ou dans la zone rurale.

### 3.2.1.1 Les professions du secteur primaire

Les professions du secteur primaire comprennent les professions de l'agriculture, de l'économie forestière, de l'élevage et des soins aux animaux. Les personnes actives dans ces différentes professions travaillent en grande majorité dans le secteur primaire, mais un nombre non négligeable d'actifs occupés travaillent pour des activités du secteur tertiaire. Ces personnes travaillent en très grande majorité dans la zone rurale et en particulier dans les régions marquées par une part élevée d'activités primaires: les cantons d'Appenzell Rh.-Int., d'Obwald, d'Uri et de Lucerne. En valeur absolue, c'est le canton de Berne qui compte le plus grand nombre d'actifs travaillant dans des professions de l'agriculture, de l'économie forestière, de l'élevage et des soins aux animaux.

Durant ces deux dernières décennies, l'agriculture a perdu beaucoup d'emplois. La conséquence directe en est une chute du nombre d'actifs exerçant une activité professionnelle liée à la nature entre 1970 et 1990. Cette baisse est aussi importante dans les régions rurales qu'urbaines. Il faut toutefois relever que le nombre de personnes actives dans des professions primaires et travaillant dans une activité tertiaire a explosé entre 1970 et 1990. En effet, leurs effectifs ont presque été multipliés par trois durant cette période. L'augmentation du nombre d'actifs exerçant une profession primaire dans les services a largement profité aux zones rurales et en particulier dans les cantons de Glaris, d'Obwald, d'Uri, du Tessin, de Schaffhouse, de Nidwald et du Valais<sup>1</sup>.

Les activités agricoles étant en décroissance, on peut voir dans ces chiffres un phénomène de reconversion de ces personnes vers de nouvelles activités.

---

<sup>1</sup> L'utilisation d'un découpage cantonal pour les professions primaires ne signifie pas que l'on parle de la zone rurale de Glaris, d'Obwald, d'Uri, du Tessin, de Schaffhouse, de Nidwald et du Valais, mais que cela correspond aux sept cantons dans lesquels cette activité est fortement présente.

### 3.2.1.2 Les professions du secteur secondaire

D'une manière générale, la relation entre la localisation des professions liées à une industrie et la localisation de l'activité industrielle proprement dite est très étroite. Ainsi cela signifie que les horlogers travaillent surtout dans les régions horlogères, que les personnes actives dans la construction et dans l'entretien de machines se concentrent dans les régions dans lesquelles la présence de l'industrie des machines est importante; et que les chimistes travaillent dans les régions où l'industrie chimique est fortement implantée, etc.

Il est cependant plus pertinent de s'intéresser au lieu de travail des professions du secteur secondaire qui ne sont pas directement assimilées à une activité proprement dite. C'est en particulier le cas des professions techniques («Ingénieurs», «Techniciens», «Professions du dessin technique», «Personnel technique» et «Machinistes»). Effectivement, ces différentes professions ne se répartissent pas du tout de manière homogène sur le territoire comme on peut le remarquer dans le tableau 17, bien qu'elles soient toutes apparentées au domaine industriel.

Ce tableau fait ressortir la division spatiale du travail (Aydalot, 1976) existant entre la zone urbaine et la zone rurale.

En outre, comme cela a été relevé auparavant, une part non négligeable des personnes travaillant dans les activités du secteur tertiaire en Suisse exercent des professions du secteur secondaire. Cette part est particulièrement élevée dans la zone rurale, dans les ceintures urbaines, et plus spécifiquement celles de Coire, Winterthour, Bienne, Lucerne Schaffhouse, Fribourg et Lausanne, ainsi que dans les cantons de Nidwald, Fribourg, Obwald et Appenzell Rh.-Int.

Les deux dernières décennies ont été, entre autres, marquées par une baisse des effectifs dans le secteur secondaire. Cette diminution du poids du secteur secondaire dans l'économie suisse, en termes d'emplois, s'est également répercutée sur le nombre de personnes exerçant des professions liées à ces différentes activités secondaires. Cette baisse a touché avant tout les communes-noyaux, en particulier celles de Bienne, de La Chaux-

de-Fonds-Le Locle, de Schaffhouse et de Genève, ainsi que l'agglomération de Granges. Cette diminution des personnes exerçant des professions du secondaire n'a pas touché de la même manière tous les secteurs économiques. C'est principalement le nombre des personnes exerçant des professions du secondaire travaillant dans une activité secondaire qui a diminué. A l'inverse, leur nombre au sein de services a presque doublé durant la même période, en particulier dans la zone rurale, ainsi que dans les cantons de Zoug, d'Appenzell Rh.-Int., du Jura et d'Obwald.

**Tableau 17: Quotient de localisation des professions techniques, en 1990**

Professions techniques	Communes-noyau	Ceintures urbaines	Zones urbaines	Zones rurales
«Ingénieurs»	1,2	1,1	1,2	0,5
«Techniciens»	1,0	1,4	1,1	0,7
«Profession du dessin technique»	1,0	1,0	1,0	0,9
«Personnel technique»	0,9	1,2	1,0	0,9
«Machinistes»	0,5	1,0	0,9	1,5

**Remarques:**

- a) Personnes actives dénombrées au lieu de travail (non comptées les personnes dont le lieu de travail est inconnu ou qui travaillent à l'étranger).
- b) Le quotient de localisation est la «part de l'emploi dans la profession *i* dans la région *n* / Part de l'emploi dans la profession *i* en Suisse». Si le quotient de localisation est plus élevé que 1, cela signifie que l'activité professionnelle en question a un poids plus important au niveau régional qu'au niveau de l'ensemble du pays.
- c) La classe des professions techniques est divisée en 5 groupes.
- d) La commune-noyau est la commune centrale et économiquement la plus importante de l'agglomération. Seules les communes-noyaux de plus de 30'000 habitants ont été retenues dans ce tableau.
- e) La ceinture urbaine est la somme de toutes les communes d'une agglomération sauf la commune-noyau. Seules les ceintures urbaines des agglomérations dont la commune-noyau a plus de 30'000 habitants ont été retenues dans ce tableau.
- f) La zone urbaine est composée des 48 agglomérations et des 9 villes isolées.
- g) La zone rurale est composée de toutes les communes qui ne font pas partie d'agglomération et qui ne sont pas des villes isolées.

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Etant donné la diminution du poids des activités secondaires, ces chiffres traduisent peut-être un phénomène de reconversion des personnes vers des activités en croissance. Une seconde hypothèse pourrait être le besoin croissant dans les activités tertiaires de personnes exerçant des professions secondaires.

### 3.2.1.3 Les professions du secteur tertiaire

De la même manière que les activités du secteur tertiaire, les personnes exerçant des professions liées au secteur tertiaire ont une forte tendance à travailler dans la zone urbaine, en particulier dans les communes-noyaux de Genève, Lausanne, Lucerne et Zurich comme on peut le remarquer dans le tableau 18. Ce sont les communes-noyaux dans lesquelles les activités du secteur tertiaire sont d'une manière générale fortement représentées. Ceci est valable pour l'ensemble des professions tertiaires. Les seules exceptions à cette règle sont les «Professions de l'hôtellerie, de la restauration» dont la part relative est plus élevée dans la zone rurale que dans les communes-noyaux (de la même manière que les activités ayant directement trait à la «Restauration et hébergement»), les professions liées aux transports et à la circulation surtout présentes dans les ceintures urbaines, ainsi que les professions liées à l'assistance sociale et spirituelle et de l'éducation et les professions liées aux sciences sociales, humaines, naturelles, physiques et exactes également bien représentées dans les ceintures urbaines, mais de manière moins significative.

**Tableau 18: Personnes actives occupées au lieu de travail dans les communes-noyaux à forte présence d'activités tertiaires, en 1990, en pour cent**

Communes-noyaux	Part en% des actifs occupés exerçant une profession du tertiaire	Professions
Genève	76,7	«Professions commerciales et administratives», «professions de l'organisation et de l'administration», «Professionnels de la banque et employés d'assurance»
Lausanne	73,7	«Professions commerciales et administratives», «Professionnels de la banque et employés d'assurance»
Lucerne	72,5	«Professions commerciales et de la vente», «Professions de la santé», «Professions de l'hôtellerie et de la restauration»
Zurich	68,6	«Professionnels de la banque et employés d'assurance», «Professions de l'informatique»

**Remarques:**

- Personnes actives dénombrées au lieu de travail (sans compter les personnes dont le lieu de travail est inconnu ou qui travaillent à l'étranger).
- Dans ce tableau, une classe d'activités est considérée comme principale lorsque sa part dans la commune-noyau dépasse 3% du nombre total des actifs occupés et que sa part est supérieure de 30% ou plus à la moyenne suisse.
- La commune-noyau est la commune centrale et économiquement la plus importante de l'agglomération. Seules les communes-noyaux de plus de 30'000 habitants ont été retenues dans ce tableau.

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Comme cela a été relevé auparavant, un grand nombre de personnes exercent une profession tertiaire dans le secteur secondaire. Cette tertiarisation du secteur secondaire est généralement plus marquée dans les entités géographiques dans lesquelles se concentrent les professions tertiaires, à savoir les communes-noyaux. A titre d'exemple, les emplois tertiaires dans les activités secondaires représentent plus du tiers des emplois du secteur secondaire dans la commune-noyau de Bâle. Ceci s'explique par la forte présence dans la cité rhénane d'activités liées à l'industrie de la chimie, qui regroupent un grand nombre d'emplois du secteur tertiaire. On retrouve également une forte proportion d'emplois tertiaires dans des activités secondaires dans les communes-noyaux de Lucerne et Zurich, ainsi que dans une commune à forte tradition industrielle, Schaffhouse.

En outre, on peut remarquer que, suite au dynamisme des activités du secteur tertiaire, le nombre de personnes exerçant une profession tertiaire a fortement augmenté entre 1970 et 1990. Cette progression a particulièrement profité aux ceintures urbaines de Fribourg (32,0%), Winterthour (22,3%), La Chaux-de-Fonds-Le Locle (19,9%).

Il faut toutefois noter que l'augmentation du nombre de personnes exerçant des professions tertiaires n'a pas touché de manière similaire l'ensemble des activités économiques. Le nombre de personnes ayant une profession tertiaire a diminué légèrement dans certaines activités secondaires. Cette tendance a principalement touché les communes-noyaux de Neuchâtel, Genève, Bienne et Lausanne où le nombre de personnes ayant une profession tertiaire au sein des activités secondaires ont diminué fortement. On peut penser que dans ces zones, la tertiarisation des activités secondaires a donc atteint ses limites. A l'inverse, les ceintures urbaines de Fribourg, Coire, Bienne et Winterthour, ainsi que la zone rurale et les cantons de Schwytz et d'Obwald en particulier, ont enregistré une nette augmentation d'actifs exerçant une profession tertiaire dans le secteur secondaire<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Les agglomérations de Stans, Monthey, Pfäffikon (SZ)-Lachen, Wetzikon-Pfäffikon (ZH) ont également enregistré une augmentation d'environ 40% ou plus du nombre de personnes exerçant des professions dans les activités tertiaires.

En outre, on peut relever que le lieu de travail des actifs dépend non seulement de la profession qu'ils exercent, mais surtout de l'activité économique dans laquelle ils travaillent. A titre d'exemple, les personnes exerçant des professions secondaires dans des activités de service sont mieux représentées dans la zone urbaine que les personnes ayant une profession tertiaire et travaillant dans des activités secondaires. En 1970, cette différence était encore bien plus marquée. En effet, les actifs pratiquant une profession secondaire dans des activités de service se concentraient alors fortement dans les villes.

Quant à l'évolution des effectifs des différentes professions, elle dépend également en premier lieu de l'activité économique dans laquelle les actifs occupés en question travaillent et non pas des professions proprement dites. En effet, le nombre de personnes exerçant des professions classées dans le secteur secondaire, mais opérant dans les activités du secteur tertiaire a augmenté dans toutes les régions de Suisse, malgré la baisse du poids du secteur secondaire. Dans le même temps, le nombre de personnes exerçant des professions classées dans le secteur tertiaire, mais opérant dans des activités du secteur secondaire, a diminué dans une grande partie des régions, malgré la forte progression du secteur tertiaire durant ces dernières décennies.

### ***3.2.2 Des zones d'habitation et des zones de travail différentes selon les professions***

Ainsi, après avoir analysé les liens qui existent entre la localisation des activités professionnelles et celle des branches d'activité économique, il est intéressant de s'interroger sur les éventuelles relations entre lieu de travail et lieu d'habitation et ce pour les différentes professions.

Certaines régions concentrent une grande part d'emplois et sont de véritables pôles d'activités économiques. C'est en particulier le cas des communes-noyaux, et plus précisément des plus grandes d'entre elles. En effet, près du tiers des actifs travaillent dans les communes-noyaux, tandis que seulement environ un cinquième des actifs occupés y habitent. Les communes-noyaux de Berne, Zurich, Lucerne et Fribourg, mais également

Bâle, Neuchâtel, Genève, Saint-Gall et Lausanne fonctionnent comme des pôles d'emplois. Le nombre de personnes travaillant dans ces communes-noyaux est supérieur de plus de 30% au nombre d'actifs occupés habitant ces mêmes communes-noyaux. Il en va de même dans les autres communes-noyaux suisses, mais de manière moins marquée. Ces pôles de travail concernent particulièrement les personnes pratiquant des professions assimilées aux activités du secteur tertiaire.

D'autres régions sont, à l'inverse, des espaces privilégiés de résidence<sup>1</sup> pour les actifs occupés. Il s'agit en particulier des ceintures urbaines et, dans une moindre mesure, des zones rurales. En effet, ce sont près d'un million d'actifs occupés qui habitent dans des ceintures urbaines, tandis que seules près de 739'000 personnes y travaillent. Les «foyers» de résidence se situent particulièrement dans les ceintures urbaines de Winterthour, Berne, Bâle, Thoun, Bienne, Genève, Coire et Lucerne où le nombre de personnes résidentes dans les ceintures urbaines, est supérieur de plus de 30% au nombre de personnes qui y travaillent. Cette tendance se vérifie cependant dans toutes les ceintures urbaines. Ce sont les personnes exerçant une profession du secteur tertiaire et travaillant surtout dans les communes-noyaux qui habitent dans les ceintures urbaines. D'autres professions privilégient un habitat dans la zone rurale. Il s'agit principalement de personnes actives dans des professions liées à des activités secondaires localisées de préférence dans les ceintures urbaines et dans les zones rurales. Le plus souvent, les personnes en question exercent des professions telles que les «Professions des arts graphiques», les «Professions de l'industrie chimique et des matières plastiques». Parmi les personnes privilégiant un habitat dans la zone rurale, on trouve aussi des individus exerçant des professions tertiaires fortement présentes dans les ceintures urbaines.

---

<sup>1</sup> Le lieu de domicile pris en considération est le lieu de domicile économique, c'est-à-dire où la personne active passe la majeure partie de son temps et non le domicile légal.

### 3.3 Caractéristiques de la main-d'oeuvre dans l'espace

Après avoir traité de la localisation des activités économiques dans l'espace (3.1) et des professions (3.2), il convient, dans ce troisième chapitre, de s'intéresser aux caractéristiques spatiales de la main-d'oeuvre occupée. En effet, les spécificités de la main-d'oeuvre occupée tendent à influencer le développement des activités de la région. Il devient donc important d'en définir ses principales caractéristiques. Ce découpage peut se faire en termes d'appartenance socio-professionnelle (3.3.1), d'origine nationale ou étrangère (3.3.2), de sexe (3.3.3) et d'âge (3.3.4).

#### 3.3.1 *Caractéristiques spatiales de la main-d'oeuvre en fonction de l'appartenance socio-professionnelle*

La répartition à l'intérieur du territoire suisse des catégories socio-professionnelles n'est pas homogène. En effet, certaines régions ou certains types de régions concentrent plus ou moins fortement certaines de ces catégories. C'est notamment le cas des zones urbaines dans lesquelles travaillent un grand nombre d'actifs opérant dans des professions dites supérieures.

A titre d'exemple, les communes-noyaux regroupent une grande part des «Professions intellectuelles et d'encadrement». C'est notamment le cas de Genève (16,4% de la population active occupée de la commune-noyau), Zurich (13,8%), Bâle (12,6%) et Berne (12,2%). A titre indicatif, cette part s'élève à moins de 5% dans la zone rurale.

Si l'on procède à une analyse plus fine des différentes catégories formant les professions supérieures, on remarque que les communes-noyaux comptent également une part de «Dirigeants» et de «Professions libérales» supérieure à la moyenne nationale. La concentration des «Dirigeants» profite plus particulièrement aux villes de Genève, Berne et Zurich. A noter que les agglomérations tessinoises de Chiasso-Mendrisio, Lugano et Bellinzone occupent également une part élevée de «Dirigeants». En ce qui concerne les «Professions libérales» on les trouve dans les communes-noyaux de Genève, Lausanne, Fribourg, Neuchâtel et Zurich, et à

l'intérieur des agglomérations tessinoises de Lugano et Locarno. On peut noter que ce sont principalement des entités urbaines latines.

Quant aux actifs travaillant dans une «Profession intermédiaire», on les retrouve davantage dans la zone urbaine (20,1% de la population active occupée dans la zone urbaine) que dans la zone rurale (15,5% de la population active occupée de la zone rurale). Leur présence est relativement élevée dans les communes-noyaux de Berne, Zurich, Lucerne, Winterthour, Thoune et Bâle. On peut remarquer que, cette fois-ci, ce sont des entités urbaines alémaniques.

La répartition entre les zones urbaine et rurale des actifs appartenant aux catégories socio-professionnelles élevées<sup>1</sup> n'a que très peu évolué globalement entre les recensements de 1980 et 1990<sup>2</sup>. En effet, on ne note ni une polarisation dans les grands centres économiques, ni une homogénéisation sur l'ensemble du territoire de ces catégories socio-professionnelles. Néanmoins, on peut noter une certaine «redistribution» de ceux-ci entre les communes-noyaux. Ainsi, le nombre de «Dirigeants» a fortement augmenté dans toutes les communes-noyaux alémaniques, tandis que leurs effectifs ont diminué dans l'ensemble des communes-noyaux romandes.

Les effectifs des «Professions libérales» ont en particulier augmenté dans les ceintures urbaines de Saint-Gall, Coire, Winterthour, Bâle, Genève et Berne où leur part parmi l'ensemble des actifs occupés a significativement augmenté.

En ce qui concerne les autres catégories socio-professionnelles n'appartenant pas aux professions dites supérieures, un certain nombre d'éléments sont à signaler.

---

<sup>1</sup> L'augmentation du nombre d'actifs exerçant une «Profession intellectuelle et d'encadrement» a été particulièrement marquée dans les ceintures urbaines, et plus particulièrement dans les agglomérations de Lausanne, Fribourg et Neuchâtel.

<sup>2</sup> Contrairement au reste du texte, nous avons effectué une comparaison entre les données des recensements de 1980 et 1990. Ceci s'explique par l'absence de données harmonisées pour le recensement de 1970.

Ainsi, les «Employés» travaillent surtout dans les communes-noyaux où ils représentent la catégorie la plus importante (28,5% de la population active occupée dans les communes-noyaux contre 16,2% dans la zone rurale). Ce sont les communes-noyaux de moyenne et grande importance comme Lucerne (31,3% de la population active occupée totale), Berne (30,3%), Coire (29,9%), Zurich (29,6%), Lausanne (29,5%) et Bâle (29,4%) qui comptent la plus grande part d'employés.

Toutefois, les «Employés» travaillent toujours plus dans la zone rurale, même s'ils y sont encore sous-représentés par rapport à leur présence dans la zone urbaine. Les effectifs de cette catégorie socio-professionnelle ont effectivement augmenté dans la zone rurale entre 1980 et 1990, tandis qu'ils enregistraient une diminution dans les communes-noyaux durant cette même période. Cette tendance à la baisse a été principalement marquée dans les trois pôles économiques que sont Zurich, Genève et Bâle. A l'inverse, le nombre d'«Employés» travaillant dans les cantons plutôt ruraux d'Appenzell Rh.-Int. et Appenzell Rh.-Ext., d'Obwald, du Jura ou de Fribourg a augmenté d'environ 20% durant cette même période.

Les «Autres indépendants» représentent une part qui s'élève à 16,3% de la population active occupée dans les zones rurales contre 6,9% dans la zone urbaine. Ceci peut être expliqué par le fait que les «Autres indépendants» représentent plus de la moitié des personnes actives occupées dans l'«Agriculture». Ce sont donc les cantons à dominante rurale tels que Appenzell Rh.-Int., Obwald, Schwytz et Appenzell Rh.-Ext. qui comptent une part d'«Autres indépendants» pouvant aller de 14,4% à 24,2% de leur population active. Toutefois, il faut noter que les «Autres indépendants» travaillant dans le secteur secondaire et dans le secteur tertiaire sont mieux représentés dans la zone rurale que dans les communes-noyaux.

Pour leur part, les «Ouvriers» (essentiellement présents dans l'industrie) sont surtout présents dans la zone rurale. De ce fait, leur présence est particulièrement importante dans les cantons à forte présence industrielle et agricole tels que Obwald, Thurgovie, Nidwald, Soleure et Uri. Il est à noter que ces quatre cantons sont alémaniques. Si l'on analyse ce phénomène entre 1980 et 1990, il semblerait que cette tendance soit

toujours plus marquée. Durant cette même période, le nombre d'«Ouvriers» a augmenté dans la zone rurale. Toutefois, et même dans la zone rurale, la part relative des «Ouvriers» a diminué.

Quant aux «Travailleurs non qualifiés», ils sont sensiblement plus présents dans les zones rurales et dans les cantons à tendance industrielle, tels que Glaris, Jura, Uri, Fribourg, Schwytz et Neuchâtel où ils représentent environ 30% des actifs occupés. Dans ces cantons, ce groupe socio-professionnel est le plus important. Comme ceci a été relevé auparavant, la part des «Travailleurs non qualifiés» est effectivement plus élevée dans le secondaire que dans le tertiaire (respectivement près de 30% et de 18% des personnes actives occupées). Leur nombre est en nette diminution, tant dans les agglomérations que dans la zone rurale.

Après avoir analysé la localisation de chacune des différentes catégories socio-professionnelles que nous venons d'évoquer selon le lieu de travail, il convient à présent de procéder à la même étude, mais selon le lieu de domicile<sup>1</sup>.

Pour commencer, il faut noter que la différence de localisation entre lieu de travail et lieu de domicile reste faible au niveau de la population active prise globalement, mais celle-ci s'accroît sensiblement dès lors qu'on utilise un découpage régional plus fin (distinction entre communes-noyaux et ceintures urbaines) et que les catégories socio-professionnelles des travailleurs sont prises en compte dans l'analyse.

Pour les catégories socio-professionnelles de niveau supérieur, les dissemblances entre lieu de travail et lieu d'habitation sont les plus prononcées, particulièrement chez les «Dirigeants» et les «Professions intellectuelles et d'encadrement», qui sont nombreux à habiter et à travailler dans des régions de type différent.

---

<sup>1</sup> Concernant la population active occupée, l'OFS fournit des données qui peuvent être ventilées soit selon le lieu d'habitation, soit selon le lieu de travail.

Ainsi, plus de deux cinquièmes des «Dirigeants» exercent leur profession dans les communes-noyaux, mais ils sont moins d'un cinquième à y habiter.

Cette même tendance se vérifie également pour les «Professions intellectuelles et d'encadrement».

Quant aux actifs occupés des «Professions libérales», qui habitent à plus des quatre cinquièmes en zone urbaine - ce qui, toutes catégories socio-professionnelles confondues, constitue un maximum - ils sont plus nombreux à travailler dans les communes-noyaux (43,0% de l'ensemble des actifs occupés par les professions libérales) qu'à y vivre (28,5%).

Comme les trois catégories ci-dessus, les «Professions intermédiaires» (36,7%) et les «Employés» (40,4%) présentent une proportion de personnes travaillant dans les communes-noyaux supérieure à la moyenne suisse (32,9%), tout en affichant une nette préférence pour un habitat situé dans les ceintures urbaines.

Quant aux emplois des «Autres indépendants», des «Ouvriers» et des «Travailleurs non qualifiés», ils ne se localisent pas d'une manière aussi nette dans la zone urbaine que pour les autres catégories, les «Autres indépendants» étant même 43,0% à travailler en zone rurale<sup>1</sup>. La différence entre communes-noyaux (lieu de travail) et ceintures urbaines (lieu de domicile) se montre également moins marquée et on ne peut pas parler, dans ce cas, de bipolarisation; les actifs de ces trois groupes sociaux sont en effet presque aussi nombreux à habiter en ville qu'à y travailler.

### 3.3.2 *Caractéristiques spatiales de la main-d'oeuvre étrangère active*

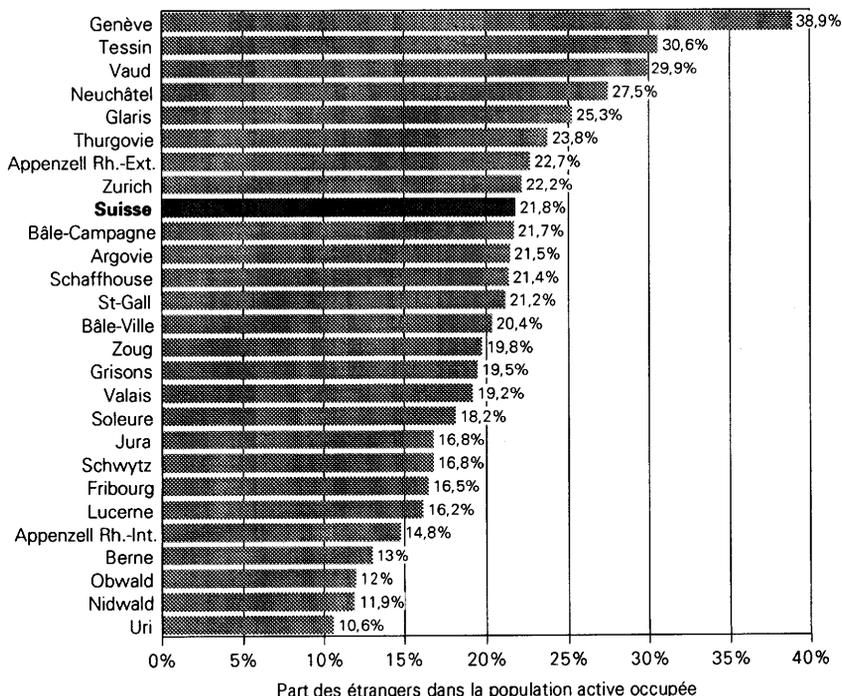
La main-d'oeuvre étrangère<sup>2</sup> travaillant et habitant en Suisse est relativement importante et représente 21,8% de la population active occupée totale. Cette part varie plus ou moins fortement selon les cantons ou ré-

<sup>1</sup> Dans ce cas la catégorie «Autres indépendants» est essentiellement constituée d'agriculteurs.

<sup>2</sup> Dans le cadre de cette étude, il n'a été tenu compte que de la main-d'oeuvre étrangère établie à l'année et intégrée dans la population active occupée.

gions pris en considération. On note dans le graphique 16 la plus forte présence de travailleurs étrangers dans le canton de Genève où leur part atteint 38,9%, tandis que celle-ci ne s'élève qu'entre 10,6% et 12,0% dans les cantons de Suisse centrale tels que Uri, Obwald ou Nidwald. D'une manière générale, les actifs étrangers sont beaucoup plus présents en Suisse romande (29,1% de la population active occupée) et en italienne (30,3%) qu'en Suisse alémanique (19,2%).

**Graphique 16: Actifs occupés étrangers au lieu de travail dans les cantons, en 1990**



**Remarque:**

Personnes actives dénombrées au lieu de travail (non comptées les personnes dont le lieu de travail est inconnu ou qui travaillent à l'étranger).

L'évolution de la main-d'oeuvre étrangère peut être clairement séparée en deux périodes bien distinctes. Tout d'abord, entre 1970 et 1980, leur nombre a diminué, tandis que le nombre d'actifs occupés de nationalité suisse augmentait sensiblement. Ceci est la conséquence de la crise des années 1970 qui a surtout touché les travailleurs étrangers. Cette baisse s'est manifestée dans l'ensemble de la Suisse, à l'exception d'Obwald et de Genève. Par contre, la décennie suivante a vu une très forte augmentation du nombre d'actifs étrangers et ceci dans toutes les régions de Suisse, en particulier dans les cantons de Fribourg, du Valais, de Zoug et de Lucerne.

D'une manière générale, les actifs occupés d'origine étrangère appartiennent à des catégories socio-professionnelles moins élevées que les actifs occupés de nationalité suisse. En effet, environ la moitié des «Travailleurs non qualifiés» et le quart des «Ouvriers» sont étrangers. Cette part est beaucoup plus faible dans les autres catégories socio-professionnelles.

Cette répartition peut fortement varier selon les régions et les cantons pris en compte. A titre d'exemple, les étrangers appartenant à des catégories socio-professionnelles dites supérieures travaillent plus souvent dans les zones urbaines et plus particulièrement dans les communes-noyaux romandes, et dans les régions où sont implantées un grand nombre de sociétés étrangères ou d'organisations internationales. C'est le cas de la commune-noyau de Genève où la part des étrangers dans la catégorie des «Dirigeants» et des «Autres indépendants» est approximativement trois fois plus élevée qu'en Suisse. C'est également le cas du canton de Zoug et des communes-noyaux de Lausanne, Fribourg et Neuchâtel où la part d'étrangers dans les catégories socio-professionnelles telles que les «Dirigeants», les «Professions libérales» et les «Professions intellectuelles et d'encadrement» est significativement supérieure à la moyenne nationale.

Par contre, les étrangers appartenant à une catégorie socio-professionnelle élevée ou occupant une situation élevée dans la profession sont peu représentés dans d'autres cantons tels que Glaris, Soleure, Thurgovie, Lucerne et Appenzell Rh.-Ext.

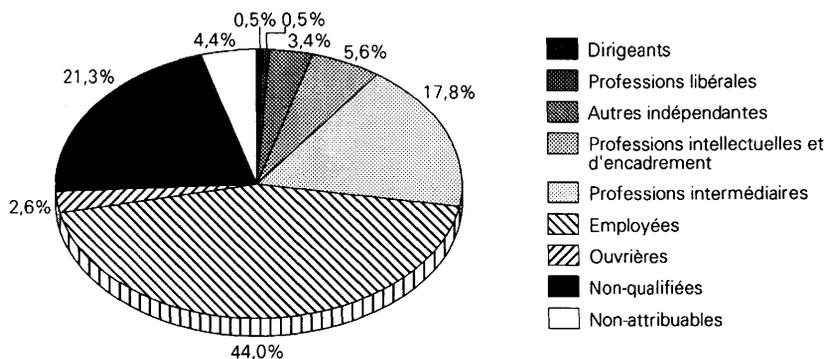
### 3.3.3 *Caractéristiques spatiales de la main-d'oeuvre en fonction du sexe*

La part de la population féminine parmi les actifs occupés s'élève à 39,4% dans l'ensemble de la Suisse. Cette proportion est plus faible dans les cantons à dominante rurale tels que Uri, Nidwald, Valais ou Obwald. A l'inverse, elle est élevée dans les cantons plutôt urbains tels que Genève, Bâle-Ville et Vaud. Ceci peut être expliqué en grande partie par le fait que les femmes travaillent plutôt dans des activités tertiaires telles que le commerce ou le domaine de la santé, celles-ci étant localisées en premier lieu dans les villes.

La répartition des actifs occupés selon le sexe varie également beaucoup selon les catégories socio-professionnelles prises en compte. Ainsi une très grande majorité de «Dirigeants» est composée d'hommes. La très forte présence des hommes est également vérifiée dans les autres catégories socio-professionnelles élevées, telles que les «Professions libérales», les «Professions intellectuelles et d'encadrement» et les «Autres indépendants». On retrouve également cette forte présence de main-d'oeuvre masculine chez les «Ouvriers». A l'opposé, approximativement deux tiers des «Employés», ainsi qu'environ la moitié des «Travailleurs non qualifiés» sont des femmes.

Ces caractéristiques sont présentes de manière relativement uniforme sur le territoire. Peu d'écarts existent entre les zones urbaine et rurale, comme on peut le voir dans les graphiques 17 et 18. Les différences entre cantons sont, en règle générale, sensiblement amplifiées par les différences dans la part de femmes dans la population active occupée du canton considéré. Cela signifie que les cantons ayant comparativement une forte proportion de femmes actives ont également une part plus élevée de femmes dans les catégories socio-professionnelles élevées et inversement.

**Graphique 17: Femmes actives occupées au lieu de travail dans les communes-noyaux selon la catégorie socio-professionnelle, en 1990**



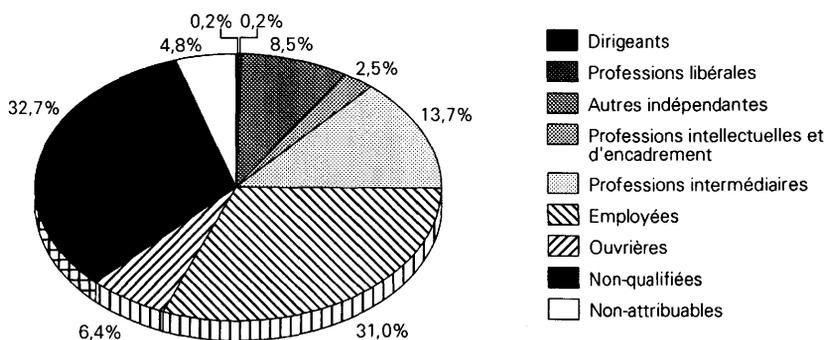
**Remarques:**

- Personnes actives dénombrées au lieu de travail (non comptées les personnes dont le lieu de travail est inconnu ou qui travaillent à l'étranger).
- La commune-noyau est la commune centrale et économiquement la plus importante de l'agglomération. Seules les communes-noyaux de plus de 30'000 habitants ont été retenues dans ce graphique.

© Office fédéral de la statistique

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

**Graphique 18: Femmes actives occupées au lieu de travail dans la zone rurale selon la catégorie socio-professionnelle, en 1990**



**Remarques:**

- Personnes actives dénombrées au lieu de travail (non comptées les personnes dont le lieu de travail est inconnu ou qui travaillent à l'étranger).
- La zone rurale est composée de toutes les communes qui ne font pas partie d'agglomération et qui ne sont pas des villes isolées.

© Office fédéral de la statistique

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Comme cela a été relevé précédemment, le nombre de femmes actives a véritablement explosé durant ces dernières décennies. Ceci a eu pour conséquence de relever la part de femmes dans la population active occupée, en particulier dans la zone urbaine<sup>1</sup>. Cette explosion est à mettre en relation avec une nouvelle tendance: le travail à temps partiel. Effectivement, approximativement trois quarts de l'augmentation du nombre de femmes actives durant la période 1970-1990 a été enregistrée dans le travail à temps partiel.

Ce dernier touche presque deux fois plus d'actifs occupés en 1990 qu'en 1970 et la part de la population active travaillant à temps partiel est passée de près de 12,2% de la population active occupée totale en 1970 à environ 18,7% en 1990. Auparavant, les actifs travaillant à temps partiel se trouvaient plutôt dans la zone rurale. Aujourd'hui, cette tendance se retrouve également dans les agglomérations, et plus particulièrement dans les ceintures urbaines.

### *3.3.4 Caractéristiques spatiales de la main-d'oeuvre en fonction de l'âge*

La structure par âge de la population active occupée est relativement homogène sur l'ensemble de la Suisse. Seule la part des personnes actives occupées ayant l'âge de la retraite (65 ans et plus) est relativement plus élevée dans la zone rurale. Ceci s'explique par le fait qu'un grand nombre d'entre eux travaillent dans l'agriculture.

Quant à l'évolution de la structure par âge durant ces deux dernières décennies (1970-1990), on peut noter qu'elle a été relativement homogène sur toute la Suisse, mis à part les actifs âgés de 45 à 64 ans, dont l'augmentation des effectifs s'est faite uniquement au profit des agglomérations, et plus particulièrement des ceintures urbaines des principaux pôles économiques de Genève, Bâle et Zurich.

---

<sup>1</sup> A titre de comparaison, on peut relever que les hommes actifs à temps partiel sont toujours plus nombreux à travailler dans la zone urbaine.

Comme cela a été relevé tout au long de la troisième partie, l'espace socio-économique de la Suisse n'est pas homogène. Il en ressort différents espaces regroupant des activités économiques et une population active bien spécifiques (4.1). Ces différentes entités géographiques sont aussi caractérisées par leurs rôles en tant que pôle de travail ou en tant que pôle d'habitation (4.2).

### 4.1 Description de la structure socio-économique des différents types d'espace et de son évolution dans le temps

Comme cela a déjà été explicité dans la partie précédente, la structuration socio-économique spatiale de la Suisse se caractérise par son hétérogénéité. L'analyse de la localisation des activités économiques et des différentes composantes de la population active occupée fait ressortir les différents niveaux géographiques présentés dans la troisième partie du présent document.

La zone rurale (4.1.1) d'une part, la zone urbaine et les différents espaces qui la composent (4.1.2) d'autre part seront présentées.

#### 4.1.1 *La zone rurale*

La zone rurale constitue un espace économique et social important avec 829'492 actifs occupés (24,2% de la population active occupée). Elle comprend, par opposition à la zone urbaine, tous les espaces qui ne sont pas des agglomérations ou des villes isolées.

La zone rurale est principalement caractérisée par une forte présence du secteur primaire. En effet, pas moins de 12,4% des personnes actives dans la zone rurale travaillent dans le secteur primaire. A l'intérieur des activités du secteur primaire, c'est l'«Agriculture» qui se taille la part du lion.

Cela dit, la majeure partie des branches économiques qui sont implantées dans cette zone qualifiée de rurale sont de type industriel ou tertiaire. Il s'agit principalement d'activités telles que l'«Industrie du bois et meubles en bois», l'«Industrie métallurgie» et la «Construction», ainsi que la «Restauration et hébergement». Cette dernière est la seule activité tertiaire relativement concentrée en dehors de la zone urbaine. Toutefois, bien que la part relative d'actifs occupés dans les secteurs primaire et secondaire soit importante dans la zone rurale, c'est le secteur tertiaire qui occupe le plus grand nombre d'actifs (47,8% des actifs travaillant dans la zone rurale).

Quant aux professions, les plus présentes dans la zone rurale, sont celles qui ont trait aux activités professionnelles en rapport avec la nature, en raison de la forte présence des activités primaires dans ce type de région. D'autres professions sont très présentes dans la zone rurale, en particulier les «Professions de l'industrie du bâtiment», ainsi que les «Professions de la métallurgie» et les «Professions de la restauration et de l'hôtellerie».

Entre 1970 et 1990, le nombre de personnes actives occupées dans la zone rurale a augmenté de 6,0%. Cette progression, inférieure à la moyenne nationale (14,7%), est principalement due au poids des secteurs primaire et secondaire, secteurs généralement moins dynamiques que le secteur tertiaire.

Toutefois, et malgré ce désavantage structurel, la zone rurale a fait preuve d'un certain dynamisme durant ces dernières décennies. En effet, une grande partie des activités économiques installées dans cette entité géographique ont soit progressé de manière plus marquée, soit diminué moins fortement dans la zone rurale que dans le reste du pays. C'est en particulier le cas de l'«Industrie des Machines» qui a régressé de 11,3% en Suisse entre 1970 et 1990 et augmenté de 13,4% dans les régions rurales durant la même période. Il convient aussi d'évoquer le cas des activités ayant trait au «Commerce» dont la progression a été de 74,3% dans les régions rurales contre 32,0% dans l'ensemble de la Suisse.

En fait, la zone rurale, comme les ceintures urbaines, a profité de l'essoufflement des communes-noyaux, mais de manière moins marquée.

Il convient, pour illustrer le dynamisme de la zone rurale dans certaines activités spécifiques, de citer les activités économiques ayant créé le plus grand nombre d'emplois (en chiffres absolus) entre 1970 et 1990:

- le «Commerce»: augmentation de 39'061 actifs occupés (74,3%);
- le «Service de santé et service vétérinaire»: augmentation de 22'818 actifs occupés (134,9%);
- la «location de biens mobiliers, crédit-bail, bureaux de consultations, services commerciaux et services informatiques»: augmentation de 19'1969 actifs occupés (308,8%);
- les «Enseignements public et privé»: augmentation de 15'339 actifs occupés (69,6%),
- la «Réparation de biens de consommation et de véhicules»: augmentation de 14'181 actifs occupés (151,3%);
- l'«Aménagement et parachèvement»: augmentation de 13'839 actifs occupés (60,9%);
- les «Administrations publiques»: augmentation de 12'019 actifs occupés (79,5%).

A l'inverse, certaines activités économiques ont perdu un grand nombre d'actifs entre 1970 et 1990. Il s'agit en particulier de:

- l'«Agriculture»: diminution de 61'963 actifs occupés (-39,5%);
- l'«Horlogerie, bijouterie»: diminution de 24'256 actifs occupés (-72,6%);
- l'«Industrie textile»: diminution de 16'031 actifs occupés (-58,7%);
- l'«Industrie des produits alimentaires»: diminution de 14'446 actifs occupés (-43,8%);
- l'«Industrie de l'habillement et lingerie»: diminution de 12'216 actifs occupés (-70,1%);
- les «Services domestiques»: diminution de 10'677 actifs occupés (-75,3%).

De la même manière que dans l'ensemble de l'économie suisse, ce sont donc les activités tertiaires qui sont les plus dynamiques et l'on assiste ainsi à un phénomène de tertiarisation de l'économie de cette zone; la part des personnes actives occupées dans la zone rurale dans le secteur tertiaire est passée de 30,0% en 1970 à 47,8% en 1990. Toutefois, les activités secondaires et primaires se concentrent toujours plus dans les régions rurales. Cela signifie que les quotients de localisation de ces dernières ont augmenté dans la zone rurale.

#### **4.1.2 La zone urbaine**

La zone urbaine, dans laquelle travaillent 2'598'262 actifs occupés (75,8% de la population active occupée), comprend 9 villes isolées et 48 agglomérations. Parmi celles-ci, 33 ont une commune-noyau de moins de 30'000 habitants, 15 ont une commune-noyau de plus de 30'000 habitants.

Ainsi dans ce chapitre, la notion de ville et ses implications économiques seront tout d'abord abordées (4.1.2.1), ensuite les cas spécifiques des villes isolées (4.1.2.2), les agglomérations dont la commune-noyau a moins de 30'000 habitants (4.1.2.3) et enfin celles dont la commune-noyau a plus de 30'000 habitants (4.1.2.4). Ces dernières sont décomposées en communes-noyau et ceintures urbaines.

##### **4.1.2.1 La notion de ville et ses implications économiques**

En économie, les villes sont définies comme étant un espace regroupant une densité élevée de population et d'activités économiques et occupant de ce fait une position clé dans le tissu économique d'une région. Il convient, pour comprendre l'intérêt des entreprises et de la population à se concentrer dans les villes, de mettre en évidence deux types de facteurs favorisant une concentration urbaine. Premièrement, il existe des facteurs tangibles qu'il est possible de mesurer. Il s'agit en particulier du coût de la distance et de la proximité géographique. Deuxièmement, une série d'autres facteurs qualifiés d'«invisibles» entraînent le regroupement d'activités et de population en un lieu précis (Polèse, 1994).

L'espace géographique, plus précisément la distance, introduit des coûts importants, tant pour les particuliers que pour les entreprises. En effet, franchir la distance qui sépare deux points de l'espace géographique exige des efforts, des ressources et du temps. Cela signifie que plus les différents acteurs sont proches, plus ces coûts sont réduits. De plus, la proximité géographique offerte par une ville procure des avantages économiques aux entreprises. Un bassin de population concentré en un lieu précis constitue un marché facilement atteignable pour les entreprises et permet de fortement réduire les frais de distribution. Les échanges locaux, régionaux et internationaux sont tributaires de l'existence des villes.

Les entreprises et la population tirent d'autres avantages «invisibles» de leur regroupement dans l'espace. Ceux-ci sont appelés «économies d'agglomération» (Polèse, 1994) et sont principalement de deux types:

- Le regroupement d'activités et d'entreprises présentant de fortes complémentarités au niveau des compétences et des savoir-faire multiplie les possibilités d'interactions et d'échanges entre les entreprises, en particulier en ce qui concerne la circulation de l'information (technologique, sur les marchés, etc.) et la circulation de la main-d'oeuvre (bassin d'emploi spécialisé et expérimenté dans le domaine économique en question);
- Un grand nombre d'investissements publics ne peuvent être réalisés et atteindre une qualité élevée que s'ils s'adressent à une certaine masse critique de population. C'est notamment le cas des infrastructures en faveur des transports, de la formation, de la santé, de la culture, des loisirs, etc. La qualité et le nombre de ces infrastructures sont tributaires de la taille de la population desservie.

Les économies d'agglomération se manifestent d'une multitude de façons pour la population et les entreprises: accès à de meilleurs soins de santé, à un meilleur système d'éducation, à des infrastructures moins chères, mais aussi à des réseaux d'information, à des systèmes de communication, à des manifestations culturelles, à une qualité et à une variété de ressources et de savoir-faire, à des réseaux d'échanges et à des services publics qui n'existent pas dans un milieu non-urbain.

Une commune-noyau est souvent le «centre» d'une région. C'est là que se croisent les voies de communication et de transport, là où les liens sont les plus directs vers l'ensemble de la région.

Toutefois, il est possible qu'arrivées à un stade de développement, certaines entités urbaines engendrent des désavantages, appelés déséconomies externes ou déséconomies d'agglomération. Ceci sera repris plus loin lorsqu'il s'agira d'expliquer le plus grand dynamisme des ceintures urbaines par rapport aux communes-noyaux.

#### **4.1.2.2 Les villes isolées**

Les villes isolées sont les communes de la zone urbaine qui ne font pas partie des 48 agglomérations suisses. Dans ces neuf villes travaillent 64'774 actifs occupés (dénombrés au lieu de travail), ce qui équivaut à 1,9% de la population active occupée suisse et à 2,6% de la population active occupée de la zone urbaine.

Au niveau de la répartition de la population active occupée dans les trois secteurs économiques, les villes isolées se caractérisent par leur grande diversité. En effet, certaines villes isolées, comme Rüthi (ZH), Wohlen (AG) et Uzwil ont un secteur secondaire très développé qui représente pour ces trois villes respectivement 48,9%, 47,9% et 47,4% de leur population active occupée. Au contraire, Davos, Martigny et Schwyz ont un secteur tertiaire très important, qui atteint respectivement 81,7%, 70,1% et 61,2% de la population active occupée citadine.

Pour ces trois villes, une précision s'impose. Ce n'est pas l'ensemble de secteur tertiaire qui est fortement représenté, mais au contraire quelques activités en particulier. Ainsi pour Davos, il s'agit du «Commerce», de la «Restauration et de l'hébergement» et du «Service de santé et service vétérinaire», pour Martigny, du «Commerce» et dans une moindre mesure de la «Restauration et l'hébergement», des «Locations de biens mobiliers, crédit-bail, bureaux de consultation, services commerciaux et services informatiques», des «Enseignements public et privé» et du «Service de santé et service vétérinaire». Quant à Schwyz, c'est le «Commerce» qui

est fortement représenté et dans une moindre mesure, le «Service de santé et service vétérinaire» et les «Administrations publiques».

Entre 1970 et 1990, les villes isolées ont connu une augmentation moyenne (23,6%) de leur population active occupée plus importante que celle constatée au niveau suisse (14,7%) ou dans la zone urbaine (17,8%). Il convient néanmoins de relativiser ce constat général. En effet, la situation de chaque ville isolée est différente. Ainsi, Martigny, Schwyz et Delémont ont vu leur population active occupée augmenter respectivement de 54,4%, 48,1% et 35,9% alors que celle de Rüthi (ZH) n'augmentait que de 0,6% entre 1970 et 1990.

#### **4.1.2.3 Les agglomérations dont la commune-noyau a moins de 30'000 habitants**

Dans les trente-trois agglomérations dont la commune-noyau a moins de 30'000 personnes travaillent 680'436 actifs occupés (dénombrés au lieu de travail), ce qui équivaut à 19,9% de la population active occupée suisse, à 26,2% de la population active occupée de la zone urbaine et à 26,9% de la population active occupée de toutes les agglomérations.

Comme pour les villes isolées, les agglomérations avec une commune-noyau de moins de 30'000 habitants se caractérisent, au niveau de la répartition de la population active occupée dans les trois secteurs économiques, par une grande diversité de cas.

En effet, certaines de ces agglomérations ont une part de personnes travaillant dans le secteur primaire supérieure à celle que l'on trouve au niveau national (4,2%) et surtout au niveau de la zone urbaine (1,6%) dans son ensemble. Il s'agit de Stans (6,4%), Pfäffikon (SZ)-Lachen (4,5%) et de Romanshorn-Amriswil (4,3%).

D'autres agglomérations avec une commune-noyau de moins de 30'000 habitants ont une part de personnes travaillant dans le secteur secondaire nettement plus importante que celle que l'on trouve au niveau national (31,3%) ou dans la zone urbaine prise dans sa globalité (29,0%).

Cette situation se vérifie plus particulièrement dans les agglomérations de Granges (59,1%), d'Arbon-Rorschach (53,2%), de Zofingen (52,9%), de Heerbrugg-Altstätten (52,3%), de Monthey (50,5%) et de Wetzikon-Pfäffikon (ZH) (46,8%).

D'autres agglomérations avec une commune-noyau de moins de 30'000 habitants ont une part de personnes travaillant dans le secteur tertiaire plus importante que celle que l'on trouve au niveau national (63,4%) ou dans la zone urbaine prise dans sa globalité (68,4%). Il s'agit en particulier de Lugano (78,7%), de Chiasso-Mendrisio (77,8%) et de Bellinzone (75,1%).

Mais mis à part ces neuf agglomérations, les autres agglomérations avec une commune-noyau de moins de 30'000 habitants ont une part de la population active occupée dans le secteur tertiaire moins importante que celle que l'on trouve dans la zone urbaine prise dans sa totalité. Pour un certain nombre d'entre elles, ce taux est même inférieur à celui que l'on trouve au niveau national.

Entre 1970 et 1990, les agglomérations avec une commune-noyau de moins de 30'000 habitants ont des variations très contrastées de leur population active occupée. Ainsi, alors que la population active occupée augmentait durant ce période de 14,7% au niveau suisse et de 17,8% dans la zone urbaine, certaines agglomérations avec une commune-noyau de moins de 30'000 habitants voyaient leur population active fortement augmenter. Cette situation s'est présentée, entre autres, dans les agglomérations de Zoug (76,2%), de Pfäffikon (SZ)-Lachen (56,9%) et Stans (52,0%). D'autres, au contraire, voyaient leur population active occupée diminuer, comme dans les agglomérations de Granges (-29,6%) et d'Arbon-Rorschach (-12,6%).

#### 4.1.1.4 Les agglomérations dont la commune-noyau a plus de 30'000 habitants

Sont présentés séparément les cas des communes-noyaux (a) et celui des ceintures urbaines (b)<sup>1</sup>.

Les quinze agglomérations dont la commune-noyau a plus de 30'000 habitants ont une population active occupée (dénombrée au lieu de travail) de 1'853'052 personnes, ce qui équivaut à 54,0% de la population active occupée suisse et à 71,3% de la population active occupée de la zone urbaine et à 73,1% de la population active occupée de l'ensemble des 48 agglomérations.

##### *a) Les communes-noyaux*

Pour l'analyse, les quinze communes-noyaux de plus de 30'000 habitants ont été divisées en communes-noyaux d'importance nationale, communes-noyaux d'importance régionale et communes-noyaux industrielles.

Cette division sert à percevoir les éventuels développements différenciés de trois types de communes-noyaux avec des caractéristiques spécifiques importantes.

- *Les communes-noyaux d'importance nationale*

Quelques communes-noyaux jouent un rôle prépondérant au niveau suisse et sont au centre de l'activité économique et sociale du pays. De plus, grâce aux réseaux économiques et aux axes de transport dans lesquelles elles sont insérées, ces dernières ont une importance non négligeable au niveau national.

---

<sup>1</sup> Dans le cadre de cette étude, nous nous sommes intéressés uniquement à l'analyse des communes-noyaux et des ceintures urbaines des agglomérations dont la commune-noyau a plus de 30'000 habitants. Cette façon de procéder permet ainsi d'avoir des entités présentant des effets de polarisation importants.

Ce sont les communes-noyaux les plus importantes de Suisse (en terme de population) à savoir Zurich, Bâle, Genève, Berne et Lausanne<sup>1</sup> qui ont été considérées comme communes noyaux d'importance nationale.

Ces entités urbaines sont caractérisées par une structure économique et sociale bien particulière.

Elles sont tout d'abord des pôles d'emplois très importants. Effectivement, le nombre de personnes y travaillant est beaucoup plus important que le nombre d'actifs y habitant. C'est en particulier le cas de Berne et de Zurich où le nombre d'actifs travaillant dans ces communes-noyaux est très largement supérieur à ceux qui y habitent.

Ces communes noyaux d'importance nationale sont également marquées par une structure économique très axée sur le secteur tertiaire et plus particulièrement sur certains services bien spécifiques ayant besoin d'un nombre suffisant de clients pour se développer. En effet, comme cela a été mentionné auparavant, certains types d'activités tertiaires se localisent selon la hiérarchie urbaine. C'est typiquement le cas des activités bancaires et des sociétés financières dont 39,1% des emplois se trouvent dans les communes noyaux de Zurich (38'287 emplois) et de Genève (16'482 emplois) comme le montre le tableau 19. A titre de comparaison, ces deux communes-noyaux regroupent «seulement» 12,8% de la population active occupée suisse.

Cette concentration des activités du secteur tertiaire dans les communes-noyaux d'importance nationale se vérifie également dans le domaine des «Services fournis à la collectivité et défense d'intérêts», des «Assurances (y compris assurances sociales)», de la «Culture, sports, loisirs et divertissements», des «Communications», de «Location de biens mobiliers, crédit-bail, bureaux de consultation, services commerciaux et informatiques», des «Administrations publiques» et des «Affaires immobilières».

---

<sup>1</sup> Dans le cadre de cette étude, les communes-noyaux de plus de 100'000 habitants ont été retenues pour figurer dans cette catégorie des communes-noyaux ayant une importance nationale.

**Tableau 19: Activités économiques et communes-noyaux d'importance nationale, en 1990, en nombres absolus et en pour cent**

	Communes-noyaux de Zurich, Genève, Berne, Bâle et Lausanne		Communes-noyaux de Zurich et Genève	
	Part en % par rapport à la Suisse	Nombre absolu	Part en % par rapport à la Suisse	Nombre absolu
Population	14,1	968'963	7,8	536'085
Personnes actives occupées	23,0	789'259	12,8	438'976
<b>Activités économiques</b>				
Personnes actives occupées dans le secteur tertiaire	29,2	635'583	16,6	360'394
«Banques et sociétés financières»	53,8	75'368	39,1	54'769
«Services fournis à la collectivité, défense d'intérêts»	49,6	10'323	28,4	5'909
«Assurances (y compris assurances sociales)»	44,1	28'837	24,7	16'176
«Culture, sports, loisirs et divertissements»	41,6	15745	24,5	9'264
«Communications»	35,4	26'100	14,1	10'434
«Location de biens immobiliers, crédit-bail, bureaux de consultation divers»	34,1	69'611	20,6	42'055
«Administrations publiques»	33,9	50151	15,7	23'259
«Affaires immobilières»	31,8	8'426	20,1	5328

**Remarques :**

- Personnes actives dénombrées au lieu de travail (non comptées les personnes dont le lieu de travail est inconnu ou qui travaillent à l'étranger).
- La commune-noyau est la commune centrale et économiquement la plus importante de l'agglomération. Seules les communes-noyaux de plus de 30'000 habitants ont été retenues dans ce tableau.
- Zurich et Genève sont les communes-noyaux de Suisse où le nombre d'actifs travaillant dans les activités tertiaires est le plus élevé.
- Les activités économiques indiquées dans ce tableau sont celles qui son particulièrement concentrées dans ce type de communes-noyaux.

Certaines de ces activités sont particulièrement concentrées dans les seules communes noyaux de Zurich et de Genève («Banques et sociétés financières», «Affaires immobilières» et «Location de biens mobiliers, crédit-bail, bureaux de consultation, services commerciaux et informatiques»), tandis que d'autres («Communications» et «Administrations publiques») sont fortement présentes dans l'ensemble des cinq communes-noyaux d'importance nationale comme l'indique le tableau 19.

Entre 1970 et 1990, la situation sur le marché de l'emploi de ces communes-noyaux n'a pas été, d'une manière générale, très florissante. La progression du nombre d'actifs occupés, à l'exception de Berne, y a été largement inférieure à la moyenne suisse. Toutefois, cette caractéristique est propre à la majorité des quinze communes-noyaux et pas uniquement à Zurich, Genève, Bâle ou Lausanne. Cet essoufflement touche particulièrement les activités tertiaires. En effet, les cinq principales communes-noyaux de Suisse ont enregistré les croissances d'emplois dans ce secteur parmi les plus faibles de Suisse. Ce phénomène touche particulièrement les activités de «Commerce» qui ont régressé de 7,9% à Berne et de 30,0% à Bâle. En effet, entre 1970 et 1990, les cinq principales communes-noyaux y ont perdu 35'289 emplois.

Dans le même temps et à titre de comparaison, les emplois dans le «Commerce» ont plus que doublé dans les ceintures urbaines, soit une augmentation des effectifs de plus de 70'000 personnes, dont près de 60'000 pour l'ensemble des ceintures urbaines de Zurich, Lausanne, Genève, Bâle et Berne. C'est également le cas des «Affaires immobilières» dont les effectifs ont augmenté moins rapidement dans les principales communes-noyaux du pays que dans les ceintures urbaines. A titre d'exemple, le nombre de personnes occupées dans les «Affaires immobilières» n'a augmenté que de 45,6% dans la commune-noyau de Genève, tandis qu'il a été multiplié par 225,4% dans l'ensemble de la Suisse et par 308,7% dans les ceintures urbaines.

Quant aux effectifs des activités bancaires et sociétés financières, ils progressent différemment dans chacune des communes-noyaux prises en considération dans cette sous-partie. Zurich concentre toujours un peu plus de personnes travaillant dans ce domaine d'activité aux dépens notamment de Genève et Bâle.

- *Les communes-noyaux d'importance régionale*

Parallèlement aux communes-noyaux d'importance nationale, il existe un certain nombre de communes-noyaux d'importance régionale<sup>1</sup> qui jouent un rôle considérable dans le fonctionnement économique et social du pays.

De la même manière que les communes-noyaux d'importance nationale, les communes-noyaux d'importance régionale sont des pôles d'emplois importants, mais à une moindre échelle. Parmi ces dernières, c'est plus particulièrement le cas de Lucerne, Fribourg et Neuchâtel.

Les communes-noyaux d'importance régionale regroupent une part d'emplois élevée dans le secteur tertiaire, et en particulier dans les activités liées aux «Assurances (y compris assurances sociales)», aux «Communications», aux «Organisations religieuses, associations culturelles ou philosophiques», à la «Recherche-développement (non universitaire)», à la «Location de biens mobiliers, crédit-bail, bureaux de consultations divers», aux «Enseignements public et privé», aux «Administrations publiques» et au «Service de santé service vétérinaire».

A l'inverse des communes-noyaux d'importance nationale, les activités des «Banques et sociétés financières», les «Services fournis à la collectivité et défense d'intérêts» et la «Culture, sports, loisirs et divertissements» ne sont pas particulièrement concentrées dans les communes-noyaux d'importance régionale. A ce constat fait exception Lucerne.

Au niveau des professions, certaines sont mieux représentées dans les communes-noyaux d'importance régionale que dans celles qui sont d'importance nationale. Il s'agit plus particulièrement des professions liées à la poste et aux télécommunications, à l'enseignement et à l'éducation, ainsi qu'à l'assistance sociale et spirituelle.

---

<sup>1</sup> Dans le cadre de cette étude, sont considérées comme communes-noyaux d'importance régionale, les communes-noyaux qui ont une population de plus de 30'000 habitants, mais moins de 100'000 habitants et dont moins de 30% de la population active occupée oeuvre dans le secteur secondaire.

D'autres professions, bien que présentes dans les communes-noyaux d'importance régionale, y sont sous-représentées par rapport aux communes-noyaux d'importance nationale. Tel est le cas des professions liées aux sciences sociales, humaines, naturelles, physiques et exactes et des professions liées aux médias.

D'autres professions sont représentées de la même manière que dans les communes-noyaux d'importance nationale. Il s'agit entre autres des «Professions de l'achat et de la vente», des professions liées à la santé.

De 1970 à 1990, le développement de ces communes-noyaux a été inégal. Le nombre d'actifs a diminué de 4,3% dans la commune de Neuchâtel, tandis qu'il augmentait de 39,0% à Coire. Quant aux autres communes-noyaux, Saint-Gall a vu son nombre d'actifs progresser de 18,8%, Lucerne de 13,4% et Fribourg de 9,4%. Ce sont à nouveau les activités tertiaires qui ont été les plus dynamiques et la progression du nombre d'actifs travaillant dans le secteur tertiaire a été bien plus élevée dans les communes-noyaux d'importance régionale que dans les communes-noyaux de Zurich, Berne, Bâle, Lausanne ou Genève.

- **Les communes-noyaux industrielles**

Certaines communes-noyaux sont marquées par une tradition industrielle et occupent encore un grand nombre d'actifs dans le secteur secondaire. C'est en particulier le cas des communes-noyaux de La Chaux-de-Fonds-Le Locle, Winterthur, Schaffhouse, Bienne et Thoun, où plus de 30% de la population active travaillent dans le secteur secondaire comme on peut le remarquer dans le tableau 20.

Naturellement, ces communes-noyaux industrielles occupent une grande part d'actifs exerçant une profession liée au secteur secondaire. C'est en particulier le cas des professions liées à la métallurgie, à la fabrication de machines et de véhicules et à l'électronique.

A l'opposé, aucune profession liée à des activités tertiaires n'est significativement concentrée dans ces communes-noyaux «industrielles».

**Tableau 20: Classes d'activités économiques principales et communes-noyaux industrielles, en 1990, en pour cent**

Communes-noyaux de	Part en % des actifs occupés dans le secteur secondaire	Classes d'activités économiques principales
La Chaux-de-Fonds-Le Locle	45,2	«Horlogerie, bijouterie»
Winterthour	36,7	«Industrie des machines»
Schaffhouse	35,8	«Industrie métallurgique»
Bienne	34,2	«Horlogerie, bijouterie», «Industrie métallurgique»
Thoune	33,2	«Industrie des machines», «Aménagement et parachèvement»

**Remarques:**

- Personnes actives dénombrées au lieu de travail (non comptées les personnes dont le lieu de travail est inconnu ou qui travaillent à l'étranger).
- La commune-noyau est la commune centrale et économiquement la plus importante de l'agglomération. Seules les communes-noyaux de plus de 30'000 habitants ont été retenues dans ce tableau.
- Les classes d'activité économique indiquées dans ce tableau représentent pour chaque commune-noyau les classes d'activité principales.

Source: OFS, Recensement fédéral de la population

Durant ces dernières décennies, les communes-noyaux industrielles ont fortement ressenti les récessions survenues depuis 1974. A titre d'exemple, le nombre d'actifs a diminué de 19,2% à Bienne, de 17,3% dans la commune-noyau de La Chaux-de-Fonds-Le Locle et de 5,4% à Schaffhouse entre 1970 et 1990. Il a toutefois légèrement augmenté à Thoune (progression de 9,7%).

En outre, dans les différentes communes-noyaux industrielles, le secteur secondaire a diminué de plus de 40%, tandis que cette baisse atteignait «seulement» 23,9% dans l'ensemble de la Suisse.

Les communes-noyaux de Bienne et de La Chaux-de-Fonds-Le Locle ont subi de plein fouet la crise horlogère. En effet, les effectifs dans l'«Horlogerie, bijouterie» ont diminué de 67,4% en Suisse entre 1970 et 1990. Cette baisse a atteint 76,4% à Bienne et 61,8% dans la commune-noyau de La Chaux-de-Fonds-Le Locle. Ceci représente une perte du



440'423 unités et parmi ceux-ci, 225'762 l'ont été dans les ceintures urbaines entre 1970 et 1990. Pour bien comprendre ce que cela signifie, il convient de se rappeler que lors du dernier recensement de la population, les 738'978 actifs occupés travaillant dans les ceintures urbaines représentaient 21,6% de la population active occupée totale, le 28,4% de la population active occupée de la zone urbaine, le 29,2% de la population active occupée de l'ensemble des 48 agglomérations suisses et le 39,9% de la population active occupée des 15 agglomérations ayant une commune-noyau de plus de 30'000 habitants.

**Tableau 21: Variation du nombre d'actifs occupés au lieu de travail dans les communes-noyaux et dans leur ceinture urbaine, de 1970 à 1990, en pour cent**

Agglomérations	Communes-noyaux	Ceintures urbaines
Winterthour	10,5	27,7
Zurich	3,9	51,5
Berne	13,1	44,7
Bienne	-19,2	48,4
Thoune	9,7	31,2
Lucerne	13,4	41,0
Fribourg	9,4	135,5
Bâle	-11,3	26,2
Schaffhouse	-5,4	5,0
St-Gall	18,8	30,3
Coire	39,0	21,1
Lausanne	4,3	59,9
La Chaux-de-Fonds - Le Locle	-17,3	-36,1
Neuchâtel	-4,3	25,0
Genève	2,4	47,7
Communes-noyaux et ceintures urbaines	3,1	44,0

**Remarques:**

- Personnes actives dénombrées au lieu de travail (non comptées les personnes dont le lieu de travail est inconnu ou qui travaillent à l'étranger).
- La commune-noyau est la commune centrale et économiquement la plus importante de l'agglomération. Seules les communes-noyaux de plus de 30'000 habitants ont été retenues dans ce tableau.
- La ceinture urbaine est la somme de toutes les communes d'une agglomération sauf la commune-noyau. Seules les ceintures urbaines des agglomérations dont la commune-noyau a plus de 30'000 habitants ont été retenues dans ce tableau.

Comme cela a été relevé auparavant, la progression du nombre d'actifs travaillant dans les ceintures urbaines a été très rapide durant ces deux dernières décennies et a atteint 44,0% entre 1970 et 1990. Cette forte dynamique s'est vérifiée dans l'ensemble des ceintures urbaines. La seule véritable exception concerne la ceinture urbaine de l'agglomération La Chaux-de-Fonds-Le Locle, qui est toutefois uniquement composée de la ville du Locle, soit une ceinture urbaine «atypique».

Les ceintures urbaines ont une structure de l'emploi spécifique, qui ne correspond ni à celle des communes-noyaux, ni à celle de la zone urbaine. C'est ainsi que le secteur primaire ne représente que le 3,0% des actifs travaillant dans les ceintures urbaines. En ce qui concerne le secteur secondaire, sa part est plus importante dans les ceintures urbaines que dans la zone urbaine dans son ensemble, mais elle est moins élevée que dans la zone rurale. A l'inverse, les activités tertiaires sont mieux représentées dans les communes-noyaux que dans les ceintures urbaines. Ces dernières regroupent toutefois plus de personnes actives dans les activités tertiaires que les zones rurales.

Les deux principales activités économiques sises dans les ceintures urbaines sont le «Commerce» et l'«Industrie des machines» qui occupent à elles seules près de 28,2% des actifs des ceintures urbaines et respectivement 23,8% et 17,8% pour la zone urbaine et la zone rurale. Cette structure économique se retrouve dans la plupart des ceintures urbaines.

Le degré de représentation de certaines autres activités économiques se rapproche toutefois plus des zones rurales. C'est notamment le cas de l'«Aménagement et parachèvement» plus présent dans les ceintures urbaines et les zones rurales, en termes relatifs, que dans les villes. Pour leur part, les catégories «Service de santé et service vétérinaire» et «Administrations publiques» sont plus concentrées dans les communes-noyaux que dans les ceintures urbaines et les zones rurales.

Puisque l'«Industrie des machines» et le «Commerce» sont fortement représentés dans les ceintures urbaines, c'est tout naturellement que l'on y retrouve une part relative élevée de personnes exerçant des professions

liées à la métallurgie, à la fabrication de machines et de véhicules et à l'électrotechnique, ainsi que des «Professions de l'achat et de la vente».

D'autres types de professions sont surtout présentes, en termes relatifs, dans les ceintures urbaines. Il s'agit plus particulièrement des professions liées aux transports et à la circulation, des «Techniciens» et du «Personnel technique».

Ce dynamisme est général. En effet, la grande majorité des activités économiques se sont mieux comportées dans les ceintures urbaines que dans le reste de la Suisse entre 1970 et 1990. Pour illustrer le dynamisme de cette entité géographique, il convient de citer les activités situées dans les ceintures les plus dynamiques (en chiffres absolus) entre 1970 et 1990:

- le «Commerce»: augmentation de 73'418 actifs occupés (115,1%);
- la «Location de biens mobiliers, crédit-bail, bureaux de consultation, services commerciaux, services informatiques»: augmentation de 33'613 actifs occupés (348,3%);
- les «Enseignements public et privé»: augmentation de 23'755 actifs occupés (171,1%),
- le «Service de santé et service vétérinaire»: augmentation de 22'701 actifs occupés (148,2%);
- les «Administrations publiques»: augmentation de 13'666 actifs occupés (111,9%);
- la «Réparation de biens de consommation et de véhicules»: augmentation de 12'248 actifs occupés (172,8%);
- les «Banques et sociétés financières»: augmentation de 11'586 actifs occupés (371,0%);
- l'«Aménagement et parachèvement»: augmentation de 11'209 actifs occupés (56,0%).

La plupart de ces activités économiques sont des activités tertiaires. En effet, entre 1970 et 1990, les ceintures urbaines ont eu tendance à se tertiariser rapidement. A titre d'exemple, le nombre de personnes actives dans les activités tertiaires et travaillant dans les ceintures urbaines a plus

que doublé. Quant aux activités secondaires, elles occupent 6,8% d'actifs en moins. En 1970, les activités tertiaires étaient largement sous-représentées dans les ceintures urbaines. En 1990, leur part relative est identique à celle de l'ensemble de l'économie suisse. Le phénomène de tertiarisation est donc plus rapide dans les ceintures urbaines que dans l'ensemble de l'économie suisse.

Pour conclure, on peut s'interroger sur le faible dynamisme du développement économique des communes-noyaux durant ces deux dernières décennies par opposition à la forte croissances des ceintures urbaines.

Différents éléments peuvent expliquer cette tendance. Il a été mentionné auparavant que les villes permettaient des économies d'agglomération. Toutefois, arrivées à un certain stade de développement, les villes provoquent également des déséconomies d'agglomération (ou déséconomies externes) (Polèse, 1994). Il s'agit des désavantages engendrés par la ville et en particulier des:

- coûts supportés directement par la population et les entreprises, tels que le prix du sol, la pollution, la congestion du trafic, la criminalité, etc.;
- coûts supportés indirectement par la population et les entreprises, tels que les coûts des infrastructures publiques. Il s'agit en particulier des infrastructures concernant la voirie et le stationnement, l'eau, l'assainissement, les ordures ménagères, l'éclairage public, les espaces verts, les transports, etc. L'agrandissement d'une ville provoque un développement exponentiel de ces différents «réseaux» d'infrastructures. Bien que ces coûts existent aussi pour les villages et les villes de moindre importance, chaque état de croissance des villes provoque des problèmes qui lui sont spécifiques et qui souvent s'ajoutent à ceux des étapes précédentes.

Ainsi, les différents éléments qui viennent d'être cités créent des freins à la croissance des villes. En effet, à partir d'un certain seuil, toute nouvelle croissance diffuse davantage d'effets négatifs que d'effets positifs.

La notion de déséconomies d'agglomération permet d'expliquer en partie le fait que la croissance des villes se reporte actuellement sur les

ceintures urbaines, c'est-à-dire sur la périphérie des communes-noyaux. Cette tendance peut être expliquée par différentes raisons (Aydalot, 1985):

- Les coûts du travail et du foncier sont inférieurs dans les ceintures urbaines, de même que le coût de la vie pour les habitants. En effet, la ville est caractérisée par une monétarisation d'un grand nombre d'activités: transports, loisirs, substituts marchands du travail domestique tels que les restaurants, les laveries, les garderies d'enfants, etc.;
- L'espace disponible pour les nouveaux développements fait cruellement défaut dans les villes. Celles-ci sont paralysées par leur forte densité et incapables d'offrir des espaces vacants pour des activités nouvelles, à l'inverse des ceintures urbaines.

## 4.2 Articulation entre pôles de travail et pôles d'habitation

Les différents types d'espace qui viennent d'être analysés ne sont pas uniquement caractérisés par leur structure socio-économique, mais également par leur rôle en tant que pôle de travail ou pôle d'habitation. En effet, il existe certains pôles d'activités économiques (4.2.1), tandis que d'autres régions sont des espaces privilégiés de résidence (4.2.2).

### 4.2.1 Les pôles de travail

Certains types d'espace sont de véritables pôles d'activités où l'on va essentiellement pour travailler, comme on peut le voir sur le graphique 19.

Il s'agit principalement des communes-noyaux et en particulier des communes-noyaux d'importance nationale, telles que Berne ou Zurich, de même que Bâle, Genève ou Lausanne. Ce phénomène serait dû à la capacité qu'ont ces communes-noyaux à attirer des personnes externes à leur territoire et à faire ainsi en sorte que leur marché de l'emploi s'étende sur une vaste zone géographique.

La concentration de l'emploi est également très élevée dans les communes-noyaux de moyenne importance, telles que Lucerne, Fribourg, Neuchâtel, Saint-Gall ou Coire. Quant aux communes-noyaux

industrielles, elles ne jouent pas un rôle de pôle économique aussi marqué. A titre d'exemple, le nombre de personnes travaillant dans la commune-noyau de La Chaux-de-Fonds-Le Locle est à peine plus élevé que le nombre d'actifs occupés y habitant. Cette tendance se vérifie également dans les villes de Schaffhouse, Thoune et Bienne.

Il faut toutefois préciser que ces pôles d'activités n'ont pas le même pouvoir d'attraction sur tous les types de professions. En effet, ce sont principalement les actifs pratiquant une profession tertiaire qui sont attirés par ces pôles. Dans certains cas, cette attraction se fait de manière hiérarchique<sup>1</sup>.

D'autres professions sont également attirées par les pôles urbains, mais d'une manière plus générale et dans l'ensemble des communes-noyaux de grande et moyenne importance. C'est le cas des «Professions des PTT» et des «Professions de l'achat et de la vente». Quant aux communes-noyaux industrielles, elles ne jouent pas un rôle d'attraction marqué, mis à part Bienne.

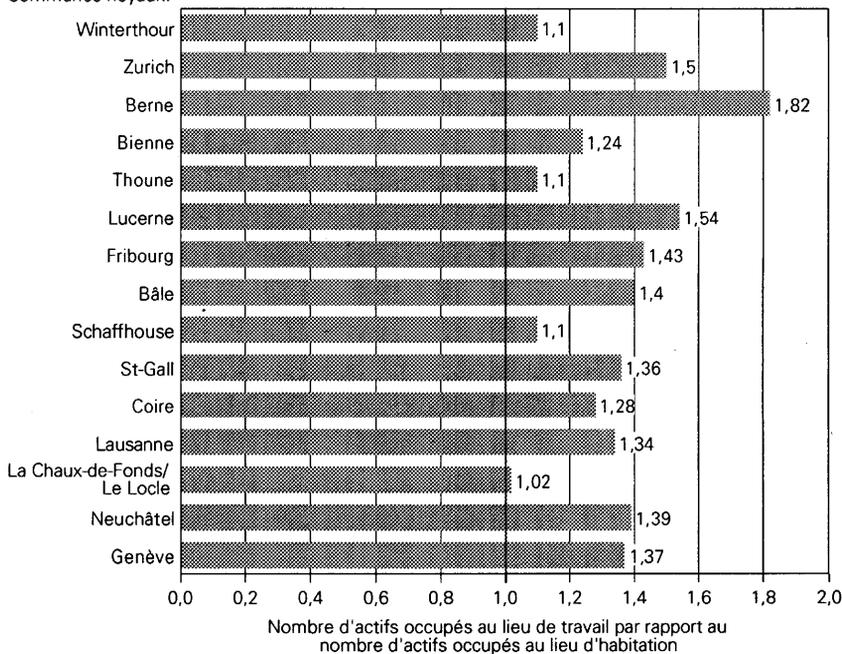
Pour conclure, il est à signaler qu'entre 1970 et 1990, les personnes exerçant une profession tertiaire ont eu tendance à travailler toujours davantage dans les communes-noyaux.

---

<sup>1</sup> Dans le cas présent, la notion de hiérarchie reprend le concept de places centrales de Christaller (Aydalot, 1985).

**Graphique 19: Rapport entre actifs occupés au lieu de travail et d'actifs occupés au lieu de domicile dans les communes-noyaux, en 1990**

Communes-noyaux:



**Remarques:**

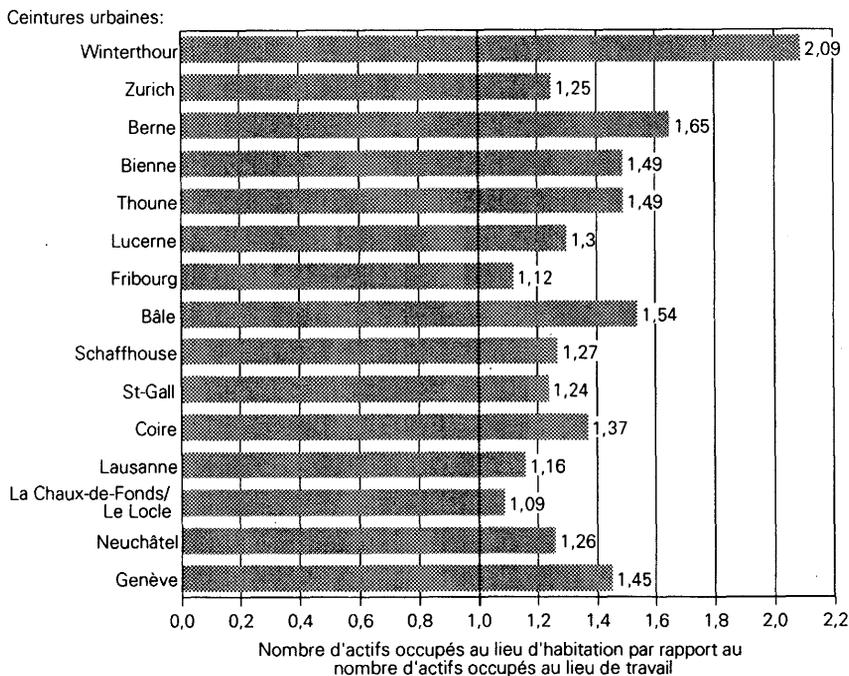
1. Personnes actives dénombrées au lieu de travail (sans compter les personnes dont le lieu de travail est inconnu ou qui travaillent à l'étranger).
2. La commune-noyau est la commune centrale et économiquement la plus importante de l'agglomération. Seules les communes-noyaux de plus de 30'000 habitants ont été retenues dans ce graphique.

### 4.2.2 Les pôles d'habitation

Si certaines régions sont des pôles de travail, il existe des espaces privilégiés de résidence pour les actifs occupés. C'est en particulier le cas des ceintures urbaines. Comme cela a déjà été mentionné, près d'un million d'actifs occupés habitent dans des ceintures urbaines, tandis que seules 738'978 personnes y travaillent.

Les ceintures urbaines sont surtout des espaces de résidence attractifs comme le montre le graphique 20.

**Graphique 20: Rapport entre actifs occupés au lieu de domicile et d'actifs occupés au lieu de travail dans les ceintures urbaines, en 1990**



**Remarques:**

1. Personnes actives dénombrées au lieu de travail (sans compter les personnes dont le lieu de travail est inconnu ou qui travaillent à l'étranger).
2. La ceinture urbaine est la somme de toutes les communes d'une agglomération sauf la commune-noyau. Seules les ceintures urbaines des agglomérations dont la commune-noyau a plus de 30'000 habitants ont été retenues dans ce graphique.

La zone rurale joue également un rôle très attractif au niveau de l'habitat, mais moins que les ceintures urbaines. Les personnes qui privilégient un habitat dans la zone rurale sont généralement actives dans des

professions secondaires plutôt localisées dans la zone rurale et les ceintures urbaines.

Durant ces dernières décennies, les zones rurales sont devenues des régions d'habitation toujours plus attractives pour les personnes actives occupées. Ceci est probablement la conséquence du trop plein des villes. Quant aux ceintures urbaines, leur attractivité en tant que pôle d'habitation ne s'est pas modifiée durant ces dernières années.

En schématisant, on peut caractériser différents mouvements de flux. Il existe en premier lieu un flux à l'intérieur même des communes-noyaux, des ceintures urbaines et des zones rurales. Effectivement un certain nombre d'actifs habitent et travaillent dans le même espace. Parallèlement à ces mouvements, on note des flux entre différentes zones. Les actifs exerçant une profession tertiaire entraînent des mouvements de flux et de reflux entre les communes-noyaux et les ceintures urbaines, alors que les personnes exerçant des professions liées aux activités secondaires provoquent des mouvements de flux et de reflux à l'intérieur même des ceintures urbaines et entre les ceintures urbaines et les zones rurales. On peut expliquer ces différents mouvements entre le lieu d'habitation et le lieu de travail par le fait que le lieu de travail dépend fortement de la profession et de l'activité économique dans laquelle une personne travaille. A titre d'exemple, les «Professionnels de la banque et des assurances» travaillent presque tous dans les communes-noyaux. Ces différences dans le lieu de travail ont toutefois tendance à s'atténuer lorsqu'on prend en considération leur lieu d'habitation.

Parmi les résultats obtenus, un certain nombre méritent d'être soulignés. En premier lieu, il ressort de l'analyse de la structure de l'emploi par *branche d'activité* que la contraction du secteur primaire s'est accentuée depuis 1970, que la diminution du secteur secondaire a été moins forte durant les années 1980 qu'au cours de la décennie précédente et que le gonflement du secteur tertiaire s'est poursuivi de manière encore plus prononcé que par le passé. Bien entendu, à l'intérieur de chacun de ces secteurs (y compris du tertiaire), les évolutions s'avèrent sensiblement différentes selon les branches examinées (se reporter aux sections «Secteurs et divisions économiques» et «Classes d'activité économique»).

A propos de l'interpénétration des secteurs économiques (analyse par *profession exercée*), plusieurs points ont pu être mis en évidence. Premièrement, avec les mutations du mode de production industriel<sup>1</sup>, on assiste depuis les années 1970 à un accroissement de la présence des «cols blancs» à l'intérieur du secteur secondaire (phénomène de «tertiarisation du secondaire»). Deuxièmement, une partie du développement du secteur tertiaire s'avère strictement «liée» à la transformation du fonctionnement de l'appareil industriel et dépend intimement des besoins en nouvelles compétences de ce dernier. Par ailleurs, les activités de service s'appuient sur une fraction non négligeable de professions secondaires. Finalement, dans certaines professions dites tertiaires, la nature du processus de travail ne se distingue plus guère de celle des professions industrielles. Au vu de ces constatations, on peut conclure à une certaine tendance à l'indistinction entre secteurs économiques, plus particulièrement entre le secondaire et le tertiaire.

De l'analyse de la structure de l'emploi par *sexe*, par *origine* et par *âge* (inégalités «horizontales»), il ressort que le développement de l'activité féminine - amplifié par l'essor du travail à temps partiel - a donné lieu dans la majorité des branches à une redistribution de la part des sexes en faveur des femmes, mais que subsiste une nette inégalité d'accès

---

<sup>1</sup> Automatisation de la production (diminution des effectifs affectés à la production directe) et apparition ou importance accrue de certaines fonctions (marketing, recrutement et sélection du personnel, recherche et développement, informatique, expertises technologiques et juridiques, etc.).

aux différents types d'activité économique et aux niveaux de responsabilité les plus élevés. D'autre part, la proportion d'étrangers parmi la population occupée, en forte diminution durant la seconde moitié des années 1970, a retrouvé en 1990 le même niveau que vingt ans auparavant (environ 22%). Aussi, la main-d'oeuvre étrangère joue-t-elle aujourd'hui un rôle décisif dans de multiples activités. Néanmoins, à l'instar des femmes, la plupart des étrangers se concentrent dans des branches économiques bien déterminées. Quant à l'analyse par classe d'âges, il apparaît que le raccourcissement de la durée de la vie active est généralisé à toutes les branches mais ne touche pas indifféremment les diverses catégories d'individus: s'il est établi que la durée de formation des jeunes (inactivité) varie selon l'origine sociale de leurs parents, on remarque que l'âge de sortie d'activité diverge notamment en fonction du niveau de formation des travailleurs, de leur situation professionnelle ou de la profession qu'ils exercent.

Pour finir, l'analyse par *catégorie socio-professionnelle* (inégalités «verticales») montre que, d'une part, la tendance générale est à l'augmentation du niveau de la situation professionnelle et des qualifications de la main-d'oeuvre mais que, d'autre part, la stratification sociale de l'emploi diffère notablement en fonction du mode de production et d'organisation du travail. A ce propos, on notera en particulier que les restructurations industrielles ont généralement eu comme conséquence une baisse de la fraction des «cols bleus» («Ouvriers» et «Travailleurs non qualifiés»).

Concernant la *régionalisation* de la population active occupée, quelques résultats doivent être mis en avant. Ainsi, comme cela était prévisible, les emplois du secteur primaire ne sont pas répartis de manière homogène mais se concentrent fortement dans la zone rurale. Pour sa part, le secteur secondaire a une forte tendance à se concentrer spatialement dans certains cantons déterminés ainsi qu'à l'extérieur des communes-noyaux. Mais il faut relativiser cette affirmation par le fait que l'homogénéité de la localisation varie fortement d'une activité à l'autre. Quant au secteur des services, qui est en Suisse le plus important en nombre d'emplois, sa présence varie fortement en fonction des cantons. De plus, ce secteur se con-

centre essentiellement dans la zone urbaine et plus particulièrement dans les communes-noyaux de plus de 30'000 habitants. Les activités tertiaires ne se localisent donc pas de manière homogène à l'intérieur de la zone urbaine; elles ont encore nettement tendance à suivre la hiérarchie urbaine telle que définie par la théorie économique.

Malgré le fait que le nombre total d'actifs occupés ait augmenté entre 1970 et 1990, toutes les activités et toutes les régions n'ont pas enregistré le même dynamisme. En effet, les activités tertiaires ont été les plus dynamiques au vu de l'augmentation marquée de leurs effectifs; au contraire, le nombre d'actifs dans les secteurs secondaire et primaire ont diminué durant la même période. De la même manière, la zone rurale ainsi que les ceintures urbaines ont été particulièrement dynamiques, alors que les communes-noyaux n'ont connu qu'une légère augmentation du volume de leurs actifs occupés.

Après avoir étudié la localisation des différentes activités économiques, l'analyse régionale s'est penchée plus particulièrement sur la *répartition géographique des différents groupes de professions*. Pour ce faire, la relation entre la localisation des professions et celle des activités économiques a été décrite, de même que la relation entre le lieu de travail et le lieu d'habitation des actifs des diverses professions. Ainsi, d'après les résultats obtenus, il est possible de conclure qu'il existe une relation étroite entre la localisation des professions des trois secteurs économiques et celle des branches d'activité. Cela nous permet aussi de mettre en évidence qu'il existe des zones d'habitation et de travail différentes selon les professions. Ainsi, certains espaces géographiques concentrent une grande part des emplois et sont de véritables pôles d'activité. A l'inverse, d'autres régions sont des lieux privilégiés de résidence pour les actifs occupés. Cette étude montre aussi qu'il existe des différences assez sensibles au niveau des habitats privilégiés par les différentes professions.

Sachant que les spécificités de la main-d'oeuvre occupée tendent à influencer le développement des activités de la région, les principales caractéristiques des actifs occupés - en termes d'appartenance socio-professionnelle, d'origine, de sexe et d'âge - ont été analysées. Ainsi par

exemple, les actifs appartenant à des catégories socio-professionnelles élevées travaillent en ville et habitent souvent dans les ceintures urbaines. De même, les femmes ayant une occupation rémunérée sont plus nombreuses dans les cantons urbains et tertiaires.

Finalement, la synthèse des éléments les plus importants de l'analyse par région a débouché sur la mise en évidence de la structure socio-économique des différents types d'espace et leur évolution dans le temps, ainsi que de l'articulation existant entre le lieu de travail et le lieu d'habitation. Les aspects les plus significatifs de l'évolution observée à ce propos sont une baisse du dynamisme des communes-noyaux de plus de 30'000 habitants et une forte croissance du rôle et de l'importance des ceintures urbaines.

---

## Références bibliographiques

---

### Livres et articles cités dans le texte:

- Arvanitis, S., Etter, R., Frich, A., Hollenstein, H.: *Innovationsfähigkeit und Innovationsverhalten der schweizer Wirtschaft*, Zürich, Bundesamt für Konjunkturfragen und KOF, 1992.
- Aydalot, Ph.: «Politique de localisation et marché du travail», *Revue d'économie régionale et urbaine*, n°1, 1981, pp. 107-127.
- Aydalot, Ph.: *Economie régionale et urbaine*, Paris, Economica, 1985.
- Bailly, A., Maillat, D.: *Développement régional et services aux entreprises*, Neuchâtel, IRER, Université de Neuchâtel, 1990.
- Béjin, A.: «Sexualité», in Boudon, R. et al., *Dictionnaire de la sociologie*, Paris, Larousse, 1989, pp. 178-179.
- Bureau fédéral de statistique: «Groupes économiques et population active, en 1960 et 1970», in *Recensement fédéral de la population 1970*, 12e volume, Berne, 1976.
- Bureau international du travail: *Le travail dans le monde*, Genève, Organisation internationale du travail, 1984.
- Chambovey, D.: «Politique à l'égard des étrangers et contingentement de l'immigration: l'exemple de la Suisse», *Population*, n°2, 1995, pp. 357-384.
- Charles, M.: *Berufliche Gleichstellung - ein Mythos? Geschlechter-Segregation in der schweizerischen Berufswelt*, Bern, Bundesamt für Statistik, 1995.
- Conseil fédéral: *Septième rapport sur la situation de l'agriculture suisse et la politique agricole de la Confédération*, Berne, Office central fédéral des imprimés et du matériel, 1992.
- Crevoisier, O.: *Industrie et région: les milieux innovateurs de l'Arc jurassien*, Neuchâtel, IRER, EDES, Université de Neuchâtel, 1993.
- Derivy, D.: «Catégories socioprofessionnelles», in Boudon, R. et al., *Dictionnaire de la sociologie*, Paris, Larousse, 1989, p. 30.
- Deutsches statistisches Bundesamt: «Beruf und Tätigkeitsmerkmale der Erwerbstätigen», *Wirtschaft und Statistik*, n°4, 1993, pp. 233-240.

- Droit, S., Guérin, F., Lochouarn, D., Motte, B.: «Le vieillissement au travail: projet pour l'élaboration d'une problématique», *Travail et méthodes*, n°494, Paris, Editions Entreprises et techniques, 1992, pp. 3-7.
- Fluckiger, Y.: *Ségrégation entre hommes et femmes sur le marché du travail. Une analyse sur la base de l'indice de Gini*, Berne, Office fédéral de la statistique, 1995.
- Freyssinet, J.: *Le chômage*, Paris, La Découverte, 1993.
- Gaspard, M.: *Les services contre le chômage*, Paris, Syros, 1988.
- Gorz, A.: *Métamorphoses du travail, quête de sens: critique de la raison économique*, Paris, Galilée, 1991.
- Guérin, G.: «Les pratiques de gestion en matière de vieillissement», in Blouin, R. (dir.), *Vieillir en emploi*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université de Laval, 1991, pp. 51-83.
- Hermans, A.: «Variable classique (ou d'identification)», in Hermans, A., *Dictionnaire des termes de la sociologie*, Allier (Belgique), 1991, p. 92.
- Joye, D., Schuler, M.: *La structure sociale de la Suisse*, Berne, Office fédéral de la statistique, 1995.
- Joye, D., Levy, R.: «Vers une analyse de la stratification sociale en Suisse», *Revue suisse de sociologie*, vol. 20, n°2, Zurich, Société suisse de sociologie, Seismo, 1994, pp. 405-437.
- Lambelet, J.-Ch.: *L'économie suisse*, Paris, Economica, 1993.
- Maillat, D., Léchet, G., Ansermet, Ch.: *Villes de l'Arc jurassien: quels enjeux pour le développement régional?*, Neuchâtel, IRER, EDES, Université de Neuchâtel, 1993.
- Maruani, M., Reynaud, E.: *Sociologie de l'emploi*, Paris, La Découverte, 1993.
- Messant-Laurent, F.: «Travail féminin, réalité et représentation: quelques aspects de la relation entre sphère privée et monde du travail», *Présences*, Alliance culturelle romande, 1991, pp. 91-105.
- Office fédéral de la statistique: *Les niveaux géographiques de la Suisse*, Berne, 1994.
- Office fédéral de la statistique: «Nomenclature générale des activités économiques», in *Documents techniques: 6. Entreprises et établissements*, Berne, 1985.

- Polèse, M.: *Economie urbaine et régionale: logique spatiale des mutations économiques*, Paris, Economica, 1994.
- Rousson, M.: *Cours de gestion du personnel*, Neuchâtel, GPA, Université de Neuchâtel, 1994.
- Schuler, M.: *Délimitations des agglomérations en Suisse 1980*, 105e fascicule, Office Fédéral de la Statistique, Berne, 1984.
- Schuler, M., Bopp, M.: *Atlas structurel de la Suisse*, Zurich, Ex Libris, 1985.
- Stalder, P., Frick, A., Gaillard, S., Salzgeber, R.: *Die Auswirkungen der Ausländerpolitik auf den Strukturwandel in der Schweiz*, Nationales Forschungsprogramm 27: Wirksamkeit staatlicher Massnahmen, Reihe Schlussberichte, Bern, 1994.
- Union de Banques Suisses, Département «Economie politique»: *L'économie suisse: chiffres, faits, analyses (1946-1986)*, Zürich, Union de Banques Suisses, 1987.

#### **Livres non cités dans le texte:**

- Bergier, J.-F.: *Histoire économique de la Suisse*, Lausanne, Payot, 1984.
- Gruber, W., Kleinewefers, H., Pfister, R.: *Die schweizerische Volkswirtschaft*, Frauenfeld, Huber, 1993.
- Kern, H., Schumann, M.: *Das Ende der Arbeitsteilung?*, München, C. H. Beck, 1986.
- Organisation de coopération et de développement économiques: *Les problèmes régionaux et les politiques régionales en Suisse*, Paris, 1991.
- Schoenenberger, A., Zarin-Nejadan, M.: *L'économie suisse*, Paris, Presses universitaires de France, 1994.

---

## Annexe: Nomenclature des activités économiques

---

### SECTEUR PRIMAIRE: «*AGRICULTURE, SYLVICULTURE*»

Agriculture  
Horticulture  
Sylviculture  
Pêche

### SECTEUR SECONDAIRE: «*ECONOMIE ENERGETIQUE*»

Electricité, gaz, eau

#### «*INDUSTRIE, ARTS ET METIERS*»

Industrie des produits alimentaires  
Industrie des boissons  
Industrie du tabac  
Industrie textile  
Industrie de l'habillement et de la lingerie  
Industrie du bois et des meubles en bois  
Industrie du papier  
Arts graphiques  
Industrie du cuir et de la chaussure  
Industrie chimique  
Industrie des matières plastiques et du caoutchouc  
Industrie des produits minéraux non-métalliques (y compris extraction de minéraux)  
Industrie métallurgique  
Industrie des machines prise dans un sens large (construction de machines et de véhicules, construction électrique, électronique, optique)  
Horlogerie, bijouterie  
Autres industries manufacturières

#### «*BATIMENT ET GENIE CIVIL*»

Construction proprement dite (sans construction en acier)  
Aménagement et parachèvement

### SECTEUR TERTIAIRE: «*COMMERCE, RESTAURATION ET*

*HEBERGEMENT, REPARATIONS*»

Commerce de gros et de détail, intermédiaires du commerce  
Restauration et hébergement

Réparation de biens de consommation et de véhicules

«*TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS*»

Chemins de fer, chemins de fer de montagne, funiculaires

Transport routier ou par pipe-line, expédition et dépôts

Navigation

Transport aérien

Intermédiaires du domaine des transports

Communications

«*BANQUES, ASSURANCES, AGENCES-CONSEILS, AFFAIRES IMMOBILIERES*»

Banques, sociétés financières

Assurances (y compris assurances sociales)

Affaires immobilières

Location de biens mobiliers, crédit-bail, bureaux de consultation, services  
commerciaux et informatiques

Services personnels

«*AUTRES SERVICES*»

Enseignements public et privé

Recherche-Développement (non universitaire)

Service de santé et service vétérinaire

Voirie, assainissement (services publics et privés)

Hébergement social, oeuvres sociales

Organisations religieuses, associations culturelles ou philosophiques

Services fournis à la collectivité, défense d'intérêts

Culture, sports, loisirs, divertissements

Services domestiques

«*ADMINISTRATIONS PUBLIQUES*»

Administrations publiques

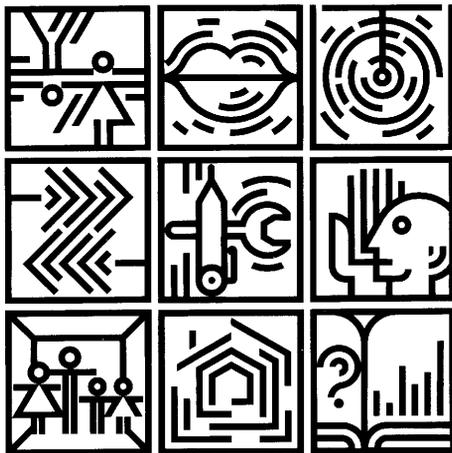
**SECTEUR NON ATTRIBUABLE**

## Programme des publications du recensement fédéral de la population de 1990

---

Le recensement fédéral de la population donne des informations statistiques sur de nombreux thèmes compte tenu de différentes unités territoriales. L'Office fédéral de la statistique (OFS) publie les résultats du recensement dans la série «Statistique de la Suisse» (cf. deuxième page de couverture). La publication sera échelonnée jusqu'en 1997.

Le programme des publications du recensement de la population de 1990 comprend des recueils de tableaux et des études consacrés aux thèmes suivants:



A	B	C
D	E	F
G	H	I

- A Structure de la population
- B Langues
- C Religions
- D Mobilité, navetteurs
- E Vie active
- F Formation et profession
- G Ménages et familles
- H Bâtements, logements  
conditions de logement
- I Documentations, classifications

Le service de renseignements RFP 90 donne des informations sur les résultats du recensement et sur le programme des publications. Il fournit aussi une liste gratuite des publications qui ont déjà paru.

Service de renseignements RFP90 de l'Office fédéral de la statistique, 3003 Berne

Téléphone: 031 / 322 88 79 (population et ménages)

Téléphone: 031 / 322 86 52 (bâtements et logements)

Téléfax: 031 / 382 17 51

---

Le présent volume regroupe deux travaux, le premier consacré à la population non active, le deuxième à la population active en Suisse. L'accent est mis sur la répartition régionale de ces deux sous-populations, sur leurs caractéristiques socio-démographiques, ainsi que sur les changements intervenus depuis 1970. En outre, l'inactivité des femmes et des hommes est analysée à la lumière de variables telles que la formation, la situation familiale, l'origine, la confession, le lieu de résidence ou encore la tension du marché de l'emploi. Les personnes actives occupées sont étudiées selon leur répartition dans les différentes branches économiques et selon leur catégorie socio-professionnelle. Ces deux études s'appuient sur les résultats du recensement fédéral de la population.